



HAL
open science

La stèle funéraire au Proche-Orient hellénistique et romain : une typologie pour la Syrie du Nord

Nicolas Bel

► **To cite this version:**

Nicolas Bel. La stèle funéraire au Proche-Orient hellénistique et romain : une typologie pour la Syrie du Nord. Art et histoire de l'art. Université de Lyon, 2021. Français. NNT : 2021LYSE2067 . tel-03627185

HAL Id: tel-03627185

<https://theses.hal.science/tel-03627185>

Submitted on 1 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2021LYSE2067

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483

Sciences sociales

Discipline : Mondes anciens

Soutenue publiquement le 3 décembre 2021, par :

Nicolas BEL

La stèle funéraire au Proche-Orient aux époques hellénistique et romaine.

Une typologie pour la Syrie du Nord.

Devant le jury composé de :

Catherine SALIOU, Professeure des universités, Université Paris 8, Présidente

Jean-Charles BALTY, Professeur des universités émérite, Sorbonne Université, Rapporteur

Bernadette CABOURET, Professeure des universités, Université Jean Moulin Lyon 3, Examinatrice

Margherita FACELLA, Professoressa Associata, Université de Pise, Examinatrice

Jean-Baptiste YON, Directeur de recherche, CNRS, Examineur

Pierre-Louis GATIER, Directeur de recherche émérite, CNRS, Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

HISOMA
Histoire et sources des mondes antiques

École doctorale n° 483 SCSO
Unité de recherche : Laboratoire HISoMA (UMR 5189)

Thèse de doctorat

Présentée en vue de l'obtention du
grade de docteur en Langues, Histoire, Civilisations des mondes anciens
de
l'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

par

Nicolas Bel

La stèle funéraire au Proche-Orient hellénistique et romain : une typologie pour la Syrie du Nord

Volume 1 : Synthèse

Dirigée par Pierre-Louis Gatier

Soutenue le 3 décembre 2021

Devant le jury composé de :

Jean Charles	Balty	Professeur des universités émérite, Paris Sorbonne	Rapporteur
Bernadette	Cabouret	Professeur des universités, Lyon 3 Jean-Moulin	Examineur
Margherita	Facella	Maître de conférences, université de Pise (Italie)	Examineur
Pierre-Louis	Gatier	Directeur de recherche émérite, CNRS, ED 483	Directeur
Catherine	Saliou	Professeur des universités, Paris 8	Rapporteur
Jean-Baptiste	Yon	Directeur de recherche, CNRS, ED 483	Examineur

1. Introduction

L'idée de ce thème d'étude remonte à quelques années. Mon mémoire de Diplôme d'études approfondies, réalisé en co-tutelle Paris IV-Sorbonne (M. Jean-Pierre Martin) et École biblique et archéologique française de Jérusalem (Jean-Baptiste Humbert, o.p.) en 2000-2001, s'intéressait déjà, par l'entrée de l'architecture sacrée dans les provinces de Syrie-Palestine et d'Arabie, à la question des interactions et échanges au Proche-Orient romain¹. C'est ensuite sous la direction de J.-P. Martin, après des échanges d'idées avec MM. Dentzer, Tate et Baratte, que j'ai entamé un projet de doctorat en 2002, sur le sujet de la sculpture funéraire en Syrie romaine. L'idée était de constituer un corpus représentatif des productions de sarcophages, stèles et statues funéraires. La focale était large, et la matière immense. Pour des raisons professionnelles, ce premier projet a dû être interrompu. A la suite de plusieurs collaborations scientifiques avec M. Pierre-Louis Gatier (université Lumière-Lyon 2, laboratoire HISoMA, UMR 5189), l'idée a émergé de reprendre ce premier projet de doctorat, sous sa direction, en adaptant la problématique pour en limiter l'étendue.

1.1. Définition du sujet

« La stèle funéraire au Proche-Orient aux époques hellénistique et romaine : une typologie pour la Syrie du Nord » : l'objectif principal de ce travail, reposant sur des données matérielles, est de proposer à partir d'une sélection qui soit représentative de

¹ Mémoire de D.E.A. : Les temples dans les provinces de Syrie-Palestine et d'Arabie à l'époque romaine impériale, 2 vol., Paris IV Sorbonne- École biblique et archéologique française de Jérusalem, septembre 2001 (tapuscrit) ; compte-rendu par J.-M. Dentzer dans A. Caquot, « Rapport sur l'état et l'activité de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, 2000-2001 », *CRAI* 146-1, 2002, p. 85-90.

différents groupes stylistiques ou géographiques, une vue d'ensemble de la production et de l'utilisation des reliefs funéraires sculptés, dans la partie septentrionale du domaine syrien, pendant une période couvrant l'époque hellénistique et le Haut Empire romain. Cette vue d'ensemble doit permettre de rendre compte, sinon d'en comprendre tous les ressorts, de la diversité des modèles choisis et des liens qui peuvent exister entre ceux-ci, et avec des sources d'inspirations antérieures, locales ou exogènes.

Ce travail repose sur les principes suivants, expliqués par la suite :

- Géographiquement, seule la partie nord des territoires considérés comme syriens aux époques concernées est prise en compte (au nord d'une ligne Tripolis-Homs-Palmyre) ;
- Chronologiquement, on considère d'un seul tenant la période hellénistique, à partir des premières fondations séleucides, et l'occupation romaine dans ses étapes politiques et administratives successives, jusqu'au début du IV^e s. ;
- Typologiquement, seules les stèles portant un relief sculpté, figuré ou non, sont prises en compte : stèles dressées, stèles plaques, plaques de *loculus*. Ne seront utilisés que comme éléments de comparaison les statues funéraires, reliefs rupestres, décors de sarcophages ou cippes ;
- Les données de la recherche sont pour beaucoup issues de sources secondaires, en raison des difficultés d'accès aux collections concernées ; celles-ci sont principalement publiques (musées de Turquie, de Syrie, du Liban ; musées européens ou américains), bien que plusieurs exemples passés sur le marché de l'art et actuellement en mains privées aient été intégrés au catalogue (voir dans le groupe de « provenance incertaine ») ;
- La méthodologie se fonde sur une sélection, et ne cherche pas à rassembler l'intégralité des objets connus. Dans la mesure où l'objectif est davantage de faire état d'une typologie que d'en élaborer un catalogue exhaustif, une sélection plus stricte est opérée dans les séries les plus répétitives (Antioche, Apamée).

Toutes les pistes soulevées par l'analyse des données n'ont pas pu être explorées de la même manière. En effet, en raison d'une activité professionnelle très chargée durant

toute la période de réalisation du doctorat, le temps consacré à la recherche n'a pas pu être aussi important qu'espéré. Certains développements ont donc délibérément été laissés à l'état de questionnements, pour ne pas prolonger encore le temps du doctorat.

1.2. Le cadre géographique

Concernant le périmètre géographique à étudier (cartes **figs. 1-2**) il s'agissait, au démarrage du projet, de se baser sur une sélection représentative de l'ensemble du domaine syrien. Mais du fait notamment de recherches déjà en cours sur la partie méridionale de l'aire syrienne², il a semblé pertinent de réorienter les objectifs et de se concentrer sur un périmètre géographique plus limité : celui de la partie septentrionale de la Syrie, au nord d'une ligne imaginaire reliant Tripolis, Homs, et Palmyre. Cette zone géographique a une certaine cohérence d'un point de vue historique : elle correspond au noyau de la zone d'influence séleucide durant toute l'époque hellénistique, sans les alternances d'influences séleucide et lagide qu'a pu connaître la partie sud de la Syrie aux III^e-II^e s. av. J.-C. C'est ce que l'on peut appeler la Syrie séleucide³, divisée administrativement en quatre satrapies (Antiochène, Apamène, Chalcidique et Cyrresthique)⁴ ; toutes les vieilles cités grecques, fondées au moment de la conquête par Alexandre et ses premiers successeurs, y sont regroupées⁵. Ce secteur deviendra successivement la partie nord de la province romaine de *Syria* en 63 av. J.-C., puis la province de *Syria Coele* en 197 apr. J.-C. Le contour topographique de cette Syrie séleucide est formé par :

² La Syrie du Sud a été intégrée, avec le Liban, la Palestine et la Jordanie, dans les recherches sur le portrait funéraire menées par Bilal Annan sous la direction de F. Villeneuve et F. Queyrel (IFPO-Paris I-EPHE) ; voir Annan 2014 et Annan 2019.

³ Sartre 2001, p. 164-165 : c'est la *Séleukis* de Strabon (XVI, 2, *passim*). La limite méridionale proposée par l'auteur est le cours du Nahr el-Kebir du Sud, l'antique Éleuthéros. Pour une description succincte des différentes unités géographiques, voir également Butcher 2003, p. 11-15. Des éléments de réflexion sur les délimitations et appellations en Syrie hellénistique et romaine sont apportés par M. Sartre à l'occasion d'un point sur la Syrie « creuse » : Sartre 1988, p. 15-40 ; voir Sartre 2018, p. 447-460 pour une brillante conclusion sur l'utilisation du terme « Coelé ».

⁴ Frézouls 1960, p. 221-234 à propos de Strabon XVI,2,4 ; Sartre 2001, p. 165.

⁵ Sartre 2001, p. 640 et 777. D'autres différences, d'ordre social et organisationnel, ont été relevées entre la Syrie du Nord et la Syrie du Sud, cette dernière se caractérisant par des institutions villageoises autonomes, sur lesquelles s'appuie le réseau des *métrokômiar* à l'époque impériale, organisation qui n'existe pas au nord où dominent les cités et leurs territoires ; ce particularisme touche aussi l'organisation du culte, avec une forte densité de sanctuaires villageois au sud, voir Gatier 1997, p. 751-775.

- A l'ouest, la côte méditerranéenne ;
- A l'est, le bassin de l'Euphrate⁶ ;
- Au sud, le bassin du Nahr el-Kebir du Sud (l'antique Éleuthéros)⁷ et les contreforts septentrionaux du Djebel Rachid⁸ ;
- Au nord, la plaine d'Issos, les contreforts sud de l'Amanus et ceux du Kurd Dağ, la vallée de l'Afrin⁹.

Au sein de ce périmètre, plusieurs zones peuvent être distinguées¹⁰ :

- Les centres urbains fondés au début de l'époque hellénistique (sous le règne de Séleukos I Nikator) sur la côte et le long de l'Oronte, notamment les quatre villes sœurs (Séleucie-de-Piérie, Antioche-de-l'Oronte, Apamée-de-l'Oronte, Laodicée-sur-mer)¹¹ ;
- La haute vallée de l'Oronte, correspondant aux territoires de plusieurs cités : Émèse (Homs), Épiphanie (Hama), Aréthuse (er-Restan) ; cette zone est en contact avec la Syrie intérieure qui en constitue le prolongement à l'est (plusieurs routes relient Émèse à Palmyre, Sériane, ou Nicephorion sur l'Euphrate) ;
- Le Massif calcaire (Djebel Zawiyé) de Syrie du Nord : à l'est du moyen Oronte, il s'étire d'Apamée jusqu'à Alep, enveloppant la plaine de Chalcis ; ce sont les territoires de plusieurs cités (Antioche, Apamée, Chalcis, Beroea, Cyrrhus),

⁶ Utilisé par Pline (*Hist. Nat.*, V, 67) pour définir la limite orientale de la Syrie ; voir Sartre 1988, p. 17. Le cours moyen de l'Euphrate détermine une limite nette, du I^{er} s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C., entre Rome et les Parthes ; voir notamment Edwell 2013, p. 191-206.

⁷ Cette frontière naturelle est citée par Strabon (XVI, 2,12) comme ancienne frontière de la Séleucide. Pline (*Hist. Nat.*, V, 79) place la limite entre Phénicie et Syrie à hauteur de Marathos (Amrit). H. Seyrig confirme le choix du fleuve comme ligne de démarcation entre les territoires séleucide et lagide : voir Seyrig 1970, p. 300.

⁸ Longés au nord par la route menant d'Émèse à l'Euphrate en passant par Salaminias (Salamiyé) et Seriane (Isryé), voir Dussaud 1927, p. 204.

⁹ Voir Dussaud 1927, p. 42-43. La limite nord décrite par Dussaud était contrainte par la ligne de chemin de fer Baghdad-Alexandrette.

¹⁰ Voir Dussaud 1927 : les zones étudiées ici se retrouvent dans quatre des sept chapitres de l'ouvrage : Chapitre II. De Tripoli à Carné. L'Émésène, à partir du paragraphe 3.- La région de Mariamme et de Raphanée, p. 95-103, et paragraphe 4.- L'Émésène, p. 103-115 ; chapitre III. La Phénicie du Nord, p. 116-133 ; chapitre IV. La région d'Apamée et de Hama, p. 147-176 ; chapitre VII. La haute Syrie, p. 305-346. L'ouvrage de Dussaud est utilisé ici comme référence pour l'orthographe des toponymes mentionnés dans le catalogue.

¹¹ Voir Sartre 2001, p. 118-119.

densément occupés de villages ; de grands domaines agricoles s’y développent à partir de l’époque impériale ;

- Au nord du Massif calcaire, la Cyrrestique (région de Cyrrhus), s’étendant au nord jusqu’à Dolichè (Dülük). Le plateau est également densément occupé de villages ;
- Les centres urbains fondés sur la boucle du Moyen Euphrate : les deux cités jumelles Apamée-de-l’Euphrate, sur la rive gauche, et Séleucie-de-l’Euphrate/Zeugma, sur la rive droite, sur la route reliant Antioche à Edesse, porte de l’Orient¹² ; en descendant vers le sud on trouve le territoire de Hiérapolis/Bambyke (Membidj), ville de sanctuaire à l’époque hellénistique.

Selon les frontières modernes, notre secteur d’étude ainsi délimité s’étend à la fois en République arabe syrienne (gouvernorats d’Alep, Idlib, Lattaquié, Tartous, Hama et Homs) et en République de Turquie (districts d’Antakya, Kilis et Gaziantep).

1.3. Le cadre chronologique

La question s’est posée de savoir s’il valait mieux se concentrer sur l’époque romaine, quitte à aller jusqu’au VII^e s. et la conquête arabe, comme c’est souvent le cas dans les études proche-orientales¹³, ou au contraire considérer comme une séquence homogène les époques hellénistique et romaine sur ce territoire. En effet les approches sont diverses dans les ouvrages synthétiques de référence¹⁴. Le choix chronologique a été guidé par l’objectif de notre travail : la recherche d’indices matériels permettant d’évoquer les échanges inter-culturels à l’œuvre et leur impact sur les modes de représentation et de commémoration funéraires sur le territoire nord-syrien¹⁵. Dans

¹² Ce secteur a été particulièrement scruté lors des fouilles de sauvetage internationales précédant la mise en eau des barrages de Birecik, Karkemish, et Tishrin.

¹³ Voir par exemple Saliou 2020.

¹⁴ Voir Aliquot 2003, p. 194, qui compare le parti-pris chronologique des ouvrages de K. Butcher et de M. Sartre (Butcher 2003 ; Sartre 2001) ; voir également Gatier 1999, p. 103-115.

¹⁵ Faut-il donner à ce phénomène le nom d’ « hellénisme » ou d’ « hellénisation », avec la portée politique que les historiens ont pu vouloir donner à ces termes ? La résolution de ce débat impliquerait, pour notre sujet, d’avoir accès, via des sources écrites, à une large documentation illustrant les intentions des

cette approche, il est clair que le développement de la cité comme mode d'organisation politique est un élément majeur¹⁶ ; c'est dès 300 av. J.-C. et au moins jusqu'en 261 av. J.-C., avec les fondations séleucides de Syrie du Nord par Séleucos I¹⁷ puis Antiochos I, qu'il faut chercher les premiers contacts massifs entre les colons (grecs et macédoniens)¹⁸, militaires¹⁹ et fonctionnaires de l'administration séleucide²⁰ d'une part, et les populations locales d'autre part. Cette introduction, quels qu'en soient les moteurs²¹, de la cité grecque en Orient, avec ses règles et ses modes, est donc capitale pour notre sujet²².

Il est délicat d'assigner un *terminus ad quem* à notre étude : épisode de Zénobie et Wahballath Augusti face à Aurélien (270-272), signal de modifications politiques et économiques dans une Syrie ébranlée par son voisin perse²³ ? Règne de

commanditaires, les parti-pris rituels ou iconographiques, les circulations des artisans, etc. Toutefois, « hellénisation » permet de rendre compte du phénomène de circulation d'un modèle dominant aux manifestations culturelles et artistiques, ce « courant principal qui, en charriant des matériaux divers, transforme les sociétés indigènes » (Gatier 2003, p. 106, qui fait le point de la question et privilégie le terme « hellénisation »). Voir *infra* p. 187-192.

¹⁶ Voir Butcher 2003, p. 79-134.

¹⁷ A l'issue du partage d'Ipsos en 301, Séleucos I se lance dans un programme de fondation, notamment des quatre villes de la « Tétrapole syrienne » (avril-mai 300) : Séleucie-de-Piérie, Antioche-sur-l'Oronte, Apamée-sur-l'Oronte et Laodicée-sur-mer ; voir Seyrig 1970, p. 298-307, et Sartre 2001, p. 118.

¹⁸ Voir Sartre 2001, p. 270. L'auteur estime qu'entre 300 et 260 av. J.-C. plusieurs dizaines de milliers de colons, civils comme vétérans, ont pu s'installer dans ces nouvelles cités. Sans compter les colonies militaires présentes dès Alexandre, par exemple à Pella de l'Oronte, à l'emplacement de la future Apamée, mentionnée par Strabon (XVI, 752) et Diodore (XXI, 20). De même pour les éventuelles fondations par Antigone dès 307 : Antigoneia sur le bas Oronte, peut-être Cyrthus et Gindaros ; voir Sartre 2001, p. 117 ; Cohen 2006. De nouvelles découvertes de mosaïques en provenance d'Apamée, passées dans le circuit illégal, permettront de modifier nos connaissances sur les récits de fondations des cités de Syrie du Nord.

¹⁹ Une partie des fondations séleucides ont peut-être simplement été des créations d'établissements militaires fortifiés, les *phrouria* ; voir Leriche 2003, p. 132.

²⁰ Voir Sartre 2001, p. 272 : les fonctionnaires grecs et macédoniens, présents dans les villes, les villages et les garnisons, ont pu chercher à recréer à leur niveau un mode de vie « à la grecque ».

²¹ L'installation des cités par les souverains séleucides a pu répondre à plusieurs objectifs : éteindre la soif de terres des Grecs et des Macédoniens (à chaque cité correspond un riche territoire agricole alloti, la *chôra*), mais également fournir des relais à une parfaite exploitation des nouvelles satrapies, selon le modèle du « mode de production tributaire » défini par P. Briant (Briant 1982) ; voir Sartre 2001, p. 130.

²² Voir Leriche 2003, p. 122 : « [...] c'est la présence de ces villes qui a changé radicalement la physionomie du Proche-Orient pour toute la période de l'Antiquité et [...] c'est dans les villes que s'est élaborée la civilisation hellénistique ». Ce phénomène se poursuit jusqu'au VII^e s., sur près d'un millénaire : voir Sartre 2001, p. 992, qui parle de fait « poliade ».

²³ Date choisie par M. Sartre (Sartre 2001), non comme limite historique, mais comme borne symbolique de mouvements de longue durée : « J'ai préféré m'arrêter au milieu de l'action, peut-être pour mieux marquer ma conviction que l'histoire n'est jamais faite de ruptures, et que les vrais changements s'opèrent dans la longue durée » (p. 991).

Dioclétien correspondant à une réorganisation des défenses militaires et du découpage provincial sur le front oriental (paix signée en 298)²⁴ ? Édit de Milan (313), point visible de l'enclenchement d'une évolution culturelle et religieuse profonde ? Fin de la domination romaine au Proche-Orient avec la conquête arabe (années 630)²⁵ ? Là encore, les événements historiques ponctuels peuvent être utiles dans la mesure où ils sont révélateurs d'évolutions culturelles profondes. Le choix d'une date précise est peut-être peu pertinent, du moins relativement arbitraire, quand il s'agit d'étudier des phénomènes d'acculturation, de diffusion, de tradition, d'autant que la majorité du corpus de référence ne dispose pas d'une datation précise ou d'un contexte archéologique fin. L'iconographie vient alors à la rescousse, et il faut bien reconnaître que les classements chronologiques, relatifs, sont sujets à évolution. Il semble donc important de rester concentré sur un phénomène continu sur l'ensemble de la période étudiée, c'est-à-dire les échanges et évolutions dans les modes de représentation sur les reliefs funéraires à la faveur de l'irruption du modèle de la cité grecque en Syrie du Nord : à ce titre, l'étude reste cohérente dans un contexte païen, qui perd l'exclusivité à partir du début du IV^e siècle. La période des IV^e-VII^e s. offre trop d'éléments « perturbateurs », entre le développement exponentiel des représentations et motifs chrétiens, et les conséquences des guerres romano-perses. La date symbolique de 313 paraît donc un bon curseur.

Dans la thématique globale des influences culturelles et artistiques entre Orient et Occident, l'étude des reliefs funéraires de Syrie du Nord s'accommodera donc très bien de bornes chronologiques larges, couvrant l'époque hellénistique et tout le Haut-Empire, de 300 av. J.-C. à 313 apr J.-C.

²⁴ Date choisie par J.-P. Rey-Coquais (Rey-Coquais 1978) comme une borne historique importante dans la chronologie syrienne qu'il dresse à partir de l'analyse des émissions monétaires.

²⁵ Date régulièrement choisie dans les ouvrages de synthèse sur le Proche-Orient : voir Butcher 2003 ; Dentzer, Orthmann 1989 ; Saliou 2020.

1.4. Définition de la « stèle funéraire »

Par l'expression « stèle funéraire », à quel type de monuments fait-on référence exactement ? Le terme « stèle » est fréquemment employé pour désigner les blocs sculptés isolés, bien qu'on entende également par stèles des blocs uniquement épigraphiés, mais pas forcément porteurs d'un relief (le cas extrême étant la stèle portant uniquement un encadrement, sans motifs en relief ni épitaphe) :

In Graeco-Roman Antiquity, *stela* (Greek *στήλη/stēlē*; Latin *stela*) was the term for a carrier of written or pictorial information placed on the ground. In archaeological usage, *stela* denotes free-standing reliefs, for the most part with representations on only one side but occasionally also on two, and chiefly in Greek areas²⁶.

Nous abordons donc la stèle comme un bloc dressé sculpté, qui se rapproche en cela du « relief », terme qui permet de désigner les blocs de pierre sur lesquels une intervention de sculpture a été réalisée, dégageant ainsi un décor sur un arrière-plan : « The term 'relief' (τύπος/*týpos*, ἐκτύπωμα/*ektyrōma*; Latin *opus caelatum*) refers to a sculptural work in which the illustration is made on a planar carrier which also serves as the relief's background » (Brill's New Pauly Online)²⁷. Cependant le relief peut être mis en œuvre sur un bloc de pierre isolé ou intégré dans une architecture²⁸, ou à même la pierre native, en relief rupestre. Nous faisons ici le choix de nous concentrer sur les blocs isolés, auquel on a d'abord donné une forme avant d'en réaliser le décor sculpté : ce sont les marqueurs funéraires les plus répandus depuis la fin de l'époque classique²⁹. Le catalogue comprendra donc à la fois des stèles portant un décor sculpté central, mais également celles dont seul le cadre architectural est sculpté en relief. En revanche nous laisserons de côté les nombreuses stèles ne portant aucun décor sculpté, ni figuratif ni architectural.

Quant au terme « funéraire », il renvoie évidemment au contexte de création de ces reliefs, en lien avec la sépulture ou la commémoration d'un défunt, quel que soit l'emplacement ou l'usage que l'on peut observer. On voit que la question de l'usage est

²⁶ Jansen-Winkel, Neudecker, Niemeyer 2006.

²⁷ Nissen, Neudecker 2006.

²⁸ « Funerary reliefs were often integrated into funerary architecture, on the façade of which was a frieze bearing scenes from life or a full sculpture portrait of the tomb occupants. Such portraits could be full-figure or condensed, showing only portrait heads side by side » (Nissen, Neudecker 2006).

²⁹ Voir Palagia 2016, p. 374.

un élément important de la définition du « relief funéraire » : quel rôle ? quel positionnement par rapport à la sépulture ? quelles interactions avec les familles ou les passants ? Seules les données factuelles sont accessibles : elles montrent que les stèles peuvent marquer l'emplacement de la tombe, mais également être placées à l'intérieur du tombeau³⁰ ; elles montrent également que la forme du bloc (avec un tenon dégagé, ou aminci en plaque) ou la répartition de son décor (partie inférieure laissée brute, non lissée) peuvent apporter des renseignements sur leur positionnement. Dans la mesure où beaucoup de stèles ont été trouvées en remploi ou sans contexte archéologique documenté, il reste toutefois difficile de déterminer dans chaque cas si la stèle sculptée indique l'emplacement exact de la sépulture ou si elle joue le rôle d'un cénotaphe³¹.

En somme il s'agit, parmi les aménagements funéraires à la surface du sol, des monuments meubles (par opposition aux immeubles) conçus pour être dressés et fichés en terre à l'emplacement de la sépulture individuelle, c'est-à-dire les stèles funéraires, « plaque[s] de pierre dressée[s] destinée[s] à signaler la sépulture, et éventuellement gravée[s] [...] »³². Par extension et pour leur rôle de signalement, on peut intégrer au corpus les plaques de pierre bouchant, dans un tombeau collectif, les emplacements individuels (*loculi*). Ces reliefs portent un décor architectural et/ou un décor figuré, et éventuellement une épitaphe.

Stèles et plaques de *loculus* font bien sûr partie de l'ensemble plus vaste des monuments funéraires creusés, construits ou sculptés (tombeau rupestre, colonne, massif construit, édicule, tombeau maison, tombeau temple, tombeau tour, mausolée, *columbarium*, hypogée, sarcophage, statue funéraire), au sein duquel des comparaisons utiles peuvent être faites³³. En particulier, les statues funéraires, les sarcophages et les reliefs rupestres ne sont pas pris en compte dans le catalogue principal, mais viendront nourrir les éléments de comparaison, d'autant que certains reliefs peuvent appartenir à un

³⁰ Voir De Jong 2017, p. 331.

³¹ Voir De Jong 2017, p. 332.

³² Ginouvès 1998, p. 61 et note 96.

³³ Sur la notion de *monumentum* (monument) et de *sepulcrum* (tombe) et le statut de la stèle funéraire qui oscille entre domaine funéraire souterrain et stratégie sociale, voir Van Andringa 2018, qui offre une présentation limpide du tombeau de P. Vesonius Phileros dans la nécropole de Porta Nocera au sud-est de Pompéi. Ces concepts romains correspondent à ceux de la Grèce archaïque : *μνήμα* (le souvenir) et *σήμα* (le signe), voir Couilloud-Le Dinahet 2003, p. 65 et note 3.

ensemble décoratif de tombeau. Les reliefs rupestres, sculptés en façade ou à l'intérieur de tombeaux excavés, peuvent également présenter de fortes similitudes avec des stèles funéraires.

1.5. Historiographie

L'étude des reliefs funéraires de la Syrie du Nord hellénistique et romaine ne bénéficie pas à ce jour de travaux synthétiques parfaitement ciblés. Toutefois de nombreuses sources peuvent être exploitées. Si la littérature peut fournir des informations précieuses sur l'histoire politique (Strabon, Diodore) et la géographie (Strabon, Pline) de la Syrie hellénistique et romaine, ce sont l'archéologie et l'épigraphie qui fournissent l'intégralité des sources utiles pour l'objet de notre recherche.

Les compte rendus d'exploration archéologique et rapports de mission se succèdent dès le XIX^e s., parmi lesquels la publication d'Ernest Renan reste une source documentaire de premier plan³⁴. Depuis les grandes expéditions scientifiques au Levant au début du XX^e siècle³⁵ jusqu'aux missions archéologiques programmées ou de sauvetage du tournant du XXI^e siècle³⁶, la documentation révèle une densité très importante de témoignages matériels funéraires en Syrie pour les époques hellénistique et romaine. Mais le paysage est très disparate, entre des nécropoles ou tombeaux fouillés et documentés, et des trouvailles fortuites éparses rassemblées dans les musées au fil des décennies. De grands ensembles ont heureusement été bien étudiés et portés à connaissance sous forme de publications de fouille et de monographies (Apamée-de-l'Oronte, Séleucie-de-l'Euphrate-Zeugma, la Cyrrestique)³⁷ ou de synthèses régionales (le cas de la publication du mobilier funéraire de Syrie du Sud,

³⁴ Voir Renan 1864-1874.

³⁵ Par exemple, les expéditions archéologiques de l'université de Princeton en Syrie, voir Butler, Prentice, Littmann 1903 et Butler et al. 1914.

³⁶ Citons les découvertes des missions internationales sur les sites de Séleucie-de-l'Euphrate et Apamée à partir de 1992, voir par exemple Kennedy 1998, et Desreumaux, Caillou, Gaborit 1999.

³⁷ Voir pour Apamée-de-l'Oronte : Balty, Van Rengen 1993, Balty 2018 et catalogue à paraître ; pour Séleucie-de-l'Euphrate-Zeugma : Wagner 1976 ; pour la Cyrrestique : Blömer 2014. Pour le corpus de comparaison de Palmyre : Bounni, Sadurska 1994, Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993.

hors du champ de notre étude, est exemplaire)³⁸. Par ailleurs, un catalogage systématique des collections muséales libanaises, syriennes et turques a été initié, dans une perspective archéologique (musée d'Antakya, musée de Tarse, musée de Damas)³⁹. Une vision synthétique à l'échelle de la Syrie a été proposée par Klaus Parlasca en 1982 : l'auteur rend compte de plusieurs décennies de réflexion personnelle sur les productions de reliefs funéraires dans une large Syrie hellénistique et romaine, définissant plusieurs ensembles (les stèles d'époque hellénistique de la côte syro-libanaise ; le groupe de Séleucie-de-l'Euphrate ; l'espace nord-syrien, dans lequel il regroupe l'Osrhoène et la Cyrrestique ; la zone côtière et l'arrière-pays de la Syrie romaine : Antiochène, Damascène, Emésène)⁴⁰. Enfin les recherches récentes tendent à englober l'architecture et le mobilier funéraires dans une approche globale du fait funéraire, de la conception de la sépulture à la commémoration⁴¹. À ces publications du matériel archéologique s'ajoutent les études thématiques s'appuyant sur des ensembles de stèles funéraires, notamment sur la question de la représentation du défunt et la notion de portrait dans l'iconographie funéraire au Proche-Orient hellénistique et romain⁴².

Pour ce qui est de l'épigraphie, elle est à l'origine de nombreuses publications d'une richesse inépuisable : revues pluridisciplinaires consacrées au Proche-Orient (*Syria*, *Annales archéologiques arabes syriennes*, *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, *Mitteilungen des Deutschen Archäologisches Institut (Damas & Istanbul)*) ; revues et bulletins spécialisés (*Supplementum Epigraphicum Graecum*, *Année épigraphique*, *Bulletin épigraphique*, *Zeitschrift für Epigraphik und Papyrologie*) ; le programme de publication de grande envergure des

³⁸ La première publication d'un corpus funéraire intégrant tous les sites d'une région concerne le Hauran en Syrie du Sud : voir Sartre-Fauriat 2001.

³⁹ Voir Lafli, Meischner 2008 ; Lafli, Christof 2014 ; Weber 2006.

⁴⁰ Voir Parlasca 1982.

⁴¹ Voir la très récente synthèse, sur le territoire de la Syrie et du Liban actuels, proposée dans De Jong 2017. L'auteur répertorie 517 tombes sur 55 sites bien documentés, auxquelles s'ajoutent près de 1800 tombes pour lesquelles les informations sont trop lacunaires pour que son étude s'y appuie (p.18). Sur cet ensemble, De Jong identifie 63 stèles provenant de sites bien documentés (Apamée-de-l'Oronte, Baalbek, Beyrouth, Bosra, Doura Europos, secteurs du Hauran et du Massif Calcaire) ainsi que 411 stèles seulement mentionnées, notamment pour leur inscription (annexe 2, tableau n°10, p. 325). On voit que ce corpus, bien choisi pour le propos de son ouvrage, ne peut pas être retenu tel quel dans notre étude, étant donné qu'il se limite aux frontières modernes de la Syrie et du Liban ; l'apport des sites et collections de Turquie nous semble essentiel.

⁴² Voir les travaux successifs d'Ilona Skupinska-Løvset : Skupinska-Løvset 1985, Skupinska-Løvset 1997, Skupinska-Løvset 1999 et Skupinska-Løvset 2003.

Inscriptions grecques et latines de Syrie, dont les volumes se succèdent depuis 1929 ; les catalogues de musées publiés dans une perspective épigraphique (musée du Louvre, Musée National de Beyrouth, musée de l'Université américaine de Beyrouth)⁴³. Dans la zone d'étude délimitée, les reliefs funéraires inscrits le sont exclusivement en grec ou en latin ; l'ensemble des outils et répertoires de l'épigraphie sémitique, qui auraient été nécessaire pour l'Osrhoène, Palmyre ou la Nabatène, a donc été laissé de côté, excepté pour des références onomastiques. Ces publications sont capitales pour la constitution du corpus : en effet depuis plusieurs décennies, les travaux épigraphiques sont quasi systématiquement accompagnés d'une ou plusieurs photographies, ce qui rend les données exploitables pour notre étude. De plus, ils permettent d'attirer l'attention sur des isolats, la plupart du temps inédits jusque-là, n'ayant pas trouvé leur place dans des publications de sites ou des catalogues de collections.

Enfin de nombreuses ressources non publiées sont peu à peu mises à disposition par voie numérique, par les instituts de recherche archéologique et les universités : ainsi, pour ne citer que les exemples qui ont été les plus utiles à notre recherche, les albums photographiques de Max von Oppenheim ont été intégralement numérisés par l'Université de Cologne (base Arachné)⁴⁴ ; l'université de Princeton a numérisé et mis en ligne les archives de la mission archéologique d'Antioche⁴⁵ ; le Deutsches Archäologisches Institut a assuré la numérisation et la mise en ligne des photographies collectées par ses chercheurs au fil des missions (base Arachné)⁴⁶ ; l'université de Heidelberg a mis en ligne sa photothèque épigraphique (Epigraphische Fotothek Heidelberg)⁴⁷ ; l'étude et l'indexation du fonds Perdrizet ont été assurées par l'université de Lorraine⁴⁸ ; l'Institut français du Proche-Orient réalise l'indexation et la mise en ligne de sa photothèque⁴⁹ ; enfin l'agence photographique de la Réunion des

⁴³ Voir Froehner 1865 et Dain 1933 pour le musée du Louvre ; Aliquot, Yon 2016 pour l'Université américaine de Beyrouth et Yon, Aliquot 2016 pour le Musée national de Beyrouth, deux catalogues recelant quelques reliefs de Syrie du Nord.

⁴⁴ Voir <https://arachne.uni-koeln.de/drupal/?q=en/node/197> (consulté le 19/9/2020).

⁴⁵ Voir <http://vrc.princeton.edu/archives/intro> (consulté le 19/9/2020).

⁴⁶ Voir <https://arachne.dainst.org/> (consulté le 19/9/2020).

⁴⁷ Voir <https://edh-www.adw.uni-heidelberg.de/home> (consulté le 19/9/2020).

⁴⁸ Voir <http://perdrizet.hiscant.univ-lorraine.fr/> (consulté le 19/9/2020).

⁴⁹ Voir <https://medihal.archives-ouvertes.fr/IFPOIMAGES> (consulté le 19/9/2020).

musées nationaux met en ligne les campagnes photographiques réalisées sur les collections des musées nationaux français⁵⁰.

1.6. Présentation de la méthodologie

1.6.1. Une approche sélective

Très vite il est apparu qu'il serait illusoire de chercher à regrouper l'intégralité des stèles funéraires publiées ou vues sur le territoire concerné, ou en provenant. Non seulement il semblait que l'exhaustivité était impossible sur un vaste secteur géographique, mais encore se posait la question de son utilité. En effet, l'objectif n'est pas la publication intégrale, mais l'approche synthétique sur un sujet mettant en jeu du matériel archéologique sur un territoire et à une période donnés. Dès lors, il a semblé raisonnable de développer cette vision synthétique à partir d'un catalogue représentatif.

La représentativité a été entendue selon plusieurs axes de pondération :

- la nature du site de provenance : on a cherché à voir représentés les sites archéologiques identifiés avec des cités ou secteurs dont on sait qu'ils ont joué un rôle durant la période : les cités hellénistiques de la côte (Antioche, Séleucie-de-Piérie, Laodicée), les cités carrefours de grands axes routiers à l'époque impériale (Cyrrhus, Zeugma, Apamée, Émèse), les lieux de stationnement connus pour les légions romaines déployées en Syrie (Apamée, Zeugma), les secteurs agricoles denses en villages sur les territoires des cités (Emésène, Cyrrhestique). Toutes les pistes de recherche n'ont pas été fructueuses : ainsi l'analyse des publications de fouilles récentes n'a pas permis de mettre en évidence de reliefs funéraires concernés par notre étude sur des sites comme Alep (Beroea) ou Er-Restan (Aréthuse). Pour compléter le tour d'horizon, nous

⁵⁰ Voir <https://www.photo.rmn.fr/C.aspx?VP3=CMS3&VF=Home> (consulté le 19/9/2020).

avons souhaité intégrer quelques reliefs dont la provenance est incertaine, soit que la mémoire en ait été perdue, soit qu'ils soient passés par l'intermédiaire du marché de l'art ;

- le poids relatif des trouvailles : les aléas de la conservation du matériel archéologique au fil de siècles, le hasard des découvertes et l'inévitable incomplétude géographique des programmes de fouilles imposent de prendre les données disponibles avec un certain recul quant à leur représentativité absolue, et à pondérer les résultats. C'est pourquoi une sélection a été opérée dans le mobilier fourni par les sites les plus riches (Antioche, Zeugma, Apamée), tout en laissant apparaître l'intégralité des typologies que nous avons rencontrées durant l'enquête. Cela explique que le « taux de sélection », s'il fallait en exprimer un, ne soit pas identique d'un site ou secteur à l'autre : par exemple, pour les nécropoles d'Antioche, qui ont livré pas moins de 250 reliefs funéraires connus⁵¹, seuls 45 ont été sélectionnés, qui représentent toutes les typologies présentes ; à Apamée, sur les quelque 168 stèles et cippes des nécropoles militaires⁵², seuls 14 ont été retenus, représentatifs d'un ensemble somme toute très homogène. Au contraire, il a semblé intéressant de garder dans le catalogue presque toutes les trouvailles concernant un secteur comme l'Émésène, où le nombre de reliefs identifiés est faible et où un modèle commun semble avoir circulé entre des sites distants de près de 100 km ;
- la qualité informative des reliefs : puisque l'exhaustivité n'était pas recherchée, nous avons privilégié les reliefs funéraires desquels on peut tirer des informations pertinentes en termes de typologie et d'iconographie (forme complète ou identifiable, éléments du décor sculpté encore lisibles ou correctement décrits). Dans le cas de séries, les reliefs portant une inscription lisible ont été préférés. Entre tous, les reliefs portant une inscription datée ont été systématiquement choisis, tant ils sont utiles pour jalonner la circulation des modèles typologiques.

⁵¹ Voir Güven 2015, p. 152. En réalité, 377 stèles sont connues de l'auteur, même si seules 244 ont été retenues dans sa thèse, voir Güven 2014, p. 5.

⁵² Voir Viviers, Vokaer 2008, p. 146-148.

1.6.2. Une répartition par zone géographique

Cette méthode de sélection a permis d'obtenir un catalogue de 180 numéros, qu'il a été possible de répartir en plusieurs regroupements géographiques assez clairement distincts, à savoir (depuis la côte vers l'intérieur, puis du nord au sud) :

- Antioche-sur-l'Oronte
- La Cyrrestique, englobant à la fois la cité de Cyrrhus et un groupe de villages à l'est et au sud-est
- Séleucie-de-l'Euphrate/Zeugma
- Hiérapolis
- La côte syrienne, depuis Séleucie-de-Piérie au nord jusqu'à l'Éleuthéros au sud
- Apamée-de-l'Oronte
- L'Émésène
- Un groupe de reliefs de provenance incertaine

Nous avons matérialisé cette répartition sur une carte (**fig. 2**). On constate qu'il n'y a pas une couverture intégrale du territoire considéré : certains secteurs, comme le Massif calcaire et la cité de Chalcis-du-Bélus, ne sont pas du tout représentés d'après les ressources documentaires consultées, bien qu'ils soient riches en éléments de comparaison, notamment en reliefs rupestres.

1.6.3. Le lemme d'analyse

Le catalogue est présenté dans le volume 2, sous la forme de fiches de catalogue, dont le lemme est le suivant :

N°	Illustration
Provenance : Lieu de conservation : Matériau : Dimensions : Bibliographie :	

Inscription :	
---------------	--

- numérotation : numérotation continue de 1 à 180, servant de référence pour les renvois dans le texte et pour l'ordonnancement des planches
- provenance : lorsqu'elle est connue, le nom moderne du lieu de trouvaille, suivi du nom antique entre parenthèses : « Belkis (Zeugma) » ; précision éventuelle du secteur de fouille ou du quartier ; entre parenthèses, précision sur le contexte (« en remploi dans la maison de... » ; « indiqué "Jerablus" dans l'inventaire »). Lorsque le lieu de provenance n'est pas garanti, mais est suffisamment assuré pour que le relief apparaisse dans un groupe géographique et non dans le groupe « provenance incertaine », on indique : « Belkis (Zeugma) ? » pour la nécropole d'une cité en particulier ; « Région d'Antioche » pour la provenance d'un secteur géographique certain.
- lieu de conservation : information la plus précise possible sur le lieu de conservation, s'il est connu : nom du musée et de la ville, suivis du numéro d'inventaire ; entre parenthèses, précisions sur le mode d'acquisition (« don de X » ; « marché de l'art, Beyrouth 1966 » ; « achat vente Eisenberg 1967 »). Si le lieu de conservation est inconnu : « ? », suivi de l'indication des informations éventuellement connues ou de la source documentaire (« vu par Cumont avant 1910 » ; « non retrouvé par Van Rengen en 1969 » ; « Princeton Archives, photographie n°1583, prise en 1934 »).
- matériau : nature du matériau indiquée dans la publication ; éventuelle correction personnelle de l'identification du matériau (dans ce cas, indiqué : « marbre ("calcaire" dans Cumont 1907) »).
- dimensions : lorsqu'elles sont connues, dimensions en centimètres (hauteur, largeur, épaisseur, avec la face sculptée comme référence).
- bibliographie : uniquement les sources constituant une publication du relief (*editio princeps*, apports nouveaux) ; notées selon le système d'abréviation utilisé pour les références bibliographiques en notes de bas de page (« Hogarth 1907-1908 »). Si inédit, mention de la source documentaire de la ou des illustrations (« <https://arachne.dainst.org/entity/5397427> (consulté le...) »).
- inscription : référence bibliographique de la publication de l'inscription (*editio princeps*, mention dans les outils de référence, corrections ultérieures avec nom

du correcteur), selon le système d'abréviation utilisé pour les références en notes de bas de page si la publication n'est pas présente dans la liste du *GrEpiAbbr* : « SEG 51, 2007 ; BE 2003, 558 ».

Ce lemme est suivi de plusieurs champs analytiques :

- état de conservation : mention « structure complète/incomplète », suivie de l'état de conservation : 1/ l'état du bloc ; 2/ l'état du relief sculpté (et de l'inscription éventuelle).
- description : indication du type (« Type haute stèle à relief figuré »), suivie de deux parties : la description de la forme et de l'organisation du relief (présentation du bloc, répartition de l'encadrement architecturé éventuel, couronnement) ; à la ligne, la description du décor sculpté (iconographie).
- inscription et sa traduction : indication matérielle éventuelle (position de l'inscription ; particularité) ; si l'inscription est lue, transcription en minuscules (pour le grec, en police IFAO-Grec Unicode) accompagnée des signes diacritiques utilisés dans les volumes récents des *IGLS* ; les passages non lus ou non compris sont laissés en majuscules. À la ligne, traduction personnelle, ou traduction déjà publiée (dans ce cas, nom du traducteur entre parenthèses, précédé de la mention « d'après » si des modifications ont été apportées par nous).
- datation : si la date est donnée par l'inscription, année précise. Sinon, proposition personnelle de période (« II^e s. apr. J.-C. »), ou reprise de la proposition de la publication (indiquée entre parenthèses).
- commentaire éventuel : information donnée par l'onomastique, particularité historiographique.

1.6.4. Une documentation inégale

L'importance de la documentation, et son accès, se sont révélés très variables suivant les sites ou secteurs concernés. L'accès direct aux collections conservées *in situ* ou dans les collections syriennes et turques n'a pas été possible. Quelques photographies personnelles prises antérieurement ont été complétées par celles de P.-L. Gatier et de J. Aliquot, aimablement communiquées pour enrichir notre étude. À part ces quelques

exemples de première main, c'est vers la documentation et les publications qu'il a fallu se tourner.

En dehors de la publication des fouilles des différents sites concernés, dont on retrouvera la présentation au chapitre suivant, il n'existe pas encore de publication exhaustive des collections conservées dans les musées nationaux syriens : un corpus est enclenché pour les sculptures du musée de Damas par Thomas Weber⁵³, plusieurs ouvrages rendent compte des collections du musée de Suweida ou de Deir ez-Zor⁵⁴. Pour les collections publiques turques, le croisement de plusieurs publications thématiques récentes permet d'avoir un aperçu partiel, mais au moins documenté, des stèles qui peuvent y être conservées⁵⁵.

Il faut bien constater la faiblesse de la couverture documentaire des reliefs funéraires de la Syrie hellénistique et romaine dans les collections publiques françaises. En dehors du musée du Louvre (département des Antiquités orientales, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines ; section « Orient méditerranéen dans l'empire romain » dans le parcours permanent), les musées français conservent quelques exemples, issus la plupart du temps de dons par des voyageurs en Orient : musée des Beaux-arts de Lyon, musée d'archéologie méditerranéenne à Marseille, musée Rodin à Paris. On voit que la notoriété scientifique d'un site, par la publication de ses fouilles, a un effet démultiplicateur sur la richesse documentaire qui entoure les vestiges en provenant ; cela est particulièrement vrai pour les stèles isolées conservées dans les musées aux collections polyvalentes : dans la mise en ligne progressive des œuvres, on privilégie fatalement celles pour lesquelles les éléments de contexte sont les plus riches (sans parler des reliefs de Palmyre, hors de notre étude mais vedettes des rubriques « Orient antique » des catalogues publiés ou en ligne, on peut citer les reliefs d'Antioche, qui sont toujours plus ou moins identifiés).

Si l'on s'en tient à la documentation mise en ligne par ces structures, une requête rapide dans le moteur de recherche Collections (qui moissonne notamment la base Joconde

⁵³ Voir Weber 2006.

⁵⁴ En dehors de la publication de la thèse d'Annie Sartre-Fauriat (Sartre-Fauriat 2001), dans laquelle apparaît un grand nombre de reliefs conservés au musée, voir Dentzer, Dentzer-Feydy 1991 ; pour Deir ez-Zor : voir Bonatz, Kühne, As'ad 1998.

⁵⁵ Voir Blömer 2014 ; Laflı 2018 ; Laflı, Christof 2014 ; Laflı, Meischner 2008.

des musées de France)⁵⁶ avec les termes « stèle funéraire syrie époque hellénistique romaine », donne sept résultats : tous issus de la base Atlas présentant les œuvres exposées dans les salles du musée du Louvre (en l'occurrence, dans la section « Art funéraire du Proche-Orient »). Une requête plus ouverte : « relief funéraire syrie », donne soixante-dix-huit résultats... dont soixante-quatorze concernant Palmyre, et quatre non pertinents (deux reliefs gallo-romains, une sculpture égyptienne, une sculpture médiévale)⁵⁷.

Il faut donc saluer les entreprises de catalogage systématique de collections muséales, qui seules permettent d'accéder en seconde main aux reliefs objets de notre étude : le corpus *IGF*⁵⁸, les catalogues des inscriptions des musées de Beyrouth (musée national et musée de l'Université américaine)⁵⁹, les sculptures inscrites du musée des Beaux-arts de Lyon⁶⁰.

C'est donc avec cette matière inégale, pas assez travaillée faute de temps ou d'accès, que nous proposons de mener cette étude. La prudence dans les conclusions s'impose, en ayant conscience des limites des connaissances disponibles ; sans que cette prudence ne bloque non plus l'étude et la proposition de pistes. Comme le relève Maurice Sartre à propos de la faiblesse des sources écrites pour la Syrie hellénistique pointée par Fergus Millar :

[Cela] laisse l'impression un peu désespérante que nous ne possédons que quelques rares pièces d'un puzzle impossible à reconstruire. Certes, qui peut nier l'étendue de nos ignorances ? Mais n'est-ce pas le travail même des historiens de l'Antiquité que d'essayer sans relâche de reconstruire le passé, en tenant compte de chaque découverte nouvelle (et elles ne cessent d'apparaître), tout en sachant combien il lui manque – et il lui manquera toujours – d'éléments ? Sinon, autant se consacrer à d'autres tâches⁶¹.

⁵⁶ Voir <http://www.culture.fr/Ressources/Moteur-Collections> (consulté le 17 octobre 2020).

⁵⁷ Requêtes réalisées le 17 octobre 2020.

⁵⁸ Voir Decourt 2004.

⁵⁹ Voir Yon, Aliquot 2016 ; Aliquot, Yon 2016.

⁶⁰ Voir Gatier 2001.

⁶¹ Sartre 2001, p. 13, note 6, à propos de Millar 1987.

1.6.5. Remarques de style

Pour la présentation formelle du mémoire, le choix a été fait d'utiliser les *Normes éditoriales 2019* proposées par la Maison de l'Orient méditerranéen aux auteurs⁶² : il nous a paru très efficace d'utiliser ces normes, rigoureuses et cohérentes. Ainsi toutes les règles recommandées pour la typographie et les citations ont été suivies, de même que la mise en forme de la bibliographie (appels de note et bibliographie)⁶³. Pour la mise en forme du texte lui-même, nous avons également utilisé la feuille de style Word élaborée par la Maison de l'Orient méditerranéen⁶⁴, à laquelle quelques adaptations ont été faites pour des questions de facilité de lecture à l'écran (police *Gentium Plus* au lieu de *Times New Roman*, taille 12 (et 10 pour les notes de bas de page), interligne 1,15, marge 2,5 à gauche et à droite).

1.7. Annonce du plan

Après avoir défini les contours du sujet (objet de l'étude, cadre géographique et historique, état des lieux historiographique et méthodologie), nous proposons de répartir le développement en deux grandes parties :

- L'analyse du catalogue : analyse de chaque groupe géographique (Antioche-sur-l'Oronte, Cyrrestique, Séleucie-de-l'Euphrate/Zeugma, Hiérapolis, côte syrienne, Apamée-de-l'Oronte, Émésène, provenance incertaine), en rappelant les travaux publiés et la nature du groupe ; ces présentations seront brièvement reprises en tête de chapitre dans le catalogue final (volume 2).
- La synthèse, qui sera répartie en trois thèmes : l'architecture de la stèle : forme du bloc, composition, cadre architectural, fronton, avec proposition d'une typologie ; l'iconographie des reliefs : représentation du défunt, représentation

⁶² Voir le site de la MOM : <https://www.mom.fr/les-services-de-la-federation/mom-editions/procedures-de-publication> (consulté le 14 août 2020).

⁶³ Utilisant le logiciel Zotero pour le suivi de la bibliographie depuis le début de la thèse, nous avons privilégié la feuille de style de la bibliothèque de la MOM, déposée le 7/10/2019 sur le site de dépôt des feuilles de style Zotero : <https://www.zotero.org/styles?q=maison> (consulté le 14 août 2020).

⁶⁴ « MOM-Editions_8_Modele-Word.dotx », disponible sur la page <https://www.mom.fr/les-services-de-la-federation/mom-editions/procedures-de-publication> (consulté le 17 septembre 2020).

des groupes funéraires, détails iconographiques, mise en scène, notion de portrait, importance des motifs conventionnels (aigle, couronne, corbeille), question de la non-représentation du défunt ; enfin, une mise en perspective contextuelle : comparaison avec les régions limitrophes, rapport avec les autres marqueurs funéraires (reliefs rupestres, cippes, statues, sarcophages), contexte des nécropoles, part des influences antérieures et exogènes, impact de la colonisation et de la présence militaire comme vecteur de modèles.

La conclusion sera suivi d'annexes (bibliographie, tables de concordance, figures) ainsi que d'un volume 2 comprenant le catalogue complet étudié (180 numéros).

2. Analyse du catalogue

2.1. Vue d'ensemble

2.1.1. Quelques chiffres

En fonction des principes de sélection représentative explicités plus haut, le catalogue étudié ici se compose de 180 reliefs funéraires, répartis ainsi :

Antioche	45
Cyrrhestique	19
Zeugma	29
Hiérapolis	21
Syrie côtière	4
Apamée	29
Émésène	21
Provenance incertaine	12
Total	180

Il est difficile d'évaluer la part statistique de représentativité de cette sélection par rapport à l'ensemble des reliefs funéraires connus pour la Syrie du Nord hellénistique et romaine. Comme évoqué en introduction, certains groupes géographiques sont bien référencés et leur comptage est facile : 377 reliefs funéraires issus des nécropoles

d'Antioche-sur-l'Oronte⁶⁵ ; 168 stèles militaires à Apamée-de-l'Oronte⁶⁶ ; 169 reliefs issus des nécropoles de Zeugma⁶⁷ ; 64 stèles répertoriées dans la Cyrrestique centrale⁶⁸. Pour les autres groupes, les données sont plus difficiles à consolider, issues de rapport d'expéditions, d'extraits de catalogues, de dépouillement d'articles isolés, de sources photographiques et de catalogues de vente ; on peut proposer les estimations suivantes : environ 40 pour le groupe de Hiéropolis, environ 10 pour la côte syrienne ; environ 30 pour l'Émésène ; environ 60 de provenance incertaine. Ajoutons à cela le fait que de nouveaux exemples apparaissent régulièrement dans les travaux épigraphiques, notamment dans les publications du *BE*.

Nous arrivons ainsi à une estimation d'environ 915 reliefs funéraires repérés dans la zone géographique déterminée. Notre sélection représenterait donc environ 19,6 % de cet ensemble.

2.2. Les groupes régionaux

2.2.1. Antioche-sur-l'Oronte et ses environs

La cité d'Antioche-sur-l'Oronte fut fondée en 300 av. J.-C. par Séleukos I dans un secteur connu pour l'abondance de ses sources⁶⁹. Organisée selon un plan orthogonal, elle

⁶⁵ Voir Güven 2014, p. 5 : l'auteur a eu connaissance de 377 stèles, bien qu'elle n'en ait étudié que 244 dans le cadre de sa thèse.

⁶⁶ Voir Viviers, Vokaer 2008, p. 146-148.

⁶⁷ Voir Bel 2019, p. 43, note 63 : 131 stèles publiées dans Wagner 1976, auxquelles s'ajoutent 35 stèles publiées dans Ergeç, Yon 2012, et 3 stèles publiées dans Laflı 2018.

⁶⁸ Voir Blömer 2014, p. 255-294 (catégorie B II).

⁶⁹ Selon Libanius, Alexandre se serait arrêté à ces sources en descendant d'Issos en 333 av. J.-C., et aurait émis le vœu d'y fonder une cité (*Antiochikos*, 72-77, 87, 250). Voir Sartre 2001, p. 118-119.

devint dès le règne d'Antiochos I la ville la plus importante du royaume séleucide, puis capitale de la province romaine de *Syria* en 64 avant J.-C.

A quelques kilomètres au sud, Séleukos fonda également une enceinte sacrée et un temple dédiés à Apollon à Daphnè (Harbiyé), lieu prétendu de la métamorphose de Daphnè poursuivie par Apollon ; Daphnè devint à l'époque impériale un lieu de villégiature et de loisirs très prisé (*villae* à mosaïques, théâtre, stade)⁷⁰.

Sur la côte, à l'ouest d'Antioche, se trouve la ville portuaire de Séleucie-de-Piérie (actuel district de Samandağ), s'étageant sur plusieurs niveaux entre les contreforts de l'Amanus et la côte. Ephémère capitale séleucide dans les premières années du III^e s. av. J.-C.⁷¹, Séleucie est bordée à l'est de falaises abruptes, propices au creusement de tombeaux rupestres.

2.2.1.1. La localisation des trouvailles

Antioche était environnée par plusieurs nécropoles⁷², comme l'ont révélé les fouilles américaines de 1932-1939⁷³ :

- Au nord-est (secteur actuel de Narlica), à l'extérieur de l'enceinte et en bordure de l'Oronte, dans un secteur manifestement jamais gagné par l'urbanisation, une nécropole, dite « nécropole nord-est » dans les archives, a été repérée (secteur 7-Y du carroyage des fouilleurs)⁷⁴ ; de là proviennent la plus grande quantité de stèles trouvées *in situ* (17 numéros)⁷⁵ ;

⁷⁰ Voir Najbjerg 2001, p. 175.

⁷¹ Voir Sartre 2001, p. 118 (notamment note 29) rapportant les débats sur la question de savoir si Séleucie-de-Piérie a pu, ou non, être la première capitale séleucide avant de céder la place à Antioche ; les indices numismatiques semblent aller dans ce sens.

⁷² Voir Güven 2014, p. 601, carte n° 6, qui place les lieux de trouvaille probables ; ces informations sont complétées par les lieux de trouvaille attestés, sur les plans d'Antioche (carte n° 7 p.602), de Daphnè (carte n° 8 p.603) et de Séleucie (carte n° 9 p.604).

⁷³ Fouilles de l'université de Princeton, voir Stillwell 1938 et Stillwell 1941. Un résumé des conditions de cette fouille et de son déroulement a été donné dans Najbjerg 2001, p. 178-181.

⁷⁴ Numérotée 32 sur le plan dressé par Jill Mazeika dans Padgett *et al.* 2001, p. 173, d'après Stillwell 1938, p. 215.

⁷⁵ Voir Güven 2014, p. 436.

- Au sud-ouest, également hors de l'enceinte, sur la rive droite de l'Oronte, deux nécropoles s'étiraient en bordure de voies menant vers Alexandrette et vers Séleucie-de-Piérie (secteurs 20-H et 22-E/F)⁷⁶ ;
- Au sud de la cité, entre le mur d'enceinte de Tibère et celui de Justinien, les secteurs de fouille 24-L et 23/24-K, explorés en 1934 et 1935, ont livré l'emplacement de plusieurs cimetières contigus, qui se trouvaient à l'extérieur de la cité au moins pendant tout le Haut-Empire ; le secteur 24-L a livré 13 reliefs funéraires⁷⁷ ;
- Plusieurs secteurs, bien que non identifiés comme des nécropoles, ont livré quelques reliefs funéraires, peut-être en remploi, d'après les archives de la mission américaine : 10-L et 11-L (secteur du stade), 13-R (partie septentrionale de la grande colonnade), 16-P (côté est de la grande colonnade), 22-K (partie méridionale de la grande colonnade), 25H (extérieur de la porte de Daphné)⁷⁸ ;
- La mission a fouillé plusieurs années de suite à Daphné ; les observations faites lors des fouilles de 1932-1934 révèlent qu'au moins 18 stèles y ont été trouvées, le plus souvent en remploi dans des maisons modernes⁷⁹ ;
- En 1937 la mission a fouillé le site de Séleucie-de-Piérie : une tranchée dans le flanc de la montagne (secteur 20-K-L-M) a révélé une vaste nécropole à tombeaux rupestres ; une autre nécropole rupestre a également été repérée sur les contreforts du mont Amanus (secteurs 17-E)⁸⁰.

La difficulté majeure dans la recherche de localisation des stèles funéraires d'Antioche, est qu'une grande partie des trouvailles des années 1930 n'a pas de contexte archéologique très précis. En effet, même pendant les campagnes, la mission a acquis des pièces apportées par la population, sans que le lieu de trouvaille puisse être précisé⁸¹. Le produit de la mission de Princeton provient donc à la fois des fouilles elles-mêmes mais également d'acquisitions non documentées, l'ensemble ayant représenté environ 150 stèles. Si la majorité des trouvailles est restée en Turquie, une partie a fait l'objet d'un partage entre le Baltimore Museum of Art, le Worcester Art Museum et

⁷⁶ Numérotées 24 et 25 sur le plan de J. Mazeika ; voir aussi Güven 2014, p. 445-446.

⁷⁷ Numérotées 28, 29 et 30 sur le même plan. Voir Güven 2014, p. 448-451.

⁷⁸ Voir Güven 2014, p. 438-451.

⁷⁹ Voir Güven 2014, p. 452.

⁸⁰ Voir Güven 2014, p. 453-456. Deux ans plus tard H. Seyrig publia une partie des inscriptions découvertes dans le cimetière des officiers romains de la flotte de Séleucie (Seyrig 1939b) ; voir notre n° 115.

⁸¹ Voir Kondoleon 2000, p. 139.

l'université de Princeton⁸². Par ailleurs, indépendamment de cette période de fouille, beaucoup de trouvailles réalisées par les habitants ont été apportées régulièrement aux autorités au cours du xx^e siècle ou vendues⁸³. Si les stèles issues des fouilles ont été étudiées de longue date⁸⁴, les stèles conservées dans les collections publiques turques n'ont fait l'objet que récemment de publications systématiques détaillées⁸⁵, qui permettent aujourd'hui d'avoir une idée des différentes typologies présentes dans les nécropoles d'Antioche.

Il faut donc admettre, pour l'ensemble du groupe des stèles d'Antioche, une provenance à la fois assurée (avec une dominance des sites de la nécropole nord-est de Narlıca, de la nécropole sud du secteur 24-L, et de Daphnè-Harbiyé) et probable étant donné les informations présentes dans les archives de la mission américaine et dans les inventaires des différents musées, ainsi qu'en raison des fortes affinités typologiques et iconographiques.

2.2.1.2. Le catalogue sélectionné

Nous avons sélectionné 45 numéros qui sont représentatifs des différentes typologies repérées par les publications ou par le présent travail, au sein d'un groupe aux caractères très homogènes.

⁸² Voir Najbjerg 2001, p. 180.

⁸³ En dehors des trois musées déjà cités, le fonds se trouve aujourd'hui principalement au musée archéologique d'Antakya, au musée archéologique d'Istanbul et au musée du Louvre ; voir Güven 2014, p. 18.

⁸⁴ Voir *IGLS* 3,1 ; Kondoleon 2000, p. 139-143 ; Weir 2001, p. 274-277 propose une analyse quantitative et qualitative à partir des inscriptions des stèles conservées à Princeton, par rapport aux stèles présentes dans *IGLS* 3,1.

⁸⁵ Voir Laflı, Meischner 2008, Laflı, Christof 2014, Güven 2015. Une cinquantaine de stèles du musée d'Antakya apparaissent dans *IGLS* 3, voir Güven 2014, p. 21. Sur l'ensemble du corpus connu (377 n^{os}), Güven propose une localisation assurée ou très probable pour 135 d'entre elles (Güven 2014, p. 435).

2.2.1.2.1. Le matériau

Les publications mentionnent systématiquement le matériau employé⁸⁶, à l'exception de celle des stèles du musée d'Antakya publiées par Lafli et Meischner⁸⁷, où l'information fait défaut. Pour ces dernières stèles, ainsi que pour les inédites, nous avons pu compléter les données lacunaires grâce à la thèse d'Evrin Güven, qui a vu les stèles et a pu confirmer le matériau employé⁸⁸.

Le matériau très majoritaire est le marbre : sur les 45 numéros de la sélection, 35 sont taillés dans du marbre, dont les caractéristiques sont parfois précisés dans les publications :

MARBRE	Matériau mentionné dans la publication (voir rubrique « bibliographie » dans le catalogue ; nous mentionnons ici en note de bas de page les références de la thèse d'E. Güven quand l'information en provient)
N° 1	Marbre
N° 2	Marbre blanc
N° 4	Marbre blanc
N° 6	Marbre grossier veiné de gris ⁸⁹
N° 9	Marbre blanc
N° 11	Marbre gris blanc
N° 12	Marbre grossier ⁹⁰
N° 13	Marbre gris
N° 18	Marbre blanc

⁸⁶ Voir par exemple Kondoleon 2000 ; Weir 2001 ; Becker, Kondoleon 2005 ; Lafli, Christof 2014 .

⁸⁷ Lafli, Meischner 2008.

⁸⁸ Voir Güven 2014.

⁸⁹ Voir Güven 2014, p. 82-83, n° 30.

⁹⁰ Voir Güven 2014, p. 63-64, n° 13.

N° 19	Marbre
N° 21	Marbre
N° 22	Marbre
N° 23	Marbre ⁹¹
N° 24	Marbre
N° 25	Marbre ⁹²
N° 26	Marbre ⁹³
N° 27	Marbre blanc
N° 28	Marbre blanc
N° 29	Marbre
N° 30	Marbre blanc
N° 31	Marbre blanc
N° 32	Marbre gris
N° 33	Marbre blanc
N° 34	Marbre blanc ⁹⁴
N° 35	Marbre
N° 36	Marbre blanc
N° 37	Marbre

⁹¹ Voir Güven 2014, p. 52-54, n° 5.

⁹² Voir Güven 2014, p. 76-77, n° 25.

⁹³ La fiche documentaire ainsi que les photographies fournies par le musée d'archéologie méditerranéenne de Marseille permettent de confirmer qu'il s'agit de marbre. Nous remercions la conservation du musée pour les informations documentaires mises à notre disposition. Le marbre est blanc, recouvert d'une couche de concrétion orangeâtre.

⁹⁴ Voir Güven 2014, p. 128, n° 65.

N° 38	Marbre gris
N° 39	Marbre
N° 40	Marbre
N° 41	Marbre
N° 42	Marbre blanc
N° 43	Marbre grisâtre
N° 44	Marbre
N° 45	Marbre blanc

Par ailleurs, 10 numéros de la sélection sont publiés comme étant en calcaire, avec des précisions descriptives diverses :

CALCAIRE	Matériau mentionné dans la publication (voir rubrique « bibliographie » dans le catalogue ; nous mentionnons ici en note de bas de page les références de la thèse d'E. Güven quand l'information en provient)
N° 3	Calcaire partiellement cristallisé ⁹⁵
N° 5	Calcaire dolomitique ⁹⁶
N° 7	Calcaire crayeux ⁹⁷
N° 8	Calcaire dolomitique grossier veiné de gris et de blanc ⁹⁸
N° 10	Calcaire dolomitique grossier veiné de gris et de blanc ⁹⁹

⁹⁵ Voir Güven 2014, p. 291-293, n° 188.

⁹⁶ Voir Güven 2014, p. 84-85, n° 31.

⁹⁷ Voir Güven 2014, p. 172-173, n° 96.

⁹⁸ Voir Güven 2014, p. 272-274, n° 173.

⁹⁹ Voir Güven 2014, p. 310-312, n° 204.

N° 14	Calcaire crayeux
N° 15	Calcaire gris clair
N° 16	Calcaire
N° 17	Calcaire cristallisé grossier ¹⁰⁰
N° 20	Calcaire cristallisé grossier veiné de gris et de blanc ¹⁰¹

A la suite de ce constat, deux questions se posent. La première concerne le vocabulaire technique employé par les fouilleurs et catalogueurs. En effet, les descriptions, qui règlent rapidement la question du matériau¹⁰², se basent très rarement sur des analyses pétrographiques (en général hors de propos dans les objectifs de publication)¹⁰³, et il faut bien reconnaître que distinguer à l'œil nu le marbre et le calcaire cristallisé n'est pas chose évidente, de surcroît sur une œuvre empoussiérée ou concrétionnée¹⁰⁴. On peut supposer que les appellations « marbre » et « calcaire cristallisé » recouvrent en fait un même matériau dans ce groupe des reliefs d'Antioche et ses environs : les **n°s 3, 17 et 20** pourraient donc être rangés dans la même catégorie de matériau que les 35 numéros indiqués « marbre ». Quand au « calcaire dolomitique », il présente un aspect visuel très proche des marbres, avec des veinures ; nous pourrions donc également rapprocher les **n°s 5, 8 et 10** du groupe des marbres. Nous avons donc en réalité 41 reliefs réalisés en marbre (au sens large), et 4 reliefs en calcaire (crayeux).

¹⁰⁰ Voir Güven 2014, p. 117-118, n° 56.

¹⁰¹ Voir Güven 2014, p. 112-113, n° 53.

¹⁰² Voir par ex. Lafli, Christof 2014, p. 162 : « Most of the Antiochian reliefs consist of local marble or some limestone » (avec renvoi en note à une publication qui n'apparaît pas dans la bibliographie de l'article) ; Kondoleon 2000, p. 139 : « These simply carved marble plaques [...] ».

¹⁰³ Depuis les années 1970 plusieurs équipes de recherche ont mis au point des méthodes d'analyse chimique et pétrographique pour caractériser les carrières de marbre exploitées dans l'Antiquité en Méditerranée. Voir un point récent dans Antonelli, Lazzarini 2015.

¹⁰⁴ Pour une distinction scientifique des matériaux, on peut consulter Foucault *et al.* 2014, notamment les articles « calcaire » (p.59-60), « calcaire cristallin » (p.60), « marbre » (p.222). Les différences d'appellation géologique sont liées notamment au rapport de teneur en calcite/dolomite/magnésite, ainsi qu'à la taille du grain de la pierre.

La seconde question qui se pose évidemment est celle de la provenance des blocs à partir desquels ont été sculptées les stèles funéraires des nécropoles d'Antioche et de Séleucie-de-Piérie. En effet, comme le souligne Michel Gawlikowski : « Le vrai marbre est absent [de Syrie]. Par conséquent, tout morceau de marbre trouvé en Syrie était importé »¹⁰⁵. Evrim Güven, dans le cadre de sa thèse, a pu faire réaliser des analyses pétrographiques sur quelques stèles, sans que les conclusions permettent d'en tirer des informations très précises : « [...] la majorité des stèles sont en calcaire cristallisé marbré, faute de carrières de marbre, de meilleure qualité, dans la région »¹⁰⁶. On comprend donc que ce calcaire cristallisé viendrait de carrières locales. L'auteur mentionne également le cas de quelques stèles de belle qualité dont le matériau a été importé. Quand au calcaire dolomitique, elle propose d'identifier les carrières de Yayladağ, à une trentaine de kilomètres au sud d'Antioche¹⁰⁷. La question de l'importation du marbre apparaît au détour de quelques publications : Parlasca, à propos d'une des deux stèles du musée Rodin (notre n° 38), évoque le marbre d'Asie Mineure en raison de la couleur grise du relief¹⁰⁸. Weir évoque également l'origine d'Asie Mineure du marbre, à l'approvisionnement facile pour Antioche grâce à sa position côtière¹⁰⁹. Braemer, à propos des pierres ornementales du Haut-Empire romain, désigne également les gisements d'Asie Mineure, notamment Dokimeion et Belevi pour le marbre blanc, mais surtout l'île de Proconnèse et sa position commerciale stratégique qui, à l'image des carrières pentéliques, a favorisé la diffusion de son marbre dans tout l'Est méditerranéen¹¹⁰ ; la facilité d'accès aux circuits maritimes en fit le marbre le meilleur marché de tout l'empire romain¹¹¹. E. Friedland, à propos de la grande sculpture sur marbre au Proche-Orient, part du constat qu'il n'existe aucune carrière de marbre localement et propose d'identifier les carrières qui ont pu alimenter les grands chantiers de sculpture comme Césarée-Maritime, Gerasa, Apamée¹¹² : s'appuyant notamment sur les recherches portant sur les marbres architecturaux et

¹⁰⁵ Voir Gawlikowski 2014, p. 92-93

¹⁰⁶ Güven 2014, p. 457.

¹⁰⁷ Voir Güven 2014, p. 457.

¹⁰⁸ Parlasca 1982, p. 17 : « Der graue Farbton des Marmors spricht für seinen kleinasiatischen Ursprung ».

¹⁰⁹ Weir 2001, p. 275 : « The use of marble for grave stelai is particular to the coastal region near Antioch, which is not surprising when one realizes that the coarse-grained, grayish marble usually encountered there came by ship from Asia Minor ».

¹¹⁰ Voir Braemer 1992.

¹¹¹ Voir Waelkens 1992, p. 27-28.

¹¹² Voir Friedland 2012.

sculptés d'Israël et sur les sarcophages importés en Syrie¹¹³, elle rend compte de la forte prévalence des marbres de Grèce et de Turquie dans les importations aux Proche-Orient, au détriment des marbres italiens¹¹⁴. Bien que ces études concernent la sculpture monumentale et les décors architecturaux publics, et non la sculpture funéraire individuelle, il n'y a pas de raison de penser que le marbre, forcément importé, dans lequel furent sculptées les plus élégantes des stèles funéraires d'Antioche, n'ait pas eu le même circuit d'approvisionnement ; d'autant qu'une partie des reliefs funéraires sont issus d'une réutilisation secondaire de placages décoratifs architecturaux. En l'absence d'analyse pétrographique systématique, il est difficile d'aller plus loin.

Pour résumer, la plupart des stèles funéraires de la région d'Antioche ont été sculptées dans des marbres ou des calcaires cristallins sélectionnés pour leur qualité de polissage ; on peut supposer, à la suite des conclusions d'E. Friedland, qu'une partie des blocs a pu être importée d'Asie Mineure ; par ailleurs les carrières de Proconnèse, réputées meilleur marché aux I^{er}-II^e s. apr. J.-C., ont pu être une source d'approvisionnement non négligeable.

2.2.1.2.2. La forme

Pour ce qui est de la forme générale des reliefs, les travaux récents identifient trois types de structure architectonique : les stèles à fronton et tenon inférieur, les stèles à fronton et base sans tenon, et les stèles à cadre architecturé ; ces dernières sont considérées comme les plus tardives, et seraient représentatives de l'évolution des coutumes funéraires à l'époque romaine impériale¹¹⁵. Il faut noter que la question de la typologie de forme est peu traitée dans les publications, au profit quasi exclusif de la typologie iconographique¹¹⁶.

¹¹³ Voir notamment Wielgosz 2002.

¹¹⁴ Voir Friedland 2012, p. 60-61, avec un rapport de 95% (Grèce et Asie Mineure) contre 5% (Italie).

¹¹⁵ Voir Lafli, Meischner 2008, p. 167 et Lafli, Christof 2014, p. 162-169.

¹¹⁶ Voir notamment Güven 2014, p. 434, qui ne consacre que quatre lignes à cette question sur l'ensemble de sa thèse.

En plus de ces caractères architectoniques, nous proposons de prendre également en compte le critère de l'épaisseur du bloc dans lequel est sculpté le relief funéraire. Lorsque les données de dimensions sont disponibles, elles invitent à établir une distinction très nette entre deux types de productions : d'une part des stèles épaisses (plus de 10 cm d'épaisseur) manifestement destinées à être dressées librement (**n^{os} 1 à 17** du catalogue) ; d'autre part des plaques fines (moins de 4 cm d'épaisseur) taillées et préparées pour être fixées au mur (**n^{os} 18 à 45** du catalogue). Les stèles ont une hauteur moyenne de 60-80 cm, tandis que les plaques ne dépassent pas 40 cm de hauteur. Cette distinction renvoie clairement à la destination des reliefs funéraires : par leur volume et la présence d'un tenon inférieur (conservé sur plus de la moitié des exemplaires), les stèles devaient être insérées dans une mortaise, aménagée soit en surface du sol, dans un socle ou massif signalant l'emplacement de la tombe, soit à l'entrée ou dans la salle centrale du tombeau creusé ou construit. Les plaques sont de taille standardisée et ont été amincies de sorte qu'il est impossible qu'elles aient été disposées librement, mais plutôt apposées verticalement sur une paroi (par scellement pour clore la cavité du *loculus* plutôt que par fixation grâce à des pattes métalliques à la manière d'un ex-voto moderne). Par ailleurs on constate fréquemment au revers des plaques des indices laissant penser que ce sont d'anciens plaquages décoratifs, retaillés en plaque funéraire¹¹⁷. Format standardisé et recyclage témoignent de sépultures certainement plus modestes que celles marquées par une stèle épaisse et sculptée en plus haut relief, ayant nécessité davantage de matière première et davantage de technicité.

Quelles que soient les interprétations liées à l'usage de ces reliefs, la distinction entre stèles et plaques est également intéressante du point de vue de la composition architectonique des reliefs. En effet, deux constatations peuvent être formulées. Premièrement, sur les deux types, le motif du fronton triangulaire est omniprésent¹¹⁸ : il peut être soit représenté en haut-relief et totalement dégagé, avec trois acrotères réservés en ronde-bosse, un central et deux aux angles¹¹⁹ ; soit représenté en relief, mais intégré dans le volume central de la stèle, dont la partie supérieure reste

¹¹⁷ Voir également Weir 2001, p. 275.

¹¹⁸ Mais pas exclusif : par exemple deux stèles du Princeton University Art Museum, inv. n° 2000-114 (notre n° 14) et 2000-115 (notre n° 16), voir Weir 2001, p. 80-284.

¹¹⁹ Par ex. : Musée d'Antakya, inv. n° 2388 (notre n° 6), 8442 (notre n° 2), 9026 (notre n° 8) et 17737 (notre n° 10).

quadrangulaire, les deux ou trois acrotères étant alors détachés en bas-relief¹²⁰ ; enfin, pour les plaques, le rampant du fronton peut épouser le bandeau périphérique du relief, donnant au bord supérieur une forme triangulaire, avec parfois évocation des deux acrotères d'angle¹²¹. Deuxièmement, le niveau de représentation des détails architecturaux est beaucoup plus poussé sur les stèles que sur les plaques. Sur les premières, une moulure est quasi systématiquement représentée entre la base et le champ central (une combinaison tore/baguette et congé/cavet), ainsi qu'entre le champ central et le fronton (au moins un congé ; souvent un entablement ionique simplifié, avec deux ou trois *fascés* bien visibles supportant le fronton) ; dans 20% des cas, le champ central est encadré de colonnes ou pilastres lisses, à base attique (deux tores) et chapiteau dorique ou corinthien, donnant à la stèle une forme d'édicule ; le champ central, généralement rectangulaire, est parfois en forme de niche cintrée sous le fronton¹²² ; enfin le fronton est fréquemment occupé par une rosette centrale à quatre, six ou huit pétales. Pour les plaques au contraire, peu de détails architecturaux apparaissent : en général un simple bandeau plat continu fait office de base, de montants verticaux et de rampant du fronton ; aucun entablement ne sépare le champ et le fronton ; dans plusieurs cas, les montants verticaux sont des pilastres simplifiés, sans base, avec parfois un décrochement évoquant des chapiteaux¹²³.

2.2.1.2.3. L'iconographie

Du point de vue iconographique, la sélection est également représentative de l'ensemble du corpus des stèles funéraires d'Antioche. E. Güven, dans sa thèse, répartit son étude en fonction des modèles iconographiques, en trois grands groupes (personnage principal debout, personnage principal assis, personnage principal

¹²⁰ Par ex. : Musée d'Antakya, inv. n° 11182 (notre n° **21**), 11183 (notre n° **20**), 16737 (notre n° **31**), 17843 (notre n° **5**) et 17913 (notre n° **4**) ; Musée du Louvre, inv. n° usuel Ma 5457 (notre n° **23**).

¹²¹ Par ex. : n° 1936.41 (notre n° **22**) et 1936.42 (notre n° **35**) du Worcester Art Museum, n° AO 11246 (notre n° **42**) et MND 1798 (notre n° **39**) du musée du Louvre, n° 2000-92 du Princeton University Art Museum.

¹²² Dans au moins un cas, ce cintre remplace le fronton et donne à la stèle une forme générale cintrée : Musée d'Antakya, inv. n° 8445 (notre n° **15**).

¹²³ Sur deux plaques : Musée d'Antakya, inv. n° 16737 (notre n° **31**) et Musée archidiocésain de Wrocław, inv. n° 2324 (notre n° **19**), de véritables colonnes sont représentées : lisses, à base attique et chapiteau ionique ou corinthien.

couché) eux-mêmes subdivisés en sous-groupes (homme/femme, un ou plusieurs personnages principaux, avec personnages secondaires)¹²⁴.

Les différents types présents dans notre catalogue sont les suivants :

Défunt debout (18 n ^{os})	Seul et sans accessoire	Femme : n ^{os} 18, 20 Homme : n ^{os} 2, 12 (bras tendus), 13, 14, 15, 25
	Seul et avec accessoire	Femme : n°21 (corbeille) Homme : n ^{os} 19 (oiseau), 22, 23, 26 (bouteille ou grappe), 24 (ruban ?)
	Avec personnage secondaire	Homme : n° 9
	En guerrier	Homme : n ^{os} 5, 6
	En scène d'adieu (<i>dexiosis</i>)	Homme : n 34
Défunt assis (8 n ^{os})	Tendant un bouquet, avec guéridon	Femme : n° 29
	Tendant une coupe, avec guéridon et personnage secondaire	Femme : n° 31
	Écartant son voile (<i>Pudicitia</i>)	Femme : n ^{os} 32, 33
	Écartant son voile (<i>Pudicitia</i>), avec guéridon	Femme : n° 30
	Écartant son voile (<i>Pudicitia</i>), avec personnage secondaire	Femme : n° 4
Tenant un enfant (kourotrophe)	Femme : n° 7	

¹²⁴ Voir Güven 2014, p. 46-327. Cette répartition est déjà énoncée succinctement dans Weir 2001, p. 275-276 : « there are no half-length busts, but instead a variety of standing, seated and reclining figures ». Idem dans Lafli, Meischner 2008, p. 168-169 (avec un intéressant rapprochement entre motif et datation présumée) : défunt debout, défunt assis, défunt sur la *klinè*, auxquels s'ajoutent les motifs de l'enfant, du serviteur, du guerrier, d'Hermès et des grotesques ; les auteurs s'intéressent en particulier, p.173-176, au motif du banquet, de la maternité, et du guerrier.

	Posture de la Tychè d'Antioche	Femme : n° 1
Défunt allongé sur une <i>klinè</i> (17 n ^{os})	Seul, avec guéridon	Femme : n ^{os} 28, 35, 40, 45 Homme : n ^{os} 27, 36, 37, 38, 39, 41, 43, 44
	Seul, avec personnage éploré, avec guéridon	Femme : n° 42
	Seul, avec personnage éploré, et personnage secondaire	Homme : n° 8
	Seul, avec personnage secondaire	Femme : n° 3
	Couple	N° 11
	Couple, avec personnage secondaire	N° 10
Sans représentation du défunt (2 n ^{os})		N ^{os} 16, 17

Les deux types les plus représentés sont ceux du défunt debout de face, avec ou sans accessoire (14 numéros) et celui du défunt couché seul sur une *klinè*, avec un guéridon (12 numéros).

Au sein de cette typologie de représentation, plusieurs motifs se rattachent directement à des modèles utilisés au-delà de la sphère funéraire de la région d'Antioche :

- La Tychè d'Antioche : cas unique, la stèle de Tryphè (n° 1) représente la défunte dans une posture très inspirée de la sculpture d'Eutychidès créée vers 296-293 pour représenter la personnification de la cité d'Antioche : assise (ici sur une chaise et non sur un rocher), les jambes croisées, la tête appuyée sur la main droite (adaptation du motif de lamentation, la Tychè d'Antioche portant normalement une corne d'abondance), le coude prenant appui sur la cuisse¹²⁵.

¹²⁵ Voir Kondoleon 2000, p. 139 et Sartre 2001, p. 123. Le rocher sur lequel la Tychè est assise représente la montagne d'Antioche, qui domine la cité. Elle porte une couronne crénelée, et à ses pieds un jeune homme symbolise l'Oronte. Pour une étude de ce type iconographique, et son utilisation rare en contexte funéraire, voir Meyer 2006, p. 105-107, et note 518.

- Le guerrier (n^{os} 5-6) : ce motif est très peu fréquent dans l'ensemble du corpus, de même que dans les groupes de comparaison¹²⁶. L'interprétation n'en est pas assurée : héroïsation du défunt ? matérialisation de son métier ? Il trouve en tout cas un écho dans le groupe typologique établi par Pfuhl et Möbius, celui des gladiateurs et des guerriers combattant¹²⁷, ce dernier motif étant caractéristique de l'époque hellénistique. On peut également le rapprocher des représentations des soldats défunts sur les stèles peintes de Sidon, datées du début du II^e s. av. J.-C.¹²⁸. Il s'agit bien d'un motif hellénistique. On peut penser également à la tradition, plus tardive, de figurer le défunt en armes dans les légions romaines, notamment à Apamée-sur-l'Oronte aux II^e et III^e s. apr. J.-C.
- Le banquet (n^{os} 3, 8, 10, 11, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45) : ce motif très présent à Antioche appartient à un ensemble qui s'est diffusé depuis l'Orient méditerranéen dans toutes les provinces de l'Empire¹²⁹. Si le thème du banquet funéraire a connu des développements régionaux variés, il semble en Syrie s'éloigner légèrement du modèle grec (banqueteur couché sur un lit et tendant un vase de la main droite, figure féminine assise, petit serviteur, table, cratère, le tout dans une composition paratactique) pour adopter une formule bien présente dans les Cyclades¹³⁰ : le banqueteur s'y désintéresse du banquet lui-même, ne tient plus de coupe, et prend une attitude de repos ; le cratère n'est plus présent, le guéridon devient un motif décoratif. La série des plaques d'Antioche, découpées aux contours de l'édicule, invite à placer l'usage de ce motif du banquet dans les formules les plus populaires de l'époque romaine impériale dans cette cité ; mais il est présent également sur des stèles dont la

¹²⁶ Voir Laflü, Meischner 2008, p. 175-176, qui comptabilisent uniquement quatre exemplaires : deux à Antioche, un à Stratonicee, un à Trévise (= Pfuhl, Möbius 1977, n° 1274).

¹²⁷ Pfuhl, Möbius 1977, n^{os} 1269-1278. Les auteurs précisent que cet ensemble ne relève peut-être pas exclusivement de la sphère funéraire, mais aussi de la représentation de figures héroïques en contexte public.

¹²⁸ Voir Perdrizet 1904, Jalabert 1904 et Couilloud-Le Dinahet 2003, p. 74-78. Mendel 1914, p. 264, n° 105 (= Musée archéologique d'Istanbul, inv. n° 1167, Stèle de Salmas), reprend par exemple la même posture que notre n° 6 : en appui sur la jambe droite, tenant une lance prenant toute la hauteur du registre, un bouclier dans la main gauche ; toutefois le bouclier de la stèle de Sidon est allongé, contrairement au bouclier rond de nos n^{os} 5-6, inspirés des boucliers grecs et macédoniens de la période classique (l'ἀσπίς), voir Perdrizet 1904, p. 241-242.

¹²⁹ Voir Dentzer 1978 ; Dentzer 1982 ; Braemer 2005, p. 33-34, classe le motif du banquet en premier dans la rubrique des « thèmes d'origine gréco-orientale ». Ce vaste ensemble correspond aux n^{os} 1488-2066 de Pfuhl, Möbius 1977, voir la synthèse p. 353-368.

¹³⁰ Voir Dentzer 1978, p. 70.

datation à l'époque hellénistique est probable (n° 3, n° 8), ainsi que sur un exemplaire remarquable daté du début de l'époque antonine sur des critères stylistique (la stèle de Persée, n° 27)¹³¹.

- Le motif iconographique de *Pudicitia* (n°s 4, 30, 32, 33) : la défunte est représentée tenant le côté de son voile d'une main, comme pour l'écarter. Ce motif bien connu dans l'iconographie italique rappelle les qualités morales de la défunte, ayant eu un comportement vertueux, une réputation honorable et un seul époux, et se réfère aux vertus civiques exigées des servantes de la statue de *Pudicitia* à Rome¹³².

2.2.2. Cyrresthétique

La plus ancienne mention d'une entité ethnique ou politique de Cyrresthétique ne remonte pas plus haut que 221 av. J.-C., selon Polybe¹³³. La délimitation exacte de la région dénommée Cyrresthétique n'est pas évidente, et a dû évoluer au fil de la période hellénistique et romaine. Elle est bordée au sud par le Massif calcaire et la plaine d'Alep, à l'ouest par la vallée de l'Oronte et l'Amuq, à l'est par la vallée de l'Euphrate¹³⁴ ; sa limite septentrionale n'est pas franche, en l'absence de barrière naturelle, les cours d'eau nombreux sur le plateau ayant tous une orientation nord/nord-est – sud/sud-ouest¹³⁵ : Dolichè appartient bien à la Commagène, même à l'époque impériale¹³⁶, et son territoire peut marquer la frontière avec la Cyrresthétique. Cette région est donc composée d'un vaste plateau dans sa grande partie nord-ouest, avec beaucoup de reliefs et de cours d'eau, et d'une plaine au sud-est s'étalant vers l'Euphrate.

¹³¹ Voir Weir 2001, p. 277, note 26.

¹³² Voir Hoerni 2011, paragraphes 28 et 30. Une célèbre représentation en est la statue conservée au musée du Vatican (inv. n° MV_2284_0_0), provenant de la Villa Mattei et réalisée au 1^{er} s. apr. J.-C. d'après un modèle du II^e s. av. J.-C. Voir *infra* p. 136-137.

¹³³ Voir Polybe, V, 50, 7 et V, 57, 4, à propos de la mutinerie de 221 au camp d'Apamée d'Antiochos III, indique que six mille « Cyrresthétiens » ont participé à la rébellion. Vu le nombre il ne peut s'agir des seuls citoyens de la cité de Cyrresthus enrôlés, voir Frézouls 2012, p. 81.

¹³⁴ Voir Yon 2017, p. 699.

¹³⁵ Voir Frézouls 2012, p. 79.

¹³⁶ Voir Blömer 2014, p. 10-13.

Selon cette définition, il faut donc intégrer à la Cyrrestique les cités de Zeugma et de Hiérapolis. Or, l'analyse de notre corpus amène à faire des groupes distincts pour ces deux territoires ; l'appellation « Cyrrestique » pour le présent ensemble n'est donc pas tout à fait exacte, et devrait être remplacée par celle de « Cyrrestique centrale et occidentale », marquant ainsi une dualité territoriale plus efficace. En effet, les recherches menées durant cette étude ont permis de rassembler des stèles provenant de deux secteurs bien distincts : d'un côté, au centre, les nombreux villages occupant la frange sud du plateau central, le long de la route antique menant de Cyrrestus à Zeugma (et le long de la frontière moderne) ; de l'autre, à l'ouest, la cité de Cyrrestus et son territoire.

La date de fondation de Cyrrestus n'est pas fournie par les sources disponibles. Etant donné l'importance stratégique de sa position, à mi-chemin entre Antioche et l'Euphrate, il est vraisemblable que la cité ait été fondée, dans un objectif d'abord militaire, au tout début du III^e s. av. J.-C.¹³⁷. Elle frappe monnaie de bronze au milieu du II^e s. av. J.-C. (Alexandre Bala/ temple de Zeus). Son rôle militaire n'échappe pas aux organisateurs de la conquête romaine : la *Legio X Fretensis* y séjourne certainement dès 16 ou 17 apr. J.-C. et jusqu'à la guerre de Judée en 69-70 apr. J.-C.¹³⁸ ; des inscriptions mentionnent également la *Legio VII Claudia*, présente au III^e s. apr. J.-C. pour les guerres parthiques¹³⁹. Les fouilles menées en 2008 ont d'ailleurs révélé la zone d'implantation du camp romain, à l'extérieur de l'enceinte au nord-ouest¹⁴⁰. Notons enfin que l'emplacement stratégique de la cité n'était pas qu'un atout militaire, mais également commercial, au carrefour de nombreuses routes reliant les cités de Syrie du Nord et de Commagène.

¹³⁷ Voir Cohen 2006, p. 181-182 ; Frézouls 2012, p. 84. Toutefois aucune trace archéologique n'est venue corroborer cette fondation macédonienne, voir Blömer 2020, p. 143-144.

¹³⁸ Tacite, *Annales*, II, 57, mentionne la rencontre de Germanicus et Pison « à Cyrrestus, aux quartiers d'hiver de la X^e légion » en 17-18 apr. J.-C.

¹³⁹ Voir *IGLS* 1, n^{os} 150-151.

¹⁴⁰ Voir Abdul Massih 2018, p. 54, note 10.

2.2.2.1. La localisation des trouvailles

Pour la « Cyrrestique occidentale » de notre étude, c'est le site de Cyrrhus qui a fourni les stèles funéraires étudiées. Les fouilles françaises menées par Edmond Frézouls à partir de 1952 n'ont malheureusement pas été publiées¹⁴¹ ; elles s'étaient concentrées sur l'enceinte, sur le secteur situé entre le cardo et le théâtre et sur le théâtre lui-même. Une équipe menée par Jeanine Abdul Massih en a entrepris la publication à partir de 2012, en commençant par le théâtre¹⁴². Les données recueillies sont donc très parcellaires : les photographies de plusieurs stèles découvertes lors de la campagne de 1954 ont été publiées en 2012 pour illustrer la présentation des archives de fouilles (nos n^{os} **61, 62, 63**) ; d'autres, inédites, ont pu être présentées lors de communications scientifiques (n^{os} **58, 60**) ou glanées (n^o **64**)¹⁴³. On peut mettre en parallèle, mais sans pouvoir établir de correspondance, ces stèles avec la localisation connue des nécropoles de la cité : à l'extérieur de l'enceinte, de forme triangulaire et englobant l'acropole, se trouvaient au moins deux nécropoles, l'une au nord-ouest et l'autre au sud-ouest. Cette dernière est bien repérable grâce au mausolée octogonal à étages (*Nebi Huri*, qui a donné son nom moderne à la ville) encore en place et intégré dans le cimetière musulman recouvrant en partie la nécropole.

Pour notre « Cyrrestique centrale », les informations disponibles dans les inventaires des musées de Gaziantep et d'Adana permettent de connaître le nom du village où les stèles ont été trouvées, mais sans aucun contexte archéologique ou de remploi. L'homogénéité de cet ensemble a été mise en valeur par Michaël Blömer¹⁴⁴. Les lieux de trouvailles des stèles sélectionnées dans l'étude sont les suivants : Geçerli (antique Kumsurun) pour les n^{os} **46, 49, 50, 52, 54, 56, 57** ; Üçkubbe (antique Kubbe, à 5 km à l'est de Geçerli) pour le n^o **55** ; Duru Koç (antique Hameyli, à 15 km au nord de Geçerli) pour le n^o **51** ; Oğuzeli, à 10 km au sud-est de Gaziantep, près de l'aéroport (n^o **48**) ; secteur de Nizip, à 30 km à l'est de Gaziantep (n^o **53**) ; sans localisation exacte (n^o **47**).

¹⁴¹ E. Frézouls a proposé une première synthèse des fouilles françaises de Cyrrhus lors du colloque d'Apamée de 1969 : Voir Frézouls 1969.

¹⁴² Abdul Massih *et al.* 2012. Bien que centré sur le bâtiment du théâtre, l'ouvrage inclut la présentation des carnets de fouilles de Frézouls et la publication, à titre posthume, d'un de ses manuscrits consacrés à l'histoire de Cyrrhus (= Frézouls 2012).

¹⁴³ Une autre stèle était publiée par Cumont 1917, p. 50 et les *IGLS*, 1, 161 (n^o **59**), mais a été retrouvée à Smâlik, à cinq kilomètres à l'ouest de la cité.

¹⁴⁴ Voir Blömer 2014, p. 93-99 et p.255-294 : il répertorie 64 stèles (« catégorie B II »).

2.2.2.2. Le catalogue sélectionné

Nous avons sélectionné 19 numéros, parmi deux sous-groupes bien distincts correspondant aux deux zones géographiques de Cyrrestique centrale (12 numéros) et occidentale (7 numéros). Ces deux ensembles témoignent de deux traditions différentes, bien que contemporaines, qui s'expriment aussi bien dans le matériau employé que dans la forme et l'iconographie des stèles.

Il faut relever que le sous-groupe des stèles de Cyrrestique centrale inclut une forte proportion de monuments datés : 9 numéros sur 12 portent la date de l'inscription, situant l'ensemble entre 120 et 180 apr. J.-C¹⁴⁵. Cette indication est d'autant plus intéressante que les éléments iconographiques, mêlant des traditions différentes, ne sont pas suffisamment déterminants pour aider à une datation des reliefs.

2.2.2.2.1. Le matériau

Les stèles de Cyrrestique centrale (n^{os} **46-57**) sont sculptées exclusivement dans des blocs de basalte. Cette pierre d'origine volcanique est très présente en Anatolie du Sud-Est (ainsi qu'en Syrie du Sud et dans les marges arides jordaniennes) : la zone de contact entre les plaques arabe et eurasiennne a impliqué une forte activité volcanique, générant de nombreuses tables basaltiques et rochers isolés issus des coulées volcaniques successives, en particulier dans le sud de la Commagène et dans les plaines de Cyrrestique¹⁴⁶. Il est donc très vraisemblable que les blocs dans lesquels ont été taillés les stèles funéraires sont de provenance purement locale¹⁴⁷.

A propos des conditions d'extraction des blocs ayant servi à sculpter les stèles funéraires, il a été établi que, de manière générale, les parties supérieures des coulées basaltiques, celles qui affleurent à la surface, sont celles qui contiennent le plus de bulles et de vésicules, du fait du lent refroidissement au contact de l'air lors des coulées

¹⁴⁵ N^o **46** : 179 apr. J.-C. ; n^o **48** : 134 apr. J.-C. ; n^o **49** : 140 apr. J.-C. ; n^o **51** : 152/153 apr. J.-C. ; n^o **52** : 180 apr. J.-C. ; n^o **54** : 127 apr. J.-C. ; n^o **55** : 142 apr. J.-C. ; n^o **56** : 120 apr. J.-C.

¹⁴⁶ Voir Blömer 2014, p. 91.

¹⁴⁷ Le basalte est utilisé de manière préférentielle dans cette région dès le début de l'âge de Fer : stèles néo-hittites et néo-araméennes de Til Barsip, Neirab, Halab, dans le domaine culturel, mais également funéraire.

successives¹⁴⁸. C'est cette couche supérieure qui est la plus facile à travailler, en extraction de surface, contrairement aux couches médianes et inférieures nécessitant l'extraction à la verticale, en carrière. Les stèles de notre sélection montrent une densité importante de bulles, ce qui tendrait à penser que les blocs ont été extraits en surface de la table basaltique ; cela correspond assez bien avec l'usage de destination de ces blocs, pour des sépultures individuelles, alors que les blocs destinés à la construction nécessitaient une organisation du travail plus élaborée. Malheureusement aucun atelier d'extraction de surface n'a été identifié pour l'époque romaine impériale en Cyrrestique ; mais on dispose d'information sur des ateliers de ce type à l'époque précédente, notamment à Sakizler (en Syrie, mais tout proche de la frontière, à seulement 9 km au sud de Geçerli)¹⁴⁹.

Au contraire, les stèles de la Cyrrestique occidentale (n^{os} 58-64) sont taillées dans des blocs de calcaire. Les descriptions ne donnent pas de précision sur la nature du calcaire ; les photographies montrent une surface plutôt grise et un grain assez serré, pour une pierre de qualité moyenne. Cette roche sédimentaire est commune dans toute la Syrie et le sud et sud-est de l'Anatolie ; sa provenance locale pour les stèles de notre sélection semble tout à fait évidente.

2.2.2.2.2. La forme

Les stèles provenant des villages de Cyrrestique centrale forment un lot important, apporté au fil des décennies dans les collections des musées d'Adana ou de Gaziantep¹⁵⁰. La sélection (n^{os} 46-57), représentative de la soixantaine d'exemples relevés par M. Blömer, révèle une forme extrêmement homogène : les stèles offrent des proportions élancées, et leur sommet adopte toujours une forme cintrée ; leur profil n'est pas régulier, mais en « pain de sucre », s'épaississant vers l'arrière et le bas, la partie inférieure du fût servant de socle. Au sein de ce groupe, M. Blömer distingue quatre types en fonction de la répartition du décor (type 1 : un champ unique, cintré ; type 2 :

¹⁴⁸ Voir Assénat, Bessac 2015, p. 105.

¹⁴⁹ Voir Mazzoni 1986.

¹⁵⁰ Pour cet ensemble mis en évidence par M. Blömer, J.-B. Yon parle d'une « micro-région » (Yon 2017, p. 704).

un champ figuré positionné au milieu ou en partie haut de la stèle, élancée ; type 3 : deux champs superposés ; type 4 : champ figuré positionné en partie haute de la stèle et décoré d'un encadrement architectural)¹⁵¹. Nous proposons dans le catalogue une simple répartition en deux lots : les stèles à deux registres superposés (n^{os} 46-51), et les stèles à un seul registre (n^{os} 52-57). Pour l'analyse de la structure architectonique de ces stèles, on peut retenir les caractères suivants : lorsqu'un cadre architectural est représenté, il l'est sous forme d'un large bandeau plat (listel), qui environne le champ central de manière continue ; en partie inférieure ce bandeau peut se confondre avec le plan de la base ; les bandeaux latéraux peuvent jouer le rôle de pilastres lorsqu'un fronton est représenté, toujours en bas-relief, et en s'intégrant dans le sommet cintré, systématiquement préservé (n^o 57) ; la haute taille de la stèle permet souvent la juxtaposition de plusieurs champs.

Dans la Cyrrestique occidentale, autour de Cyrrhus, les stèles retenues (n^{os} 58-64) sont différentes, adoptant la forme de stèles à niche aux proportions massives. Pour les stèles civiles, des types différents de ceux trouvés à Antioche ou Apamée sont utilisés : tantôt une représentation de porte de tombeau en bas-relief surmontée d'un tympan cintré accueillant un ou plusieurs bustes funéraires (n^o 60), à la manière des stèles de Phrygie ; tantôt un type à édicule avec encadrement architectural et fronton décoré, le champ principal étant occupé non par l'inscription comme à Apamée, mais par la représentation du défunt en buste (n^{os} 58, 59, 61, 63) ; enfin un type où la structure architectonique se limite à un ruban de guirlande funéraire dont les pans forment des bordures verticales (n^o 62). Dans les deux cas, les proportions massives des stèles sont notables. Pour les stèles militaires (n^o 64), un type simple se retrouve (encadrement architectural en large listel, couronnement simple par un arc cintré agrémenté de deux acrotères, champ central sculpté en relief dans le creux).

2.2.2.2.3. L'iconographie

Concernant d'abord le sous-groupe de Cyrrestique centrale (n^{os} 46-57), on constate qu'aussi bien pour le lot des stèles à deux registres que pour celui des stèles à un seul registre, le décor consiste soit à représenter le défunt (n^{os} 46-48 et n^{os} 52-53 : en buste,

¹⁵¹ Voir Blömer 2014, p. 95-96, pl. 19,3.

assis ou en pied), soit à figurer des motifs funéraires conventionnels (n^{os} 49-51 et n^{os} 54-57 : aigle, corbeille, couronne, mains supines), selon la répartition suivante :

	En buste	Assis	En pied	Aigle	Corbeille	Couronne	Mains supines	Genre défunt (d'après inscription)
N° 46	1 femme 2 hommes			1				1 femme 2 hommes
N° 47		1 femme 1 homme	1 homme		1			-
N° 48	1 femme 4 hommes			1				-
N° 52	2 femmes			1				2 femmes 1 homme
N° 53	1 femme							1 femme
N° 49				2	1			1 homme + ?
N° 50				2	2	1	1	1 femme 1 homme
N° 51				3	2	1		2 femmes 1 homme
N° 54				1	1			1 femme

N° 55				1		1		1 homme
N° 56					1			1 femme
N° 57				1	1			1 femme ?

Trois remarques peuvent être formulées sur l'iconographie de ce sous-groupe, concernant : l'usage du modèle romain du défunt en buste ; l'usage des motifs funéraires conventionnels ; la ténacité de traditions de représentation héritées de l'Âge du Fer.

Premièrement, la représentation des défunts en buste, de face, prédomine dans les stèles où le défunt est figuré (défunte seule au n° 53 ; défunts en couple aux n°s 46 et 52 ; représentation familiale au n° 48 avec cinq bustes répartis en deux registres) ; rappelons que ce sous-groupe est daté précisément entre 120 et 180 apr. J.-C. : ce mode de représentation, prédominant par exemple à Zeugma, Hiérapolis ou Palmyre, semble tout droit tiré de la tradition iconographique romaine, telle qu'on peut la voir sur les façades des tombes familiales de Rome¹⁵². Il est intéressant de noter la transposition de cette tradition exogène dans la sculpture locale, celle-ci se caractérisant à la fois par le choix du basalte, par la forme du bloc et par la manière de le sculpter. La stèle est en effet sculptée en faible relief, sans aller loin dans le détail anatomique ou vestimentaire, le basalte étant certes moins facile à travailler qu'un calcaire tendre. Hommes et femmes portent la tenue courante (*himation*, voile pour les femmes), sans jeu de plis. Les stèles n° 46 et n° 52 offrent quand même des détails plus précis¹⁵³ : on y voit un bracelet torsadé, un collier de perles, des fibules portées à l'épaule gauche (selon la mode présente à Palmyre), les fuseaux et quenouilles portées par les défuntes, quelques efforts pour représenter la chevelure, notamment en tresses retombant sur les épaules pour la défunte de la stèle n° 52. Les autres stèles à bustes sont plus économes de détails, les plis des vêtements sont plus gravés que taillés, les efforts du sculpteur se concentrant sur les visages et la chevelure (notamment le n° 48), mais dans un style raide et figé. On retrouve donc les éléments d'une influence romaine : le buste de face, la tenue vestimentaire, la position des mains et les accessoires tenus, mais traités dans

¹⁵² Voir par exemple le relief romain à cinq portraits (**fig. 9**) conservé au Musée du Louvre, inv. n° Ma 1329 ; pour un parallèle avec les modèles romains, voir notamment Parlasca 1967, p. 560-568, fig. 12-13.

¹⁵³ Voir à ce sujet les remarques de Blömer 2014, p. 96.

une tradition artistique et technique locale (basalte, taille, style), tout cela se situant dans un créneau de date resserré au II^e s. apr. J.-C.

Une deuxième remarque importante concerne la représentation de l'aigle¹⁵⁴. Ce motif funéraire conventionnel est présent de deux manières : en accompagnement de bustes funéraires ou comme motif principal. Dans le premier cas, il s'agit d'une tradition que l'on ne retrouve dans aucun autre groupe étudié (sauf à Hiérapolis, voir notre n° 110) : épousant la forme cintrée du sommet de la stèle, qui forme un cul-de-four, l'aigle n'est figuré que par sa tête, qui dépasse en plus haut relief au-dessus du buste du défunt, et par ses ailes, traitées en très faible relief et exagérément étirées pour se confondre avec le fond du champ. Ce motif est visible sur les n° 46 et n° 52, lesquels ont par ailleurs bénéficié d'une taille plus fine ; on peut en rapprocher l'aigle stylisé occupant le tympan du fronton sur la stèle n° 48. Dans le second cas, l'aigle occupe un des registres sculptés, soit seul, soit en combinaison avec une corbeille ou une couronne ; si la stèle concerne plusieurs défunts, il peut être répété plusieurs fois. Les différentes combinaisons sont :

- Aigle posé sur une corbeille elle-même posée sur une estrade : registre supérieur du n° 49 ; aigle de droite du registre supérieur du n° 50 ; deux des trois aigles du n° 51 ; aigle du n° 54 ; aigle du n° 57.
- Aigle tenant une couronne : aigle de gauche du registre supérieur du n° 50 ; un des trois aigles du n° 51 ; l'aigle du n° 55.
- Aigle posé sur une estrade ou une guirlande : registre inférieur du n° 49.

On voit ainsi que l'aigle a ici une valeur de substitution à la représentation figurée du défunt, au même titre que la corbeille (présente comme motif central au n° 56, ou accompagnée de mains supines au registre inférieur du n° 50) ou la couronne (présente trois fois en combinaison avec l'aigle, aux n° 50, 51 et 55). De même que pour les groupes de Zeugma et de Hiérapolis, la question se pose de savoir s'il y a une correspondance entre le choix du symbole (aigle, corbeille) et le genre du défunt (femme ou homme) ; la réponse n'est pas univoque, comme nous le verrons plus loin¹⁵⁵.

¹⁵⁴ Voir Cumont 1917, p. 35-118, notamment p. 35-71, pour une étude de fond sur la question de la valeur symbolique de l'aigle funéraire ; bien que daté quant à ses conclusions, l'article fournit beaucoup de matière à réflexion. Voir *infra* p. 147s.

¹⁵⁵ Voir *infra* p. 143-152.

Troisièmement, il faut s'arrêter sur la stèle n° 47 et sa manière de représenter les défunts, assis pour les deux personnages du registre supérieur, debout sur une estrade pour celui du registre inférieur. Malgré la stylisation importante du relief, la position assise des deux premiers paraît confirmée par la présence d'un sillon horizontal profond, séparant le buste et les jambes (vues de face, en un raccourci oblitérant les cuisses) ; ce sillon n'est pas visible sur le personnage du bas, debout. La posture assise du couple, de face, dans une attitude raide, rappelle avec intensité les statues funéraires néo-hittites des x^e-ix^e s. av. J.-C., notamment celle découverte à Tell Halaf (musée du Proche-Orient de Berlin)¹⁵⁶ ; ce motif trouve ses racines dans une tradition remontant même à l'Âge du Bronze moyen, avec par exemple les statues funéraires gardant l'entrée de l'hypogée royale de Qatna/Mishrifeh. De même, la position du bras droit relevé à mi-chemin, en travers de la poitrine, semble a priori rappeler la manière romaine de tenir les plis du vêtement ou du voile pour les défuntes ; mais à y regarder de plus près, on pourrait tout aussi bien rapprocher cette posture de celles visibles également sur les stèles néo-hittites et araméennes réalisées dans la même région au début du premier millénaire avant J.-C. : stèles de Sin-Zer-Ibni (**fig. 3**) et de Si' Gabbor (**fig. 52**) de Neirab (Musée du Louvre inv. n° A03026 et n° A03027), stèle de Kuttamuwa (**fig. 53**), trouvée à Zincirli/Sam'al et datant de 743-732 av. J.-C. (musée de Gaziantep), stèle d'une défunte (**fig. 4**) provenant également de Zincirli/Sam'al et datant des années 730-700 av. J.-C. (musée du Proche-Orient de Berlin, inv. n° VA02995)¹⁵⁷. Sur ces stèles, le défunt peut lever la main au niveau de sa poitrine en un geste de prière ou bien en brandissant une coupe de banquet funéraire. Même si la coupe n'est pas figurée sur notre stèle de Cyrrestique romaine, il y a peut-être ici une référence aux représentations de l'Âge du Fer, qui se serait mêlée au canon stylistique romain.

L'iconographie du sous-groupe de Cyrrestique occidentale (n°s 58-64) présente des caractéristiques différentes, beaucoup plus proches des stèles présentes dans les territoires de cités comme Zeugma. Excepté le n° 62, dont le seul décor consiste à

¹⁵⁶ Voir Bonatz 2016 et Bonatz 2019, p. 52.

¹⁵⁷ Stèle de Sin-Zer-Ibni : voir <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010120342> (consulté le 22/08/2021); stèle de Si' Gabbor : voir <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010120343> (consulté le 22/08/2021); stèle de Kuttamuwa : voir Pardee 2009 pour l'*editio princeps* ; stèle du musée de Berlin : voir <http://www.smb-digital.de/eMuseumPlus?service=ExternalInterface&module=collection&objectId=1744085&viewType=detailView> (consulté le 22/08/2021)

représenter le cadre architectural sous forme de bandeaux et guirlandes, toutes les stèles civiles de ce sous-groupe figurent le ou les défunts en buste :

- Couple dans le registre principal (n° 58 et n° 60)
- Couple dans le registre supérieur, couple au registre inférieur (n° 59)
- Défunts dans le registre principal (n° 61 et n° 63)

Les bustes sont coupés sous la poitrine ; tantôt les bras sont représentés et tiennent des accessoires (n° 61 : fuseau et quenouille) ou le pli du vêtement (n° 63), tantôt le buste est coupé aux épaules pour permettre la représentation côte-à-côte des bustes (n°s 58-60). Dans la mesure où les documents iconographiques le permettent, on peut noter que les efforts du sculpteur se sont portés sur la représentation des plis des vêtements ainsi que sur les détails du visage et de la coiffure. Dans deux cas (n°s 58-59), un aigle occupe le tympan du fronton.

De ce lot plus classique se dégage une tendance à adapter le modèle du buste funéraire à un format de stèle haut et massif ; la représentation du défunt occupe plutôt la moitié supérieure de la stèle. Dans un autre gabarit, mais avec les mêmes proportions, ce type rappelle les stèles de Cyzique romaine (figs. 61-62)¹⁵⁸. La stèle n° 60 est particulièrement intéressante à cet égard : elle place les bustes des deux défunts dans un registre supérieur qui s'apparente à un tympan cintré, tandis que le champ central de la stèle figure un motif gravé de double porte. Cette configuration rappelle évidemment les stèles de Phrygie romaine et leur positionnement des bustes au sommet d'une porte (bien que dans les exemples phrygiens la porte soit elle-même le support de représentations accessoires : objets de la vie quotidienne, symboles de métier, etc)¹⁵⁹.

Quant aux stèles militaires, elles sont représentées par le n° 64, tout à fait fidèle aux stèles militaires produites dans les autres secteurs géographiques : le registre supérieur, cintré, est occupé sur toute sa hauteur par la représentation du militaire défunt, debout de face, les pieds reposant sur le fond du registre ; il tient dans sa main droite la lance, dans sa main gauche un bouclier rond posé au sol.

¹⁵⁸ Voir Schmidt 1991, p. 114, n° 77 : Ashmolean Museum d'Oxford, et n° 78 : musée du Louvre Inv. n° Ma 2857 (= Pfuhl, Möbius 1977 n°s 1811 et 1603).

¹⁵⁹ Voir par ex. Masséglia 2013, p. 100 ; ou encore les exemples conservés au musée du Louvre : stèle de Diogas et Fausta (fig. 21), Inv. n° Ma 3320, voir Bel *et al.* 2012, p. 364-365.

2.2.3. Séleucie/ Zeugma

La boucle du Moyen Euphrate, limite naturelle à l'est du Massif calcaire et de la Cyrrestique sur la route d'Édesse, voit la fondation de cités et la densification de son occupation à l'époque hellénistique et romaine¹⁶⁰. Les sites les plus importants sont Séleucie/Zeugma et Apamée-de-l'Euphrate, deux cités jumelles bien distinctes de part et d'autre du fleuve¹⁶¹ ayant fait l'objet d'un programme international de sauvetage depuis 1992, préalablement à la mise en eau du barrage de Birecik¹⁶². Le site de Belkis, très étendu (75 ha) et développé en terrasses sur la rive droite, a été identifié à Séleucie/Zeugma par Franz Cumont dès le début du xx^e siècle¹⁶³. Les deux cités ont été fondées vraisemblablement en même temps, au début du III^e s. av. J.-C.¹⁶⁴, à un emplacement stratégique pour contrôler la traversée de l'Euphrate, en bordure du royaume séleucide, « at the crossing of two major ancient highways that linked the Mediterranean coast and Anatolia with northern and southern Mesopotamia »¹⁶⁵. Après un bref rattachement au royaume de Commagène en 64 av. J.-C., Zeugma est intégrée dans la province de Syrie en 31 av. J.-C. et connaît un développement urbain très important du I^{er} au milieu du III^e s. apr. J.-C. La position stratégique de Zeugma pour la défense des frontières orientales (jusqu'à la création de la province d'Osrhoène en 195) entraîne le stationnement régulier de l'armée romaine : même si les camps devaient se trouver en dehors de la ville, le secteur « Meydani », au sud du site, a révélé l'emplacement d'un camp militaire, occupé du I^{er} au milieu du III^e s. apr. J.-C.¹⁶⁶. On sait que la *Legio X Fretensis* a hiverné à Cyrrhus en 19 apr. J.-C. en se rendant sur l'Euphrate¹⁶⁷,

¹⁶⁰ Voir Sartre 2001, p.118 et 151 : vingt-cinq sites repérés dans ce secteur. Voir Gaborit 2007, p.219.

¹⁶¹ Pline, *Hist. Nat.*, V, 86 ; voir Abadie-Reynal 2001, p. 9.

¹⁶² Voir Gaborit 2012, vol. 2, notices A08 (Belkis-Zeugma), A08a (Bahce Dere Nécropole Ouest) et A08b (Belkis nécropole Est), pour un historique de la recherche et des fouilles. Pour Séleucie : voir Wagner 1976, notamment p. 85-89, et Kennedy 1998 ; pour Apamée : voir Desreumaux, Caillou, Gaborit 1999. Les fouilles d'Apamée et de ses tombeaux d'époque impériale, recouvrant l'ancien quartier hellénistique, ont permis d'établir que les traditions funéraires d'Apamée relèvent plutôt de la zone d'aire culturelle de l'Osrhoène (inscriptions araméennes, style de représentation des défunts).

¹⁶³ Voir Cumont 1915 et Cumont 1917, p. 161s. Voir Dussaud 1927, p. 321.

¹⁶⁴ Voir Sartre 2001, p. 118.

¹⁶⁵ Hartmann, Speidel 2013, p. 381.

¹⁶⁶ Voir Gaborit 2012, notice A08, § 23-24.

¹⁶⁷ Tacite, *Annales* 2, 57. Tacite (*Annales* 12, 12,3) mentionne également l'installation d'un camp militaire temporaire en 49 apr. J.-C., quand Claude intervint dans les affaires politiques internes parthes.

où elle a certainement assuré la présence militaire romaine jusqu'en 66. Il est probable que la *Legio IV Scythica* ait ensuite assumé ce rôle¹⁶⁸ ; de nombreux indices matériels vont dans ce sens (nombreuses briques estampillées à l'emblème de la légion, monnaies, stèles funéraires, équipement militaire)¹⁶⁹.

2.2.3.1. La localisation des trouvailles

Séleucie/Zeugma est entourée de trois nécropoles connues pour l'époque impériale (à l'est et au sud, au pied du Bâlkis Tepe, et à l'ouest dans la vallée du Bahce Dere)¹⁷⁰ : la nécropole occidentale comprenait notamment 144 tombes rupestres à alcôves ou en hypogée, dont les reliefs rupestres fournissent d'excellents éléments de comparaison avec les stèles funéraires ; les nécropoles orientale et méridionale ont livré plusieurs tombes non pillées, avec des sculptures funéraires encore en place¹⁷¹. Ces fouilles donnent un contexte archéologique ferme aux nombreux reliefs funéraires (quelque cent-soixante-neuf) découverts épars et publiés par J. Wagner en 1976 puis par R. Ergeç et J.-B. Yon¹⁷² ; dans les vestibules de ces tombes rupestres « étaient représentés ou nommés les défunts (reliefs ou inscriptions sur les parois ou sur des stèles posées) »¹⁷³ ; en particulier, la tombe E 27 (nécropole orientale), non pillée, a fourni trois stèles *in situ*, à proximité de la porte d'entrée (dont notre n° 66)¹⁷⁴.

¹⁶⁸ Voir Hartmann, Speidel 2013, p. 381-383.

¹⁶⁹ Voir Hartmann, Speidel 2003, p. 103.

¹⁷⁰ La nécropole d'époque hellénistique est connue seulement par quelques tombes, sous l'extension urbaine ultérieure (chantier 6), voir Gaborit 2012, notice A08, § 50-51. Pour une présentation synthétique des nécropoles, voir Manière-Lévêque 2000.

¹⁷¹ Par ex. la tombe TS3 de Zôpis et sa famille, voir Ergeç, Yon 2012, p. 174-177 = tombe T91 dans Görkay 2012, p. 295-297.

¹⁷² Wagner 1976 publie 131 stèles ; ce corpus est complété par Ergeç, Yon 2012 avec 11 stèles au contexte archéologique connu, et 24 de provenance indéterminée. Il faut y ajouter trois stèles du musée de Şanlıurfa publiées dans Laflı 2018. Sans compter les stèles entrées dans les musées syriens et turcs avec la simple mention « Moyen Euphrate » ou sans provenance identifiées (musées de Deir ez-Zor, Tartous, Antakya), ou encore celles passées sur le marché de l'art et acquises par des musées européens ou américains (Avignon, Lyon, Boston).

¹⁷³ Gaborit 2012, notice A08a, § 10.

¹⁷⁴ Voir Manière-Lévêque 2000, p. 308-309 et 312 ; Ergeç, Yon 2012, p. 173.

2.2.3.2. Le catalogue sélectionné

Sur les environ cent-soixante-dix reliefs funéraires attribuables à Zeugma, nous avons sélectionné vingt-neuf stèles, correspondant à deux ensembles typologiques :

- Les stèles à cadre architecturé (n^{os} **65 à 77**)
- Les stèles à niche (n^{os} **78 à 93**)

Ces deux lots comprennent chacun les deux types de décor que l'on trouve à Zeugma : les motifs funéraires conventionnels que sont l'aigle et la corbeille d'une part, les bustes funéraires d'autre part.

Sur les vingt-neuf reliefs sélectionnés, deux portent une date : 64 apr. J.-C. (n^o **74**) et 162 apr. J.-C. (n^o **93**). Cela est représentatif du corpus dans son ensemble : contrairement au groupe de Cyrrestique centrale, la mention de la date ne semble pas avoir été un élément des formulaires standards à Zeugma.

2.2.3.2.1. Le matériau

Le creusement progressif du lit de l'Euphrate, en dessinant les vallons environnants, a dégagé l'accès aux différents bancs calcaires autour du Belkis Tepe ; ces bancs ont été exploités en nécropoles rupestres. La pierre très tendre était propice à l'excavation et à la sculpture des façades et des murs intérieurs. Il est fort probable que les blocs dans lesquels les stèles (et statues) funéraires ont été taillés proviennent de ces chantiers d'excavations ; ils ont également pu être extraits des fines strates calcaires des niveaux plus élevés, impropres à l'excavation (notamment la partie sud du Bahçe Dere)¹⁷⁵. Il s'agit en tout cas du même calcaire, clair et tendre.

On peut noter que le marbre n'est jamais utilisé pour sculpter les stèles funéraires de Zeugma, alors que ce matériau est bien présent dans la cité, importé pour servir au décor des riches maisons.

¹⁷⁵ Voir Manière-Lévêque 2000, p. 292, qui mentionne ces « plaquettes » de calcaire.

J. Wagner a dressé une typologie basée sur la composition architectonique des stèles, avec cinq types : type I à édicule (71 n^{os}), type II à édicule et fronton cintré (1 n^o), type III à édicule sans architrave et à niche (4 n^{os}), type IV à niche dans cadre architectural (11 n^{os}), type V à niche sans cadre architectural (44 n^{os})¹⁷⁶. Nous proposons de les regrouper en deux catégories distinctes : les stèles à fronton triangulaire et à cadre architectural, c'est-à-dire à édicule, correspondant aux types I, II et III de Wagner (n^{os} **65-77**), et les stèles à niche, correspondant aux types IV et V de Wagner (n^{os} **78-93**). Les premières répondent à un modèle bien standardisé : fronton à rampants larges, acrotères d'angle non décorés (parfois perforés), tympan à rosette, pilastres non décorés avec simple abaque et base cubique, inscription sur la base. Ce type peut être déployé dans sa hauteur avec deux champs superposés (n^o **72**).

Le second type, à niche, se caractérise par un champ figuré dégagé du fond de la stèle, comme dans une niche de décor rupestre, horizontale à la base, cintrée au sommet ; la stèle est alors plus épaisse et sculptée en haut-relief, formule particulièrement adaptée à la sculpture d'un buste funéraire, qu'on trouve sur la majorité des cas (treize sur seize dans notre sélection), alors qu'aucune stèle du premier type n'en figure. Généralement la niche n'est environnée que par le plan de référence du bloc, sur lequel est directement gravée l'inscription, sous la niche ; parfois la niche est travaillée sous forme d'édicule, par le dégagement d'un arc cintré et d'acrotères au sommet du bloc, ou par la sculpture en bas-relief de pilastres et d'un arc cintré (n^o **80**, n^o **85**).

On peut rattacher à ce dernier type les quelques reliefs parfaitement rectangulaires, sans cadre architectural détaillé sur le plan de référence, figurant deux ou trois bustes côte à côte (n^{os} **90 à 93**).

¹⁷⁶ Voir Wagner 1976, p.156-161, fig.19.

2.2.3.2.3.

L'iconographie

Le groupe des stèles de Zeugma forme un ensemble très homogène du point de vue de l'iconographie, avec l'utilisation de motifs standardisés sur une période manifestement assez longue, du 1^{er} au III^e siècle apr. J.-C.¹⁷⁷ : le buste funéraire, individuel ou en groupe familial, la représentation en pied, les motifs funéraires conventionnels (aigle, corbeille); s'y ajoutent des motifs décoratifs (guirlande) agrémentant le cadre architecturé, dans ce calcaire facile à travailler¹⁷⁸. La répartition de l'iconographie est la suivante :

	En buste	Groupe bustes	En pied	Aigle	Corbeille	Mains supines	Motif déco : guirlande	Genre défunt (d'après inscription)
N° 65				1			1	1 homme
N° 66					1		1	1 femme
N° 67				1	1		1	1 femme 1 homme
N° 68				1	1		1	1 femme 1 homme
N° 69					1		1	1 femme
N° 70							1	1 homme
N° 71				1			1	1 homme

¹⁷⁷ Voir Skupinska-Løvset 1985 ; en l'absence quasi-totale de reliefs datés, l'auteur s'appuie non seulement sur l'épigraphie, mais aussi sur des critères stylistiques (forme et taille des bustes, position du visage, etc) pour répartir les stèles à buste du 1^{er} au III^e s. apr. J.-C.

¹⁷⁸ Wagner 1976, p. 157-160, établit une répartition des motifs décoratifs dans le corpus connu à l'époque (131 stèles et 9 fragments) : aigle (70), corbeille (48), buste (31), mains supines (4), figure en pied (4), figure assise (2), inscription uniquement (1).

N° 72				1	1		2	1 femme 1 homme
N° 73				1		1	1	1 homme
N° 74			1 homme					1 homme
N° 75			1 homme					1 homme
N° 76			1 homme					1 homme
N° 77								1 homme
N° 78				1				1 homme
N° 79				1		1		1 homme
N° 80				1				1 homme
N° 81	1 homme							1 homme
N° 82	1 homme							1 homme
N° 83	1 homme							1 homme
N° 84	1 femme							-
N° 85	1 femme							1 femme
N° 86	1 femme							1 femme
N° 87	1 homme			2				3 hommes
N° 88	1 homme			1				2 hommes
N° 89	1 homme			2				1 homme
N° 90		2 femmes 1 homme						1 femme 1 homme

N° 91		1 femme 2 hommes						1 femme + ?
N° 92		1 femme 1 homme						-
N° 93		1 femme 1 homme						1 femme 1 homme

On constate tout d'abord que le type de la stèle à édicule n'est pas utilisée pour les représentations du défunt en buste (sur treize numéros, dix représentent des motifs funéraires conventionnels, et trois des représentations en pied) ; au contraire, le type de la stèle à niche est rarement utilisé pour la représentation de motifs conventionnels (**n°s 78-80 ; n°s 87-89** en association avec un buste). Il semble donc y avoir une prédilection d'un type de stèle en fonction de la représentation à sculpter. Sans pouvoir accéder aux intentions des commanditaires ou des ateliers, on peut toutefois avancer des critères techniques pour tel ou tel choix : les stèles à niche sont généralement taillées dans des blocs plus épais, qui permettent de dégager en plus haut-relief le buste du défunt, tandis que la sculpture d'un motif décoratif se fait plutôt en bas-relief.

Il est également possible de formuler des remarques sur les combinaisons de motifs iconographiques :

- La représentation de motifs funéraires conventionnels (aigle, corbeille) sur les stèles à édicule est systématiquement accompagnée du motif de la guirlande suspendue (**n°s 65 à 73**), alors que ce dernier n'est pas présent du tout sur les stèles à niche, ni en accompagnement de la figuration du défunt (en pied sur les stèles à édicule, en buste sur les stèles à niche), ni en accompagnement des aigles/corbeilles ;
- Ce dernier constat est plus étonnant : on s'attendrait à retrouver un couple iconographique standard « aigle/corbeille + guirlande », quelle que soit la forme de la stèle. Or il semble bien que le motif de la guirlande soit réservé aux stèles à édicule. Donc il existe à Zeugma un type de stèle bien identifié combinant la

forme à édicule avec un décor de guirlande encadrant la représentation d'un aigle ou d'une corbeille. Cette remarque ouvre des perspectives sur la signification que revêtait la figuration d'un cadre architecturé à édicule : loin d'être un poncif décoratif rendu abstrait, ce serait bien la transcription en pierre du bâtiment funéraire, celui aux parois desquels on suspendait des guirlandes de fleurs lors des funérailles ou commémorations. Au contraire la niche n'aurait pas cette fonction illustrative du monument funéraire ;

- Il y a une correspondance exacte entre le nombre de représentations (buste, aigle, corbeille) et le nombre de défunts mentionnés dans l'inscription : quand deux représentations sont sculptées, deux noms sont mentionnés (**n^{os} 67, 68, 72** : aigle + corbeille ; **n^{os} 88-89** : buste + aigle) ; la constatation vaut également pour trois représentations (**n^o 87** : un buste + deux aigles, pour trois défunts dans l'épithaphe). La seule exception est la stèle de Théoteknos (**n^o 89**) : le buste est le motif principal, dans la niche, tandis que deux aigles sont représentés sur la plinthe, en position affrontée, bien que l'inscription ne mentionne qu'un nom ; on aurait tendance à considérer ici que les aigles, à la manière héraldique, ont une valeur décorative ;
- Dans les représentations doubles, il faut distinguer les stèles où les deux motifs sont sculptés dans le même champ (ce qui implique que la stèle a été réalisée en une fois, que les deux commanditaires soient décédés en même temps ou non ; **n^{os} 67-68**), et les stèles où les deux (ou trois) motifs sont sculptés dans des champs différents superposés ou en tout cas distincts (**n^{os} 69, 87, 88**) : dans ce dernier cas, la stèle aurait pu être sculptée en une ou plusieurs fois (à la manière des pierres tombales familiales modernes où les noms sont gravés au fil des décès).

2.2.4. Hiérapolis

Les connaissances historiques sur Hiérapolis/Bambyké (Membidj) remontent à une période antérieure à l'époque hellénistique : grâce à Strabon puis Lucien¹⁷⁹, on connaît la prospérité du sanctuaire dédié à Atargatis et son parèdre Hadad, dont le culte a connu une extension jusqu'à Rome (temple d'Atargatis au Trastevere) et dans toutes les provinces. Sous l'autorité d'un grand-prêtre, le sanctuaire est suffisamment autonome pour battre monnaie¹⁸⁰. Dans le courant du III^e s. av. J.-C., Bambyké acquiert le statut de cité et bat monnaie locale en bronze sous le nom de Hiérapolis, qui dit bien l'origine de sa célébrité¹⁸¹. Outre son activité religieuse, l'emplacement de la cité, à une vingtaine de kilomètres de l'Euphrate, au croisement de plusieurs routes (vers Édesse notamment), a dû lui conférer une importance stratégique impliquant la présence régulière de l'armée romaine aux II^e-III^e s. apr. J.-C.

2.2.4.1. La localisation des trouvailles

Le site a conservé peu de traces de son glorieux passé et peu d'explorateurs s'y sont arrêtés. F. Cumont y passe en 1907, puis D. G. Hogarth à deux reprises en 1908 : celui-ci y relève quelques inscriptions que les colons circassiens ont bien voulu lui montrer ; il mentionne l'enceinte tardive remployant de nombreuses stèles plus anciennes, ainsi que les contours d'équipements hydrauliques en lien avec la piscine du sanctuaire¹⁸². Max von Oppenheim s'y arrête en 1911 durant l'un de ses nombreux voyages, et photographie quelques stèles¹⁸³. Paul Perdrizet et Henri Seyrig se rendent sur le site le 23 octobre 1924, et y reviennent fouiller très brièvement du 17 au 27 octobre 1925, sans

¹⁷⁹ Strabon, XVI,1,27 ; Lucien de Samosate, ou Pseudo-Lucien, *De Dea Syria*.

¹⁸⁰ Voir Dussaud 1927, p. 474-475 ; Sartre 2001, p. 171 ; Cohen 2006, p. 172-178.

¹⁸¹ Dès Séleukos I d'après Élien (*Nat. Anim.* 12,2) ; voir Debord 1997, p. 419-420. La première monnaie connue pour Hiérapolis date du règne d'Antiochos IV Éphiphane. Ce sont des Hiérapolitains qui fondent le temple syrien de Délos, dans la première moitié du II^e s. av. J.-C., voir Sartre 2001, p. 171.

¹⁸² Voir Hogarth 1907-1908.

¹⁸³ Voir les nombreuses photographies dans le volume 2 (Aleppo-Balis) de ses albums de voyages, numérisés par l'université de Cologne (<http://arachne.uni-koeln.de/item/marbilderoppenheim/>, consulté le 12 mars 2020).

découverte décisive¹⁸⁴. R. Mouterde y passe également du 12 au 14 avril 1939¹⁸⁵. Tous relèvent le caractère extrêmement perturbé du contexte archéologique.

Il est donc impossible d'établir avec certitude le lieu de trouvaille exact des stèles de notre catalogue ; nos informations reposent pour beaucoup sur les photographies anciennes. Les lieux de remploi des stèles, dans l'enceinte tardive ou/puis dans les habitations environnantes, laissent envisager qu'elles ont été prélevées dans la ou les nécropoles de la cité de Hiérapolis, à l'extérieur, le long des voies est-ouest et nord-sud. Aux stèles vues sur le site s'ajoutent celles conservées dans les collections publiques syriennes (musées d'Alep, de Damas, de Tartous) ou passées sur le marché de l'art (achat notamment par la Columbia University de New-York pour notre **n° 111**).

2.2.4.2. Le catalogue sélectionné

Pour ce groupe finalement peu étudié, il nous a semblé intéressant de faire une sélection assez large (vingt-et-un numéros pour une petite quarantaine de reliefs mentionnés dans les publications). Au sein d'une apparente diversité de types, il est commode d'établir deux sous-groupes :

- Les stèles à cadre architecturé et à décor en bas-relief (**n°s 94-105**)
- Les stèles à niche, et à décor en haut-relief (**n°s 106-113**)

A ces deux lots s'ajoutent une stèle de vétéran romain (**n° 114**).

Il est intéressant de noter qu'une proportion relativement importante de ces stèles porte une inscription (dix-huit numéros sur vingt-et-un).

¹⁸⁴ Voir Provost 2016, p. 42-43. C'est lors de cette courte investigation que Seyrig et Perdrizet mettent au jour la stèle du grand-prêtre de Hiérapolis (musée national de Damas, Inv. n° 1687), décrite dans Seyrig 1939a. Une vingtaine d'inscriptions sont répertoriées dans *IGLS* 1, 131-150.

¹⁸⁵ Voir Mouterde, Poidebard 1945, vol.1, p.209-212.

2.2.4.2.1. Le matériau

Étant donné la position de la cité, à la fois en bordure des coulées basaltiques de Cyrrestique et sur le bassin sédimentaire du cours de l'Euphrate, on pouvait s'attendre à voir le basalte et le calcaire utilisés à parts égales pour la réalisation des stèles funéraires. Or il n'en est rien : le calcaire domine très largement, même si certaines descriptions de blocs aujourd'hui disparus ou non répertoriées dans des collections muséales peuvent laisser planer un doute. Par exemple la stèle n° 95 (= IGLS 1,245), vue dans le parc Nahiyat Markaz en 1996 : selon R. Mouterde¹⁸⁶ elle est en basalte ; d'après la photographie du Deutsches Archäologisches Institut de 1996 la pierre ressemble davantage à du calcaire, certes recouvert de concrétions. Concernant les stèles n° 98 (= IGLS 1,240) et n° 99 (= IGLS 1,246), très proches dans leur composition et leur iconographie, et aujourd'hui disparues, elles sont décrites par F. Cumont¹⁸⁷ comme étant, la première en basalte, la seconde en marbre. Il est dommage qu'aucune photographie n'en ait été prise en complément de la description faite ; pour la seconde en particulier, unique stèle en marbre de ce groupe, un visuel aurait été bienvenu pour confirmer cette identification du matériau.

Ainsi, sur les douze numéros du sous-groupe des stèles à cadre architecturé et décor en bas relief, tous sont en calcaire, sauf les n°s 98-99 déjà cités et le n° 97 dont le matériau est inconnu¹⁸⁸.

Quant au sous-groupe des stèles à niche et décor en haut-relief, qui s'apparente beaucoup au corpus de Zeugma, il n'est pas surprenant de voir le calcaire utilisé exclusivement : sur les dix numéros, tous sont en calcaire, d'après la documentation. Pour les n° 108 et n° 112, nous identifions le matériau d'après les photographies de M. Von Oppenheim¹⁸⁹ : le grain de la pierre semble bien désigner le calcaire ; de même, le

¹⁸⁶ Voir Mouterde, Poidebard 1945, p. 210-211, n° 41.

¹⁸⁷ Voir Cumont 1917, p. 39, n°s 1-2.

¹⁸⁸ Voir Mouterde, Poidebard 1945, p. 210, n° 40, pl. CXVII,2, qui ne donne pas de description du matériau.

¹⁸⁹ Voir son album de voyage Alep-Balis 1911, planche 68 pour le n° 108 et planche 57 pour le n° 112 (<http://arachne.uni-koeln.de/item/marbilderoppenheim/10823> et <http://arachne.uni-koeln.de/item/marbilderoppenheim/10821>, consultés le 23 février 2021).

n° 110 rapidement mentionné par Mouterde, mais bien photographié, semble être en calcaire également¹⁹⁰.

Enfin la stèle de vétéran romain retenue dans le catalogue (n° 114) est grossièrement taillée dans un bloc de calcaire tendre.

2.2.4.2.2. La forme

S'il n'est pas possible d'avoir une vision d'ensemble des stèles funéraires des nécropoles de Hiérapolis, les trouvailles éparses montrent une répartition en deux types.

Les stèles à cadre architecturé et décor en bas-relief (n°s 94-105) se caractérisent par des proportions élancées, une surface très finement préparée, et un décor en faible relief. On trouve un encadrement systématique du registre principal en bas-relief ; la plinthe et les montants latéraux y sont taillés avec minutie, mais sans aucun décor, les moulurations et motifs se concentrant sur la corniche et le couronnement (fronton triangulaire ou arc cintré). Le cadre architectural consiste soit en montants latéraux portant un fronton (par exemple n° 94), soit en guirlandes végétales (feuilles de laurier par trois) tenant lieu d'encadrement et de corniche ; ce motif de guirlande structurant le décor peut aussi être disposé à l'intérieur du champ central, et adapté en rubans retombant d'une couronne (n°s 98-101, n°s 103-104). On perçoit une certaine liberté dans l'agencement des motifs décoratifs et leur utilisation à des fins de structuration de la stèle (pilastres et fronton en motifs végétaux, n°s 100-101).

Les stèles à niche et décor en haut-relief (n°s 106-113) se rapprochent du type présent à Zeugma, et se caractérisent par un travail de la pierre en haut-relief pour dégager un décor dans une niche, comme pour une niche de décor rupestre ; la base du champ est horizontale, le sommet en est cintré. Ces stèles accueillent la plupart du temps un ou plusieurs bustes (n°s 106-111), parfois une représentation du défunt en position assise (n°s 112-113). Les bords de la niche peuvent porter un motif architecturé (n°s 108, 112-113), mais dans un esprit décoratif, différent de ce qui est perceptible sur les stèles à cadre architecturé. Dans le cas des deux stèles n° 112 et n° 113, la nature du décor induit un travail du bloc sculpté très en profondeur, à la limite de la ronde-bosse, à mi-chemin entre stèle et statue funéraire : le très haut-relief est intégré dans une niche

¹⁹⁰ Mouterde, Poidebard 1945, p. 213, pl. CXVII,1.

architecturée, comme placée dans une vraie niche ; les montants verticaux sont sculptés et gravés en pilastres d'antes et surmontés d'un arc cintré décoré d'une épaisse guirlande, dont les rubans remplissent les écoinçons, tandis que le cul-de-four de la niche est orné d'une large coquille.

Enfin, la stèle de vétéran (**n° 114**) se compose d'un unique registre rectangulaire encadré d'un ruban plat sans décor, à l'exception de deux queues d'aronde sculptées en creux sur les montants verticaux, à la manière d'un cartouche d'inscription (le champ principal étant d'ailleurs occupé par l'inscription). La partie inférieure constitue une haute plinthe à peine équarrie.

2.2.4.2.3. L'iconographie

La répartition en deux sous-groupes typologiques (stèles à cadre architecturé et décor en bas-relief, et stèles à niche et décor en haut-relief) correspond également à la répartition des types iconographiques : pour le premier (**n°s 94-105**), la représentation exclusive de motifs funéraires conventionnels (aigle, couronne, corbeille, guirlande) ; pour le second (**n°s 106-113**), la représentation figurée des défunts, en buste, groupe de bustes, ou position assise. Enfin la stèle de vétéran (**n° 114**) ne porte pas de représentation.

La répartition des décors est la suivante :

	En buste	Groupe bustes	Position assise	Aigle	Corbeille	Couronne	Guirlande/ ruban	Genre défunt (d'après inscription)
N° 94				4	2	2		1 femme + ?
N° 95				2	1	1		1 femme 1 homme
N° 96				1	1	1		-

N° 97				1	1	1	1	1 homme
N° 98				1		1	1	1 homme
N° 99				2	?	1	1	1 femme + ?
N° 100				1	1			1 femme 1 homme
N° 101				1	1			1 femme 1 homme
N° 102				1			1	1 homme
N° 103						1		1 homme
N° 104							1	1 femme
N° 105				1		1		1 homme
N° 106	1 femme							-
N° 107	1 homme							1 homme
N° 108	1 homme							1 homme
N° 109	1 femme							1 femme 1 homme
N° 110		1 femme 3 hommes		1				-
N° 111		2 femmes						1 femme 1 homme + ?

		2 hommes						
N° 112			1 femme					-
N° 113			1 femme					1 femme

Le registre iconographique des stèles de Hiéropolis est très intéressant dans la mesure où il est relié à celui d'autres groupes géographiques de notre corpus, tout en offrant des combinaisons et formules qui lui sont propres.

Dans les points de rapprochement, il faut noter principalement la prédominance de la figure de l'aigle parmi les motifs funéraires conventionnels représentés sur les stèles à cadre architecturé : l'aigle est presque toujours présent, les ailes soit repliées soit éployées. Il est toujours en combinaison avec d'autres motifs : posé sur une corbeille (**n°s 94, 95, 100, 101**), posé sur une couronne (**n°s 94, 95, 98, 99**), posé sur une couronne (aux rubans flottants) sur une corbeille (**n° 97**), posé sur un support décoré d'une guirlande (**n° 102**), seul dans un registre avec une couronne et une corbeille dans deux autres registres (**n° 96**).

Lorsqu'ils apparaissent plusieurs fois sur la même stèle, les aigles sont disposés les uns par rapport aux autres, se faisant face par paire. Cette importance de l'aigle renvoie à d'autres groupes :

- Les stèles de Cyrrestique centrale à motifs conventionnels (**n°s 49-51 et n°s 54-57**) : on y retrouve la même tendance à représenter l'aigle en association étroite avec un autre motif, sur lequel il est le plus souvent posé ; de même, lorsque plusieurs aigles sont figurés ils sont agencés les uns par rapport aux autres. Comme pour ce groupe-là, on peut constater que l'aigle a une valeur de substitution à la représentation figurée du défunt. Bien que taillés dans des blocs de nature différente, la similitude dans l'ordonnancement et l'iconographie des stèles **n° 94** de Hiéropolis et **n° 51** de Cyrrestique centrale est frappante ;
- Les stèles de Zeugma (**n°s 65-73 et n°s 78-80**) : l'aigle, seul ou juxtaposé à un autre motif (corbeille), est systématiquement accompagné du motif de guirlande sur les stèles à cadre architecturé ; il a toujours les ailes éployées et se tourne vers un côté. Nous avons noté à propos de ce groupe de Zeugma que le nombre de

représentation des motifs correspondait au nombre de défunts honorés dans l'épithaphe : bien que les inscriptions soient moins complètes à Hiérapolis, la même constatation peut être faite (aux quatre groupes de motifs du n° 94 correspondent au moins trois défunts de l'inscription incomplète ; deux groupes de motifs pour deux noms au n° 95).

Cela étant dit, les stèles à cadre architecturé de Hiérapolis se distinguent légèrement des stèles en basalte de Cyrresthique centrale, et plus nettement des stèles à édicule de Zeugma, par l'originalité de l'association des motifs. Il s'agit ici de la question de la valeur symbolique de l'aigle. A Zeugma la réponse semble assez simple : lorsque le défunt n'est pas représenté en buste, il l'est par un motif funéraire, conventionnellement distinct selon le genre du défunt : un aigle pour les hommes, une corbeille pour les femmes¹⁹¹. La combinaison motif/épithaphe confirme systématiquement cette interprétation. À Hiérapolis, comme en Cyrresthique centrale¹⁹², l'aigle est presque toujours représenté en association directe avec un autre motif (corbeille, couronne, autel à guirlande) : l'aigle est posé sur chaque motif associé, comme un logogramme, un motif signifiant. Cette association fait voler en éclat le schéma binaire sexué aigle/corbeille que l'on trouve à Zeugma ; l'aigle semble représenter ici l'état de défunt, et c'est le motif associé qui serait censé donner le genre de la personne. D'où un deuxième niveau d'interprétation, d'abord formulé par J.-B. Yon à propos de la Cyrresthique : la corbeille représenterait la défunte (on retrouverait là la convention de Zeugma), et la couronne le défunt¹⁹³. C'est vrai pour certaines stèles de Cyrresthique centrale (n°s 50, 54-57) et de Hiérapolis (n° 94, mais inscription incomplète, n° 98). Sur d'autres stèles la lecture des épithaphes est moins claire : l'ordre des motifs ne correspond pas toujours à l'ordre des noms dans l'épithaphe (par exemple au n° 95, on trouve à gauche une corbeille et à droite une couronne, mais l'inscription mentionne d'abord Mannis puis Apollonia) ; la stèle de Phlados (n° 97) montre l'aigle à la fois sur une couronne et sur une corbeille ; l'aigle sur une couronne seule renvoie parfois à un homme (n° 98), parfois à une femme (n° 99). Quoi qu'il en soit, cette nouvelle interprétation de la valeur de l'aigle indépendamment du genre du défunt,

¹⁹¹ Voir Wagner 1976, p. 176s ; voir *infra* p.144, note 442.

¹⁹² Yon 2017, p. 705, note 17, suggère de voir dans cette similitude un indice pour une appartenance du secteur de Geçerli au territoire de la cité de Hiérapolis à l'époque impériale.

¹⁹³ Voir Yon 2017, p. 708-709.

proposée par J.-B. Yon et validée par de nombreux exemples, permet d'expliquer les particularismes de l'iconographie à Hiérapolis et en Cyrrestique, par rapport au groupe de Zeugma.

Les stèles à niche de Hiérapolis (n^{os} **106-113**) se caractérisent quant à elles par la qualité de la représentation du défunt et le souci du détail. Le calcaire se prête bien au travail de sculpture en finesse, notamment pour la représentation des plis des vêtements (n^{os} **106-107**, n^{os} **112-113**). On s'approche ainsi d'une qualité de sculpture qui rappelle les bustes funéraires de Palmyre, avec cette manière de juxtaposer plis parallèles et plis en pointe sur les avant-bras et les épaules des défunts. La référence à la sculpture palmyrénienne se retrouve d'ailleurs également dans la posture des défunts représentés en buste : le buste de la stèle n^o **107** ne déparerait pas, excepté le traitement du visage et de la chevelure, dans un tombeau palmyrénien ; le buste féminin de la stèle n^o **106** semble même inspiré d'un modèle de la cité caravanière : bandeau de front à motifs rectangulaires, voile, position de la main (voir **fig. 5**)¹⁹⁴.

Une autre caractéristique de ces bustes des stèles à niche est la personnalisation dans la représentation des chevelures, au-delà de modèles standards. Ainsi, le défunt de la stèle n^o **107** est figuré avec une implantation reculée, les cheveux peignés en mèches parallèles vers l'arrière ; les quatre bustes de la stèle n^o **111** ont également des coiffures très individualisées, le personnage féminin de droite ayant une coiffure caractéristique de l'époque néronienne.

Enfin, on peut relever la présence des stèles à plusieurs bustes : sur la stèle n^o **110**, une femme et un homme en registre supérieur, deux hommes en registre inférieur ; sur la stèle n^o **111**, deux hommes et deux femmes alternés, sur un seul registre. Si l'on a vu que les stèles à plusieurs motifs représentant plusieurs défunts sont fréquentes, ces stèles familiales à buste sont beaucoup moins nombreuses à avoir été conservées jusqu'à aujourd'hui. Elles trouvent des éléments de comparaison à la fois dans les groupes de Cyrrestique et de Zeugma : la stèle n^o **110** rappelle beaucoup les stèles n^o **48** et n^o **59** de Cyrrestique, ainsi que la stèle n^o **90** de Zeugma, avec le même schéma de juxtaposition des bustes d'abord dans le registre supérieur puis dans le registre inférieur (ce qui induit vraisemblablement une réalisation en plusieurs phases

¹⁹⁴ Voir par exemple Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993, p.180, n^o 181 (=musée du Louvre, inv. n^o AO 2196), très proche de notre n^o 106.

successives). De même la stèle n° 111, avec ses quatre bustes juxtaposés, rappelle la stèle n° 91 de Zeugma, qui présente dans un même registre en largeur trois bustes côte-à-côte, selon des principes stylistiques assez proches dans lesquels il faut certainement chercher un modèle très italique.

2.2.5. Syrie côtière

Les quelque 150 kilomètres de plaine côtière qui s'étendent de Séleucie-de-Piérie au Nord jusqu'à l'embouchure du fleuve Nahr el-Kébir (Eleuthéros) au Sud, ont été densément occupés durant les époques hellénistique et romaine : à côté des grandes cités de Séleucie, Laodicée et Arados¹⁹⁵, on peut citer Gabala, Paltos, Balanée, Antarados ou Marathos¹⁹⁶. Pourtant, les trouvailles de stèles funéraires dont le contexte archéologique soit assuré sont peu nombreuses. Les nécropoles de Laodicée-sur-Mer (Lattaquié) par exemple, dont on connaît l'existence (au nord et à l'est) et qui ont été vues par de nombreux voyageurs dont E. Renan, n'ont pas fait l'objet de fouilles extensives ; les découvertes ont été souvent faites dans le sillon des travaux d'urbanisme¹⁹⁷. On sait également que cette cité, comme celle d'Arados (Arwad), a pu jouer un rôle important à l'époque impériale du fait de sa position côtière et de l'accès possible aux routes militaires nord-sud, pour rejoindre notamment Apamée et Raphanée¹⁹⁸.

2.2.5.1. La localisation des trouvailles

Les musées locaux de Tartous et Lattaquié ont été les récipiendaires de premier niveau des trouvailles, les musées nationaux de Damas ou de Beyrouth ayant pu également en

¹⁹⁵ Séleucie-de-Piérie et Laodicée-sur-Mer font partie de la tétrapole syrienne, fondée par Séleucos dès 300 ; voir Sartre 2001, p. 118-119.

¹⁹⁶ Cela correspond à l'aire de prospection du programme des *IGLS* pour la réédition complétée des volumes 4 et 7, voir Aliquot 2010.

¹⁹⁷ Voir Saadé 1976, p. 9-27. Ces fouilles ont permis la mise au jour de nombreux sarcophages d'époque impériale, mais aucune trouvaille de stèle n'est mentionnée dans la publication.

¹⁹⁸ Voir Rey-Coquais 1994, p. 149-163, notamment p. 151 et 161.

faire entrer dans leurs collections. Mais en l'absence de fouille extensive de nécropoles urbaines, aucun ensemble de mobilier funéraire n'a été publié en tant que tel pour ce secteur géographique, à l'exception du site du cimetière des marins de Séleucie-de-Piérie, étudié brièvement par H. Seyrig¹⁹⁹, et des fouilles de sauvetage menées à Lattaquié. Il est donc difficile d'établir un contexte archéologique clair pour les quelques stèles de ce groupe.

Les informations finalement les plus riches concernent donc les nécropoles de Laodicée ; une partie de la nécropole nord était encore visible au XIX^e s. et jusqu'aux années 1950 (secteur de Mar Taqla) ; mais le reste de cette nécropole, ainsi que celle située à l'est de la ville, ne sont aujourd'hui connues que par les travaux urbains du centre-ville²⁰⁰. Notre stèle n° 116 n'apparaît malheureusement pas dans la publication de ces fouilles²⁰¹.

2.2.5.2. Le catalogue sélectionné

Nous avons sélectionné quatre stèles pour ce groupe, représentant des types variés ; elles sont issues pour trois d'entre elles de collections muséales publiques. Le n° 115 est conservé au musée de Tartous (inv. n° 2311), comme provenant de Qalaat Yahmour, mais sans précision quant au contexte archéologique de trouvaille²⁰². Le n° 116 est conservé au musée de Lattaquié (inv. n° 97) et proviendrait donc des fouilles urbaines du centre de Lattaquié des années 1970²⁰³. Le lieu de conservation du n° 117 est malheureusement encore à trouver ; la publication de son inscription donne son lieu de trouvaille (le cimetière des officiers à la porte du marché de Séleucie-de-Piérie) et nous

¹⁹⁹ Seyrig 1939b, p. 451-459 ; les stèles inscrites répertoriées sont reprises dans *AE 1939*, n^{os} 216-234, puis dans *IGLS 3,2*, 1156 à 1181. Il ne nous a pas été possible de consulter la publication de Seyrig, ni de localiser les stèles mentionnées ; nous avons pu identifier l'une d'entre elles sur une photographie issue des archives Perdrizet (notre n° 117 = *IGLS 3,2*, 1160 : cippe d'Eburo).

²⁰⁰ Voir Saadé 1976, p. 17.

²⁰¹ Bien que J.-P. Rey-Coquais, dans sa publication de l'inscription, dise qu'elle y était signalée (Rey-Coquais 1994, p. 154 note 19).

²⁰² Nous remercions chaleureusement Julien Aliquot de nous avoir signalé cette stèle encore inédite, et de nous avoir fourni des photographies de qualité pour les stèles n^{os} 115 et 116.

²⁰³ Voir *AE 1994*, 1769 ; Rey-Coquais 1994, p. 154-155.

avons pu identifier sa photographie dans les archives Perdrizet²⁰⁴. Enfin le n° 118 est conservé au musée national de Beyrouth (inv. n° 26350) comme provenant des environs de Banyas (Kharab, emplacement de l'antique Maraccas)²⁰⁵.

2.2.5.2.1. Le matériau

On trouve dans ce groupe à la fois du marbre et du calcaire. La stèle n° 115 a été taillée dans un bloc de remploi, réalisé dans une plaque de marbre, dont les cristaux sont repérables dans la cassure du rampant supérieur de la stèle. Cet emploi du marbre rappelle la mode en vogue dans les nécropoles d'Antioche, particulièrement adaptée à la réalisation de petites plaques de *loculus* ou de plaques à fixer aux murs du tombeau.

Les trois autres stèles sont réalisées dans un calcaire local, de structure peu dense (calcarénite marine dite *ramleh* ou grès dunaire ; calcaire poreux). Ce matériau très facile à travailler permet de sculpter en profondeur (par ex. n° 116) et de réaliser des stèles épaisses et stables.

2.2.5.2.2. La forme

La sélection reflète une variété de formes, qui s'apparentent à d'autres groupes :

- Le type plaque (n° 115) : comme à Antioche, il s'agit de minces plaques quadrangulaires ou à fronton, destinées à être fixées au mur ou en fermeture de *loculus*. La particularité de notre exemple est qu'il a été taillé dans un bloc remployé à partir d'un décor architectural (les feuillures sont bien visibles au revers). La découpe a été faite de manière à reproduire un sommet en fronton triangulaire, dont les rampants sont dans le prolongement des bandeaux latéraux. La plinthe sert de base à la niche ainsi délimitée ;

²⁰⁴ La stèle est mentionnée pour son inscription dans Seyrig 1939b, p. 453, repris dans *AE 1939*, 218 puis dans *IGLS* 3,2, 1160 ; l'inscription correspond à celle de la stèle photographiée par Paul Perdrizet (archives Perdrizet, université de Lorraine, cliché n° 22 400.048, <http://perdrizet.hiscant.univ-lorraine.fr/items/show/1051>, consulté le 10 mars 2020).

²⁰⁵ Mentionnée pour son inscription dans Cumont, Massoul, Massoul 1926, p. 405, elle est publiée avec photographie par Yon, Aliquot 2016, p. 209, n° 384, fig. 384.

- Le type stèle dressée (**n° 116 et n° 118**) : pour la première stèle, le bloc épais est travaillé pour figurer un cadre architectural sommaire, fait d'une fine plinthe et de deux bandeaux plats latéraux portant une corniche à acrotères d'angle. L'édicule ainsi constitué est occupé par deux champs, l'un travaillé comme une base et portant l'inscription, l'autre étant creusé en cul-de-four pour ménager une niche dans laquelle le défunt est figuré. Dans le cas de la stèle **n° 118**, le bloc, également épais, a des proportions très élancées, ce qui a peut-être justifié le ménagement d'un tenon de maintien à la base du bloc ; le cadre architectural est fait d'une plinthe haute sans décor, de deux colonnes cannelées aux deux-tiers pourvues d'une base simple et d'un chapiteau ionique simplifié ; le couronnement, lacunaire, était lui aussi finement travaillé, avec une corniche moulurée portant un fronton cintré. L'intérieur de l'édicule est occupé par un unique champ vertical ;
- Le type cippe funéraire (**n° 117**) : de proportions élancées, le bloc est composé d'un dé surmontant une base épaisse, assurant la stabilité. Le dé central, sans encadrement latéral, est occupé entièrement par l'inscription, tandis que la partie supérieure est travaillée en niche architecturée, avec une plinthe, deux montants latéraux et un couronnement, malheureusement non conservé. Ce type est présent à Apamée-de-l'Oronte, parmi les stèles militaires.

2.2.5.2.3. L'iconographie

Plusieurs types iconographiques se retrouvent dans ce groupe :

- La représentation du défunt debout, avec accessoire (**n° 115**) : occupant seul le registre central, le défunt est dans une attitude statique, frontale ; vêtu de l'*himation*, il tient son bras droit replié et son bras gauche le long du corps, sa main gauche tenant un accessoire difficile à identifier en raison du caractère sommaire de la sculpture. Ce type rappelle la série des stèles d'Antioche représentant le défunt debout, avec ou sans accessoire (notamment les **n°s 13, 14, 18-26**). La manière de figurer le visage et la chevelure, ainsi que le mode de sculpture, sont par ailleurs très similaires à la série des stèles de type plaque d'Antioche ;

- La représentation du défunt en buste romain (stèle de Laodicée n° 116) : il ne s'agit pas simplement de figurer le défunt de face, en vue partielle, mais bien de représenter un buste sculpté à la mode romaine, coupé aux épaules et reposant sur un socle (ici caché sous les plis du vêtement). Le torse est couvert des plis du manteau, qui remontent jusqu'à l'épaule droite où une fibule circulaire les retient. Ce type est peu fréquent dans notre corpus, et renvoie à une mode bien italique ; il n'est pas étonnant que le commanditaire en soit un sous-officier romain ;
- La représentation du défunt en tenue militaire (n° 117) : c'est la formule classique des stèles figurées des nécropoles militaires. Le défunt porte les attributs de ses fonctions militaires : la tenue courte, le manteau, la lance et le bouclier ovale. L'attitude du défunt, en appui sur sa jambe gauche, rappelle notamment les stèles d'Apamée de l'Oronte. ;
- La représentation de motifs décoratifs à l'intérieur du cadre architecturé, comme élément principal (n° 118) : en lieu et place de la représentation du défunt dans l'édicule, ce sont ici une épaisse guirlande végétale sculptée et une pomme de pin qui occupent le centre du registre.

2.2.6. Apamée-de-l'Oronte et l'Apamène

Située dans le bassin moyen de l'Oronte, Apamée est fondée dès 300 par Séleucos I, comme une des villes de la « tétrapole syrienne »²⁰⁶ ; dans la continuité de son histoire antérieure (c'est la bourgade de Pharnakè à l'époque perse, puis la colonie de Pella vraisemblablement installée par Antigone)²⁰⁷, elle se déploie autour de son acropole (emplacement du village moderne de Qal'at al-Mudiq). Cité florissante « au cœur des haras royaux et d'une vaste région agricole »²⁰⁸, elle devient un site militaire de premier plan dès l'époque séleucide et durant toute la période impériale, lieu de regroupement et point de départ de nombreuses campagnes militaires²⁰⁹ ; de fait, le destin d'Apamée

²⁰⁶ Du nom d'Apama épouse de Séleukos. Voir Sartre 2001, p. 118.

²⁰⁷ Voir Bernard 1995, p. 353-382, notamment p. 361.

²⁰⁸ Balty 1991, p. 16.

²⁰⁹ Voir Balty, Van Rengen 1993, p. 8.

est lié à l'histoire impériale, non seulement en raison de la densification militaire de la Syrie aux II^e-III^e s. après J.-C., mais également des conséquences de la crise dynastique marquant le début du règne de Septime-Sévère : ainsi Apamée bénéficie-t-elle indirectement de la disgrâce d'Antioche après la défaite de Pescennius Niger au bénéfice de Laodicée, cité avec laquelle elle entretient beaucoup plus de liens²¹⁰. Apamée a laissé des vestiges architecturaux monumentaux (notamment la grande colonnade), et un rempart impressionnant de sept kilomètres de circonférence, élevé dès l'époque hellénistique²¹¹ et reconstruit, étendu ou consolidé au fil des siècles, notamment à la suite du tremblement de terre de 115 apr. J.-C.²¹². Des fouilles belges y sont entreprises dès 1930 et jusqu'en 1938, puis à partir des années 1960 jusqu'en 2010²¹³. Le démontage de la Tour XV (reconstruite intégralement au III^e siècle apr. J.-C., certainement peu après le raid sassanide de 256 apr. J.-C., en remployant notamment des stèles funéraires de la nécropole) par l'équipe de Jean Charles Balty durant les campagnes de fouilles 1986, 1987 et 1988, reste un moment fort de l'histoire de ces fouilles, avec la plus importante découverte réalisée sur le site : plus de 120 stèles militaires, aperçues çà et là dans la maçonnerie mais jusque-là inaccessibles²¹⁴. L'abondance exceptionnelle du matériel funéraire retrouvé est liée à la présence au III^e siècle apr. J.-C. de la *Legio II Parthica*, qui hiverna à Apamée à trois reprises, en 215-218 (campagnes parthiques de Caracalla), 231-233 (campagnes de Sévère-Alexandre) et 242-244 apr. J.-C. (campagnes de Gordien III), ainsi qu'au déploiement de deux ailes de cavalerie de Pannonie lors de l'invasion sassanide en 252 apr. J.-C. La *Legio II Parthica*, créée par Septime-Sévère vers 196 en prévision des campagnes sur le *limes* oriental, et habituellement cantonnée à Albano près de Rome, fut en effet systématiquement impliquées dans les expéditions en Syrie, Apamée devenant le lieu de ses quartiers d'hiver²¹⁵.

²¹⁰ Voir Balty 1988, p. 97.

²¹¹ Voir Sartre 2001, p. 135, note 77 ; Leriche 2003, p. 125 et 133.

²¹² Voir Balty, Van Rengen 1993, p. 7.

²¹³ Sept campagnes de 1930 à 1938 sous la direction de Fernand Mayence, publiées à partir de 1931 dans le *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire* et dans *L'Antiquité classique* ; création du Centre belge de recherches archéologiques à Apamée de Syrie en 1965 et missions annuelles successives de 1965 à 1992 sous la direction de J. Ch. Balty, avec trois colloques importants publiés (1969, 1972, 1980) ; depuis la reprise des travaux en 2006, rapports annuels publiés depuis 2007 sous la direction de Didier Viviers dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*.

²¹⁴ Voir Balty 2018, p. 16 ; Balty 1987.

²¹⁵ Voir Balty, Van Rengen 1993, p. 13-14 ; Balty 1988, p. 98-100 ; Balty 2018, p. 16. La présence de cette légion à Apamée est évoquée par Dion Cassius, *Hist. Rom.* LXXVIII, 34,2.

2.2.6.1. La localisation des trouvailles

La présence d'une nécropole au nord et à l'est du rempart est attestée²¹⁶. Toutefois, aucune stèle n'a été trouvée en connexion avec son contexte d'usage initial. La plupart ont fait l'objet d'un emploi, soit dès la période impériale (notamment dans la Tour XV et dans les reprises de fortifications) soit plus tardivement ; quelques exemplaires ont fait l'objet de découvertes fortuites lors d'activités agricoles modernes. Au moins une nécropole civile se situait donc au nord de l'enceinte. La nécropole militaire se trouvait vraisemblablement à l'est de la ville : c'est dans ce secteur que l'on situe l'emplacement du camp militaire, et c'est également de ce côté du rempart que se trouve la tour XV, massivement consolidée en prélevant des monuments funéraires de la nécropole militaire²¹⁷.

Enfin, en provenance des limites de l'Apamène et de l'Émésène, une autre stèle a été intégrée dans la sélection : elle provient du village de Rab'o, à une trentaine de kilomètres au sud d'Apamée et cinq kilomètres à l'est de Masyaf, sur l'antique route Apamée-Raphanée.

2.2.6.2. Le catalogue sélectionné

Du fait de cette forte présence militaire au III^e siècle apr. J.-C., il faut distinguer deux sous-groupes : d'un côté les stèles funéraires destinées aux citoyens de la cité depuis le III^e siècle avant J.-C. jusqu'au III^e siècle apr. J.-C., toutes inscrites en grec ; de l'autre les monuments destinés aux soldats et officiers de la légion et de ses corps auxiliaires, inscrits en latin. Il est difficile d'évaluer le nombre exact des stèles civiles connues :

²¹⁶ Voir Vandenaabeele 1972, p.85-92 : sondages menés par Frieda Vandenaabeele en 1969-70.

²¹⁷ Voir Balty 1987, p. 239-241.

publiées de manière erratique²¹⁸, éclipsées par l'homogénéité du corpus des inscriptions militaires, elle ne forment pas un ensemble bien connu. Nous en avons sélectionné quinze (**n^{os} 119-133**), représentant les différentes typologies repérées.

Quant aux stèles militaires, elles sont connues de manière plus extensive grâce aux publications qui en ont été faites et à leur intérêt pour l'histoire politique et militaire de la région²¹⁹. Leur datation correspond aux périodes d'hivernage de la légion et des unités annexes (215-218, 231-233, 242-244 et 252 apr. J.-C.). Dans l'attente d'une publication complète, le volume de ce sous-groupe est estimé à environ cent-soixante exemplaires²²⁰, au sein duquel nous avons sélectionné quatorze numéros caractéristiques des différents types (**n^{os} 134-147**).

2.2.6.2.1. Le matériau

Tous les exemplaires du catalogue sont sculptés dans des blocs de calcaire, que ce soit pour la nécropole civile ou pour la nécropole militaire. Il s'agit d'un calcaire local, de teinte blanc rosé, facile à travailler. Des observations quantitatives ont pu être faites sur les techniques de taille, qui montrent notamment que l'ensemble du décor (éléments architectoniques et représentations figurées) faisait l'objet d'un traitement final de surface très soigneux, à la boucharde²²¹.

De même, en raison de la réutilisation de nombreuses stèles dans la tour XV, dans un laps de temps parfois court après leur installation dans la nécropole, de nombreuses traces de polychromie ont pu être relevées, qui confirment que ces stèles étaient peintes de manière standardisée, avec souvent une sous-couche à la chaux²²².

²¹⁸ Dans notre sélection de 15 numéros, seuls 3 apparaissent dans *IGLS* 4 (n^{os} 129, 130, 133) qui recense pourtant les stèles d'Apamée ; voir ensuite les publications de quelques inscriptions (Mayence 1946, Van Rengen 1969, Van Rengen 1987, Balty 1988, Viviers, Vokaer 2010) et les quelques exemples illustrés dans Balty 1981, p.192-195. Enfin 4 numéros sont à notre connaissance inédits (n^o 120, 121, 123, 125).

²¹⁹ Pour les trouvailles précédant le démontage de la tour XV, voir *IGLS* 4, 1311-1370 puis Van Rengen 1969, p. 95-101 et Van Rengen 1972, p. 97-98 ; à l'issue de la fouille de la tour, voir la sélection synthétique de 28 monuments dans Balty, Van Rengen 1993 ; enfin voir Balty 2018 pour une étude synthétique complète, préalable à la publication intégrale du corpus, à venir.

²²⁰ Viviers, Vokaer 2008, p. 146-148, donne le chiffre de 168 stèles et cippes répertoriés pour ces quatre périodes d'hivernage de la légion ; Balty 2018, p. 16, parle « d'un corpus de quelque 160 numéros » et répertorie en note 6 quelques publications ayant donné des estimations erronées.

²²¹ Voir Balty 2018, p. 45.

²²² Voir Balty 2018, p. 51-52.

2.2.6.2.2. La forme

Du point de vue de la forme, il faut bien distinguer les deux sous-groupes constituant ce groupe : les stèles civiles d'un côté, avec trois types principaux, et les stèles militaires, également avec trois types. Les stèles de citoyens, peu étudiées comme un ensemble, sont systématiquement inscrites en grec, et portent assez rarement un décor figuré ; le décor se concentre en effet sur les éléments architectoniques de la stèle, plus ou moins détaillés. Elles se répartissent ainsi : stèles à édicule, stèles à simple fronton, et cippes.

Premièrement, les stèles à édicule (n^{os} **119-125**) se caractérisent par un cadre architectural sculpté en haut-relief, donnant l'impression d'un petit bâtiment funéraire, avec parfois la représentation de la porte à double vantail, à la manière des stèles de Phrygie d'époque romaine. Les détails architectoniques sont très précis : podium, bases attiques, colonnes cannelées aux deux-tiers, chapiteau ionique, entablement ionique à architrave (trois *fascies*, couronnement, frise, denticules), fronton triangulaire habité d'une rosette à six pétales dans le tympan. Ce souci du détail n'est pas propre à l'époque hellénistique, puisqu'on le retrouve sur la stèle d'Aper et Florus (n^o **122**), datée de 96 apr. J.-C. puis 116 apr. J.-C.²²³. Au-dessus du fronton sont figurés des acrotères d'angle (palmette ouverte), entre lesquels se développe en faible relief un décor de rinceaux, malheureusement incomplet sur tous les exemplaires conservés²²⁴. Une stèle de ce type a encore été découverte en 2009 dans un champ au sud de la ville (n^o **124**) : elle témoigne d'une simplification extrême du type à édicule,

²²³ Voir Balty 1988, p. 97, pl.12,2. L'inscription n'y est malheureusement pas publiée, ni dans *SEG* 48, 1554 qui recense cet article. La lecture personnelle est faite d'après la photographie de l'université de Heidelberg prise en 1989 au musée d'Apamée par M. Spannagel (<https://edh-www.adw.uni-heidelberg.de/edh/foto/F002651>, consulté le 20/02/2021).

²²⁴ Cette forme de couronnement rappelle les stèles à couronnement semi-circulaire de Rhénée, voir Le Dinahet-Couilloud 1974b, type « stèles à couronnement semi-circulaire ou ellipsoïdal », p.267-268, fig.17-21, et « couronnements semi-circulaires et ellipsoïdaux », p.271-276, fig.23-26.

avec simple abaque, corniche plate, rampants en biseau, acrotères non sculptés, et une rosette au centre²²⁵.

En second lieu, les stèles à simple fronton (**n°s 126-131**), qui sont les plus répandues, se caractérisent par une insistance sur le motif du fronton, sur lequel porte l'essentiel du travail de sculpture ; ce phénomène est constant durant toute la période, bien que la qualité de la facture semble diminuer au cours de la période romaine : on peut comparer par exemple le fronton de la stèle **n° 126** (datée des III^e-II^e siècle avant J.-C.), de qualité très soignée avec une corniche (baguette, quart-de-rond, cavet) et des rampants (baguette, cavet) détaillés, avec celui de la stèle **n° 127** (datée de 118/119 apr. J.-C.), représenté par un simple rampant large et plat. Le fronton, très en relief et débordant latéralement, est d'autant plus mis en valeur sur ces stèles que la pierre n'est pas totalement dégagée au sommet, pour sculpter en bas-relief de volumineux acrotères d'angle ainsi qu'une rosace à l'emplacement de l'acrotère central ; ce procédé est bien visible sur des stèles inachevées, comme la stèle **n° 130**²²⁶. Quant au champ central, il épouse totalement le fût de la stèle, sans que des montants verticaux ou colonnes ne viennent l'encadrer, comme c'est le cas sur les stèles à fronton d'Antioche. Enfin une base plus large, reliée au fût par un simple chanfrein, permet à la stèle de tenir dressée sans tenon ; sa surface est moins préparée que celle du champ central.

Troisièmement, une série moins représentée est celle des cippes funéraires, imposants par leur taille (environ 150 cm de hauteur, et plus épais que les stèles) et la qualité de leur modénature : ainsi le cippe d'Héraios, mort en 134, et de Mélinna, morte en 160 (**n° 132**) présente une surface finement préparée et une mouluration de corniche parfaitement exécutée (quart-de-rond, doucine, quart-de-rond)²²⁷.

On peut ajouter à cette typologie la haute stèle à décor figuré provenant d'Apamène (**n° 133**) : son couronnement n'est plus lisible, mais elle présente des proportions élancées, une base fichée en terre, une préparation de toute la face sur le même plan, et le dégagement d'une niche à base plate et à sommet cintré pour y accueillir un décor figuré²²⁸.

²²⁵ Voir Viviers, Vokaer 2010, p. 132, pl. XVI (collab. N. Paridaens) : N. Paridaens et D. Viviers la datent du II^e siècle apr. J.-C.

²²⁶ Voir Mayence 1936, pl. XLV fig. 6 (= *IGLS* 4, 1354).

²²⁷ Voir Van Rengen 1969, p. 98-99, pl. XXXVII.

²²⁸ Elle a été vue par Mouterde (voir Mouterde 1949-1950, p. 35, pl. XII, 2) et répertoriée dans *IGLS* 4, 1389.

Le deuxième sous-groupe concerne les monuments funéraires des militaires de la *Legio II Parthica* et de ses corps annexes (n^{os} **134-147**). Il constitue un corpus beaucoup mieux connu et étudié²²⁹, se répartissant en trois types : autels, cippes, et stèles. Les autels funéraires (n^o **134**), type romain répandu dans toutes les provinces à partir du II^e siècle apr. J.-C., notamment par le vecteur de l'armée, sont composés d'une base à moulure en biseau, d'un dé central cubique et d'une corniche moulurée surmontée d'un bandeau droit, incisé de motifs d'acrotères d'angle, voire de rosettes intermédiaires²³⁰. Ils se distinguent principalement des cippes par la présence fréquente d'une cupule circulaire profonde creusée au sommet, pour la réalisation des libations.

Les cippes funéraires (n^{os} **135-138**) correspondent au type le plus représenté dans l'ensemble des stèles militaires d'Apamée : une cinquantaine d'exemples, dont vingt-neuf à pyramidion²³¹. De section carrée, ils ont une moulure à la base et à la corniche, et parfois un pyramidion au sommet. La qualité de la sculpture est variable, certains exemplaires rappelant par la finesse des moulures (quart-de-rond et doucine) et du parement, les cippes de citoyens. Il est difficile d'établir l'origine de cette forte tradition du cippe funéraire à Apamée. Avec Jean Charles Balty, il semble exclu de rapprocher ces cippes des monuments funéraires de la nécropole d'Albano, cantonnement pérenne de la légion : en effet les monuments militaires y adoptent les formes des monuments civils (tombe « a baùle » reprenant le modèle des couvercles de sarcophages civils)²³². La forme du cippe, avec sa base, sa corniche et fréquemment son couronnement pyramidal, serait la reproduction en miniature des mausolées monumentaux à couverture pyramidale que l'on trouve dans les nécropoles italiennes (Aquilée, Sarsina) et celles des premières provinces (Cologne, Tarragone, Hermel, Lambèse)²³³.

Enfin les stèles funéraires (n^{os} **139-147**), second sous-groupe en quantité à Apamée, sont caractérisées par une épaisseur moindre que celle des autels et cippes. La structuration

²²⁹ Voir Balty, Van Rengen 1993, notamment p.10-12 pour la typologie, reprise ici ; Balty et Van Rengen dans Viviers, Vokaer 2008, p. 146-147 ; en dernier lieu Balty 2018, p.17-27 sur la typologie des monuments.

²³⁰ Voir par exemple, Balty, Van Rengen 1993, p. 30, n^o 8 (datant de 215-218) et p.32, n^o 10 (datant de 231-233).

²³¹ Voir Balty 2018, p. 20.

²³² Voir Balty 2018, p. 19-20.

²³³ Voir Balty 2018, p. 23, pour ces mausolées à la couverture « a cuspidate ».

architectonique est à peu près toujours la même, avec un bandeau plat périphérique qui court sur tout le pourtour de la stèle, incluant le fronton triangulaire. Celui-ci est récurrent : il est traité le plus souvent en deux dimensions dans le prolongement du cadre architecturé, mais parfois sa silhouette ainsi que les acrotères d'angle (demi-palmettes lisses) sont découpés du bloc de la stèle. Le champ central, intégré dans le cadre, est généralement partagé entre une partie inférieure apprêtée pour recevoir l'épithaphe, et une partie supérieure travaillée en bas-relief pour accueillir la représentation du soldat défunt. La corniche est parfois supprimée pour donner plus de place à la représentation figurée, ou encore remplacée par un arc syrien, cintré.

2.2.6.2.3. L'iconographie

Les stèles civiles et les stèles militaires d'Apamée se distinguent clairement quant à leur iconographie. Les stèles civiles (n^{os} 119-133) se caractérisent principalement par une absence fréquente de décor figuré ; et encore faut-il inclure les motifs décoratifs accompagnant le cadre architecturé. Pour ce sous-groupe les décors iconographiques se répartissent ainsi :

	Absence de décor dans le champ	Représentation du défunt dans le champ	Motif conventionnel dans le champ	Autre motif dans le champ	Motif décoratif dans le cadre	Genre défunt (d'après inscription)
N° 119				Porte de tombeau	rinceaux	1 homme
N° 120			aigle		rosette rinceaux	?
N° 121		défunte debout				-

N° 122	X				rosette rinceaux	2 hommes
N° 123	X				rosette inachevée	(inachevé)
N° 124	X				rosette	1 homme
N° 125	X				cœur inversé guirlande boucliers rinceaux	1 homme
N° 126	X					1 femme
N° 127	X					1 femme
N° 128	X					1 femme
N° 129	X				rosette	2 femmes
N° 130	X				rosette inachevée	1 homme
N° 131		défunt couché				1 homme
N° 132	X					1 homme 1 femme
N° 133		défunte en buste				1 femme

Cette absence récurrente de décor central est donc frappante, puisqu'elle concerne les deux-tiers des stèles sélectionnées. Dans ces cas, c'est l'inscription qui occupe le champ central de la stèle. Comparativement, les représentations figurées, par ailleurs variées, apparaissent comme des cas presque isolés : concernant le tiers de la sélection, elles consistent en représentations du défunt (tantôt debout en pied, tantôt en buste, tantôt

couché sur un lit funéraire), du motif funéraire de l'aigle dans un cas, du motif de la porte de tombeau dans un autre cas. Le caractère inhabituel de ces choix de représentation se manifeste par exemple dans la manière dont la défunte est représentée sur la stèle n° 121 : elle est classiquement figurée en pied, de face, les bras pris dans le manteau long et la tête recouverte du voile ; toutefois, elle est placée sur une console, telle une statue honorifique, et non les pieds reposant sur la plinthe. De même, le motif central de la stèle à édicule n° 120 est un aigle aux ailes déployées et posé sur une sorte de console : ce motif, très fréquent à Zeugma et Hiérapolis, semble ici traité comme un élément héraldique ou numismatique. Enfin il faut noter la présence du thème du banquet funéraire sur la stèle n° 131 : ce motif extrêmement fréquent à Antioche, témoigne d'une mode qui a dû essaimer dans d'autres cités de la Syrie du Nord. Nous avons ici la reprise du motif dans tous ses détails (lit à pieds tournés, matelas, guéridon portant des mets, panier), mais traités plus grossièrement, dans un calcaire local et non sur une plaque de marbre comme à Antioche. Finalement, c'est une image de grande hétérogénéité qui ressort de ces quelques exemples de représentations figurées sur les stèles civiles d'Apamée.

Au contraire, les motifs décoratifs du cadre architecturé de ces stèles laissent une impression de grande régularité : le tympan du fronton est quasiment toujours habité d'une rosette centrale ; dans un cas (n° 125) elle est remplacée par une composition plus élaborée (cœur inversé et deux boucliers autour d'une double guirlande). La série des stèles à édicule (n°s 119-125) comporte aussi fréquemment les traces d'un couronnement semi-circulaire au-dessus du fronton, dont la surface est couverte de rinceaux entrelacés en faible relief (bien visibles notamment aux n°s 119, 120, 122). Cette particularité est suffisamment récurrente pour être considérée comme une tradition de représentation à Apamée. Elle n'est pas sans rappeler la typologie présente à Délos et dans les Cyclades à la même époque²³⁴.

Le sous-groupe des stèles militaires d'Apamée (n°s 134-147) présente quant à lui une très grande homogénéité, liée à un contexte de production bien circonscrit socialement et très limité dans le temps (215-218, 231-233, 242-244 et 252 apr. J.-C.). La nature des représentations se répartit ainsi :

²³⁴ Voir Le Dinahet-Couilloud 1974b, p.271-276.

	Soldat debout	Soldat couché	Soldat cavalier	Soldat en buste	Soldat non représenté	Motif décoratif du fronton
N° 134	X					
N° 135	X					
N° 136	X					
N° 137	X					
N° 138		X				
N° 139	X					aigle
N° 140	X					aigle
N° 141	X					
N° 142	X					
N° 143	X					rosette
N° 144	X					rosette
N° 145			X			
N° 146				X		rosette
N° 147					X	aigle rosettes

On voit donc combien la figure du soldat debout domine les représentations : dix exemples sur quatorze monuments sélectionnés, rapport qui correspond à la

répartition de ce motif dans l'ensemble du corpus des stèles militaires d'Apamée²³⁵. Il s'agit du type du « stehender Soldat », d'origine italique²³⁶ ; plus précisément, Jean Charles Balty propose de chercher l'origine de ce motif dans les représentations du dieu Mars en armes, s'appuyant sur une lance et tenant le bouclier du bras gauche ou posé au sol²³⁷. Ce sont exactement les éléments que l'on rencontre dans les représentations d'Apamée, que ce soit à l'avant des autels et cippes (dans ce cas le soldat est debout sur une console et peut être intégré dans une pseudo niche) ou sur les stèles (dans ce cas il occupe le registre supérieur, empiétant parfois sur le fronton qui devient alors un arc cintré). À partir du schéma de base (lance-bouclier), présent tel quel sur les n^{os} **134, 136, 139, 140**, certains détails peuvent différer, pour rendre compte de fonctions particulières du soldat défunt : bâton de commandement et rouleau du centurion Ael. Verecundinus (n^o **135**), *capsa* du *librarius* Verinius Marinus (n^o **137**), bâton de commandement et tessères du *tesserarius* Aur. Ingenuus (n^o **141**), enseigne à l'aigle à la place de la lance pour l'*aquilifer* Felsonius Verus (n^o **142**), tunique civile et coupe à libation pour le *salariarius* Aur. Surus (n^o **143**), deux chevaux tenus à la bride pour le cavalier à double solde Aur. Dolens (n^o **144**)²³⁸.

Ce qui est frappant est la proportion de représentations figurées sur l'ensemble du corpus, comparativement aux autres ensembles de stèles militaires ailleurs dans les provinces, notamment danubiennes. Il y a certes une valorisation générale de l'image de l'armée depuis le début du III^e s. apr. J.-C. ; mais il faut certainement également y voir, avec A. W. Busch, un signe de ce qu'il appelle la « corporate identity », l'esprit de corps propre aux unités d'élite dont fait partie la *Legio II Parthica*²³⁹.

Les autres représentations du soldat défunt font figure d'exception :

²³⁵ Voir Balty 2018, p. 28, qui comptabilise 64 représentations sur 92 monuments, soit 70%. Cet article constitue une synthèse sur l'iconographie des stèles militaires d'Apamée, reprenant les éléments développés dans Balty, Van Rengen 2003 et Balty 2016. Nous nous appuyons donc principalement sur cette publication.

²³⁶ Voir Boppert 2003, p. 270-271 ; Balty 2016, p. 85-88.

²³⁷ Voir Balty 2018, p. 31, qui mentionne les types U, P et C répertoriés dans *LIMC* II (1984), p.516-521, 530 (monnaies) et 535-536 (parties dûes à E. Simon), et p.565-566 (partie dûe à G. Bauchhenss).

²³⁸ Pour l'analyse des détails iconographiques, voir Balty 2018, p. 36-40 : la tunique à manches longues (*tunica manicata*) portée à partir du III^e s. apr. J.-C., tenue par un ceinturon en cuir à grosse boucle, le manteau court, l'épée longue (*spatha*) introduite sous le règne de Septime-Sévère dans l'armement du légionnaire, le poignard (*pugio*) porté à la ceinture ou dans un baudrier, le bouclier ovale (*scutum*), la lance longue (*hasta*), le rouleau (*volumen*) représentant le testament.

²³⁹ Busch 2003, p. 692, qui consacre la dernière partie de son article à la « Corporate Identity » ; voir Balty 2018, p. 30, pour un point de la question.

- Le défunt couché (n° 138) : à la manière des nombreuses représentations à Antioche, le soldat défunt est figuré en banquet funéraire, couché sur un lit, appuyé sur le coude gauche ; il tient une coupe et les victuailles sont prêtes sur le guéridon. Cette représentation prend place dans un registre supérieur au sommet du cippe, dont le dé central est entièrement occupé par l'inscription. Ce motif est exceptionnel en contexte militaire ; il fait écho à la stèle civile de Marinos le dropaciste (n° 131), elle aussi exceptionnelle à Apamée ;
- Le soldat cavalier (n° 145) : c'est le motif du cavalier bondissant, qui se retrouve sur les stèles de la campagne de 252 (vingt-quatre exemplaires découverts pour cette période)²⁴⁰ ;
- Le soldat en buste (n° 146) : le défunt est de face, le buste représenté au-dessus des coudes ; il porte la tunique (*sagum*) tenue à l'épaule par une fibule. Si ce type est peu présent à Apamée, il reste un motif récurrent dans les stèles militaires, s'inspirant là des stèles civiles dans toutes les provinces²⁴¹ ;
- Enfin une stèle de la sélection représente les quelques monuments ne portant pas de figuration du soldat défunt (n° 147) : au-dessous du fronton habité d'un aigle aux ailes déployées, l'unique registre encadré est occupé intégralement par l'épithaphe.

La présence d'un aigle dans le tympan du fronton, sur les stèles n° 139, n° 140 et n° 147, est rare dans l'ensemble du corpus, le motif habituel étant la rosace. Puisque l'on est en contexte militaire, on peut légitimement s'interroger sur la valeur de cette représentation ; certains auteurs, à la suite de Franz Cumont, y ont vu la représentation de l'aigle romaine, symbole des légions²⁴². Jean Charles Balty y voit plutôt l'aigle d'apothéose : « L'association de ces divers éléments invite à voir dans cet aigle [...] un aigle d'apothéose, et non une allusion à l'aigle de la légion, ainsi que cela a parfois été proposé pour ces stèles de militaires »²⁴³ ; il le fait ainsi entrer dans le domaine des motifs funéraires conventionnels, par comparaison avec le corpus de Zeugma²⁴⁴.

²⁴⁰ Voir Balty 2018, p. 40-45.

²⁴¹ Voir Balty 2018, p. 27.

²⁴² Voir Cumont 1917, p. 51 ; voir Balty 2018, p. 26, note 84 pour les différents auteurs reprenant cette interprétation.

²⁴³ Balty 2018, p. 26.

²⁴⁴ Voir Balty 2018, p. 27.

2.2.7. Emèsène et la Syrie intérieure

Ce secteur géographique entre l'Apamène au nord et les monts Anti-Liban au sud, occupé par les territoires des cités d'Épiphanie (Hama), Aréthuse (Al-Restan) et Émèse (Homs), correspond à une zone de passage entre Syrie intérieure et Syrie côtière²⁴⁵. Émèse en particulier profite de cette position de carrefour et entretient des liens étroits avec Palmyre, pour laquelle elle peut assurer un débouché commercial vers la côte. Emèse prend ainsi de l'importance dès le II^e siècle avant J.-C., sous la principauté arabe des Samsigeram²⁴⁶, puis de nouveau à l'époque sévérienne (proclamation d'Héliogabale en 218, élévation au rang de métropole). De manière plus large, Émèse a connu une prospérité plus ou moins continue durant toute la période antique, servie notamment par des terres agricoles fertiles et bien irriguées²⁴⁷.

2.2.7.1. La localisation des trouvailles

Les fouilles n'ont pas livré de contexte archéologique assuré aux stèles funéraires d'époque hellénistique et romaine présentes dans le catalogue. Les reliefs funéraires d'Émèsène ont principalement été repérés, depuis le XIX^e siècle, sans connexion avec leur usage originel : soit lors de découvertes fortuites, soit lors d'acquisitions par la Direction générale des antiquités et des musées, soit à l'occasion d'observations, à but

²⁴⁵ Pour un point des connaissances archéologiques sur Épiphanie, voir Lund 2003, p. 253-268 ; sur Aréthuse, voir Gschwind *et al.* 2009, p. 256-269 ; sur Émèse, voir King 2002, p. 39-58.

²⁴⁶ Qui préserve son autonomie jusqu'en 78, date proposée par M. Sartre pour son intégration dans la province de Syrie, voir Sartre 2001, p. 382-383, 451, 504-506. Sur l'importance stratégique de Homs, voir Seyrig 1959, p. 184-192.

²⁴⁷ Voir Gatier 1996, p. 434.

principalement épigraphique, de blocs lapidaires remployés dans des maçonneries modernes²⁴⁸. Les lieux de trouvailles sont :

- Homs : quartier de Bab Hoût (n° 148) ; près de Bab Tadmor (n° 159) ; au « Réduit » militaire au nord-ouest de la ville (n° 153) ; secteur de la gare, dans une vigne (n° 161)
- « environs de Homs » (n^{os} 149, 150, 152, 166)
- Burğ al-Qattinah, à dix kilomètres au sud-ouest de Homs, près du lac (n° 162)
- Mishrifeh, à quinze kilomètres au nord-est de Homs (n° 160)
- Burğ Qā'ya, à une vingtaine de kilomètres au nord-nord-ouest de Homs (n° 154)
- Btaysa, à vingt kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Homs (n° 157)
- Liftāya, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Homs, près du lac (n° 156)
- Tell Nebi-Mend, au sud du lac de Homs (n° 164)
- « environs de Hama » (n^{os} 151, 158)
- Esfin, à vingt-cinq kilomètres à l'est de Hama (n° 163)
- Al-Restan (n° 165)
- 'Aqirbat, à quarante kilomètres à l'est de Salamyā (n° 155)
- Isriyeh/ Sérīane (n° 167)
- Muhin, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Homs (n° 168)

2.2.7.2. Le catalogue sélectionné

En partant des exemplaires publiés dans *IGLS* 5, L. de Jong dénombre 125 stèles funéraires répertoriées pour l'Émésène²⁴⁹ ; malheureusement une grande partie du corpus ne dispose pas d'informations iconographiques utiles à notre étude. Nous nous

²⁴⁸ Voir *IGLS* 5. Pour les découvertes ultérieures à l'ouverture du musée archéologique de Homs en 1974, voir Moussli 1983 puis Moussli, Ebert 1990. Dans les monuments funéraires de comparaison, citons la fouille d'un tombeau complet, à Hama, par l'équipe de H. Ingholt en 1938, qui a livré une statue funéraire et plusieurs bustes en ronde-bosse ; voir Parlasca 2006 pour une synthèse très claire sur cet ensemble clos. Voir De Jong 2017, p. 264-266 pour un récapitulatif des lieux de trouvaille.

²⁴⁹ Voir De Jong 2017, annexe en ligne, table 17, « Homs cat. 2 » (www.cambridge.org/dejonglidelijde, consulté le 19/09/2021).

concentrons ici sur la vingtaine de numéros pour lesquels une documentation iconographique est disponible. Le catalogue se répartit facilement en deux séries principales cohérentes :

- Les hautes stèles à relief figuré en haut-relief, en basalte (**n^{os} 148-158**)
- Les hautes stèles à motif décoratif conventionnel, principalement en basalte (**n^{os} 159-166**)
- S'y ajoutent deux stèles de formes moins élancées, à niche et encadrement architecturé, en calcaire (**n^{os} 167-168**).

Il faut noter la proportion importante de stèles dont l'épithaphe porte une date : neuf sur vingt-et-un numéros, soit presque la moitié. La proportion est encore plus forte pour les hautes stèles de la deuxième série : cinq sur huit sont datées, entre 110 et 160 apr. J.-C. (**n^{os} 159, 160, 161, 162, 163**, dans l'ordre chronologique).

2.2.7.2.1. Le matériau

A l'exception de deux stèles de la série des hautes stèles à motif décoratif (**n^{os} 164-165**) et des deux stèles à niche et à encadrement architecturé (**n^{os} 167-168**), taillées toutes les quatre dans des blocs de calcaire, le reste du groupe, soit dix-sept numéros, est réalisé en basalte (pour les **n^o 156** et **n^o 157**, l'information est absente de la documentation, mais l'analyse des photographies incline à identifier la pierre comme du basalte). La prédominance de ce matériau est remarquable, d'autant que dans ce secteur géographique le calcaire est très présent localement. Le basalte est certes présent en affleurements en arcs de cercle dès que l'on s'éloigne vers l'est dans la plaine, notamment dans le secteur de Salamya ; cependant le matériau a dû circuler au moins sur quelques dizaines de kilomètres²⁵⁰. Le choix du basalte n'est donc pas de pure opportunité : ce matériau répondait manifestement à une volonté de solidité, et peut-être de qualité esthétique, pour ces blocs imposants destinés à honorer la mémoire des défunts au fil des générations.

²⁵⁰ Voir Gatier 2010, p. 170-171.

2.2.7.2.2. La forme

On peut donc clairement distinguer deux séries principales, toutes deux caractérisées par leur silhouette élancée, mais différentes par le mode de taille du décor. La première série (**n^{os} 148-158**) est un groupe très homogène de stèles figurées en basalte aux dimensions imposantes (hauteur de 160 à 200 cm) et élancées (largeur 40 à 50 cm)²⁵¹. Elles se caractérisent par une proportion hauteur/largeur constante, et par une composition identique : base en plinthe parfois surmontée d'un chanfrein, absence de cadre architectural, fond de stèle aplani et se terminant, sans corniche ni fronton, par un sommet à angle aigu, presque ogival, ou cintré²⁵². Dans deux cas : la stèle de Diodôra (**n° 149**) et la stèle de Houlatha (**n° 150**), conservées au musée national de Damas, le sommet cintré s'épaissit en cul-de-four décoré, pour la première, d'une conque. Sous la plinthe est ménagé un tenon, pas toujours conservé. Tout le champ est occupé en haut-relief par la représentation en pied du défunt, l'inscription se logeant directement sur le fond de la stèle dans les espaces laissés libres. Une seule de ces stèles est datée (**n° 148**), de 110 apr. J.-C. Les stèles **n° 157** et **n° 158** s'apparentent à ce sous-groupe, bien que la première dispose d'un cadre architectural et que la seconde soit sculptée en bas-relief.

La seconde série (**n^{os} 159-166**) n'a pas été étudiée en tant que telle, et se trouve de fait moins documentée. Elle partage avec la première certaines caractéristiques : en basalte, les stèles adoptent une silhouette élancée, avec un sommet cintré ou ogival. Elles ne comportent pas d'encadrement architectural latéral (excepté le **n° 165**), mais des éléments décoratifs s'y substituent parfois, par un jeu visuel. Ainsi, on retrouve quasi systématiquement un motif qui structure l'agencement de la stèle : la guirlande aux pans retombants, utilisée en guise de corniche. Elle est parfois complétée par un

²⁵¹ Un point de la question a été fait dans Gatier 2010, à la suite de la découverte d'une nouvelle stèle à 'Aqîrbât en 2001 (notre **n° 155**) ; voir également Bel 2019, p. 41. Pour d'autres stèles appartenant à ce groupe, mais non retenues dans notre sélection faute de document iconographique, voir par exemple *IGLS* 5, 2406 (stèle de Sohaimos) et 2582 (stèle de Saibaè).

²⁵² Cette silhouette cintrée ou ogivale serait à mettre au compte de la tradition régionaliste phénicienne, selon I. Skupinska (voir Skupinska-Løvset 2003, p. 592). Si le terme « phénicien » n'est peut-être pas suffisamment approprié, on peut en revanche y chercher un héritage nord-ouest sémitique, commun aux cités phéniciennes de la côte et aux principautés néo-araméennes de Syrie du Nord.

élément de remplissage là où on attendrait un tympan : rosette, aigle, croissant de lune, corbeille²⁵³. Ces stèles ne portent pas de décor en haut-relief.

Enfin les deux stèles à niche et encadrement architectural (**n^{os} 167-168**), bien que leur provenance soit incertaine (Muhin (?) pour le **n° 168**) ou extérieure aux territoires des trois cités (Isriyeh pour le **n° 167**), doivent être intégrées à ce groupe, par la connexion que le style de leur décor induit entre Émésène, Moyen Euphrate et Palmyrène. Elles sont de proportions beaucoup plus ramassées que les deux principaux sous-groupes, et l'on constate aussi qu'un effort important est fait sur la sculpture de l'encadrement architectural : moulurations détaillées, arc cintré, couronnement.

2.2.7.2.3. L'iconographie

L'analyse de l'iconographie des stèles de ce groupe confirme la répartition en deux séries principales : les hautes stèles à relief figuré et les hautes stèles à motifs décoratifs, qui présentent l'une et l'autre une très grande homogénéité dans les représentations, comme le montre la répartition ci-dessous.

	Défunt debout en frontalité	Accessoires du défunt	Acolytes	Motif décoratif	Genre défunt (d'après inscription)
N° 148	1 femme	Fuseau et quenouille			1 femme
N° 149	1 femme	Fuseau et quenouille Bandeau de tête Fibule		Conque	1 femme

²⁵³ Musée de Homs, stèle de Dôsa (inv. n° 671), cf. Moussli 1983, p.254-256, n° 1 ; stèle de Klaudianos, cf. Moussli et Ebert 1990, p.93, n° 5 ; stèle de Sammaios, cf. Moussli et Ebert 1990, p.94, n° 6, pl.1 ; Burdj al-Qattinah, stèle de Iadlaios (in situ), cf. Yon et Gatier 2009, p.201 n° 58; Homs (quartier de la gare), stèle de Saéa (cf. Mouterde 1932, p.92, n° 8, fig.7).

N° 150	1 femme	Fuseau et quenouille Bandeau de tête Fibule à chaînette 2 colliers, 2 bracelets			1 femme
N° 151	1 femme	Bandeau de tête Fibule	1 enfant		-
N° 152	1 homme	Volumen ? Bague	2 enfants		1 homme
N° 153	1 homme	Volumen ?			1 homme
N° 154	1 homme	Lance			1 homme
N° 155	1 femme	Fuseau et quenouille Fibule 3 bracelets			-
N° 156	Indéterminé	Objet indéterminé			-
N° 157	1 homme	Volumen			1 homme
N° 158	1 femme	Fuseau et quenouille Objet indéterminé 2 bracelets, médaillon, collier			-
N° 159				Aigle Guirlande à rubans	1 homme
N° 160				Pomme de pin (?) Guirlande à rubans	1 femme

				Mains supines	
N° 161				Corbeille Guirlande à rubans	1 femme
N° 162				Rosette Guirlande à rubans	1 homme
N° 163				Couronne	1 homme
N° 164				Rosette Guirlande	1 homme
N° 165				Guirlande à rubans	1 homme
N° 166				Guirlande à rubans	1 homme
N° 167	1 femme en buste	Fuseau quenouille Fibule	et		1 femme
N° 168				Rosette Voile suspendu	1 homme

Pour les hautes stèles à relief figuré (n°s 158-168), le mode de représentation est très stéréotypé. Toutes partagent la représentation en pied du défunt, la frontalité, la raideur du corps (excepté le défunt de la stèle n° 154, qui prend une attitude de repos sur la jambe droite, d'après le seul dessin qui nous en est connu), la maladresse occasionnelle dans le rendu des proportions et des détails anatomiques (position des mains, des bras, dimensions des membres). En particulier, la position des bras et les accessoires tenus sont très similaires d'une stèle à l'autre : les bras droit et gauche sont

le plus souvent pliés et ramenés devant le torse, la main droite prenant un angle parfois peu anatomique pour tenir les plis du vêtement, la main gauche tenant le fuseau et la quenouille, pour les femmes (sauf celle du n° 151), le *volumen* ou un linge plié, pour les hommes. En outre, des détails vestimentaires sont systématiquement figurés, même maladroitement : changement de forme des plis pour signaler la présence d'une ceinture non visible, épaissement du champ derrière la nuque pour signifier le voile de tête, traitement différencié des plis de la tunique et du manteau. Enfin, des détails de toilette féminine sont récurrents et rappellent beaucoup les représentations palmyréniennes : bandeau de tête, bracelets, colliers, fibules d'épaule ; en cela, le buste n° 167 se rapproche de cette série. Au total, l'impression qui domine est celle d'une sculpture élaborée (bien que limitée par la nature du basalte), bien réglée quant aux principes (posture debout, frontalité, formules d'accessoires) et sensible aux influences stylistiques extérieures ; l'homogénéité du groupe incline à rapprocher l'ensemble des stèles de la période indiquée par la stèle n° 148, datée de 110 apr. J.-C., soit une fourchette s'étalant de la fin du I^{er} s. à la fin du II^e s. apr. J.-C.

En parallèle de cette tradition solide et finalement raffinée, le sous-groupe des hautes-stèles à motifs décoratifs (nos 159-166) présente lui aussi une grande homogénéité. Partageant avec le premier sous-groupe la forme des stèles, élancées, il se caractérise néanmoins par une absence systématique de figuration humaine : le registre central, encadré le plus souvent par les rubans retombant d'une guirlande suspendue, est occupé par l'épithaphe (excepté pour le n° 165 où l'épithaphe court sur la frise de la corniche) et non par la représentation du défunt. Seuls des motifs décoratifs périphériques ont occupé le sculpteur, le plus souvent à l'emplacement théorique du fronton : aigle, pomme de pin, mains supines, corbeille, couronne, rosette, guirlande, tous motifs que l'on retrouve habituellement en contexte funéraire. Le petit relief en calcaire n° 168 peut y être associé : il présente en motif central un voile suspendu, symbolisant la séparation entre le monde vivant et le monde des défunts ; il reprend un motif bien présent dans la sculpture palmyrénienne, à laquelle il emprunte également

le style de sculpture (**fig. 10**)²⁵⁴. Pour ce sous-groupe, la place dans la chronologie est clairement le II^e s. apr. J.-C., grâce aux cinq inscriptions datées.

Nous nous trouvons donc face à deux ensembles au moins en partie contemporains, homogènes dans leur forme, mais très différents dans leurs représentations. On peut s'interroger sur la cohabitation, dans un secteur géographique concentré et sur une même période, de deux traditions funéraires si différentes, elles-mêmes très distinctes de modèles visibles dans d'autres cités (motif du banquet, buste du défunt). La proximité de forme entre les deux séries peut s'expliquer par la nature du matériau, voire par le recours aux mêmes équipes d'artisans pour préparer les blocs ; en revanche la taille des décors ne permet vraiment pas de tels rapprochements. Si l'on cherche à explorer la piste du contexte social de commande de ces stèles – piste délicate tant les éléments factuels manquent –, il faut bien constater que les données existantes ne sont pas décisives : on retrouve une onomastique variée comprenant à la fois des patronymes grecs, des patronymes sémitiques, et quelques *tria nomina*, aussi bien dans les stèles à décor figuré (Diodôra ; Houlatha, Salimos, Abbôsamos ; Tiberios Klaudios Malikos, Gaios Fullonios Severos) que dans celles à motifs décoratifs (Kyria, Séleukos, Chilônas fils de Poplios, Antiochis ; Iadlaios, Atharolas, Akamathè ; Klaudios Klaudianos), et le catalogue est trop limité pour pouvoir en extraire des données statistiques. Des rapprochements pourraient être utiles entre les représentations du défunt debout en frontalité que l'on trouve à la fois en Émésène et dans d'autres régions de notre étude (Antioche, Apamée, Hiérapolis, Zeugma) ou extérieures (Palmyre).

2.2.8. Les provenances incertaines

A côté des stèles dont la provenance, bien que non exactement déterminée, est suffisamment certaine pour qu'on ait décidé de les faire apparaître dans les groupes géographiques ci-dessus, il a semblé nécessaire de rassembler dans un groupe à part

²⁵⁴ Comparer par exemple avec les reliefs du Musée du Louvre, inv. n^{os} AO 1757, AO 2197, AO 4148, AO 14925, qui présentent en arrière-plan, dans le champ, le même voile suspendu par deux attaches ; voir Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993, respectivement p.169, 180, 198, 222.

les reliefs intéressant notre étude, mais pour lesquels les informations disponibles ne permettent pas de déterminer le secteur de provenance. Dans ce cas, ne reste que l'analyse formelle et iconographique pour suggérer des attributions, par comparaison avec les groupes bien identifiés.

Nous proposons ainsi d'intégrer à l'étude douze stèles de provenance incertaine : huit sont connues pour être passées sur le marché de l'art, dans les années 1960 (n^{os} **169, 172, 173, 176, 177**) et dans les années 2000 (n^o **170** et peut-être n^o **174**) ; quatre sont entrées dans les collections publiques syriennes ou libanaises sans aucune documentation de provenance (n^{os} **175, 178, 179, 180**).

Ce groupe, bien que disparate, peut être réparti en deux types :

- Les stèles à niche (n^{os} **169-177**) ;
- Les stèles dressées (n^{os} **178-180**).

2.2.8.1. La localisation des trouvailles

Le niveau d'information n'est évidemment pas le même ici que pour les groupes précédents. Nous proposons de relever les données exposées dans les publications éventuelles ou dans les documentations des musées affectataires de ces stèles :

- **N° 169** : acquis par Richard R. Wagner au Liban en 1967, puis donné au Museum of Fine Arts de Boston (inv. n° 68.582), il est publié dans le catalogue du musée comme « said to be from Syria »²⁵⁵, puis par Parlasca avec la mention « Belkis ? »²⁵⁶ ;
- **N° 170** : passé sur le marché de l'art en 2001 puis 2003, le relief est répertorié dans le *SEG* qui reprend la mention « provenance inconnue » du catalogue de vente mais confirme, sur la base de l'onomastique, la suggestion de celui-ci selon laquelle le relief proviendrait de Syrie²⁵⁷ ;

²⁵⁵ Voir Comstock, Vermeule 1976, p.183, n° 294, et le catalogue en ligne du musée : <https://collections.mfa.org/objects/151290> (consulté le 18 mars 2020).

²⁵⁶ Voir Parlasca 1982, p. 14, pl.16,2.

²⁵⁷ Vente Sotheby's New York du 12 juin 2003 (catalogue en ligne : <http://www.sothebys.com/content/sothebys/fr/auctions/ecatalogue/2003/antiquities-n07912/lot.183.html>, consulté le 28 mars 2020). Voir *SEG* 53, 1832 (R.A. Tybout) : « because of the typology the catalogue correctly suggests a Syrian provenance, which is supported by the patronymic ».

- **N° 171** : acheté avant 1979 par le Römisch-germanischen Zentralmuseum de Mainz (inv. n° O-39766), il est enregistré comme provenant de Syrie ; à l'occasion de la publication de son inscription, Künzl évoque le nord de la province de Syrie²⁵⁸ ;
- **N° 172** : acheté à Beyrouth en 1969 par K. Parlasca, celui-ci publie le relief comme provenant de Syrie du Nord, information reprise dans le *BE* 1971²⁵⁹ ;
- **N° 173** : acheté en vente publique en 1969 puis donné au Brooklyn Museum par Carl L. Selden (inv. n° 69.34), il est également publié par K. Parlasca comme provenant de Syrie du Nord et repris dans les mêmes conditions par le *BE* 1971 ; le catalogue du musée indique simplement une provenance syrienne²⁶⁰ ;
- **N° 174** : acquis sur le marché de l'art, via un marchand libanais, par l'Orient Museum d'Okayama ; les informations disponibles en anglais sont partielles : la notice d'œuvre indique la Syrie comme lieu de provenance, et donne Membidj dans la liste des mots-clé²⁶¹. L'inscription vient d'être publiée par L. H. Blumell et K Hull dans *ZPE* 209 (2019)²⁶² ;
- **N° 175** : pour cette stèle, conservée au musée national d'Alep, nous ne disposons que de la fiche établie par F. et O. Harl (site Ubi Erat Lupa), révisée pour la dernière fois le 5 juillet 2020 ainsi que de sa photographie prise en 1995. Le lieu de provenance indiqué est Alep²⁶³ ;
- **N° 176** : présent sur le marché de l'art en 1969 et acquis par un collectionneur privé bâlois, le relief a été publié dès 1969 par K. Parlasca, qui indique une provenance nord-syrienne ; en 1982 l'auteur l'intègre dans le groupe de Belkis/Séleucie-de-l'Euphrate de son étude²⁶⁴ ;

²⁵⁸ Pour la fiche d'inventaire, voir https://www3.rgzm.de/invbuch/page.php?lang=de&page_id=7178, consulté le 28 mars 2020). Voir Künzl 1983, p. 82 « (...) aus dem Norden der römischen Provinz Syria stammend (...) ».

²⁵⁹ Voir Parlasca 1969-1970, p. 174, n° 4 ; *BE* 1971, 680, « P(arlasca) attribue l'ensemble à la Syrie du Nord, "cette frange nord de la région où fleurit l'art de Palmyre" ».

²⁶⁰ Voir Parlasca 1969-1970, p. 169-185 et *BE* 1971, 680 ; catalogue du musée en ligne : <https://www.brooklynmuseum.org/opencollection/objects/94783> (consulté le 28 mars 2020).

²⁶¹ Voir http://jmapps.ne.jp/okyoreb_en/det.html?data_id=1725 (consulté le 29 avril 2021).

²⁶² Blumell, Hull 2019 ; recensé dans *BE* 2020, 460 (Gatier). Pour P.-L. Gatier la provenance hiéropolitaine est évidente ; c'est également ce que confirme notre étude.

²⁶³ Voir <http://lupa.at/23364> (consulté le 29 avril 2021).

²⁶⁴ Voir Parlasca 1969-1970, p. 172, n° 3 ; Parlasca 1982, p. 12, pl. 6,1.

- **N° 177** : en vente chez J. M. Eisenberg à New-York vers 1967, la sculpture est donnée au Museum of Fine Arts de Boston par R. Titelman en 1971. Elle est incluse dans le catalogue de Comstock et Vermeule comme provenant de Syrie du Nord, information reprise dans le catalogue en ligne des collections du musée²⁶⁵ ;
- **N° 178** : conservé au Musée national de Beyrouth (inv. n° 25941), ce relief aurait été rapporté de Baalbek (archives de la Direction générale des antiquités) ; publié dans le catalogue des inscriptions du musée par J.-B. Yon et J. Aliquot en 2016, il y est attribué à la Syrie du Nord, plus précisément à la région de Zeugma ou de Hiérapolis, en raison du style et de l'iconographie²⁶⁶ ;
- **N° 179** : conservé au Musée national d'Alep (numéro d'inventaire inconnu), la stèle fragmentaire ne dispose pas d'information de provenance ; M. P. Speidel la publie en 1980 en présumant, du fait de sa présence dans les collections d'Alep, qu'elle provienne d'une cité du nord de la Syrie, sans plus de précision²⁶⁷ ;
- **N° 180** : conservé au Musée national de Beyrouth (inv. n° 14022), cette stèle ne dispose d'aucune information de provenance. Dans le catalogue des inscriptions du musée, J.-B. Yon et J. Aliquot, sur la base du style de la sculpture, proposent soit l'Antiochène soit la Syrie du Nord²⁶⁸.

Les publications et la documentation situent donc toutes ces stèles en Syrie, plus précisément en Syrie du Nord pour la plupart, certains auteurs allant jusqu'à proposer l'attribution à un groupe géographique (par exemple le groupe de Zeugma pour le n° 176, le groupe de Hiérapolis pour le n° 174).

2.2.8.2. Le matériau

Face à un groupe aussi hétérogène, les données sur la nature des blocs utilisés pourraient paraître inutiles. Toutefois ces informations peuvent contribuer au faisceau

²⁶⁵ Voir Comstock, Vermeule 1976, n° 363 ; <https://collections.mfa.org/objects/151358> (consulté le 18 mars 2020).

²⁶⁶ Voir Yon, Aliquot 2016, p. 203, n° 380.

²⁶⁷ Voir Speidel 1980, p. 146-148, notamment p.147 : « (...) the cohort at one time garrisoned a town in northern Syria somewhere within the boundaries of the present Republic of Syria » ; *AE 1980*, 887 parle « d'origine imprécise ».

²⁶⁸ Voir Yon, Aliquot 2016, p. 203, n° 379.

d'indices nécessaires à l'identification d'une provenance. Ainsi, l'on constate que toutes les stèles du groupe sont réalisées dans des blocs de calcaire ; pas de marbre, pas de basalte. Bien que non décisif, ce constat peut quand même donner une indication. On aurait tendance à exclure des provenances telles que la Cyrrestique centrale et l'Émésène (où prédomine le basalte) ou les nécropoles d'Antioche (où prédomine le marbre), au profit de secteurs comme le Moyen-Euphrate (Zeugma, Hiérapolis) ou les nécropoles urbaines de Cyrrhus ou d'Apamée, à titre d'hypothèse.

2.2.8.3. La forme

Deux types de stèles se dégagent : d'un côté les stèles à niche au décor plutôt en haut-relief (**n^{os} 169-177**), de l'autre les stèles dressées au décor en bas-relief (**n^{os} 178-180**). Le premier type est caractérisé par l'épaisseur du bloc sculpté, quadrangulaire, qui permet de dégager le motif figuré central en haut voire très haut-relief, sur le fond de la stèle. Cette technique rappelle les niches décorant les façades des tombeaux rupestres (comme ceux de Zeugma), et est particulièrement adaptée à la sculpture de bustes de défunts. La niche peut être de forme cintrée (**n^{os} 169, 171, 171, 173, 177**), ou consister en un encadrement quadrangulaire simple (**n^{os} 170, 174, 175, 176**). Dans la plupart des cas, la niche est creusée directement dans le plan de référence du bloc, laissé libre de tout décor architectural ; dans deux cas, la niche est encadrée d'éléments architectoniques évoquant un édicule (**n^o 172** : deux montants verticaux non décorés soutenant un arc cintré en double listel, encadré d'écoinçons entièrement occupés par des acrotères stylisés ; **n^o 173** : deux pilastres lisses à base simple et chapiteau ionique simplifié, portant un arc cintré fait d'un listel plat, et deux acrotères d'angle à décor végétal stylisé). Les niches cintrées les plus épaisses sont dégagées en cul-de-four. Lorsqu'une inscription est présente, elle est gravée sur la plinthe, au-dessous de la niche.

Les stèles dressées (**n^{os} 178-180**) sont moins épaisses que les premières, adoptent de fait une silhouette plus élancée, et portent un décor en plus faible relief. Le motif central peut être dégagé directement du fond de la stèle (**n^o 178**) ou intégré dans un encadrement architectural (**n^{os} 179-180**). Dans ce dernier cas, décor central et encadrement sont dégagés dans la même épaisseur ; par ailleurs, le fronton triangulaire de l'encadrement peut soit adopter la forme triangulaire du sommet de la stèle (**n^o 179**)

soit se dégager en bas-relief à l'avant du sommet du bloc, qui reste quadrangulaire (n° 180).

2.2.8.4. L'iconographie

Pour ce groupe d'origine disparate, le registre iconographique est finalement assez resserré ; il se répartit de la manière suivante :

	Défunt debout	Défunt en buste	Aigle sur corbeille	Aigle sur couronne	Motif annexe	Genre défunt (d'après inscription)
N° 169			2			-
N° 170				2		1 homme
N° 171		1 femme				1 femme
N° 172		1 femme				1 femme
N° 173		1 homme				1 homme
N° 174		1 homme	1	1		?
N° 175		1 femme 1 homme				-
N° 176		1 femme 1 homme 1 enfant				1 femme 2 hommes
N° 177	1 homme					1 homme
N° 178			1			1 femme

N° 179				1		1 homme
N° 180	1 femme				Pyrée	1 femme

Si l'analyse iconographique du groupe en tant qu'ensemble n'est pas en soi pertinente, il est intéressant de souligner quelques particularités propres à certaines stèles :

- La combinaison du buste du défunt et du motif conventionnel des deux aigles posés l'un sur une corbeille et l'autre une couronne (**n° 174**) est inédite dans le catalogue : la lecture de la photographie disponible ne permet pas de déchiffrer la partie conservée de l'épithaphe, pour savoir si elle concernait bien deux ou trois défunts, et non un seul. L'alternance du buste et de l'aigle posé est déjà en soi une rareté, les deux manières de représenter le défunt sont habituellement présentes dans des groupes différents, correspondant à des traditions iconographiques distinctes. Si de plus la stèle n'a été dressée que pour un seul défunt, alors le motif de l'aigle posé serait traité ici comme un simple élément décoratif destiné à évoquer le contexte funéraire ; mais cela s'accorde mal avec les comparaisons hiérapolitaines, où le nombre de ces motifs correspond systématiquement à celui des épithaphes ;
- La présence du motif de l'aigle posé sur une couronne dans le fronton de la stèle, le champ principal étant occupé par l'épithaphe (**n° 179**) : cette disposition est inhabituelle, et correspond à deux traditions. En effet, il s'agit ici d'une stèle de militaire, et l'ordonnance des champs répond bien à la tradition attendue : stèle à fronton avec pour principal motif l'inscription funéraire, l'encadrement n'étant travaillé qu'en décor architectural, avec le plus souvent une rosette ou un bouclier dans le fronton. Mais ici, c'est un autre motif qui apparaît au tympan : celui de l'aigle posé sur une couronne, manière conventionnelle de représenter le défunt lui-même que l'on retrouve à Hiérapolis et en Cyrrestique centrale sur les stèles civiles ;
- Le motif de deux aigles affrontés, les ailes repliées, la tête tournée l'un vers l'autre, comme représentation des défunts en registre principal (**n° 169** et

n° 170) : cette formule est rare, elle ne se retrouve à Zeugma qu'à deux reprises, sur deux stèles non sélectionnées dans notre catalogue²⁶⁹. Sur la première (n° 80 du catalogue de J. Wagner), la hauteur de la plinthe portant l'inscription laisse penser qu'il était effectivement prévu la gravure de deux épitaphes, chaque aigle représentant un défunt ; sur la seconde (n° 94 du catalogue de J. Wagner), les deux aigles, qui occupent le registre supérieur de la stèle, sont sculptés au-dessus d'une plinthe qui laisse aussi la possibilité de graver deux épitaphes distinctes, bien qu'une seule l'ait été. Dans nos deux stèles sélectionnées ici, on ne retrouve pas cette possibilité de deux épitaphes : au **n° 169**, le bloc a peut-être été retaillé, la partie inférieure nous manquant donc définitivement ; au **n° 170**, l'épitaphe s'étale sur toute la largeur de la plinthe, et ne concerne donc clairement qu'un seul défunt. Par ailleurs, aux **n°s 169 et 170**, les aigles reposent tous deux sur une seule corbeille ou sur une seule couronne, ce qui impliquerait la présence d'une troisième personne : dans les exemples de Hiérapolis et de Cyrrestique centrale, nombreux à combiner ces motifs, on trouve toujours un aigle pour une corbeille/couronne, et non deux aigles pour une corbeille/corbeille. Nous nous trouvons donc ici manifestement face à une réinterprétation des combinaisons de motifs si fréquents à Zeugma, à Hiérapolis et en Cyrrestique.

²⁶⁹ Voir Wagner 1976, p.219, n° 80 et p.226-227 n° 94, pl.41 et 44.

3. Interprétation des données

Après avoir passé en revue, à partir des fiches du catalogue, les différents groupes qui le constituent, en les analysant sous l'angle du matériau, de la forme et de l'iconographie des stèles, il convient à présent de rassembler toutes ces informations. Dans un premier temps, nous proposons d'exploiter les données selon deux axes : l'architecture des stèles (forme et matériau), et leur iconographie. Nous y ajouterons ensuite des données comparatives extrinsèques selon une approche contextuelle (secteurs limitrophes, antécédents historiques, autres types de marqueurs funéraires). Enfin, quelques mises en perspective seront proposées.

3.1. L'architecture de la stèle

3.1.1. Une diversité typologique évidente

A l'issue de l'analyse de l'ensemble du catalogue, en prenant en compte les particularités de chaque groupe et sous-groupe, pas moins de vingt-cinq types différents ont été répertoriés dans les fiches du catalogue, selon la liste suivante :

Antioche	stèles dressées (marbre ou calcaire ; cadre architecturé ; représentation du défunt)
	plaques (marbre ou calcaire ; cadre architecturé ; verticales ou horizontales ; représentation du défunt)

Cyrrestique	hautes stèles dressées en pain de sucre (basalte ; avec ou sans cadre architectural ; représentation du défunt ou de motifs conventionnels ; un ou deux registres)
	stèles dressées (calcaire ; cadre architectural ; représentation du défunt dans une niche)
	stèles militaires dressées (calcaire ; cadre architectural ; représentation du défunt dans une niche)
Zeugma	stèles dressées à édicule (calcaire ; fronton et cadre architectural ; représentation du défunt ou de motifs conventionnels)
	stèles dressées à niche (calcaire ; représentation du défunt, du groupe familial ou de motifs conventionnels)
	stèles militaires dressées (calcaire ; cadre architectural ; pas de représentation du défunt)
Hiéropolis	stèles dressées à édicule (calcaire ; cadre architectural ; décor en bas-relief ; représentation du défunt ou de motifs conventionnels)
	stèles dressées à niche (calcaire ; décor en haut-relief ; représentation du défunt ou de motifs conventionnels)
	stèles militaires dressées (calcaire ; cadre architectural ; pas de représentation du défunt)
Syrie côtière	plaques (marbre ; cadre architectural ; niche ; décor en bas-relief ; représentation du défunt)
	stèles dressées (calcaire ; cadre architectural ; représentation de motifs conventionnels)
	stèles militaires dressées (calcaire ; cadre architectural ; représentation du défunt)
	cippes militaires (calcaire ; cadre architectural ; niche ; représentation du défunt)

Apamée	hautes stèles dressées à édicule (calcaire ; cadre architecturé)
	stèles dressées à fronton (calcaire ; absence de décor)
	cippes (calcaire ; mouluration ; absence de décor figuré)
	autels militaires (calcaire ; mouluration)
	cippes militaires à pyramidion (calcaire)
	stèles militaires dressées (calcaire ; cadre architecturé ; représentation du défunt)
Émésène	hautes stèles dressées (basalte ; sommet cintré ou ogival ; représentation du défunt en haut-relief, ou motifs conventionnels en bas-relief)
	stèles dressées à niche (calcaire ; cadre architecturé)
Provenance incertaine	Stèles dressées à niche (calcaire ; représentation en haut-relief)
	Stèles dressées (calcaire ; représentation en bas-relief)

Vingt-cinq types sont donc en présence. De fait, nous avons naturellement procédé à une forme de regroupement en nommant les types par leur caractéristique principale, formelle : stèle dressée, haute stèle, plaque, cipse, autel ; mais l'ensemble des caractères de chaque type, rappelé entre parenthèses, ne se laisse pas réduire si facilement. Après avoir rappelé quelques modes de classement typologique utilisés par les auteurs pour tel ou tel groupe, nous insisterons sur quelques critères qui nous semblent utiles dans l'étude du catalogue.

3.1.2. Rappel sur les regroupements typologiques proposés dans la bibliographie

Les typologies proposées dans les publications de certains groupes de nos stèles, ou de groupes de comparaison, peuvent être passées en revue pour montrer quelle place est donnée à l'architecture de la stèle dans les classements. Ainsi, J. Wagner répartit les

stèles de Zeugma en cinq types en se basant sur la composition architectonique des stèles²⁷⁰ :

- Type I : à édicule
- Type II : à édicule et fronton cintré
- Type III : à édicule sans architrave et à niche
- Type IV : à niche dans un cadre architecturé
- Type V : à niche sans cadre architecturé

Les types I et V sont de très loin les plus nombreux (114 numéros sur les 131 répertoriés par Wagner). Les trois autres types sont des variations d'agencement de certains éléments : la forme du fronton (triangulaire ou cintré), la présence ou non du fronton, le creusement ou non d'une niche, encadrée ou non d'un cadre architecturé. Pour aller au-delà de cette proposition, si l'on s'intéresse à l'intention de la représentation, on peut finalement distinguer deux types : les stèles à édicule, et les stèles à niche. Les premières se réfèrent à la coutume de représenter en miniature et en bas-relief le tombeau construit ; les secondes sont les équivalents mobiles des bustes taillés sur les façades des tombeaux rupestres.

Une typologie détaillée est également proposée par M. Blömer pour les stèles découvertes dans le centre et l'est de la Cyrrestique²⁷¹ ; là encore, ce sont des critères de forme qui sont mis en avant pour distinguer quatre types différents, en fonction de la répartition du décor sur la face antérieure de la stèle :

- Type 1 : le plus simple, à sommet cintré, un seul registre occupant toute la face antérieure et entouré d'un bandeau plat, et plinthe mince ;
- Type 2 : proche du type 1, mais avec une plinthe qui peut occuper la moitié de la hauteur du bloc, le registre figuré occupant la moitié supérieure. Deux sous-types s'y rattachent : le type 2a, où le registre figuré glisse au centre de la face antérieure ; le type 2b, où le registre figuré s'affranchit de tout encadrement ;
- Type 3 : il se distingue du type 2 par la présence de deux registres figurés superposés, et séparés par un bandeau plat ; le registre supérieur peut soit

²⁷⁰ Voir Wagner 1976, p. 156-161, fig. 19.

²⁷¹ Voir Blömer 2014, p. 95-96, pl. 19,3.

épouser la forme cintrée du bloc, soit garder sa forme rectangulaire, ménageant ainsi un tympan cintré ;

- Type 4 : c'est le type de la stèle à édicule, où l'encadrement architectural est accentué par la représentation de pilastres, bases et chapiteaux simplifiés, et surtout par la présence systématique d'un couronnement à fronton triangulaire, souvent inscrit à l'intérieur du sommet cintré ;
- Enfin certaines stèles peuvent combiner les caractères de plusieurs types.

S'il ne comptabilise pas le taux de représentation de chaque type, l'auteur insiste sur la particularité de la forme cintrée adoptée par tout le groupe, comme témoignant d'une tradition locale ancienne, et relève par ailleurs l'influence romaine dans l'introduction du type à édicule (type 4). On peut donc retenir, pour ce sous-groupe des hautes stèles en basalte de Cyrrestique, que comme l'ensemble est marqué par un fort particularisme commun : la forme en pain de sucre du bloc et le sommet cintré, la typologie doit aller chercher des critères secondaires sur lesquels se fonder (la répartition des zones sculptées sur la face antérieure) ; s'y ajoute une adaptation du modèle traditionnel au type à édicule.

Si l'on regarde maintenant le corpus des stèles d'Antioche, il se trouve qu'aucune synthèse n'en a été publiée, en dehors de la thèse d'E. Güven. Les publications récentes éludent tout classement typologique d'ensemble, rendu peut-être superflu par une forte homogénéité apparente²⁷². En revanche une répartition a été proposée par E. Laflı et E. Christof selon des critères chronologiques qui commanderaient une évolution de la forme des stèles²⁷³ : ainsi l'époque romaine voit l'apparition du type de la plaque de faible épaisseur, à côté des stèles dressées dont l'usage reste en vigueur. La discrimination se fait donc là encore selon la forme de la stèle (profil, épaisseur). On note à cette occasion que l'épaisseur du bloc induit tout de même un travail différent de la pierre, en plus faible relief pour une plaque que pour une stèle dressée. E. Laflı avait déjà proposé, avec J. Meischner, de répartir certains éléments de forme, et de

²⁷² Voir par exemple Kondoleon 2000, p. 139 ; Weir 2001, p. 275-276. La caractérisation des stèles d'Antioche par rapport aux stèles d'autres régions semble suffisante aux auteurs, sans aller plus loin dans l'analyse formelle ou iconographique. Weir donne quelques éléments analytiques en lien avec le formulaire de l'épithaphe (grec/latin ; quatre formules distinctes : εὐψύχει ; ἄλυπε χάϊρε ; οὐδεὶς ἀθάνατος ; autre).

²⁷³ Voir Laflı, Christof 2014, p. 162 et p. 169.

représentation, dans une grille chronologique²⁷⁴ : la présence d'un tenon de fixation, d'un tympan à rosette. Ces deux tentatives de classement, réalisées à chaque fois sur un échantillon limité, n'ont pas été étendues à l'ensemble du corpus. C'est dans la thèse, non publiée, d'E. Güven que l'on peut trouver la présentation la plus complète du groupe des stèles d'Antioche²⁷⁵ : l'essentiel du travail est basé sur un regroupement par iconographie (personnage debout, personnage assis, etc), une courte synthèse mentionnant la question de la forme de la stèle²⁷⁶.

Enfin les stèles militaires d'Apamée ont fait l'objet de plusieurs publications dans lesquelles un classement typologique a été proposé²⁷⁷. Encore une fois, c'est le critère de la forme que J. Ch. Balty utilise : les cippes, les autels et les stèles, chaque type se distinguant par les dimensions, la forme du bloc, le couronnement, la présence d'un encadrement architecturé. Le matériau (toujours identique : du calcaire) et l'iconographie (très homogène : la représentation du soldat ou officier défunt, équipé des marqueurs de sa fonction) ne sont pas avancés pour le classement. La datation, assez précise pour l'ensemble du groupe, avec trois périodes d'hivernage et une campagne bien connues²⁷⁸, n'est pas non plus utilisée pour un classement ; il faut dire que les évolutions de forme ou de style d'une période d'hivernage à l'autre ne sont guère concluantes.

Pour élargir le champ d'investigation tout en restant dans un travail comparable, on peut citer les travaux de M. -Th. Le Dinahet-Couilloud sur le groupe des stèles de Rhénée d'époques hellénistique et romaine : sur cet ensemble volumineux et très homogène, l'auteur choisit ici un classement par type iconographique (*dexiosis* entre un personnage

²⁷⁴ Voir Lafli, Meischner 2008, p. 167.

²⁷⁵ Voir Güven 2014, notamment p. 46-360 pour la présentation du corpus.

²⁷⁶ Voir Güven 2014, p. 434-435.

²⁷⁷ Voir Balty, Van Rengen 1993, p. 10-11 ; Balty 2018, p. 17-18. L'autre groupe des stèles d'Apamée, celles provenant des nécropoles civiles, n'a malheureusement pas fait l'objet d'une synthèse où un classement typologique aurait pu être esquissé : voir Sachau 1883, p. 73 ; *IGLS* 4, n° 1311-1375bis, *passim* ; Van Rengen 1969, p. 95-101 ; Van Rengen 1972, p. 97-98 ; Balty 1981, p. 192-196 ; Van Rengen 1987, p. 119-124 ; Viviers, Vokaer 2010, p. 132.

²⁷⁸ 215-218 (campagnes parthiques de Caracalla : II^e Légion parthique), 231-233 (campagnes persiques de Sévère Alexandre : II^e Légion parthique), 242-244 (campagnes persiques de Gordien III : II^e Légion parthique), et 252 apr. J.-C. (cavalerie de contre-offensive face aux Sassanides de Sapor Ier : *Ala I Ulpia Contariorum* et *Ala I Flavia Britannica*).

assis et un personnage debout, *dexiosis* entre deux personnages debout, personnages assis, personnages debout, etc) ²⁷⁹. C'est seulement dans la partie synthétique, au sujet de l'aspect des stèles, que la typologie formelle apparaît, avec le matériau, les formes et les éléments architectoniques, en proposant la distinction entre stèles de forme rectangulaire, stèles à fronton, et stèles à couronnement semi-circulaire ou ellipsoïdal ²⁸⁰. La même primauté donnée à l'iconographie dans le classement se retrouve dans ses travaux sur l'ensemble des stèles cycladiques d'époques hellénistique et romaine ²⁸¹. Est-ce la marque d'un tropisme grec, ou le fait d'un corpus suffisamment homogène ? Quoi qu'il en soit, J. B. Grossman reprend cette typologie par formule iconographique dans sa publication du corpus des stèles de l'agora d'Athènes : figures féminines, figures masculines, homme debout et femme debout, etc ²⁸².

On voit donc que si le groupe d'Antioche, très volumineux et très homogène, se prête à une classification par l'entrée iconographique, à l'image des corpus de stèles de l'aire d'influence grecque (Cyclades, Rhénée, Attique), il en va autrement des quelques études menées sur les groupes de Syrie du Nord, lesquelles privilégient principalement l'entrée formelle et matérielle (forme du bloc sculpté, présence d'un encadrement architecturé, disposition des registres). Cet angle de vue paraît intéressant à développer ici, en s'interrogeant sur la valeur de plusieurs critères formels.

3.1.3. Des critères de regroupement à préciser

Les caractères qui nous semblent discriminants sont les suivants : le matériau, les proportions de la stèle, et la présence d'un encadrement architecturé.

²⁷⁹ Voir Le Dinahet-Couilloud 1974b, p. 54-59.

²⁸⁰ Voir Le Dinahet-Couilloud 1974b, p. 263-268.

²⁸¹ Voir Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 397-498.

²⁸² Voir Grossman 2013, p. 1-7 (références et méthodologie) et p. 75-224 (corpus).

3.1.3.1. Le matériau

Marbre, calcaire, basalte : les différences de nature entre les trois pierres en présence (dureté/tendreté ; structure homogène/en feuilles/pulvérulante) ont un impact direct à la fois sur les dimensions courantes des stèles, mais aussi sur l'épaisseur des décors en relief et sur la qualité de ceux-ci. Quelle en est la répartition dans notre catalogue ?

	Marbre	Calcaire	Basalte	Total
Antioche	41	4	0	45
Cyrrhestique	0	7	12	19
Zeugma	0	29	0	29
Hiérapolis ²⁸³	1	19	1	21
Syrie côtière	1	3	0	4
Apamée	0	29	0	29
Émésène	0	4	17	21
Prov. incert.	0	12	0	12
Total	43	107	30	180

²⁸³ Pour Hiérapolis, l'occurrence d'une stèle en marbre (notre n° 99) et d'une stèle en basalte (notre n° 98) repose sur la description faite dans Cumont 1917, p. 39, de ces deux stèles aujourd'hui disparues ; voir *supra* p.59.

Il est intéressant de constater que, si l'on fait abstraction de deux stèles de Hiérapolis, pour lesquelles l'incertitude quant au matériau demeure, la répartition entre les types de pierre utilisés est très nette :

- le marbre, importé²⁸⁴, est présent exclusivement à Antioche (**n^{os} 1-6, n^{os} 8-13, n^{os} 17-45**) et sur la côte (**n^o 115**) ;
- le calcaire est présent partout, utilisé pour sa facilité d'approvisionnement dans tous les secteurs géographiques ; anecdotique à Antioche (**n^o 7** et **n^{os} 14-16**), minoritaire en Cyrresthique (**n^{os} 13-19**, en fait tout l'ensemble de Cyrresthique occidentale, correspondant aux nécropoles de la cité de Cyrthus) et en Émésène (**n^{os} 164-165** et **n^{os} 167-168**), il est en revanche présent de manière exclusive à Zeugma (**n^{os} 65-93**), à Hiérapolis (**n^{os} 94-113**) et à Apamée-de-l'Oronte (**n^{os} 119-147**) ;
- enfin, le basalte est finalement peu représenté dans l'ensemble du catalogue ; totalement absent des groupes d'Antioche, d'Apamée, de Zeugma et de Hiérapolis, il est en revanche utilisé majoritairement en Cyrresthique centrale (**n^{os} 46-57**) et très majoritairement en Émésène (**n^{os} 148-163** et **n^o 166**).

Cette dernière remarque est peut-être celle qui méritait le plus d'être formulée : le basalte n'est pas monnaie courante dans le corpus des stèles funéraires de la Syrie du Nord aux époques hellénistique et romaine, et son usage reste concentré dans deux secteurs bien délimités, la Cyrresthique centrale et l'Émésène ; ce fait est notable, surtout lorsqu'on a en tête l'étendue du corpus de stèles en basalte de la Syrie du Sud et de la Jordanie septentrionale aux mêmes époques. Il sera intéressant de voir plus loin si cette prédilection localisée pour le basalte a, au-delà de la simple proximité du matériau²⁸⁵, des motivations d'ordre structurel, fonctionnel ou symbolique.

²⁸⁴ Sur les hypothèses de l'origine des marbres utilisés à Antioche et dans la Syrie, voir *supra* p.31-32 ; les travaux consultés (Braemer 1992 ; Friedland 2012 ; Waelkens 1992 ; Weir 2001 ; Wielgosz 2002) montrent qu'il n'y avait pas de circuit exclusif, même si dans les I^{er}-II^e s. apr. J.-C. les carrières de Proconnèse ont pu connaître un succès important lié à des tarifs attractifs. Par ailleurs, les quelques analyses pétrographiques réalisés dans le cadre de la thèse de E. Güven ont fait apparaître l'utilisation ponctuelle de « calcaire cristallisé marbré », très proche du marbre visuellement, et pour lequel l'auteur parle de carrières locales (Güven 2014, p. 457). Marbre importé ne signifie pas œuvre sculptée importée : il s'agit bien de stèles réalisées sur place à partir de blocs issus du marché des matériaux. On connaît d'ailleurs plusieurs noms de sculpteurs d'Antioche : Théon, Agathocle, Troïlos, des Antiochiens ayant travaillé à Rhodes ou à Lindos par exemple (voir Will 1965, p. 512, note 8).

²⁸⁵ Voir Bessac 2013, p. 414, parle de « déterminisme géologique » (à propos de l'usage massif du basalte dans la sculpture et la construction monumentale en Syrie du Sud).

3.1.3.2. Les proportions de la stèle

Abstraction faite de certains couronnements particuliers taillés au sommet du bloc (triangulaires, semi-circulaires à rinceaux), toutes les stèles ont une forme à peu près rectangulaire, soit verticale soit horizontale ; les rapports hauteur/largeur/épaisseur répondent généralement à des soucis de stabilité et d'adaptation à l'usage attendu (base épaisse pour des stèles dressées, profil aminci pour des plaques à fixer au mur). Toutefois deux sous-groupes de stèles se distinguent par leurs proportions très élancées, avec un rapport hauteur/largeur supérieur à 2 : les stèles « en pain de sucre » en basalte de Cyrrestique centrale (n^{os} 46-57), et les stèles en basalte d'Émésène (n^{os} 148-166). Ces deux ensembles ont des apparences bien différentes, mais partagent ces mêmes proportions, en plus du même matériau – on serait d'ailleurs tenté de s'interroger sur le lien entre l'utilisation du basalte et la préparation de blocs de haute taille. Pour ce qui est de la forme cintrée, en « pain de sucre », caractéristique des stèles de Cyrrestique centrale, un rapprochement formel évident doit être fait avec des productions du nord de la Syrie aux époques antérieures, notamment dans les royaumes araméens de l'Âge du Fer : les stèles araméennes trouvées à Neirab (à dix kilomètres au sud d'Alep) et réalisées au VII^e s. av. J.-C., en particulier celle du prêtre Sin-zer-ibni (musée du Louvre, AO 3026)²⁸⁶, offrent, avec leur matériau, leur sommet cintré, l'usage du bas-relief en creux et d'un bandeau périphérique en guise de cadre, une comparaison possible avec l'ensemble des hautes stèles de Cyrrestique centrale (fig. 3)²⁸⁷.

Les stèles à édicule de citoyens (n^{os} 119-125) et les stèles militaires d'Apamée-de-l'Oronte (n^{os} 139-147) offrent également des proportions plus élancées que la moyenne. Malheureusement, pour le premier ensemble les mesures manquent généralement et l'on ne peut s'appuyer que sur les documents photographiques. Pour le second ensemble, les stèles militaires, la composition en champs superposés surmontés d'un

²⁸⁶ Voir la fiche informatisée de l'œuvre : <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010120342> (consulté le 3 juin 2021).

²⁸⁷ Pour une continuité de tradition de sculpture funéraire entre les périodes néo-hittites/araméennes et hellénistique et romaine, voir Bel 2019, p. 45 et Bonatz 2019, p. 52.

fronton, et la nécessité d'intégrer une épitaphe parfois longue, justifient le choix de stèles relativement élancées.

3.1.3.3. L'encadrement architectural

La présence d'un cadre architectural, qui peut aller du simple bandeau périphérique jusqu'à la représentation d'un édicule complet, en passant par la sculpture du fronton uniquement, témoigne de deux intentions : esthétique, par la volonté de représenter tout ou partie d'un édicule funéraire ; technique, par la nécessité de détourner un champ central à décor sculpté en relief champlevé. Il est traité de manière inégale au sein des différents groupes de notre catalogue, comme le montre le tableau suivant :

	Type	Type (et nombre) d'encadrement		Caractéristiques principales
Antioche (45)	Stèles dressées (17)	Architecturé	16	-podium, fronton ²⁸⁸ , moulurations -pilastres ²⁸⁹ , entablement ²⁹⁰ , acrotères ²⁹¹ , tympan habité ²⁹²
		Aucun ²⁹³	1	
	Plaques (28)	Architecturé	18	-colonnes/pilastres à chapiteau ²⁹⁴ , fronton ²⁹⁵

²⁸⁸ Fronton triangulaire dans quasiment tous les cas ; en arc cintré pour le n° 15 et n° 16.

²⁸⁹ Stèles n° 6, n° 8, n° 13, n° 15, n° 16.

²⁹⁰ Stèles n° 6, n° 8, n° 10 (décoré d'une guirlande suspendue).

²⁹¹ Stèles n° 2, n° 4 à n° 11, n° 13, n° 15, n° 17.

²⁹² Stèles n° 3 (bouclier), n° 6 (rosette), n° 7 (rosette), n° 8 (effacé), n° 10 (rosette), n° 13 (rosette stylisée), n° 16 (rosette à trois pétales ou buste).

²⁹³ Stèle n° 14 : le défunt se détache du fond de stèle, libre de tout cadre à l'exception du podium.

²⁹⁴ Les chapiteaux sont représentés pour neuf stèles : deux ioniques (stèles n° 19, n° 33), deux corinthiens (stèles n° 18, n° 31) ; c'est souvent un simple abaque qui est figuré, évoquant un profil simplifié de chapiteau ionique (stèles n° 20, nos 22-23) ou corinthien (n° 26, n° 32).

²⁹⁵ Le fronton triangulaire domine très largement : dix-sept stèles sur dix-huit (la stèle n° 18 est surmontée d'un arc cintré, tenant lieu de fronton, qui est de fait intégré au champ principal). Ses rampants sont figurés par un simple listel plat, sans mouluration.

				-acrotères ²⁹⁶ , tympan habité ²⁹⁷
		Bandeau ²⁹⁸	10	-le dégagement en bas-relief du décor du champ central génère un bandeau périphérique dans le plan de référence ²⁹⁹ -le bandeau supérieur est étiré pour former deux rampants d'un fronton triangulaire ³⁰⁰ -boutons évoquant des acrotères d'angle ³⁰¹
Cyrrhes-tique (19)	Stèles dressées, à sommet cintré et profil en pain de sucre (12)	Bandeau	10	- le dégagement en bas-relief du décor des champs centraux génère un bandeau périphérique dans le plan de référence ³⁰² -le bandeau épouse le sommet cintré -cul-de-four habité ³⁰³ -motif de couronnement ³⁰⁴

²⁹⁶ Les acrotères peuvent être détachés en ronde-bosse du bloc (stèles n° 22, n° 25, n° 26, n° 31 pour l'acrotère central), dégagés en bas-relief dans le bloc (stèles n° 19, n° 23, n° 24, n° 28, n° 31 pour les acrotères latéraux, n° 33, n° 35, n° 42), ou simplement gravés (stèles n° 20, n° 21).

²⁹⁷ Tympan habité d'une rosette à trois pétales (n° 31) ou à quatre pétales (n° 19, n° 20, n° 21, n° 22, n° 24, n° 28, n° 33, n° 35), d'un motif de bouclier (n° 27), d'un cercle à motifs rayonnants (n° 34), d'un simple motif circulaire peut-être inachevé (n° 25, n° 32)

²⁹⁸ Stèles n° 30, n°s 36-41, n°s 43-45.

²⁹⁹ Cet effet naturel du travail de sculpture du champ central crée un bandeau inférieur épais, qui évoque une base, deux bandeaux verticaux rappelant deux pilastres, et un bandeau supérieur en guise de couronnement.

³⁰⁰ La forme triangulaire ainsi donnée au sommet de la plaque, qui est aussi le sommet du champ central, reproduit exactement la silhouette des plaques à cadre architecturé et fronton triangulaire. La comparaison des stèles n° 35 et n° 36 est à cet égard convaincante.

³⁰¹ Stèles n° 36 et n° 43.

³⁰² Ce principe fonctionne pour les stèles à un registre ou à deux registres superposés ; dans ce dernier cas, un bandeau sépare les deux champs et tient lieu de base pour le registre supérieur (stèles n° 46 à n° 50). Pour les stèles n° 46 et n° 48, dont les bustes sont sculptés en plus haut-relief, l'ensemble du décor, dont le bandeau périphérique, a été travaillé sur un plan en léger retrait du plan de référence du bloc de départ.

³⁰³ Un aigle aux ailes déployées occupe le cul-de-four des stèles n° 46 et n° 52. Un aigle stylisé occupe également l'équivalent du tympan, sous l'arc cintré, de la stèle n° 48.

³⁰⁴ Sur la stèle n° 47, dans l'arc cintré tronqué, une corbeille est représentée, à la manière d'un tympan habité.

		Architecturé + bandeau ³⁰⁵	1	-colonnes cannelées à base dorique et chapiteau composite -fronton triangulaire intégré au cintre -le bandeau épouse le sommet cintré
		Aucun ³⁰⁶	1	-la moitié inférieure est plane, dans le plan de référence -le champ supérieur, sculpté, est libre de cadre
	Stèles dressées (6)	Architecturé	5	-fronton triangulaire, acrotères d'angle ³⁰⁷ -tympan habité ³⁰⁸ -motif de porte ³⁰⁹ -pilastre et corniche ³¹⁰
		Bandeau ³¹¹	1	-le dégagement en bas-relief du décor de la niche centrale génère un bandeau périphérique dans le plan de référence
	Stèles militaires dressées (1)	Architecturé+ bandeau ³¹²	1	- le dégagement en bas-relief du décor des deux champs génère un bandeau périphérique dans le plan de référence -présence d'acrotères d'angle sur l'arc cintré

³⁰⁵ La stèle n° 57 conjugue bandeau plat périphérique et représentation d'un cadre architecturé en édicule : les deux bandeaux latéraux sont des pilastres cannelés à base attique et chapiteau composite ; dans le sommet cintré, un bandeau forme un fronton triangulaire (habité d'une rosette stylisée).

³⁰⁶ Stèle n° 53.

³⁰⁷ Stèles n° 58, n° 59 et n° 63. Pour la première, le sommet du bloc épouse les rampants supérieurs du fronton et l'acrotère encore visible ; pour les deux autres, fronton et acrotères sont sculptés en bas-relief dans le sommet quadrangulaire du bloc.

³⁰⁸ Une rosette pour la stèle n° 58, un aigle aux ailes éployées pour la stèle n° 59 ; motif indéterminé pour la stèle n° 63.

³⁰⁹ La stèle n° 60 porte la représentation d'une porte de tombeau, occupant les deux-tiers inférieurs du bloc, et surmontée d'une niche à relief figuré et sommet cintré. Ce motif de porte est très fréquent notamment sur les stèles funéraires de Phrygie romaine, voir *supra* p.43 et Kelp 2013.

³¹⁰ La stèle n° 62 est décorée de deux pilastres, sans base ni chapiteau, mais bien dégagés du fond, sur lesquels repose une corniche droite ; à ces simplissimes structures d'édicule est suspendue une guirlande.

³¹¹ Stèle n° 61.

³¹² Stèle n° 64.

Zeugma (29)	Stèles dressées à édicule (12)	Architecturé	11	-base, pilastres à base et chapiteau, fronton triangulaire, acrotères d'angle, tympan habité ³¹³ -fronton en arc cintré ³¹⁴
		Architecturé + bandeau ³¹⁵	1	-bandeau plat périphérique -acrotères d'angle
	Stèles dressées à niche (16)	Bandeau	14	-le dégagement en bas-relief d'une niche centrale génère un encadrement plat périphérique dans le plan de référence du bloc -la forme cintrée de la niche crée des angles supérieurs en écoinçon ³¹⁶ -bandeau cintré dégagé du fond du bloc ³¹⁷ -mains supines occupant les écoinçons ³¹⁸ -plinthe haute pour accueillir un motif décoratif en plus de l'épithaphe ³¹⁹

³¹³ La formule générale est très standardisée, et caractéristique de ce type. Toutefois les détails architectoniques sont plus ou moins précis. A côté d'exemples de facture recherchée (stèles n° 67 : pilastres à base dorique à double tore et chapiteau corinthien à feuilles d'acanthé, rampants moulurés du fronton ; stèle n° 74 : acrotères d'angle en demi-palmette ; stèle n° 76 : pilastres à base à double tore, chapiteaux corinthiens, acrotères d'angle à décor végétal épais), beaucoup de stèles n'ont que des motifs simplifiés : base et chapiteau de pilastre en simple rectangle, rampants non moulurés, acrotères au contour esquissé en bas-relief ou gravé (stèles n° 65-66, n° 68-70, n° 72-73). Le motif du tympan est systématiquement une rosette, dont le nombre de pétales, parfois doubles, n'est pas toujours visible (quatre, cinq, ou six).

³¹⁴ La stèle n° 71 est une exception : au-dessus de la base, le champ principal est libre de pilastres ou bordures latérales, et est surmonté d'une corniche portant un fronton cintré, habité d'une rosette. Il semble que le sculpteur du décor, pour pouvoir réaliser le motif de l'aigle aux ailes déployées, ait dû faire disparaître les deux pilastres, dont les chapiteaux sont encore bien visibles, portant la corniche. Quant à la stèle n° 76, pourvue également d'un arc cintré, elle est plus proche de la formule standardisée, avec ses pilastres à chapiteau corinthien.

³¹⁵ Stèle n° 75 : la niche est entourée d'un simple bandeau (plinthe, montants latéraux et arc cintré). Mais l'arc est surmonté de deux acrotères d'angle, qui se détachent du volume du bloc.

³¹⁶ C'est le cas lorsque le sommet du bloc n'est pas retravaillé pour épouser la forme cintrée de la niche : stèles n° 78-81, n° 87. Au contraire, les stèles n° 83 et n° 88-89 présentent un sommet cintré, bordé d'un bandeau périphérique également cintré.

³¹⁷ Stèle n° 80.

³¹⁸ Stèle n° 79.

³¹⁹ Stèles n° 88-89.

		Architecturé + bandeau	2	-décrochements dans le bandeau périphérique pour représenter les chapiteaux de pilastre supportant l'arc cintré ³²⁰
	Stèles militaires dressées (1)	Architecturé ³²¹	1	-base, pilastres à base et chapiteau simplifiés, fronton triangulaire, acrotères d'angle, tympan habité
Hiérapolis (21)	Stèles dressées à édicule (12)	Bandeau	7	- le dégagement en bas-relief du décor des champs génère un bandeau périphérique dans le plan de référence ³²²
		Architecturé +bandeau ³²³	3	-le dégagement du décor du champ central génère un encadrement plat périphérique dans le plan de référence du bloc -fronton triangulaire en bas-relief, tympan habité (rosette) -guirlandes végétales nouées en guise de pilastres et d'entablement ³²⁴
		Aucun	2	-champ central apparemment laissé libre d'encadrement ³²⁵
		Bandeau ³²⁶	5	- le dégagement en bas-relief d'une niche centrale génère un

³²⁰ Stèles n° 82 et n° 85.

³²¹ Stèle n° 77.

³²² Les stèles n°s 94-96, n° 99, n°s 102-104. Excepté la stèle n° 102, le dégagement du bandeau latéral est réalisé avec beaucoup de minutie et de régularité, autour d'un ou deux champs rendus ainsi parfaitement rectilignes. Dans cette catégorie, le sommet des stèles est souvent lacunaire (n° 94, n° 95, n° 99, n° 103, n° 104) ; là où il est conservé (n° 96 et n° 102), le champ supérieur est cintré, mais s'intègre dans le sommet quadrangulaire du bloc. Rien ne laisse toutefois supposer que cette forme cintrée soit générale pour tout l'ensemble, les lacunes sont trop importantes pour en juger.

³²³ Stèles n° 97, n° 100 et n° 101.

³²⁴ Pour les stèles n°s 100-101, voir *supra* p. 60.

³²⁵ Pour la stèle n° 98, le dessin de F. Cumont ne permet pas de se rendre compte de la présence d'un bandeau périphérique, contrairement à sa voisine n° 99 ; voir Blömer 2014, p. 279. Concernant la stèle n° 105 (= *IGLS* 1, 235), que nous avons conservée dans le corpus en attendant d'en trouver une illustration, la description d'*IGLS* ne permet pas de déterminer si les deux champs étaient encadrés ou non.

³²⁶ Stèles n°s 106-107 et n°s 109-111. Elles sont de forme quadrangulaire, sauf la stèle n° 110 dont le sommet est cintré en suivant la forme de la niche supérieure.

	Stèles dressées à niche (8)			encadrement plat périphérique dans le plan de référence du bloc - la forme cintrée de la niche crée des angles supérieurs en écoinçon ³²⁷
		Architecturé ³²⁸	3	-niche en cul-de-four, pilastres d'antes, arc cintré à guirlande, écoinçons habités ³²⁹ -cadre architecturé décoratif (abaques, mouluration d'arc cintré) ³³⁰
	Stèles militaires dressées (1)	Bandeau ³³¹	1	-bandeau périphérique encadrant le champ central qui porte l'épithaphe
Syrie côtière (4)	Plaques (1)	Bandeau ³³²	1	- le dégagement en bas-relief du décor des champs génère un bandeau périphérique dans le plan de référence - le bandeau supérieur est étiré pour former deux rampants d'un fronton triangulaire
	Stèles dressées (1)	Architecturé ³³³	1	-plinthe, deux colonnes cannelées aux deux-tiers, à base et chapiteau ionique simplifiés -corniche moulurée, fronton cintré
	Stèles militaires dressées (1)	Architecturé+ bandeau ³³⁴	1	-deux larges bandeaux verticaux -acrotères d'angle

³²⁷ Pour les stèles n° 106 et n° 107.

³²⁸ Stèles n° 108, n° 112 et n° 113.

³²⁹ Stèles n° 112 et n° 113.

³³⁰ Stèle n° 108.

³³¹ Stèle n° 114.

³³² Stèle n° 115.

³³³ Stèle n° 118.

³³⁴ Stèle n° 116.

	Cippes militaires (1)	Bandeau ³³⁵	1	- le dégagement en bas-relief d'une niche centrale génère un encadrement plat périphérique dans le plan de référence du bloc
Apamée (29)	Stèles dressées (14)	Architecturé (édicule) ³³⁶	7	-façade d'édicule en haut-relief : podium, bases attiques, colonnes cannelées aux deux-tiers, chapiteau ionique, entablement à architrave, fronton triangulaire habité d'une rosette -acrotères d'angle, couronnement à rinceaux ³³⁷
		Architecturé (fronton) ³³⁸	6	-fronton débordant, dé cubique, base large -au-dessus du fronton, bandeau sculpté portant les acrotères latéraux et central ³³⁹
		Bandeau ³⁴⁰	1	- le dégagement en bas-relief d'une niche centrale génère un encadrement plat périphérique dans le plan de référence du bloc
	Cippes (1)	Architecturé ³⁴¹	1	-corniche moulurée -base chanfreinée, dé cubique
	Stèles militaires dressées (9)	Architecturé+ bandeau ³⁴²	9	-le dégagement en bas-relief du décor des champs génère un bandeau périphérique dans le plan de référence

³³⁵ Stèle n° 117.

³³⁶ Stèles n°s 119-125.

³³⁷ Ce type de couronnement très riche, que l'on retrouve à Délos (voir Le Dinahet-Couilloud 1974b, p. 263-268), est bien visible, même si lacunaire, sur les stèles n° 119, n° 120 et n° 122, et peut-être sur la stèle n° 121.

³³⁸ Stèles n°s 126-130, auxquelles nous ajoutons la stèle n° 131, dont l'encadrement est très lacunaire.

³³⁹ Stèles n°s 128-130.

³⁴⁰ Stèle n° 133.

³⁴¹ Stèle n° 132. La qualité de la préparation de surface à la pointe, ainsi que la précision des moulurations de la corniche (quart-de-rond, doucine, quart-de-rond, larmier), fait penser à un travail de parement architectural.

³⁴² Stèles n°s 139-147. C'est un ensemble homogène pour lequel les techniques de composition sont toujours les mêmes : un cadre architecturé est représenté au moyen des bandeaux plats entourant les champs sculptés en relief dans le creux.

				-le bandeau intègre les rampants du fronton triangulaire -acrotères d'angle ³⁴³
	Cippes militaires à couronnement (4)	Architecturé ³⁴⁴	3	-base et corniche moulurées -couronnement pyramidal
		Architecturé+ bandeau ³⁴⁵	1	-base et corniche moulurées -couronnement cubique à niche sculptée
	Autels militaires (1)	Architecturé ³⁴⁶	1	-corniche moulurée (cimaise en biseau, larmier) -acrotères d'angle gravés
Émésène (21)	Stèles dressées (19)	Aucun ³⁴⁷	16	-plinthe non moulurée, fond de stèle aplani, sans corniche ni fronton -sommets ogival ou cintré
		Architecturé ³⁴⁸	2	-fronton triangulaire en bas-relief dans le sommet cintré -pilastres à chapiteau, entablement mouluré
		Bandeau ³⁴⁹	1	-le dégagement en bas-relief du décor central génère un bandeau périphérique dans le plan de référence
	Stèles dressées à niche	Architecturé ³⁵⁰	2	-plinthe, pilastres à base et chapiteau simplifiés, fronton en arc cintré

³⁴³ En général les acrotères d'angles sont traités en bas-relief sur le sommet quadrangulaire du bloc, mais ils sont parfois dégagés du bloc (stèles n° 140, n° 145). Dans notre sélection, seule la stèle n° 139 ne comporte pas d'acrotères d'angle ; sa partie supérieure est dégagée pour s'aligner sur les rampants supérieurs du fronton.

³⁴⁴ Stèles n°s 135-137.

³⁴⁵ Stèle n° 138 : elle conjugue la composition du cippe, avec sa base et sa corniche à chanfrein, et celle d'une stèle à niche, qui couronne le cippe.

³⁴⁶ Stèle n° 134.

³⁴⁷ Stèles n°s 148-156, n°s 158-163, n° 166. Les stèles n° 149 et n° 150 présentent la particularité d'avoir un sommet cintré sculpté en cul-de-four (occupé par un motif de conque pour la stèle n° 149). Sur les stèles n°s 159-162 et n° 166, un habile jeu avec le motif sculpté de la guirlande aux rubans retombant donne le souvenir d'une corniche portée par deux colonnes.

³⁴⁸ Stèles n°s 164-165.

³⁴⁹ Stèle n° 157. Le bandeau, partant de la plinthe, épouse la forme cintrée du bloc.

³⁵⁰ Stèles n°s 167-168. L'arc cintré du fronton de la stèle n° 168 a une structure complexe (deux bandeaux parallèles séparés par une gorge).

	(2)			-acrotères d'angle
Prove- nance incer- taine (12)	Stèles dressées à niche (9)	Bandeau ³⁵¹	7	- le dégagement en bas-relief d'une niche centrale génère un encadrement plat périphérique dans le plan de référence du bloc
		Architecture ³⁵²	2	-proche du type à bandeau, mais avec des détails architecturés : arc cintré à moulure, acrotères végétaux en écoinçon -pilastres à chapiteau ionique
	Stèles dressées (3)	Bandeau ³⁵³	1	-le dégagement en bas-relief du décor des champs génère un bandeau périphérique dans le plan de référence -le bandeau intègre les rampants du fronton triangulaire
		Architecture ³⁵⁴	1	-plinthe, pilastres plats à base et chapiteau simplifiés, fronton triangulaire non mouluré, tympan habité, acrotère d'angle
		Aucun ³⁵⁵	1	-fond de stèle aplani, absence de montants verticaux

Cette longue énumération confirme la diversité de traitement du cadre architecturé dans l'ensemble du corpus. Toutefois, avec un peu de recul, elle montre également une tendance qu'il est intéressant de pointer. Ainsi, on constate la présence très récurrente du motif de l'édicule, exprimé à des degrés divers selon les groupes³⁵⁶ :

- l'encadrement architecturé est très majoritaire sur les stèles dressées d'Antioche (16 sur 17), les stèles dressées de Cyrrestique occidentale (5 sur 6),

³⁵¹ Stèles n^{os} 169-171 et n^{os} 174-177. Le bandeau périphérique ne porte aucun décor. Sur les stèles à niche cintrée, des écoinçons sont présents, mais non décorés.

³⁵² Stèles n^{os} 172-173.

³⁵³ Stèle n^o 179.

³⁵⁴ Stèle n^o 180.

³⁵⁵ Stèle n^o 178.

³⁵⁶ Travaillant sur une sélection, nous gardons à l'esprit le caractère tout relatif des notions de « majoritaire » ou « minoritaire » ; toutefois celles-ci sont utiles pour exprimer les différentes caractéristiques observées.

les stèles dressées à édicule de Zeugma (11 sur 12), les cippes civils d'Apamée (1 sur 1), les cippes militaires d'Apamée (3 sur 4), les autels militaires d'Apamée (1 sur 1), les stèles dressées à niche d'Émésène (2 sur 2) ;

- majoritaire sur les plaques d'Antioche (18 sur 28), les stèles dressées civiles d'Apamée (7 sur 14) ;
- minoritaire ou très minoritaire sur les stèles dressées à niche de Hiérapolis (3 sur 8), les stèles dressées d'Émésène (2 sur 19) ;
- de manière partielle : c'est le cas particulier des petites stèles civiles dressées d'Apamée (**n°s 126-130**), où la stèle est elle-même un édicule avec un fronton débordant en haut-relief et une base jouant le rôle de podium ;
- de manière hybride en complément du bandeau plat périphérique : une stèle en pain de sucre de Cyrrestique (**n° 57**), une stèle militaire dressée de Cyrrestique (**n° 64**), une stèle dressée à édicule de Zeugma (**n° 75**), deux stèles dressées à niche de Zeugma (**n° 82 et n° 85**), trois stèles dressées à édicule de Hiérapolis (**n° 97, n°s 100-101**), une stèle militaire de Syrie côtière (**n° 116**), les neuf stèles militaires d'Apamée (**n°s 139-147**), un cippe militaire d'Apamée (**n° 138**) ;
- enfin, de manière allusive ou métaphorique par le déploiement du bandeau périphérique en sorte de rappeler la structuration d'un édicule (base, montants latéraux, couronnement), ou par la suggestion d'un volume bâti accueillant la représentation du défunt : c'est le cas d'une partie des plaques d'Antioche (10 sur 18), de la majorité des stèles dressées en pain de sucre de Cyrrestique centrale (10 sur 12)³⁵⁷, de quelques stèles à niche de Zeugma (**n° 80** avec ces motifs triangulaires évoquant des acrotères sur l'arc cintré ; **n° 81** avec sa plinthe régulière et ses écoinçons ; les stèles familiales **n°s 90-93** qui positionnent, comme en trois dimensions à l'intérieur d'un édicule, les bustes des membres de la famille), d'une stèle de Syrie côtière (**n° 115** reprenant un peu

³⁵⁷ Pour cet ensemble, la référence au motif de l'édicule n'est pas immédiatement perceptible : le sommet n'est pas triangulaire mais cintré, la plinthe est très haute et occupe jusqu'à la moitié de la hauteur, le bandeau de séparation entre deux champs est traité de manière inégale d'une stèle à l'autre. Toutefois, plusieurs indices orientent vers l'hypothèse d'une référence à l'édicule : la présence de motifs décoratifs à l'emplacement théorique du tympan habité (une corbeille au n° 47, un aigle au n° 48 (lequel est stylisé de telle manière qu'il ressemble à un fronton triangulaire), une rosette stylisée aux n° 50 et n°s 55-56), la guirlande suspendue de la stèle n° 56, et surtout l'intégration de véritables éléments architectoniques dans la forme habituelle du groupe sur la stèle n° 57 (bases attiques à double tore, pilastres cannelés, chapiteaux élaborés, corniche, fronton triangulaire habité).

le même principe que les plaques d'Antioche), d'une stèle d'Émésène (n° 157 qui crée une impression de structure bâtie accueillant la statue du défunt debout, les pieds posés sur la plinthe) ;

- Reste une zone d'ombre au tableau : une douzaine de stèles (sur 21) de Hiérapolis trouvent difficilement leur place dans cette répartition. Sept stèles que nous avons appelées « à édicule » (n°s 94-96, n°s 98-99, n°s 102-105) figurent un bandeau périphérique et ont une composition dans lesquels on peine à voir une allusion à l'édicule funéraire : il faut dire que le couronnement, décisif en la matière, est souvent manquant ; la plus complète est la stèle n° 96 : le bandeau inférieur est très étroit (trop pour une plinthe ?), les bandeaux latéraux s'élargissent en écoinçons de part et d'autre de l'arc cintré du registre supérieur ; le seul élément rappelant une architecture est le bandeau vertical de séparation des deux registres inférieurs, représenté doté d'une base, comme un pilastre. La stèle n° 104, avec sa guirlande suspendue dans le champ, peut aussi rappeler l'idée de l'édicule. Ailleurs la composition générale est trop incertaine ; à la fois leur état lacunaire et les éléments bien visibles empêchent d'y voir des stèles reproduisant l'édicule funéraire. De fait, notre catégorie des « stèles dressées à édicule » de Hiérapolis porte mal son nom. Quant aux cinq stèles dressées à niche du même groupe qui ne portent pas d'encadrement architecturé (n°s 106-107 et n°s 109-111), elles ne comptent dans leur rang qu'un seul exemple où l'allusion à l'édicule est perceptible : la stèle familiale n° 111, sur laquelle les bustes sont positionnés les uns par rapport aux autres comme s'ils étaient en trois dimensions au sein d'une structure bâtie ;
- Enfin, plusieurs lots de stèles éludent clairement la question de la représentation architecturale, que ce soit matériellement ou symboliquement. On peut citer en particulier la majorité (16 sur 19) des stèles dressées d'Émésène (n°s 148-156, n°s 158-163, n° 166), avec leur plinthe non moulurée et l'absence de montants latéraux, de corniche et de fronton.

La distinction entre cadre architecturé et bandeau n'est finalement pas très efficace, car l'usage du bandeau plat périphérique procède souvent du même objectif de représentation que l'encadrement architecturé, bien que les détails architecturaux ne soient pas présents. On le voit bien dans le cas des cadres « hybrides » où se mêlent détails architectoniques et bandeau plat (par exemple la stèle n° 85, avec l'ajout d'abaques pour transformer les bandeaux verticaux en pilastres ; ou encore la stèle

n° 97, environnée d'un bandeau périphérique qui porte un fronton triangulaire ; ou encore la série des stèles militaires d'Apamée n^{os} 139-147, qui figurent tous les éléments architecturaux sous la forme d'un bandeau périphérique continu).

On est donc amené à proposer ici une autre distinction, entre deux aspects de la question : d'une part la volonté de représenter sur la stèle tout ou partie d'un édifice, d'autre part la manière de le faire. Nous pensons que le premier aspect est un bon indice du niveau de pénétration d'une mode occidentale dans les traditions régionales de matérialisation de la tombe. Car c'est bien dans la tradition grecque de commémorer les défunts qu'il faut chercher l'origine de ces reliefs à cadre architecturé et fronton : ces derniers, reproduisant la façade de *naiskoi* ou de temples funéraires, sont les marqueurs funéraires les plus courants en Attique à l'époque classique, avant d'être diffusés à l'époque hellénistique dans les Cyclades, en Asie mineure et en Orient séleucide³⁵⁸ ; les stèles dressées d'Antioche en sont la parfaite illustration. Du fait de l'influence croissante de Rome au cours du 1^{er} s. av. J.-C., il faut aussi prendre en compte le goût romain pour les monuments funéraires ostentatoires au moins jusqu'au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.³⁵⁹, dont les stèles funéraires à encadrement architecturé ont pu s'inspirer³⁶⁰. Du point de vue syrien, la représentation d'une architecture sur les stèles funéraires est donc bien une mode occidentale, qu'elle ait circulé à l'époque hellénistique ou au début de l'époque impériale.

En ce qui concerne l'architecture de la stèle, en abordant la question par l'angle de la référence à l'édifice funéraire sous quelque forme que ce soit, nous aboutissons donc aux conclusions suivantes :

- Comme on pouvait s'y attendre, cette référence est très présente dans les nécropoles des cités qui ont livré des reliefs funéraires : Antioche, Séleucie-de-Piérie, Apamée-de-l'Oronte, Cyrrhus, Zeugma ;

³⁵⁸ Voir Palagia 2016, p. 374-375 et p. 380-383.

³⁵⁹ Voir l'exemple éclatant du tombeau de l'affranchi P. Vesonius Phileros à la nécropole de Porta Nocera de Pompéi : le tombeau est monumental, avec son haut podium surmonté d'un édifice accueillant les statues funéraires des défunts. Sous cette architecture monumentale, les stèles, marqueurs de l'emplacement des fosses, n'ont qu'une forme vaguement humanoïde et un emplacement pour l'épithaphe. Voir Van Andringa 2018, p. 385-390, et Lepetz, Van Andringa 2008.

³⁶⁰ Voir Borg 2011, p. 52 et p. 55-56.

- De manière plus inattendue, le groupe des stèles en basalte de Cyrrestique centrale, où le contexte urbain est moins perceptible, peut revendiquer également l'édicule funéraire comme motif de représentation ;
- Le groupe des stèles de Hiéropolis offre un panorama beaucoup moins homogène que ceux des autres cités étudiées ;
- Le groupe des stèles de basalte de l'Émésène, dans la partie occidentale de laquelle le réseau urbain est bien dense, ne semble pas chercher à se référer au motif de l'édicule funéraire.

Cette analyse, se basant certes sur une sélection parmi les vestiges connus, met donc en évidence une habitude largement partagée d'utiliser des modèles issus de la tradition hellénistique quant à l'architecture de la stèle, mais également une évolution contrastée des traditions locales selon les secteurs : adaptation des modes locaux pour intégrer ce motif (Cyrrestique centrale), absence d'adaptation (Émésène). Au sein de ces mouvements, le motif du fronton triangulaire a une place particulière, qu'il serait intéressant d'approfondir ultérieurement.

3.2. L'iconographie

Dans cette partie, la question principale est celle de la représentation du défunt, ou de sa non-représentation, sur la stèle funéraire. Le défunt peut apparaître sous forme humaine (assis, couché, en pied, en buste ; seul ou accompagné ; en famille) ou métaphorique (dans ce cas, c'est ce que nous avons appelé les « motifs conventionnels », utilisés suffisamment fréquemment pour que l'on puisse en proposer une valeur signifiante : aigle, corbeille, couronne). Les sculpteurs ont également pu prendre la peine de faire figurer des éléments de décor (guirlandes, voile) ou des accessoires (portés par le défunt pour représenter un métier, un état). Des interrogations stylistiques peuvent aussi être abordées : a-t-on parfois affaire à un portrait ? Des détails iconographiques sont-ils suffisants pour dater certains reliefs, ou au moins une mode ? Des traditions de représentation sont-elles propres à certaines zones géographiques ?

3.2.1. La représentation du défunt : quelles tendances ?

Pour commencer, il peut être intéressant de mettre en évidence, pour chaque groupe, les tendances majeures dans le choix du type de représentation du défunt³⁶¹ :

Groupe	Représentation humaine ³⁶²	%	Représentation métaphorique	%	Non-représentation	%	Total
Antioche	43	95,6%	0	0%	2	4,4%	45
Cyrrestique (Ouest, Centre)	6	85,7%	0	0%	1	14,3%	7
	5	41,7%	7	58,3%	0	0%	12
Zeugma	16	55,2%	11	37,9%	2	6,9%	29
Hiérapolis	8	38,1%	11	52,4%	2	9,5%	21
Syrie côtière	3	75%	0	0%	1	25%	4
Apamée-de-l'Oronte (civiles, militaire)	3	20%	1	6,7%	11	73,3%	15
	13	92,9%	0	0%	1	7,1%	14
Émésène	12	57,1%	3	14,3%	6	28,6%	21
Provenance incertaine	7,5	62,5%	4,5	37,5%	0	0%	12
Total	116,5	64,7%	37,5	20,8%	26	14,5%	180

³⁶¹ Pour le groupe de la Cyrrestique, nous scindons les chiffres en deux lignes pour rendre compte des disparités entre le territoire de Cyrhus et la zone centrale. De même pour le groupe d'Apamée, nous distinguons stèle civiles et stèles militaires. Voir infographie (fig. 87).

³⁶² Lorsqu'une stèle comporte à la fois une représentation humaine et une représentation métaphorique, nous comptabilisons 0,5 dans chaque rubrique.

En raison de la sélection opérée, d'abord par les hasards du temps et des destructions, ensuite par le principe de non-exhaustivité du présent travail, les chiffres ci-dessus pris dans leur globalité n'ont pas une valeur décisive, d'autant que pour la catégorie « non-représentation » nous n'avons sélectionné que les stèles présentant tout de même un décor sculpté (cadre architecturé surtout), les très nombreuses stèles dressées aniconiques restant hors du champ de cette étude. Ils apportent toutefois un éclairage intéressant sur des tendances :

- La représentation du défunt sous sa forme humaine semble dominer (64,7% de l'ensemble du catalogue), en particulier grâce aux contingents des stèles d'Antioche, de Cyrrhus, de la Syrie côtière et des nécropoles militaires d'Apamée ;
- Dans ces quatre ensembles-là, la proportion de représentations humaines est suffisamment élevée pour qu'on lui accorde quelque valeur : 95,6% à Antioche, 85,7% à Cyrrhus, 75% sur la côte, 92,9% à Apamée (nécropoles militaires). Il faut donc faire une distinction entre ces groupes et les autres ;
- Parmi les autres groupes, on peut repérer deux tendances : la première est celle d'une répartition entre stèles à représentation humaine et stèles à représentation métaphorique du défunt, sinon à proportions égales, du moins en quantité comparable. C'est le cas des groupes de Cyrrestique centrale (41,7% et 58,3%), de Zeugma/Séleucie-de-l'Euphrate (55,2% et 37,9%) et de Hiérapolis (38,1% et 52,4%) ;
- La seconde tendance est celle d'une préférence pour la non-représentation du défunt sur des stèles sculptées : soit massivement, dans les nécropoles civiles d'Apamée-de-l'Oronte (73,3%), soit en cohabitation avec des représentations humaines et métaphoriques, en Émésène (57,1%, 14,3% et 28,6%).

Pour résumer, à la lecture de ce simple bilan tiré de notre catalogue, il est possible de distinguer trois phénomènes :

- La représentation humaine est davantage présente sur les stèles des cités occidentales de la zone considérée (Antioche, Cyrrhus, côte), ainsi que sur les stèles de militaires romains (Apamée) ;

- Les représentations métaphoriques du défunt sont quasi exclusivement utilisées dans les cités et territoires situés plus à l'est (Cyrrestique centrale, Zeugma, Hiérapolis), simultanément aux figurations humaines ;
- La non-représentation du défunt existe de manière notable à Apamée (nécropoles civiles) et en Émésène.

Laissons pour l'instant ce constat, pour nous intéresser de plus près aux différentes manières de représenter le défunt.

3.2.1.1. La question du genre des défunts

Indépendamment de la manière de représenter le défunt, quelle est la répartition homme/femme dans notre sélection ? Cette donnée est-elle significative et, surtout, y a-t-il des similitudes d'un groupe à l'autre ? Y a-t-il des différences selon que le défunt est figuré sous forme humaine ou non ?

À Antioche, où épitaphes et représentations concordent quant au genre du défunt, 16 stèles sur 45 sont dédiées à une femme³⁶³, auxquelles s'ajoutent 2 stèles de couple (**n^{os} 10-11**) ; le groupe compte 27 stèles d'homme (dont deux ne portent pas de relief figuré, **n^{os} 16-17**). Il y a donc une sur-représentation masculine, mais pas décisive étant donné la nature sélective du catalogue. On peut dire que des stèles sont dressées à Antioche aussi bien pour les défunts que pour les défuntés. Nous verrons plus loin qu'il existe toutefois des choix de cadrage différents selon le genre des défunts.

En Cyrrestique centrale, où les stèles familiales sont nombreuses, on compte 6 femmes et 8 hommes sur les 5 stèles à représentation humaine³⁶⁴ ; la répartition est donc à peu près équilibrée. On notera que sur les deux stèles à un seul registre (**n^{os} 52-53**) les reliefs montrent uniquement des défuntés (alors que l'épitaphe de la stèle **n° 52** mentionne également un homme). Concernant les 7 stèles à motifs conventionnels³⁶⁵, les épitaphes mentionnent 5, peut-être 6 femmes, et 4 ou 5 hommes ; donc là encore, la

³⁶³ Stèles n^{os} 1, 2, 3, 4, 7, 18, 20, 21, 28, 29, 30-33, 35, 40, 42, 45.

³⁶⁴ Stèles n^{os} 46-48, 52-53.

³⁶⁵ Stèles n^{os} 49-51, 54-57.

représentativité est équilibrée. Il en va de même pour les 7 stèles des nécropoles de Cyrrhus³⁶⁶ : 4 femmes pour 6 hommes (dont 3 stèles de couples).

Dans le groupe de Zeugma, les 16 stèles funéraires à représentation humaine (principalement du type stèle à niche)³⁶⁷ concernent un nombre plus grand d'hommes (14) que de femmes (8), y compris les groupes familiaux. Il faut noter que pour la stèle n° 90, la représentation n'est pas en phase avec l'épithaphe : une femme et un homme sont nommés alors que deux femmes et un homme apparaissent sur le relief. Pour les 11 stèles à motifs conventionnels³⁶⁸ et les deux stèles sans représentation du défunt³⁶⁹, le déséquilibre est encore plus évident : 11 hommes pour 5 femmes, groupes familiaux compris. Pour cette série, les épithaphe concordent avec les motifs attendus (aigle pour le défunt, corbeille pour la défunte)³⁷⁰.

À Hiérapolis, les 8 stèles à figuration humaine sélectionnées³⁷¹ concernent 7 femmes et 7 hommes, groupes familiaux inclus ; les genres sont ici parfaitement équilibrés. Les lignes inscrites ne sont pas toujours bien préservées ; on note toutefois un écart manifeste entre épithaphe et représentation, pour la stèle n° 109 (un buste de femme, mais un homme et une femme dans l'inscription). Pour les 12 stèles à motifs conventionnels³⁷², le comptage est dépendant des épithaphe, pas toujours bien préservées ou absentes : 6 femmes sont mentionnées dans les inscriptions, pour 8 hommes, soit un répartition à peu près égale. Si l'on se fie à la signification des motifs conventionnels particuliers à ce secteur géographique (une couronne pour le défunt, une corbeille pour la défunte)³⁷³, on compte 8 femmes et 9 hommes, ce qui donne un résultat équivalent.

Du groupe de la Syrie côtière, qui ne présente que 4 numéros (deux stèles civiles, n°s 115, 118, et deux stèles militaires, n°s 116-117), il est difficile de tirer des conclusions du genre exclusivement masculin des défunts. Pour les deux stèles militaires, cela n'a rien d'étonnant bien évidemment.

³⁶⁶ Stèles n°s 58-64.

³⁶⁷ Stèles n°s 74-76, 81-93.

³⁶⁸ Stèles n°s 65-69, 71-73, 78-80.

³⁶⁹ Stèles n°s 70, 77.

³⁷⁰ Voir *supra* p. 56.

³⁷¹ Stèles n°s 106-113.

³⁷² Stèles n°s 94-105.

³⁷³ Voir *supra* p. 64-65.

Dans le sous-groupe des stèles, au nombre de 15, issues des nécropoles civiles du territoire d'Apamée-de-l'Oronte, seules trois portent une figuration humaine du défunt : deux femmes (**n° 121, n° 133**) et un homme (**n° 131**). Pour toutes les stèles sans représentation³⁷⁴, l'épithaphe, parfois double, permet la plupart du temps de déterminer le genre du défunt : 7 hommes et 6 femmes. Mais derrière cet équilibre apparent, un constat peut être fait : on n'utilise pas les mêmes formes de stèles pour les hommes et pour les femmes. Ainsi, à l'exception de la stèle du musée de Tartous (**n° 121**), toutes les stèles à édicule à cadre architectural (**n°s 119-120, 122-125**) sont, quand l'épithaphe est conservée, dressées pour des défunts masculins. Au contraire, 4 des 5 stèles à fronton (**n°s 126-130**) sont dédiées à des défunt(e)s.

Le sous-groupe des stèles militaires d'Apamée-de-l'Oronte (**n°s 134-147**) ne concerne, sans surprise, que des hommes.

En Émésène, les 11 hautes stèles à relief figuré (**n°s 148-158**) concernent 6 femmes et 4 hommes (et un personnage indéterminé) ; les épithaphe(s) présentes sont en accord avec les représentations. Pour le sous-groupe des hautes stèles à motifs conventionnels (**n°s 159-166**), la répartition est beaucoup plus inégale : 6 hommes pour 2 femmes selon les inscriptions ; ce type de stèles semblerait donc plutôt privilégié pour les défunts masculins. Enfin, les deux stèles à niche et encadrement architectural sont dédiées à une femme (**n° 167**) et à un homme (**n° 168**).

Quant au groupe des stèles de provenance incertaine, bien que non exploitable comme un ensemble homogène, il montre un équilibre global entre hommes et femmes, aussi bien pour les stèles à niche (**n°s 169-177**) que pour les stèles dressées (**n°s 178-180**). Les épithaphe(s) sont en concordance aussi bien avec les représentations humaines qu'avec les motifs conventionnels (corbeille, couronne).

Pour conclure sur cette question du genre, on constate que d'un point de vue global il y a autant de stèles dédiées à des défunts masculins que féminins. Trois faits méritent toutefois d'être retenus :

- À Zeugma/Séleucie-de-l'Euphrate, les défunts masculins sont sur-représentés (65,8%), de manière notable sur les stèles à représentation humaine et de façon encore plus nette sur les stèles à motifs conventionnels (68,7%) ;

³⁷⁴ Stèles n°s 119-120, 122-130, 132.

- Dans les nécropoles civiles d'Apamée-de-l'Oronte, on semble privilégier les stèles à édicule et cadre architecturé pour les hommes (85,7%), et les stèles à fronton pour les femmes (80%) ;
- Les hautes stèles à motifs d'Émésène semblent plutôt utilisées pour les défunts masculins (75%).

3.2.2. La représentation humaine du défunt

C'est donc la manière la plus fréquente de figurer le défunt sur les stèles funéraires de notre catalogue ; elle n'est absente d'aucun groupe même si, comme nous l'avons vu, la répartition n'est pas homogène. Au gré de l'analyse des ensembles de stèles, nous avons pu relever les différentes caractéristiques de la représentation ; il est proposé ici de les reprendre sous plusieurs angles d'attaque : la tenue vestimentaire et les accessoires, le choix du cadrage du relief, la mise en scène (notamment celle du banquet et des groupes familiaux). Un point est également nécessaire sur la question du portrait.

3.2.2.1. Le vêtement et les accessoires

Il n'y a pas de grande surprise sur cette question. Les défunts sont représentés avec une tenue vestimentaire très conventionnelle, quel que soit le groupe régional ; les seules variantes viennent soit de la qualité de la pierre, qui permet plus ou moins de sculpter les détails, soit du contexte social (on pense aux stèles militaires, ou aux représentations du défunt en guerrier³⁷⁵).

Il s'agit de la tenue de tradition grecque : un *chiton* long en guise de sous-vêtement, surmonté d'un *himation* (*pallium*) servant de manteau³⁷⁶. La différence d'épaisseur des deux tissus est l'occasion de nombreux effets de sculptures. La posture du défunt permet également de figurer les plis du vêtement : dans l'attitude standardisée du

³⁷⁵ Stèles n^{os} 5-6.

³⁷⁶ Voir Balty 1996, p. 438 : « [...] l'*himation*, qui est le vêtement de toute la population helléno-phonie de l'Empire ».

*palliatu*s, les défunts masculins portent l'*himation* enveloppant le bras en écharpe, le coude tendant le tissu, tandis que de l'autre côté les nombreux plis verticaux cachent le bras pendant ou le laissent sortir pour montrer un objet³⁷⁷. Les stèles n° 19 (Antioche), n° 46 (Cyrrestique centrale, registre supérieur) et n° 74 (Zeugma) en donnent de parfaits exemples.

Pour les défuntes, la posture est généralement la même que le modèle standard masculin : c'est la *palliat*a (par ex. n° 18 et 21 à Antioche, n° 86 et 92 à Zeugma, n° 109 et 112 à Hiéropolis, n° 148 et 150 à Émèse). Il n'est pas toujours évident, en fonction de la finesse de la sculpture, de la distinguer du type de la Petite Herculanaise (la main droite remonte vers l'épaule gauche comme pour rejeter l'*himation* en arrière), que l'on devine par exemple au n° 21 à Antioche et au n° 121 d'Apamée³⁷⁸. L'*himation* peut être porté plus haut de manière à couvrir partiellement la tête et les cheveux : c'est l'occasion de représenter des plis verticaux de part et d'autre de la tête, et de donner éventuellement à la défunte l'attitude de *Pudicitia* (par ex. les n° 32-33 d'Antioche, n° 46 de Cyrrestique, n° 84 de Zeugma, n° 149 d'Émèse)³⁷⁹.

Une variante, pour les enfants, consiste à montrer ceux-ci vêtus du *chiton* ionique, plus court, et sans manteau. Quant aux soldats représentés sur les stèles funéraires, ils portent systématiquement la tenue militaire³⁸⁰ : tunique courte, avec parfois la figuration des lambrequins de cuir protégeant le bassin ; manteau de soldat, le plus souvent relevé sur l'épaule gauche pour laisser les bras libres de tenir les armes (lance, bouclier) ou accessoires de leur fonction ; l'épaisseur du manteau laisse penser dans certains cas qu'il était recouvert d'une fourrure animale (par ex. n° 140).

Deux stèles montrent les défunts manifestement vêtus de la toge romaine : les n° 90 et 92 (groupe de Zeugma), sur lesquels on distingue bien la différence d'orientation des plis par rapport à la représentation de l'*himation*, et la libération de l'épaule droite. Ces

³⁷⁷ Voir une bonne description de ce type vestimentaire et de son origine, à propos de la Grèce et de l'Asie Mineure, dans Spathi 2012, p. 90-91. Il trouve son origine dans la statue grecque de la fin du IV^e s. av. J.-C.

³⁷⁸ Cette posture a pour origine le type statuaire de la « Petite Herculanaise », sculpture trouvée à Herculaneum et réalisée d'après un original de la fin du IV^e s. av. J.-C. (Dresde, Albertinum Museen, inv. n° Hm 327) : voir <https://skd-online-collection.skd.museum/Details/Index/166437> (consulté le 11/09/2021).

³⁷⁹ Voir *infra* p. 136.

³⁸⁰ Stèles n° 64, 117, 134-137, 139-145.

deux stèles relèvent d'une mode de représentation qui apparaît plutôt à l'époque sévérienne³⁸¹.

Concernant les accessoires représentés sur les stèles, il y a des similarités d'un groupe à l'autre, mais pas une répartition égale :

- Les bijoux : lorsque la sculpture est suffisamment détaillée, ils sont représentés en Cyrrestique centrale (n^{os} **52-53**), à Zeugma (n^{os} **84, 85, 86, 90**), à Hiérapolis (n^{os} **106, 111, 113**) et en Émésène (n^{os} **149, 150, 151, 152, 155, 158, 167**), mais pas du tout à Antioche (sauf si c'est bien un diadème qui retient la chevelure féminine des n^{os} **11, 28, 30**). Il s'agit de fibules tenant le vêtement, de colliers, de bracelets, de boucles d'oreille ; un homme porte une bague (n^o **152**) ;
- Le bandeau de tête, qui cache les cheveux et les maintient vers l'arrière, est présent sur de nombreuses stèles féminines en Cyrrestique centrale (n^{os} **46, 48, 52**), à Zeugma (n^{os} **84, 86, 90, 92, 93**), à Hiérapolis (n^{os} **106, 109, 111**) et en Émésène (n^{os} **167**) ;
- Le fuseau et la quenouille : ce lot d'accessoires portés par les femmes sur les stèles funéraires, vraisemblablement pour illustrer leur responsabilité de l'organisation domestique³⁸², est très représenté en Cyrrestique centrale (n^{os} **46, 52, 53**), à Zeugma (n^{os} **84, 86, 92, 93**) et en Émésène (n^{os} **148, 149 ; 150, 155, 158, 167**), sporadiquement à Cyrrestus (n^o **61**) et Hiérapolis (n^o **109**), pas du tout à Antioche. L'origine de ce motif est peut-être à chercher dans l'iconographie araméenne et néo-hittite, en lien avec les divinités du destin³⁸³ ;
- Le rouleau (*volumen*) : cet attribut, tenu par les hommes, généralement de la main gauche, n'a pas la même signification selon le statut du défunt. Pour les civils (par ex. n^{os} **46, 82, 152-153, 157, 173-175**), il correspond à une référence au niveau socio-culturel élevé revendiqué par le défunt et sa famille³⁸⁴ ; pour les

³⁸¹ Voir Skupinska-Løvset 1985, p. 113-114.

³⁸² Voir sur ce sujet les réflexions concernant le corpus de Palmyre : Balty 1996, p. 438 ; Yon 2002, p. 172-173. Dans le même esprit, les femmes de Palmyre portent parfois une grosse clé, ou une plus petite, suspendue à leur fibule, interprétée soit comme un accessoire domestique soit comme les clés du tombeau lui-même. On peut s'interroger ainsi sur les clés visibles sur les stèles éméséniennes n^{os} 148 et 150. Sur la problématique de la clé sur les reliefs palmyréniens, voir Parlasca 1988, p. 217-219, et Balty 1996, p. 438-439.

³⁸³ Voir Rehm 2014, p. 375 : « Für Spindel und Rocken bemühte man die hethitischen Schicksalsgöttinnen, die den Lebensfaden spinnen ».

³⁸⁴ Voir Marrou 1938, p. 192, cité par Balty 2016, p. 86 : le rouleau est « lié aux choses de l'esprit ». Cette interprétation semble préférable à celle de « sacred texts related to mystery cults » (Palagia 2016, p. 375).

soldats (par ex. n° 135), Jean Charles Balty a montré à propos du corpus apaméen que le rouleau (ou parfois les tablettes, encore plus explicites) représentait concrètement le testament du défunt, duquel se réclament les commanditaires de la stèle³⁸⁵. On constate en tout cas que pour les stèles civiles cet attribut est finalement peu présent dans le catalogue ; on le trouve principalement en Cyrrestique centrale, à Zeugma et surtout en Émésène ;

- La grappe de raisin et l'oiseau : ces attributs, associés à la figure de l'enfant défunt³⁸⁶, se retrouvent uniquement à Antioche (n°s 22-23, 26 pour la grappe, n° 19 pour l'oiseau) et à Zeugma (n° 76 pour la grappe et l'oiseau).

Que retenir de ce bref inventaire des attributs représentés sur les stèles de notre catalogue ?

- À Antioche, les défunts ne portent pas d'accessoire, sauf les enfants ;
- Au contraire, en Cyrrestique, à Zeugma, à Hiérapolis et en Émésène, ceux-ci sont très souvent présents ;
- En particulier, les motifs du fuseau et de la quenouille pour les femmes, et du volumen pour les hommes, sont particulièrement en faveur en Cyrrestique centrale, à Zeugma et en Émésène, alors qu'ils sont totalement absents à Antioche.

³⁸⁵ Voir Balty 2016, p. 88s. Le corpus d'Apamée comprend 24 exemples de stèles où le soldat défunt porte le rouleau et dont l'épithaphe mentionne les héritiers.

³⁸⁶ Pour une étude iconographique convaincante sur le corpus des figurines des tombes de Myrina, voir Mathieux 2015.

3.2.2.2. Le choix du cadrage

S'il est quasiment impossible d'accéder à des données matérielles concernant la volonté esthétique du commanditaire³⁸⁷ ou l'élan artistique du sculpteur³⁸⁸, il est en revanche tout à fait possible de réfléchir sur les choix de représentation du défunt. On peut imaginer l'existence de poncifs plus ou moins répandus, correspondant à des possibilités techniques de taille de la pierre, mais aussi à des catégories de prix. La grande homogénéité de nos reliefs confirme cette hypothèse, et à y regarder de près, les types de représentation sont en nombre très limité et se distinguent clairement les uns des autres par leurs parti-pris artistiques. C'est pourquoi nous souhaitons parler de choix de cadrage, terme couramment employé en photographie et au cinéma, mais qui s'applique bien à l'ensemble des arts plastiques³⁸⁹ ; il signifie l'affirmation d'un point de vue qui s'impose au spectateur dans sa lecture de l'image. En abordant ces choix, on touche donc du doigt la question de la mode : quels types de représentation les « spectateurs » (famille ou passants) ont-ils l'habitude de voir dans telle cité ou région à telle époque ? Est-ce également une manière ostentatoire d'indiquer son appartenance à un niveau social particulier ?

À l'exception d'un numéro, il n'existe dans l'ensemble des stèles à représentation humaine de notre catalogue que quatre choix de cadrage³⁹⁰ : en buste, en pied (en frontalité stricte ou en posture particulière), assis, couché. Ces types se répartissent ainsi (nous indiquons en italique les stèles militaires, qui trouvent leur place dans ces catégories, mais peuvent correspondre à des poncifs d'un autre ordre)³⁹¹ :

³⁸⁷ Voir par exemple Annan 2019, p. 410.

³⁸⁸ Rappelons qu'une seule stèle, sur 180, mentionne dans l'épithaphe le nom du sculpteur qui a réalisé, ou au moins finalisé, le relief (n° 153, stèle de Salimos trouvée à Homs : Ἀμασοῦσας Ἐγαμάζου ἐποίησεν [...]).

³⁸⁹ Le dictionnaire Larousse donne comme première définition du terme *cadrage* : « Mise en place du sujet dans les limites du cadre du viseur d'un appareil de prise de vues. »

³⁹⁰ À ces quatre types très récurrents s'ajoute le type du cavalier, présent sur les stèles d'Apamée-de-l'Oronte de l'année 252, pour lequel nous n'avons sélectionné qu'un exemple (n° 145) ; nous l'avons rangé dans la catégorie des postures en pied. Ce motif peut rappeler, mais sans lien vraisemblable, celui du « cavalier thrace », héritier du héros cavalier grec ; voir Alexandrescu-Vianu 1980.

³⁹¹ Voir infographie (**fig. 88**).

<i>(en italique : stèles de soldats)</i>	En buste	En pied (frontalité ; posture)		Assis	Couché sur <i>klinè</i>
Antioche		14	4	8	17
Cyrrestique (ouest ; centre)	5	1			
	4	1		1	
Zeugma	13	3			
Hiérapolis	6			2	
Côte	1	1 + 1			
Apamée (civiles ; militaires)	1	1			1
	1	10	1		1
Émésène	1	11			
Prov. incertaines	6	1	1		
Total	37+1	32 + 12	5 + 1	11	18 + 1

Si l'on regarde tout d'abord les chiffres globaux, on constate que le type le plus fréquent est la représentation en buste, suivie de près par celle en pied (en frontalité) ; le motif du défunt couché n'apparaît que loin derrière, contrairement à ce que laissait faussement percevoir sa grande fréquence à Antioche. Plusieurs constatations précises peuvent être faites :

- À Antioche, deux motifs sont présents presque à égalité : le défunt couché (39,5%)³⁹² et le défunt en pied en frontalité (32,6%)³⁹³. De plus, c'est dans les nécropoles de cette cité que l'on trouve la plus grande variété de types : défunt en pied de face, en pied adoptant une posture³⁹⁴, assis³⁹⁵, couché. En revanche, il faut noter qu'on ne trouve aucune stèle à buste à Antioche : c'est un fait étonnant, sachant que tous les autres motifs y sont présents, et que par ailleurs le type à buste est présent partout ailleurs (Cyrrestique occidentale et centrale, Zeugma, Hiérapolis, Apamée, Émésène). De plus la stèle à personnage en buste est considérée comme une formule iconographique d'origine italique qui s'est répandue ensuite dans tout l'Empire³⁹⁶ : on peut se demander pourquoi Antioche, un temps capitale de la province, et pendant plusieurs siècles un centre urbain majeur où se sont cotoyés nombre de citoyens romains, n'a livré aucun exemple de ce type ;
- La représentation en buste, qui domine donc dans notre sélection, est bien sûr présente en quasi exclusivité à Zeugma (81,2%), comme on pouvait s'y attendre³⁹⁷. Mais cette prédominance est également constatée en Cyrrestique, aussi bien à Cyrrhus (83,3%)³⁹⁸ que dans la région centrale (66,6%)³⁹⁹, ainsi qu'à Hiérapolis (75%)⁴⁰⁰ ; il y a là un lien manifeste entre ces territoires ;
- La représentation debout, de face, en parfaite frontalité, est beaucoup plus présente qu'attendu. Les deux contingents principaux sont Antioche (14 numéros soit 32,6% du groupe)⁴⁰¹ et l'Émésène (11 numéros soit 91,7% du

³⁹² Stèles n^{os} 3, 8, 10-11, 27-28, 35-45.

³⁹³ Stèles n^{os} 2, 9, 13-15, 18-26.

³⁹⁴ Stèles n^{os} 5, 6, 12, 34.

³⁹⁵ Stèles n^{os} 1, 4, 7, 29-33.

³⁹⁶ Voir Braemer 2005, p. 40 ; Gawlikowski 2014, p. 97 insiste sur le caractère exogène de cette formule : « La représentation tronquée de la figure humaine, en grand buste, est étrangère à la tradition proche-orientale. Cette nouveauté remarquable, ainsi que le haut-relief employé pour cette catégorie de sculpture, suggère une source d'inspiration particulière », qu'il situe en Italie, peut-être par l'intermédiaire de la colonie de Béryte et via Hiérapolis. Braemer 2003, p. 698 oppose les deux catégories de posture à propos des cultes funéraires : « [...] d'une part, des stèles ornées de personnages en buste, de tradition romaine, qui jalonnent les grandes voies de circulation [...]. Nous rencontrons, d'autre part, la tradition hellénique du personnage debout en Italie méridionale [...] et dans la grande plaine européenne, surtout aux II^e et III^e siècles ».

³⁹⁷ Stèles n^{os} 81-93.

³⁹⁸ Stèles n^{os} 58-61, 63.

³⁹⁹ Stèles n^{os} 46, 48, 52, 54.

⁴⁰⁰ Stèles n^{os} 106-111.

⁴⁰¹ Voir *supra* p. 35.

groupe)⁴⁰², dans des matériaux et avec des styles certes différents⁴⁰³. Ce point commun est notable, car le rapprochement ne paraît pas des plus naturels, étant donné l'historique des deux territoires et les caractéristiques techniques des stèles en provenant. Il faut certainement y chercher des sources distinctes : une tradition hellénique du personnage debout, pour Antioche ; un changement de style imposant la frontalité (« comme des soldats en revue »⁴⁰⁴) observable dans la Syrie désertique et la Mésopotamie parthe à partir du I^{er} s. apr. J.-C.⁴⁰⁵, pour l'Émésène ;

- Le motif du défunt assis, présent à Antioche principalement, mais également en Cyrrestique centrale et à Hiérapolis, semble en fait revêtir des aspects distincts :
 - à Antioche, on trouve trois motifs différents, tous utilisés pour des défunt(e)s : la reproduction de la posture de la Tychè, personnification de la cité d'après la sculpture d'Eutykidès (n° 1)⁴⁰⁶ ; la défunt(e) assise en profil complet et impliquée dans une interaction avec le reste de la scène (n°s 4, 7) ; la défunt(e) assise de trois-quart, le buste tourné de face vers le spectateur, impliquée dans une mise en scène ouverte vers le spectateur (n°s 29, 31) et qui semble se simplifier avec le temps (n°s 30, 32-33) ;
 - À Hiérapolis, deux stèles montrent les défunt(e)s assises à l'intérieur d'un édicule (n°s 112-113), mais celles-ci sont presque en ronde-bosse, à la manière des statues funéraires que l'on trouve à Hiérapolis et Zeugma à la même époque⁴⁰⁷. On est à mi-chemin entre le dernier motif présent à Antioche et les véritables sculptures funéraires ;

⁴⁰² Stèles n°s 148-158.

⁴⁰³ Voir *supra* p. 89-90.

⁴⁰⁴ Gawlikowski 2014, p. 96.

⁴⁰⁵ Voir Will 1965, p. 514 : « On se souviendra, en effet, d'une des caractéristiques les mieux connues, les plus frappantes, les plus enracinées de l'art parthe : le règne de la frontalité dans les arts graphiques, relief ou peinture ».

⁴⁰⁶ Voir *supra* p. 36 et *infra* p. 136.

⁴⁰⁷ Voir par exemple, pour Hiérapolis, la statue de Thalassios (fig. 6) au Musée national de Damas (inv. n° 8983), qui proviendrait du même tombeau que notre stèle n° 107 ; voir Parlasca 1982, p. 11, pl. 13,1. Pour Zeugma, par exemple la statue d'homme assis (Hestiônas ?) trouvée dans le tombeau dit de Zôpis (TS3), voir Ergeç, Yon 2012, p. 175-176, n° 23, fig. 23.

- Enfin, en Cyrrestique centrale, la seule occurrence de représentation du défunt assis est d'une inspiration manifestement bien différente (n° 47, avec deux personnages assis au registre supérieur et un debout au registre inférieur) : les défunts sont assis de face et lèvent la main, soit dans un geste de salut soit pour soulever une coupe, selon une tradition régionale de représentation bien connue depuis l'Âge du Bronze moyen⁴⁰⁸ ;
- Le motif du défunt couché, dans une mise en scène de banquet, est présent presque exclusivement à Antioche (89,5%)⁴⁰⁹. Ailleurs, il n'est présent qu'incidemment à Apamée-de-l'Oronte : sur une stèle civile (n° 131, Marinos le dropaciste) et sur une stèle militaire (n° 138, Valerius Appianus). Il faut relever son absence totale de cités importantes comme Cyrrhus, Zeugma ou Hiérapolis ;
- Parmi les motifs choisis pour les stèles militaires (une en Cyrrestique⁴¹⁰, deux sur la côte⁴¹¹, 13 à Apamée⁴¹²), c'est celui du soldat debout de face qui domine largement (80%)⁴¹³ : dans le schéma de base, le soldat est le plus souvent en appui sur sa jambe, tenant la lance à droite et le bouclier posé au sol, selon le poncif du « stehender Soldat » d'origine italique⁴¹⁴. De ce fait, il convient de distinguer ce motif des autres représentations du défunt debout ;
- On constate qu'il peut y avoir un lien entre le type de cadrage et le genre du défunt : ainsi à Antioche, pour notre sélection, 100% des défunts représentés en position assise sont des femmes. De même, à Zeugma 100% des défunts figurés debout de face sont des hommes.

Enfin, que retenir de ces observations sur le choix du cadrage pour nos stèles funéraires à représentation humaine ? Voici les tendances qui émergent :

- Le motif du défunt couché en banquet est un choix spécifiquement antiochien ;

⁴⁰⁸ Voir *supra* p.23-24.

⁴⁰⁹ Voir *supra* p. 37 et note 129.

⁴¹⁰ Stèle n° 64.

⁴¹¹ Stèles n^{os} 116-117.

⁴¹² Stèles n^{os} 134-143.

⁴¹³ Sur le succès de cette formule iconographique dans le milieu militaire, voir Braemer 2005, p. 39.

⁴¹⁴ Voir *supra* p. 80-81 ; voir Boppert 2003, p. 270-271 ; Balty 2016, p. 85-88 ; Balty 2018.

- Le buste funéraire n'est pas choisi à Antioche, mais l'est presque toujours en Cyrrestique, à Zeugma, à Hiérapolis ;
- Le motif du défunt debout de face est très en faveur à Antioche et sur le territoire de l'Émésène ;
- Sur chaque territoire les choix de cadrage sont majoritairement limités à un ou deux, sauf à Antioche où la variété est plus importante ;
- Sur un ensemble suffisamment étoffé comme celui de Zeugma, certaines formules semblent réservées aux défunts masculins (debout de face) ou féminins (assise).

3.2.2.3. Le choix de la mise en scène

En plus de la stricte représentation du défunt, quel que soit le cadrage, les reliefs des stèles montrent parfois des mises en scène particulières. Il peut s'agir de références à des modèles connus, ou d'un travail de composition pour créer une impression de profondeur dans le relief, d'autant plus intéressant lorsqu'il s'agit de groupes familiaux :

- Le modèle de la Tychè d'Antioche : la stèle **n° 1** (Antioche) en est la seule occurrence⁴¹⁵ ; il s'agit de la représentation de la défunte dans la même attitude que la personnification de la cité d'Antioche telle que sculptée par Eutykidès vers 296-293 av. J.-C., moyennant quelques adaptations (le rocher de la Tychè devient un siège pour la défunte ; le port de la corne d'abondance est remplacé par une posture de lamentation)⁴¹⁶ ;
- La scène d'adieu (*dexiosis*) : seule la stèle **n° 34** (Antioche) figure ce motif traditionnel des stèles funéraires attiques, repris jusqu'à l'époque impériale, notamment sur les sarcophages et les monnaies, avec une variété de significations⁴¹⁷ ;

⁴¹⁵ Voir *supra* p. 36.

⁴¹⁶ Voir Parlasca 1989, p. 537-538.

⁴¹⁷ Voir Davies 1985, recensé par Le Dinahet-Couilloud, Mouret 1993, p. 158-159.

- L'attitude vertueuse : *Pudicitia*⁴¹⁸. Ce motif, à travers le geste simple de retenir le bord du manteau comme un voile autour de la tête, évoque les qualités morales de la défunte et sa fidélité à son époux. Il est utilisé aussi bien à Antioche (n^{os} 4, 30, 32-33) qu'en Cyrrestique centrale (n^{os} 46, 52-53), plus rarement à Zeugma (n^o 84) ;
- Le défunt en guerrier : ce modèle concerne deux stèles d'Antioche (n^{os} 5-6). D'époque hellénistique, ces deux exemples renvoient à l'héroïsation du défunt, et trouvent un écho dans le groupe des stèles peintes hellénistiques de Sidon⁴¹⁹ ;
- Deux postures particulières : la stèle n^o 12 (Antioche) montre le défunt non pas debout en frontalité au centre du registre, mais placé tout à droite et légèrement tourné vers sa droite, ouvrant le bras vers le reste de l'espace, la main ouverte comme en signe de salut ou d'invitation à l'interaction pour le spectateur. La stèle n^o180 (Musée national de Beyrouth, provenance incertaine ; donnée comme Antiochène ou Syrie du Nord par Yon, Aliquot 2016), montre la défunte en faux profil (les pieds l'un derrière l'autre, les épaules de trois-quart, la tête de profil), tournée vers un pyrée à encens allumé. Cette mise en scène, unique dans notre catalogue, rappelle l'esprit esthétique des stèles du site hellénistique d'Umm el-'Awamid (Liban), avec la même posture de faux-profil, la même position des mains et le même ordonnancement général⁴²⁰. En revanche le cadre architecturé et la tenue vestimentaire diffèrent, sans parler de la langue utilisée pour l'épithaphe ;
- Le défunt dans son environnement mobilier : les cadrages du défunt assis ou couché autorisent souvent l'introduction d'éléments mobiliers, qui donnent de la profondeur au relief tout en créant un sentiment de proximité avec le spectateur. Ces détails sont presque exclusivement visibles à Antioche, sur les 8 stèles de défunte assise⁴²¹ (auxquelles s'ajoutent 2 stèles de Hiérapolis⁴²²) et sur les 17 stèles de défunts couchés. Pour les premières, le sculpteur a fait figurer une vue de profil ou de trois-quart du siège de la défunte : chaise pliante

⁴¹⁸ Voir *supra* p. 38 et note 132. Voir Eule 2001, p. 15-25 ; Spathi 2012, p. 95-97 ; Annan 2019, p. 420-421.

⁴¹⁹ Voir *supra* p. 37 et notes 126-128.

⁴²⁰ Voir par ex. la stèle de Ba'alyaton, fig. 7 (musée du Louvre, inv. n^o AO 4047) ou la stèle féminine fragmentaire, fig. 8 (Louvre, inv n^o AO 4821), respectivement dans Gubel, Caubet, Fontan 2002, p. 144, n^o 157 et p. 119, n^o 114.

⁴²¹ Stèles n^{os} 1, 4, 7, 29-33.

⁴²² Stèles n^{os} 112-113.

(n^{os} 1, 7), tabouret à coussin (n^o 4), chaise à dossier haut et piètement plein (n^{os} 29-33), fauteuil à dossier à encoffrement (n^{os} 112-113 ; pour le second, les accotoirs sont faits d'une superposition de motifs cannelés). Un tabouret bas pour les pieds apparaît souvent, soit vu de profil (n^{os} 1, 4, 7, 29-30), soit s'avancant en relief pour créer davantage de profondeur (n^{os} 112-113). Enfin, la défunte assise peut être face à un guéridon à pied central ou à trois pieds et plus ou moins stylisé (n^{os} 29-31) ;

- Pour ce qui est des représentations du défunt allongé, provenant toutes d'Antioche à part deux exemples apaméens (stèle civile n^o 131, stèle militaire n^o 138), les détails sont nombreux et très stéréotypés⁴²³ : *klinè* à pieds tournés, montants courbés, matelas et traversin, guéridon portant des mets⁴²⁴. Certains exemples sont particulièrement précis dans la sculpture des détails : c'est le cas de la stèle de Persée (n^o 27) qui reproduit la *klinè* avec exactitude (distinction du sommier et du matelas). Un drap est parfois déployé devant le piètement du lit (n^o 11). Il est intéressant de constater que même lorsque la facture devient plus approximative (n^{os} 36-45), le sculpteur s'est attaché à reproduire ces détails iconographiques : pieds tournés, montants courbés, matelas, guéridons, qui forment ensemble le poncif le plus répandu à Antioche. Cette mise en scène semble être un héritage direct de la représentation des banquets héroïques dans le monde grec au iv^e s. av. J.-C. (dans sa version cycladique, où le personnage ne tend pas une coupe, mais prend une attitude de repos⁴²⁵), qui aurait évolué à l'époque hellénistique vers un usage proprement funéraire⁴²⁶. Selon Jean-Marie Dentzer, ce motif, qui ne saurait être vu comme l'illustration du banquet funèbre ou des rites rendus aux défunts, acquiert une double valeur aux époques hellénistique et romaine : valeur sociale de mise en valeur du défunt ou du couple, puis héroïsation du défunt⁴²⁷. Quoi qu'il en soit, il reste frappant que la

⁴²³ Voir *supra* p. 37-38 ; voir également Parlasca 1982, p. 18.

⁴²⁴ Pour des comparaisons des détails mobiliers, notamment la *klinè*, voir par ex. Richter 1966, p. 109, fig. 550-558.

⁴²⁵ Voir Dentzer 1978, p. 70. Pour l'extension de ce motif à d'autres provinces de l'Empire, voir Braemer 2005, p. 33-34.

⁴²⁶ Voir Palagia 2016, p. 375.

⁴²⁷ Voir Dentzer 1978 ; Dentzer 1982. Au sujet des travaux de J.-M. Dentzer, voir notamment Le Dinahet-Couilloud, Mouret 1993, p. 157-158. D'autres, comme Henri Seyrig à propos des sculptures palmyréniennes, y ont vu une expression nettement plus prosaïque, celle d'un « tableau de famille » représentant le défunt et ses proches tels qu'ils souhaitaient être commémorés, dans l'opulence matérielle caractérisant la bourgeoisie de la cité ; voir Seyrig 1951, p. 32-40.

formule iconographique grecque mise au point vers le IV^e s. av. J.-C. ait perduré avec autant de précision ;

- La mise en scène du défunt permet également de mettre en jeu des personnages secondaires, mais dans un nombre finalement limité de cas : 2 stèles de défunt debout (**n° 9** à Antioche, **n° 152** en Émésène), 2 stèles de défunte assise (**n°s 4, 31** à Antioche), et 5 stèles de défunt couché (**n°s 3, 8, 10-11, 42** à Antioche). Ils sont communément identifiés comme étant la représentation de serviteurs du défunt⁴²⁸, toutefois dans certains cas il semble bien s'agir de la représentation de membres de la famille : épouse éplorée assise à côté de la klinè où repose son époux (**n°s 8, 10, 42**), figuration d'un ou plusieurs enfants aux côtés d'un ou des deux parents défunts (**n°s 9, 152**) ;
- Cela nous amène au cas des 17 stèles à groupes familiaux, mettant en scène plusieurs défunts sur un même monument⁴²⁹. Ces exemples ne se trouvent pas du tout en Apamène et en Émésène, et rarement à Antioche (deux stèles à défunts couchés, **n°s 10-11**) ; ils sont en revanche fréquents en Cyrrestique centrale (**n°s 46-48, 52**), à Cyrrhus (**n°s 58-60**), à Zeugma (**n°s 90-93**) et à Hiérapolis (**n°s 110-111**). Pour ces quatre groupes, il s'agit toujours de défunts en buste, disposés côte-à-côte, sur un ou deux registres, sauf pour la stèle de Cyrrestique centrale **n° 47** (2 défunts assis et 1 défunt debout). Il faut également y ajouter des stèles de provenance incertaine (**n°s 175-176**). Au sein de cet ensemble, nous croyons pouvoir discerner deux esprits :
 - Des stèles qui portent plusieurs bustes exactement de la même manière que d'autres du même groupe portent des motifs conventionnels, dans la même disposition. Le cas est frappant notamment pour les stèles de Cyrrestique centrale : on peut ainsi rapprocher la stèle **n° 46** (à deux bustes superposés) de la **n° 49** (à deux motifs superposés), ou la **n° 47** de la **n° 51**. L'architecture de la stèle est identique, seuls la nature des représentations est différente, comme si elles étaient interchangeable. Le même constat peut être fait à Hiérapolis, entre la stèle **n° 110** (4 bustes superposés) et la **n° 94**

⁴²⁸ Voir par ex. Güven 2014, p. 472-474. L'auteur associe notamment la représentation, identique, des serviteurs sur les stèles et sur les mosaïques d'Antioche.

⁴²⁹ Voir également *supra* p. 65-66.

(4 motifs supersposés) ; là encore les deux stèles ont la même typologie formelle, mais un vocabulaire figuré distinct ;

- Des stèles pour lesquelles les bustes ont été précisément placés les uns par rapport aux autres, dans une mise en scène globale : c'est le cas des stèles **n^{os} 91-93** de Zeugma, de la **n° 111** de Hiérapolis, et des **n^{os} 175-176** de provenance incertaine. Le cadre architecturé est toujours très simplifié (un simple bandeau entourant la niche), le format du registre est barlong, l'arrière-plan ne porte aucun détail. Dans cette composition simplissime, l'attention est portée sur la mise en volume de chaque buste, en accentuant l'effet tri-dimensionnel par une sculpture en haut-relief pour les visages et les mains, en bas-relief pour le reste. De plus, l'alignement rectiligne et frontal peut être rompu ici et là par une superposition des plans ou une gestuelle. Par exemple, sur la stèle **n°91**, le buste de gauche est frontal, mais le buste féminin central est légèrement incliné vers sa droite, une épaule en retrait, le visage tourné vers l'homme : elle passe en fait le bras droit sur les épaules de l'homme, sa main reposant sur l'épaule de celui-ci. On retrouve exactement ce geste d'enlacement sur la stèle **n° 93**. Quant au troisième buste à droite, il crée un plan en retrait : son épaule droite est cachée derrière le buste central, son épaule gauche l'est par le montant de l'encadrement. La stèle **n° 111** de Hiérapolis, et la **n° 176**, de provenance inconnue, montrent le même recours au chevauchement des bustes pour donner une profondeur au registre ; pour la seconde, où l'enfant est serré entre ses deux parents, cela accentue l'effet de réalisme et de proximité avec le spectateur. Ces groupes familiaux, qui ne trouvent pas forcément place dans la typologie courante du corpus, rappellent évidemment les reliefs funéraires familiaux de mode italique⁴³⁰ ; il s'agit peut-être là d'une signe palpable d'influence purement romaine.

⁴³⁰ Ainsi on peut comparer efficacement la stèle n° 111 de Hiérapolis avec la stèle à portraits de la famille de Caius Marullus (Musée du Louvre, inv. n° Ma 1329, collection Campana), voir fig. 9. Voir Parlasca 1967, p. 564, fig. 12-13.

3.2.2.4. La question du portrait

Avec près de 120 stèles à représentation humaine du défunt au sein de notre catalogue, dont 38 bustes, qui correspondent au cadrage le plus précis des différents types, il est logique de s'interroger sur la notion de portrait. Sans chercher à plaquer un regard trop anachronique sur le sujet, on peut convenir a minima, avec Susan Wood, qu'il y a dans la notion de portrait une intention de reconnaissance : « An important common element among portraits of all times and cultures is the goal of recognition by the viewer of the image of a specific person »⁴³¹. De l'autre côté du spectre, les sources antiques parlent abondamment de l'importance du portrait dans la culture romaine, aussi bien dans la sphère privée que publique : le réalisme des traits et caractéristiques physiques y est mis en avant, notamment par l'usage du masque de cire pour les défunts⁴³². Cette tendance culmine avec l'importance accordée aux portraits impériaux, comme source d'influence dans tous les domaines, y compris la sculpture funéraire, qui relaie parfois les modes passagères de Rome⁴³³. Ce souci de réalisme se distingue très nettement de la tendance à l'idéalisme que l'on observe dans les représentations funéraires grecques pendant l'époque hellénistique. Les études menées par Ilona Skupinska-Løvset sur les portraits privés en Syrie et Palestine, ou sur des sites en particulier comme Zeugma, montrent la diversité des influences repérables dans la sculpture funéraire de cette région : hellénisme, persistance « orientale » (phénicienne), goût romain⁴³⁴. Elles témoignent également de la difficulté à parler de « réalisme » pour ces productions : « Considering the majority of the portraits of regional manufacture one is inclined to conclude that the private portraits were not intended to show a faithful likeness of the deceased »⁴³⁵.

⁴³¹ Wood 1986, p. 1.

⁴³² Pline, *Hist. Nat.*, 35, 6-7 mentionne les masques funéraires en cire ; Polybe, *Histoires*, 7, 53-54 évoque l'usage des portraits d'ancêtres en contexte funéraire. Kleiner 1992, p. 6 insiste sur l'importance de la reproduction des traits du visage dans la sculpture publique, notamment les galeries de portraits telle celle du Forum d'Auguste mêlant héros historiques et ancêtres de la famille du *princeps* : « Portraits preserved the facial features of Roman public figures for posterity [...] ».

⁴³³ C'est la notion de « *Zeitgesicht* », développée par Paul Zanker (Zanker 1982), pour définir ce phénomène, bien pratique pour les historiens de l'art pour positionner des portraits dans la chronologie. Voir Balty 1996, p. 438. Pour une analyse plus globale à l'échelle de l'Empire, voir Balty 1993.

⁴³⁴ Voir en premier lieu Skupinska-Løvset 2003 ; également Skupinska-Løvset 1985 ; Skupinska-Løvset 1999.

⁴³⁵ Skupinska-Løvset 2003, p. 590.

À sa suite, les recherches récentes considèrent comme admis que les portraits funéraires dans l'Orient romain ont un objectif plus social et démonstratif que vériste. Ainsi L. Sokolowski à propos du portrait à Palmyre : « In the case of funerary portraiture, its ultimate purpose was to fully reproduce the social position of the deceased and their identity within a broader cultural network rather than to bear physical resemblance »⁴³⁶ ; de même, B. Annan dans une réflexion globale sur le portrait funéraire au Proche-Orient, à propos du sarcophage de Menjez (**fig. 79**) : « [...] le portrait ne doit pas être ici entendu comme une image ressemblante du défunt, même idéalisée, mais comme un symbole valant pour soi dont la principale visée est de donner corps à la réussite sociale des défunts »⁴³⁷. Finalement les notions de « portrait » et de « représentation du défunt » se rejoignent dans les publications, qui se concentrent surtout sur la valeur qu'on accorde à cette représentation⁴³⁸.

Il est intéressant de relever la cartographie globale proposée par Mme Skupinska-Løvset, qui constate une tendance régionaliste marquée⁴³⁹, et d'y superposer nos groupes régionaux :

- Secteur au nord et proche de la côte : prédominance de la stèle à édicule de tradition hellénistique, de la tenue vestimentaire occidentale, des noms grecs. Cette vaste zone recouvre à la fois nos groupes d'Antioche, de Cyrrestique, de Zeugma⁴⁴⁰, de Hiérapolis, de la Syrie côtière et d'Apamée-de-l'Oronte ;
- Émésène : comme à Palmyre, forte présence de la tradition « sémitique », avec des stèles de type phénicien, une tenue syrienne, des noms plutôt sémitiques même s'ils sont écrits en grec. Seule la partie centrale de cette zone correspond à notre étude, au groupe de l'Émésène ;

⁴³⁶ Sokolowski 2017, p. 18.

⁴³⁷ Annan 2019, p. 436. On pourrait encore citer, à proposer des monuments funéraires romains en général, Dardenay 2013, p. 297 : « En effet, les monuments funéraires peuvent être compris comme un message de distinction sociale, voire de grandeur, destiné au passant ».

⁴³⁸ Voir Kleiner 1992, p. 6-7 : « Public portraits celebrated virtues and accomplishments of those they represented [...] » ; Turcan 1995, p. 21 : « Car, visiblement, ce qui importe aux Romains et qui impressionne le Grec étranger à ce rituel [*à propos de Polybe*], c'est l'exemple moral », et p.24 : « La finalité de ces portraits funéraires n'est pas celle d'une iconographie "vériste", mais d'une morale fidèle aux valeurs ancestrales ».

⁴³⁹ Voir Skupinska-Løvset 2003, p. 592.

⁴⁴⁰ Voir Skupinska-Løvset 1985, qui utilise de manière convaincante l'iconographie et le style pour placer une série de stèles dans la chronologie. Par ex. notre n° 111 serait à placer vers 80-90 apr. J.-C. plutôt que vers 65 apr. J.-C. selon Parlasca ; notre n° 91 daterait non du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (Wagner ; Parlasca), mais de la fin de l'époque antonine, 2^e moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. ; nos n°s 90 et 92 relèveraient de l'époque sévérienne.

- Villes côtières cosmopolites de Syrie et Palestine : variété de matériaux, de styles, mode cosmopolitaine, tradition de la stèle funéraire hellénistique. Si l'on se réfère à la carte géographique de l'article, cette zone méridionale est hors de notre champ d'étude⁴⁴¹.

Pour ce qui concerne notre sujet, cette cartographie témoignerait donc d'un phénomène binaire : une prédominance générale de la tradition grecque hellénistique, et une persistance de traditions phéniciennes en Émésène. Nous pensons avoir pu apporter quelques éléments complémentaires à ce schéma, par l'analyse et la comparaison des différents groupes du corpus, en prenant en compte des critères multiples (architecture de la stèle, matériau, iconographie).

3.2.3. La représentation métaphorique du défunt

3.2.3.1. Pourquoi parler de motifs conventionnels ?

Au fil de l'analyse des différents groupes de stèles, nous avons fait une distinction naturelle entre deux sortes de motifs figuratifs non-humains : ceux qui relèvent du simple décor, et ceux qui ont une valeur particulière de représentation. Ces derniers sont au nombre de trois : l'aigle, la corbeille et la couronne.

Quels critères nous ont permis de valider cette distinction ?

- En premier lieu, la position attribuée à ces trois motifs : placés au centre du registre figuré, éventuellement mis en scène sur une estrade, ils ont la même importance dans la composition du relief que la représentation humaine du défunt sur d'autres stèles. La stèle n° 87 en donne un bon exemple, avec ses deux registres superposés : un buste de défunt en haut, un aigle en bas. De même la stèle n° 49, à deux registres décorés d'un aigle sur corbeille ou sur estrade, a exactement la même composition que la stèle n° 46, avec ses deux registres à bustes ;

⁴⁴¹ Voir Skupinska-Løvset 2003, p. 588, fig. 1 : la carte distingue clairement trois zones, dont la plus au nord recouvre quasiment tout notre secteur d'étude.

- Il y a presque toujours une concordance stricte entre le nombre et le genre des défunts mentionnés dans l'épithaphe, et le nombre et la nature de ces motifs sculptés sur la stèle. Par exemple, la stèle n° 51 est dédiée à trois défunts (deux femmes et un homme) selon l'épithaphe : elle est sculptée de trois motifs disposés dans les registres (deux aigles sur corbeille et un aigle sur couronne). Les stèles de Zeugma n°s 65-72 mènent à la même constatation : un aigle ou une corbeille pour chaque défunt mentionné dans l'épithaphe.

Tout conduit donc à penser que ces motifs particuliers équivalent à la représentation humaine du défunt. Ils en sont des figurations métaphoriques, selon un code de représentation bien établi, bien maîtrisé par les artisans et les commanditaires, et compris par tous. C'est pourquoi nous utilisons l'expression « motifs conventionnels », puisqu'ils relèvent d'une convention de représentation, tout en permettant de les distinguer des autres motifs décoratifs (guirlande, végétaux, etc.). C'est ce qu'Ernest Will dénommait les « images-signes », notamment à propos de l'aigle, dont il faisait une caractéristique de la Syrie du Nord⁴⁴². Il reprend à ce sujet les remarques de J. Wagner et de K. Parlasca quant à la signification binaire des motifs de l'aigle et de la corbeille : l'aigle pour les défunts masculins, la corbeille pour les défunt^{es}⁴⁴³. Nous allons voir que cette interprétation, si elle est bien valide pour le groupe de Zeugma, n'est pas suffisante pour d'autres stèles à motifs conventionnels.

3.2.3.2. Répartition dans le catalogue

Nous avons vu que la représentation métaphorique du défunt est présente principalement dans les parties centrale et orientale de la Syrie du Nord, en

⁴⁴² Will 1985, p. 45. E. Will, p. 46, va jusqu'à élargir la notion d'image-signes aux bustes funéraires, parce qu'ils ne sont qu'une représentation partielle du défunt, et que cette manière de figurer le corps humain fait l'objet d'un commun accord artistique en Syrie, aussi bien dans le domaine funéraire que dans la sculpture cultuelle.

⁴⁴³ Voir Wagner 1976, p. 176s. ; Parlasca 1982, p. 13 (à propos du groupe de Zeugma/Séleucie-de-l'Euphrate : « Die Typologie und zeitliche Gliederung der einfacher dekorierten Stelen mit Adlern bzw. Wollkörben (oder beiden Motiven gemeinsam) bedarf noch der Klärung. Erstere dienen gleichsam als Emblem für Männer, letztere für Frauen »).

cohabitation avec la tradition de représentation humaine du défunt⁴⁴⁴. Plus précisément, trois groupes sont très concernés :

- Cyrrestique centrale : 7 stèles soit 58,3% (n^{os} **49-51, 54-57**), à côté des 5 stèles à représentation humaine ;
- Zeugma/Séleucie-de-l'Euphrate : 11 stèles soit 37,9% (n^{os} **65-73, 78-80**), à côté des 16 stèles à représentation humaine. On peut y ajouter 2 stèles de provenance incertaine, mais qui s'inscrivent dans un style très proche (n^{os} **169-170**) ;
- Hiérapolis : 11 stèles soit 52,4% (n^{os} **94-103, 105**), à côté des 8 stèles à représentation humaine. On peut également y ajouter 3 stèles de provenance incertaine, mais proches stylistiquement (n^{os} **174, 178-179**).

Les autres occurrences sont moins significatives en proportion : un exemple à Apamée-de-l'Oronte dans les nécropole civiles soit 6,7% (n^o **120** : aigle), et trois stèles d'Émèse soit 14,3% (n^{os} **159, 161, 163**, respectivement : aigle, corbeille, couronne). Enfin ces motifs sont totalement absents des stèles d'Antioche, de Cyrrhus, de la Syrie côtière et de la nécropole militaire d'Apamée.

Il y a donc une forte prévalence de cette tradition iconographique dans un secteur géographique assez cohérent, dont le noyau se trouve au nord de la Syrie désertique, entre le plateau de Cyrrestique centrale et la boucle de l'Euphrate, avec une faible extension constatée le long de l'Oronte, à Émèse, près d'Épiphanie et à Apamée. Il semble délicat de proposer une origine géographique ou culturelle à cette tendance à représenter le défunt sous la forme d'un motif conventionnel :

Cette tendance à l'abstraction, cette réduction de l'image au signe, tout en respectant des formes encore toutes classiques, ne se placent pas dans le droit fil de l'art grec. On sera tenté de parler de la permanence ou de la résurgence de l'inspiration orientale, mais il reste difficile le plus souvent de détecter des modèles anciens directs, et l'on n'oubliera pas, nous venons de la signaler, que des procédés semblables se rencontrent ailleurs, dans les provinces occidentales notamment⁴⁴⁵.

Cette remarque d'E. Will incite donc à la prudence, sur l'interprétation à donner à l'origine de cette tradition. On peut tout de même relever sa grande cohérence géographique.

Une autre caractéristique à retenir est le fait que ces motifs conventionnels sont toujours présents en même temps que les stèles à représentation humaine, et en

⁴⁴⁴ Voir *supra* p. 123.

⁴⁴⁵ Will 1985, p. 47.

proportions sensiblement équivalentes. Leur usage ne semble jamais être exclusif. Au contraire, on constate que les motifs s'insèrent dans la composition générale des stèles de la même manière que les représentations humaines des défunts, dans une parfaite continuité typologique. On peut s'interroger sur un éventuel décalage chronologique entre les deux traditions, qui témoignerait d'une évolution d'un modèle vers un autre. Le seul groupe qui permette d'aller plus loin dans cette direction est celui de Cyrrestique centrale, qui a livré une grande proportion de stèles datées des deux types. Ainsi, dans ce groupe, les stèles datées à motifs conventionnels s'échelonnent entre 120 et 162/163 apr. J.-C., avec une concentration entre 120 et 142 apr. J.-C.⁴⁴⁶. Les stèles à représentations humaines datées sont situées, quant à elles, entre 134 et 180 apr. J.-C., avec une concentration en 179-180 apr. J.-C.⁴⁴⁷. Même si le faible nombre d'exemples utilisés ici invite à la prudence, une tendance se dégagerait : les stèles à bustes prendraient peu à peu le pas, dans la 2^e moitié du II^e s. apr. J.-C., sur les stèles à motifs conventionnels en Cyrrestique centrale.

À Hiéropolis, l'analyse des quatre stèles datées à motifs conventionnels est peu exploitable pour cette question, car on ne peut mettre en regard qu'un seul exemple daté pour les stèles à buste. Tout au plus peut-on relever que dans cette cité, les motifs conventionnels sont utilisés, pour les stèles qui sont connues et datées, entre 69/70 et 149/150 apr. J.-C., tandis que la seule stèle à buste datée (**n° 107**) se place un peu après, en 159 apr. J.-C.⁴⁴⁸. Quant à Zeugma, une seule stèle de notre catalogue, à représentation humaine, est datée (**n° 74** : 64 apr. J.-C.).

Une dernière remarque doit être faite sur le cas des trois stèles à motifs conventionnels d'Émésène (**n°s 159, 161, 163**). Elles sont à analyser non pas en regard des stèles à figuration humaine, mais au sein de l'ensemble des hautes stèles à motifs, qu'ils soient décoratifs ou conventionnels. Ces stèles (**n°s 159-166**) sont toujours composées de la même manière : une guirlande aux extrémités pendantes forme le cadre architecturé autour de l'épithaphe, en association avec un motif placé dans le tympan (rosette, pomme de pin, mains supines ; aigle, corbeille, couronne). On retrouve donc ici des images métaphoriques du défunt, apparemment interchangeable avec de simples

⁴⁴⁶ N° 56 : 120 apr. J.-C. ; n° 57 : 126 apr. J.-C. ; n° 54 : 127 apr. J.-C. ; n° 49 : 140 apr. J.-C. ; n° 55 : 142 apr. J.-C. ; n° 51 : 162/163 apr. J.-C.

⁴⁴⁷ N° 48 : 134 apr. J.-C. ; n° 46 : 179 apr. J.-C. ; n° 52 : 180 apr. J.-C.

⁴⁴⁸ N° 97 : 69/70 apr. J.-C. ; n° 98 : 114 apr. J.-C. ; n° 94 : 147 apr. J.-C. ; n° 95 : 149/150 apr. J.-C.

motifs décoratifs (rosette) ou des évocations de l'au-delà et de l'intercession divine (pomme de pin, mains supines⁴⁴⁹). Ce sous-groupe est parfaitement daté, entre 110 et 160 apr. J.-C.⁴⁵⁰.

Quoi qu'il en soit, il faut bien constater que le II^e s. apr. J.-C. est la période majeure durant laquelle sont utilisés les motifs conventionnels pour représenter métaphoriquement le défunt.

3.2.3.3. L'aigle, la corbeille et la couronne

Nous avons donc trois lots importants de stèles funéraires ayant comme décor principal des motifs conventionnels représentant les défunts, dans un secteur géographique resserré et pour une période d'usage s'étendant principalement au II^e s. apr. J.-C. : 7 stèles en Cyrrestique (n^{os} **49-51, 54-57**), 11 stèles à Zeugma (n^{os} **65-73, 78-80**), 11 stèles à Hiérapolis (n^{os} **94-103, 105**), auxquelles s'ajoutent 5 stèles de provenance incertaine, mais attribuables à ces secteurs (n^{os} **169-170, 174, 178-179**). Concentrons-nous sur ces 29 stèles⁴⁵¹.

Il convient de distinguer deux types de distribution du décor :

- Les stèles où le motif est isolé, qu'il soit seul dans le registre ou en composition avec d'autres motifs isolés : par exemple un aigle posé dans un édicule à guirlande (n^o **65**), une corbeille posée dans un édicule à guirlande (n^o **66**), un aigle posé à côté d'une corbeille dans un édicule (n^o **68**) ;
- Les stèles où les motifs fonctionnent par deux, que la paire formée soit seule dans le registre ou en composition avec d'autres paires : par exemple, un aigle

⁴⁴⁹ Un développement sur la signification du motif des mains supines, et sa matérialisation, serait hors de propos ici, mais nous souhaitons mentionner une stèle, de provenance incertaine (vraisemblablement Thrace), conservée au musée archéologique d'Istanbul (inv. n^o 972) : dressée à la mémoire d'Onésimos, elle le montre couché sur la *klinè*, et en arrière-plan une étagère porte deux mains dressées. Il s'agit là de la représentation d'objets figurant des mains, qui étaient peut-être la matérialisation des mains supines ; voir Mendel 1914, p. 185-186.

⁴⁵⁰ Pour les stèles à motifs conventionnels, n^o 159 : 110 apr. J.-C. ; n^o 161 : 125 apr. J.-C. ; n^o 163 : 145 apr. J.-C. Pour celles à motifs décoratifs, n^o 160 : 116 apr. J.-C. ; n^o 162 : 126/127 apr. J.-C.

⁴⁵¹ Pour rappel, voir *supra* p. 46 (Cyrrestique), p. 55-56 (Zeugma), p. 63-65 (Hiérapolis), p. 97-98 (provenances incertaines).

posé sur une corbeille (n° 54), un aigle posé sur une corbeille face à un aigle posé sur une couronne (n° 95).

	1 ^{er} type (motifs isolés)	2 nd type (motifs combinés)	Total
Zeugma	11	0	11
Cyrrhestique	1	6	7
Hiérapolis	3	8	11
Prov. incertaines	0	5	5

Le premier type est présent sur 100% des stèles de Zeugma ; en revanche le second type n’y apparaît pas du tout⁴⁵². À l’inverse, le premier type est quasi absent (1 sur 7) de Cyrrhestique (seule la stèle n° 56 montre une corbeille posée, sans aigle), et très peu présent (3 sur 11) à Hiérapolis (sur la stèle n° 96, le registre supérieur cintré montre un aigle, qui domine les deux registres inférieurs, l’un contenant une couronne seule, l’autre une corbeille seule, comme si le sculpteur avait « mutualisé » l’aigle pour les deux défunts ; la stèle n° 102 ne porte qu’un aigle, posé sur une estrade ; sur la stèle n° 103, une couronne isolée). Même sur une sélection limitée d’exemples, cette différence est très nette entre d’un côté Zeugma, avec ses motifs isolés, de l’autre le secteur composé de la Cyrrestique centrale et du territoire de Hiérapolis. Pour prendre une image linguistique : le vocabulaire est le même, mais la syntaxe est différente. Cette distinction a été récemment mise en évidence par J.-B. Yon⁴⁵³ ; les observations de notre étude ne font que la confirmer. À Zeugma, lorsque les défunts sont représentés sous forme métaphorique, l’aigle représente bien l’homme, et la corbeille la femme. Mais à Hiérapolis et en Cyrrhestique centrale, à quelques exceptions près, le motif complet pour représenter un défunt masculin est l’aigle posé sur une couronne (ou tenant une

⁴⁵² À moins que la guirlande qu’enserme l’aigle de la stèle n° 78 soit en fait une couronne représentée posée à l’horizontale, comme sur la stèle n° 170. Mais la différence dans la manière de représenter un motif a ici son importance.

⁴⁵³ Voir Yon 2017, p. 708-709, et *supra* p. 64-65.

couronne entre ses serres) ; le motif complet pour une défunte est l'aigle posé sur une corbeille.

Si l'on recherche une évolution, synchronique ou non, entre les deux systèmes, il est facile de comparer la manière de figurer les défuntes : un aigle posé sur une corbeille peut facilement devenir une corbeille seule, par simplification métonymique. Mais en toute logique, la représentation masculine devrait, de la même façon, glisser de l'aigle sur couronne à la couronne seule. Or il n'en est rien : on ne trouve pas à Zeugma des couronnes et des corbeilles, mais des aigles et des corbeilles. Pourquoi dans cette cité la couronne n'est-elle pas utilisée pour symboliser le défunt ? Il est difficile de répondre à cette question. Toutefois cela donne à penser que, parmi les trois motifs, celui de l'aigle a une valeur supérieure dans le vocabulaire funéraire des trois secteurs géographiques : il peut à la fois représenter à lui seul un défunt masculin, et signifier « l'état de défunt », homme ou femme. Et on voit bien, avec la stèle n° 96, les libertés de composition que permet cette valeur d'état de défunt : un seul aigle peut être associé à deux symboles de genre, une couronne et une corbeille.

La signification de l'aigle funéraire, la raison de son emploi dans l'iconographie des tombeaux et des stèles, a été longuement débattue dès le début du xx^e siècle, par Franz Cumont en particulier, et par le père Ronzevalle⁴⁵⁴. Il est délicat de résumer leurs recherches très argumentées. Pour Cumont, l'aigle funéraire est vraiment lié à l'iconographie de l'apothéose des empereurs : l'aigle y joue le rôle de psychopompe, selon une tradition qui serait née en Babylonie et alimentée par le culte des Diadoques puis des empereurs. Tandis que la corbeille serait la représentation d'une ciste mystique. Au contraire, Ronzevalle relativise cette valeur métaphysique, et y voit surtout un vocabulaire décoratif, voire prophylactique, tant l'aigle est présent partout, pas seulement dans le registre funéraire.

Aigle d'apothéose, ou simple motif décoratif ? Voici nos constats :

- Il est certain qu'il ne faut pas limiter la question à une interprétation purement esthétique ;

⁴⁵⁴ Voir Cumont 1910, puis Ronzevalle 1912, puis Cumont 1917, p. 35-118.

- Il est clair également qu'on ne peut pas parler d'aigle d'apothéose dans beaucoup de cas⁴⁵⁵ : la filiation avec l'iconographie impériale est à coup sûr valide pour les stèles militaires d'Apamée, comme l'indique Jean-Charles Balty⁴⁵⁶, mais semble très difficile à prouver pour nos 29 stèles ; de plus, si l'on suit l'interprétation de Cumont, pourquoi l'apothéose serait-elle refusée aux dames de Zeugma ?
- Il faut certainement rester à un niveau intermédiaire, développé plus haut : celui d'un vocabulaire métaphorique propre aux représentations funéraires (avec certainement une référence d'origine à chercher dans le registre religieux, et certainement un succès lié à la force décorative de ces motifs).

Qu'il soit antérieur à la présence romaine ou non, le motif de l'aigle funéraire a forcément trouvé un écho évident dans l'esprit des citoyens et soldats romains présents en Syrie. En effet, le motif de l'aigle a également connu à Rome un glissement sémantique : d'abord attaché à l'expression de la valeur militaire, dans la vie comme dans la mort, l'aigle en vient à signifier la *virtus* du défunt, militaire mais aussi civil, comme le souligne Alexandra Dardenay⁴⁵⁷. Il reste difficile de dire si c'est sous l'impulsion d'une mode romaine que les riches familles de Zeugma, de Hiérapolis et du plateau auraient favorisé cette iconographie pour se faire représenter pour l'éternité. En tout cas, à cette étape de la réflexion, il faut réserver une place particulière à la stèle n° 179, de provenance inconnue, mais probablement du territoire de Hiérapolis : placée par M. P. Speidel, d'après l'onomastique, à l'époque julio-claudienne⁴⁵⁸, cette stèle militaire du vivandier Marcus Titius présente classiquement un registre central à épitaphe, et un fronton triangulaire à motif d'aigle. Mais il est intéressant de noter que l'aigle du fronton est de profil, les ailes éployées, et surtout repose sur une couronne, le tout formant un motif très semblable à celui que l'on trouve sur les stèles hiérapolitaines civiles. On se trouverait ici à un point de jonction entre plusieurs influences.

⁴⁵⁵ Will 1985, p. 45-46 : « On ne songe plus à reconnaître avec F. Cumont l'aigle solaire psychopompe, d'un côté, une ciste mystique, de l'autre ».

⁴⁵⁶ Voir Balty 2018, p. 26 ; voir *supra* p.82.

⁴⁵⁷ Voir Dardenay 2013, p. 302-303 : « Cette vertu – qui incarne la somme des qualités qui octroient valeur physique et morale à un individu – trouvait ainsi son expression non seulement dans le cadre d'une carrière militaire, mais aussi dans les activités et le comportement quotidien d'un simple citoyen ».

⁴⁵⁸ Voir Speidel 1980, p. 146, note 5.

Quant au motif de la couronne, présent donc à Hiérapolis et en Cyrrestique pour représenter les défunts masculins, F. Cumont y voyait le symbole de la victoire du défunt, qui a obtenu l'immortalité en menant une vie juste⁴⁵⁹. Il reste certainement plus facile d'y chercher une inspiration dans la couronne honorifique que l'on enterrait avec le défunt, dans certaines cités à l'époque hellénistique, si l'assemblée l'en jugeait digne, et que l'on représentait sur sa stèle⁴⁶⁰.

Pour finir, on peut penser, avec J.-B. Yon⁴⁶¹ et au vu des résultats de cette étude, disposer maintenant d'un nouvel outil d'identification de provenance, pour des stèles de provenance incertaine ou mal attribuées et que l'on situerait entre Hiérapolis, Zeugma et la Syrie du Nord. En effet, couplée à des critères stylistiques, la présence de motifs par paire (aigle/couronne, aigle/corbeille) inviterait à placer une stèle sur le territoire de Hiérapolis ou sur le plateau de Cyrrestique, alors que la présence de motifs isolés (aigle, corbeille) donnerait une forte probabilité pour une provenance de Zeugma. Dans cette perspective, les stèles de provenance incertaine n^{os} **174, 178, 179** nous semblent devoir être rangées parmi les stèles hiérapolitaines⁴⁶². En revanche, certaines libertés constatées sur plusieurs stèles invitent à rester prudent quant à une systématisation trop pratique. Ainsi, la stèle hiérapolitaine n^o **97** combine un aigle posé sur une couronne posée sur une corbeille, l'épithète mentionnant un unique défunt masculin : serait-on encore dans le cas de la mutualisation de l'aigle pour deux défunts dont les motifs ont été juxtaposés, l'inscription étant incomplète ? Ou bien le motif interprété comme une corbeille serait-il en fait une sorte de support évasé inhabituel ?

Deux autres exemples laissent perplexes. La stèle n^o **169** (provenance incertaine, Boston Museum of Fine Arts) et la stèle n^o **170** (provenance incertaine, passage sur le marché de l'art en 2001 et 2003) présentent des « entorses au système » : deux aigles se font face les ailes repliées ; ils reposent tous deux sur un seul support, dans un cas le haut d'une corbeille, à l'identification indubitable, dans l'autre cas une couronne tressée

⁴⁵⁹ Voir Cumont 1917, p. 65. L'auteur relève, p.59, note 2, la présence du motif de l'aigle tenant une couronne sur certaines émissions monétaires de Hiérapolis (Caracalla).

⁴⁶⁰ Voir Couilloud-Le Dinahet 2003, p. 81 : « Le peuple reconnaissait ainsi officiellement que le défunt avait eu une vie en conformité avec les valeurs civiques ». L'auteur mentionne bien sûr les stèles de Smyrne, mais également de Sardes et de Mylasa.

⁴⁶¹ Yon 2017, p. 708-709.

⁴⁶² Pour la stèle n^o 174, voir la même conclusion par P.-L. Gatier dans *BE* 2020, 460.

représentée posée à l'horizontale. La première est anépigraphe, la seconde porte l'épithète d'un défunt masculin. Tous ces éléments mis ensemble sont gênants :

- Le style de taille et le type de pierre du n° 169 sont très proches des productions de Zeugma, mais la manière de représenter les aigles de profil, ailes repliées, éventuellement en face-à-face, s'en éloigne, alors qu'elle est fréquente à Hiérapolis ;
- Deux aigles pour un seul défunt cité (l'inscription du n° 170 est manifestement complète), c'est inédit ;
- Deux aigles posés sur un seul motif conventionnel, c'est également inédit, alors que la formule inverse (un aigle sur deux motifs), existe ;
- La représentation de la couronne posée ne se trouve pas habituellement ; le motif conventionnel, reconnu par tous, est la couronne représentée à la verticale.

Tout ceci conduit à modérer l'application d'un système qui, même s'il est généralement validé par l'analyse du corpus, doit laisser la place à des cas à part : liberté d'un sculpteur, souhait d'un commanditaire, etc.⁴⁶³.

3.2.4. Entre non-représentation du défunt et métaphore du tombeau

À côté des nombreuses stèles à épithète sans aucun décor en relief, qui sont exclues du champ de cette étude, nous avons sélectionné quelques types représentatifs de stèles à décor sculpté autour de l'épithète, mais ne portant pas la représentation du défunt⁴⁶⁴. Elles sont au nombre de 27, à raison d'un ou deux exemples éparpillés dans chaque

⁴⁶³ L'hypothèse de l'erreur d'un faussaire ne doit pas non plus être totalement écartée. Les petits reliefs sculptés du type Zeugma répondent en effet parfaitement aux goûts du marché des antiquités : dimensions réduites pour une œuvre complète facile à collectionner, effet décoratif, calcaire tendre pour une sculpture aisée. Il est inévitable que des reproductions modernes aient circulé. Cela mériterait de pousser un peu plus loin l'étude de ce motif des aigles affrontés (sculpture cultuelle, numismatique) à la recherche de parallèles.

⁴⁶⁴ Voir remarques *supra* p. 7-9. Nous ne discuterons pas ici de la question de l'aniconisme des stèles, qui dépasse largement notre étude et constitue un dossier en soi pour le Proche-Orient hellénistique, romain et byzantin. L'angle de vue reste la présence de décors en relief sculptés sur nos stèles, que le défunt soit représenté ou non. En revanche nous pourrions revenir sur cette question dans l'approche contextuelle, voir *infra* p. 183-187.

groupe régional (2 à Antioche, 1 à Cyrrhus, 2 à Zeugma, 2 à Hiérapolis, 1 sur la côte, 1 dans la nécropole militaire d'Apamée⁴⁶⁵), sauf dans les nécropoles civiles d'Apamée et en Émésène où elles sont très fréquentes : 11 sur 15 à Apamée (73,3%)⁴⁶⁶, 6 sur 21 en Émésène (28,6%)⁴⁶⁷.

En quoi consistent les reliefs sculptés sur ces stèles, qui ne reproduisent pas l'image, humaine ou métaphorique, des défunts ? On peut distinguer trois degrés de décoration de la stèle :

- De simples moulurations : ce sont les autels et les cippes qui sont concernés, représentés dans le catalogue par le **n° 132**. Le dé central est pris entre une plinthe en chanfrein et une corniche à modénature plus ou moins complexe ; le registre est occupé par l'épithaphe. Le décor sculpté vient ici donner au monument funéraire, en façade, le même ordre que sur les autels ou cippes indépendants, en trois dimensions, sur lesquels pouvaient être réalisés des fumigations ;
- Un encadrement architectural reproduisant un édicule : comme pour les stèles à représentation du défunt⁴⁶⁸, c'est le type de décor le plus fréquent (**n°s 16, 17, 62, 70, 77, 104, 118-119, 122-130, 147, 164-165, 168**). L'édicule peut être suggéré soit en deux dimensions soit en trois dimensions. Dans le premier cas, le décor est sculpté en bas-relief entièrement sur la face antérieure de la stèle : plinthe, deux montants latéraux/pilastres (**n° 104**), avec parfois des chapiteaux (ioniques : **n° 16** ; simplifiés : **n° 77**), une corniche, un fronton cintré (**n° 16**) ou triangulaire (**n°s 17, 70, 77, 118, 147**), des acrotères d'angle (**n°s 70, 77, 147**). En trois dimensions, soit l'édicule peut-être manifesté par un encadrement architectural sculpté en façade en haut-relief (c'est le cas des stèles d'Apamée **n°s 119, 122**, avec leurs colonnes cannelées aux deux-tiers, leur entablement complet et leur couronnement) ; soit la stèle elle-même peut être un édicule, mais à l'ordre très simplifié : ce sont les stèles à fronton d'Apamée, au dé central sans décor, au fronton triangulaire et à la plinthe débordant du dé, comme un petit monument (**n°s 126-130**). Dans tous ces cas, le registre central ainsi encadré est occupé, non

⁴⁶⁵ Antioche : stèles n°s 16-17 ; Cyrrhus : n° 62 ; Zeugma : n°s 70, 77 ; Hiérapolis : n°s 104, 114 ; Syrie côtière : n° 118 ; Apamée, nécropole militaire : n° 147.

⁴⁶⁶ Stèles n°s 119, 122-130, 132.

⁴⁶⁷ Stèles n°s 160, 162, 164-166, 168.

⁴⁶⁸ Voir *supra* p. 117.

par la figuration du défunt, mais par l'épithaphe, éventuellement accompagnée d'éléments décoratifs structurants ;

- Enfin, un motif décoratif structurant nous semble important à mentionner ici : il s'agit de la guirlande, suspendue aux angles du registre ou de l'édicule et formant ainsi, avec les deux extrémités tombantes, un motif en trois parties (l'une horizontale, les deux autres verticales). Il apparaît 11 fois sur les 27 stèles à non-représentation du défunt dans notre sélection : **n° 62** (Cyrrhus), **70** (Zeugma), **104** (Hiérapolis), **118** (Maraccas sur la côte syrienne), **125** (Apamée), **160, 162, 164-166, 168** (Émésène)⁴⁶⁹. On voit très bien quel type de modèle a vraisemblablement été à l'origine de ce motif : les guirlandes végétales suspendues à l'entrée du tombeau, sur les sarcophages ou même sur certaines stèles (d'après les trous aux angles supérieurs de certaines stèles de Zeugma) au moment des funérailles ont pu être pérennisées dans la pierre, comme le montre très bien la stèle à défunts couchés **n° 10** (Antioche) avec sa guirlande suspendue dont la sculpture occupe tout l'entablement. De même la stèle de Persée **n° 27** (Antioche) montre une guirlande finement taillée suspendue aux angles supérieurs du registre figuré ; les extrémités nouées pendent de part et d'autre⁴⁷⁰. On le retrouve enfin systématiquement associé aux petites stèles à édicule de Zeugma. Il est tout à fait probable que la signification directe de ce détail sculpté – la représentation d'un élément du décor des funérailles – ait pu endosser également la valeur de substitut à la représentation du monument funéraire. Ce glissement est perceptible par exemple sur la stèle **n° 70** de Zeugma, à mi-chemin entre deux types : la guirlande suspendue est identique à celle des stèles à motifs conventionnels (comme la **n° 69**, très proche), mais ici le champ est occupé uniquement par l'épithaphe. Nous pensons que c'est dans cet esprit d'évolution de valeur sémantique qu'il faut interpréter la série des six stèles à guirlande d'Émésène⁴⁷¹, dont quatre sont sans représentation du défunt (les deux autres portant des motifs conventionnels en fronton, l'une d'aigle au **n° 159**, l'autre de corbeille au **n° 161**). Toutes sont conçues de manière

⁴⁶⁹ Le motif de la guirlande apparaît en proportions à peu près équivalentes sur les stèles à représentation du défunt : douze stèles sont concernées (n°s 10, 27, 56, 65, 66, 73, 100-102, 125, 159, 161).

⁴⁷⁰ Voir également les guirlandes finement travaillées des stèles n°s 100-101 (Hiérapolis), qui jouent le rôle d'encadrement architectural.

⁴⁷¹ Une septième stèle d'Émésène porte également un motif de guirlande (n° 165, Al-Restan), mais celle-ci est suspendue à un encadrement architectural parfaitement sculpté. Les six stèles dont nous parlons ici sont sans encadrement architectural ; c'est la guirlande qui joue ce rôle. Voir *supra* p. 86.

identique : de proportions hautes, elles n'ont pas d'encadrement architectural, mais un sommet évoquant un fronton triangulaire ou cintré (habité parfois d'une pomme de pin, n° 160, ou d'une rosette, n°s 162, 164), et un motif de guirlande stylisée, encadrant sur trois côtés le registre central occupé par l'épithaphe. Ce motif de guirlande suspendue peut être ce qui reste, lorsqu'on doit réaliser une sculpture rapide, sans doute à l'économie, du motif complet de la représentation de l'édicule avec son décor végétal périssable. Et il faut bien constater que ce glissement de représentation va de pair avec l'absence de figuration, sinon la non-représentation, du défunt pour ce lot de sept stèles éméséniennes.

Il y a là une spécificité au sein de notre corpus : il y a lieu de considérer comme un ensemble à part ce type de stèles à guirlande, qui représenteraient métaphoriquement le tombeau, l'édicule funéraire, par un procédé de sculpture simplifié, pour un travail global lui aussi marqué par l'économie de moyens (absence de représentation humaine, de portrait)⁴⁷².

Un intéressant parallèle peut être fait avec l'utilisation du motif du rideau, que l'on trouve sur un exemple de notre catalogue, la stèle n° 168 (Muhin, groupe de l'Émésène). Au sein d'un édicule à plinthe, pilastres et fronton cintré, le registre central est occupé par un rideau suspendu à deux angles, surmonté d'une rosette et d'une guirlande stylisée retombant de part et d'autre. Il ne s'agit pas ici de représenter métaphoriquement l'édicule funéraire, puisqu'un cadre architectural est déjà sculpté. Mais c'est peut-être, comme la guirlande, un élément du décorum temporaire lié à la cérémonie des funérailles, qui est à l'origine de ce motif repris en relief au centre de la stèle. Ce motif est présent à de nombreuses reprises dans la sculpture palmyrénienne, soit comme motif central (**fig. 10**), soit en arrière-plan d'un buste figuré⁴⁷³. K. Parlasca a proposé que ces stèles à rideau ont pu précéder, de peu, les stèles à buste à Palmyre. Sur ces dernières, le rideau aurait été « l'image-signe » pour désigner l'état de défunt. Quant

⁴⁷² On peut citer un autre groupe de stèles à guirlande, en dehors de la zone géographique étudiée : les stèles de Germanicée, dont plusieurs exemples publiés reprennent ce motif de la guirlande suspendue aux angles, associé à une non-représentation du défunt ; voir *IGLS* 1, 90, et Laffi, Bru 2020, p. 377-379, n° 5.

⁴⁷³ Pour une stèle à rideau comme motif central, voir un exemple du musée de Palmyre reproduit dans Parlasca 1989, p. 544, fig. 200b. Pour des exemples de rideaux suspendus à l'arrière d'un buste, voir au musée du Louvre les stèles répertoriées dans Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993 : n°s 177 (= inv. AO 2067), 181 (= inv. AO 2196), 198 (= inv. AO 4148), 207 (= inv. AO 5005), 218 (= inv. AO 14925), 232 (= inv. AO 26430), 236 (= inv. AO 28380), 237 (= inv. AO 28381). Voir Raja 2019.

au motif en lui-même, « l'interprétation la plus vraisemblable est que, dans le domaine palmyrénien, le motif du rideau est l'équivalent de la porte d'accès à l'au-delà »⁴⁷⁴.

3.3. Approche contextuelle

Après avoir abordé le corpus sous l'angle synthétique de l'architecture de la stèle puis de son iconographie, démarche nécessaire mais limitée par la nature sélective de l'ensemble et nos lacunes documentaires, il convient maintenant d'élargir la perspective, selon une approche contextuelle. Le contexte chronologique invite à s'interroger : sur les influences possibles de la période de l'Âge du Fer syrien (sculpture néo-hittite et araméenne) ; sur l'impact de l'hellénisme dans cette région, signalée par les auteurs anciens et modernes comme particulièrement marquée par l'influence grecque (« La Syrie a été grecque pendant 968 ans »⁴⁷⁵) ; sur l'importance du phénomène de « romanisation » que l'on peut supposer être alimenté par la fondation des colonies (réelles ou honoraires), la présence des légions, l'aménagement d'infrastructures permanentes de soutien aux corps militaires (camps, forteresses, routes), et l'octroi généralisé de la citoyenneté en 212.

Le contexte géographique doit également être pris en compte, à la recherche de similitudes ou non avec les corpus des régions voisines : Palmyrène, Syrie du Sud, Jordanie, Liban, Osrhoène, Cilicie, Mysie, Phrygie, Ionie, Chypre, Attique, Cyclades, Macédoine, Thessalie, Rome même. Enfin, il faut observer un contexte matériel plus large que celui des stèles, au sein des marqueurs funéraires : les reliefs rupestres des nécropoles, qui ont beaucoup à voir avec nos reliefs (Zeugma, Dolichè, Palmyre notamment) ; les sarcophages, les statues funéraires, les cippes et stèles peintes.

Au-delà de la comparaison de forme et d'iconographie, ces éléments extérieurs au corpus amènent à aborder la question de la place de la stèle dans les aménagements funéraires, de sa signification, autour de la notion de *néfesh* caractéristique des cultures

⁴⁷⁴ Parlasca 1989, p. 545.

⁴⁷⁵ Balty 1996, p. 437.

sémitiques, ou encore de la valeur peut-être évolutive de la représentation du « banquet funéraire ».

3.3.1. Des groupes présentant des parentés avec les stèles de Syrie du Nord

Nous évoquons ici quelques groupes régionaux dont les caractéristiques sont utiles pour comprendre notre corpus, même si des différences existent, essentiellement dues à des questions de style ; certains types peuvent même se retrouver dans les groupes de Syrie du Nord.

3.3.1.1. Palmyre

Située sur la voie reliant Émèse à Doura, la cité de Palmyre a bénéficié dès le 1^{er} s. apr. J.-C. d'une position stratégique sur les routes du commerce caravanier entre l'Euphrate et la Méditerranée⁴⁷⁶. Elle connut son apogée du 1^{er} au III^e s. apr. J.-C. ; son enrichissement s'est traduit par des programmes urbains et architecturaux monumentaux, mais également par l'érection d'un grand nombre de tombeaux imposants par les familles de notables (nécropole nord-est, sous la ville moderne, où l'on trouve des tombes en fosse ; nécropole sud-ouest, sur la route de Damas ; vallée des Tombeaux, au départ de la route caravanière). Avec plus de 2000 reliefs funéraires, « its funerary portraiture constitutes the largest corpus of portraits in the Roman world outside Rome »⁴⁷⁷ ; le corpus s'étend sur trois siècles de production (vers 50 à 273 apr. J.-C.). Il a été constaté une succession chronologique entre deux types de monuments funéraires mobiles : d'abord, au 1^{er} s. apr. J.-C., des stèles dressées, à sommet cintré, portant une représentation du défunt en

⁴⁷⁶ Il serait vain d'essayer de résumer ici la richesse des recherches scientifiques menées sur la sculpture funéraire palmyrénienne. On rappellera les travaux fondateurs de Harald Ingholt (Ingholt 1928), dont les carnets de fouilles 1924-1928 viennent d'être transcrits, traduits et publiés (Raja, Steding, Yon 2021), l'ouvrage synthétique de Malcolm A. Colledge (Colledge 1976), ou encore le catalogue des sculptures du Louvre (Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993). Deux courtes synthèses récentes en dressent un panorama utile (Raja, Kropp 2014 ; Wielgosz-Rondolino 2016), dont la première présente le *Palmyra Portrait Project* ; nous reprenons ici plusieurs de leurs remarques.

⁴⁷⁷ Raja, Kropp 2014, p. 393.

pied (**fig. 10**), puis des plaques de fermeture de *loculi* (**fig. 11**)⁴⁷⁸. L'utilisation de ces plaques pour fermer les niches des hypogées, tombeaux-tours et tombeaux-temples est bien sûr lié à la pratique de l'inhumation : « The transfer of these half-figures to *loculus* slabs is an ingenious adaptation that was made in Syria, or perhaps in Palmyra itself, in the first cent. ad. »⁴⁷⁹. Ces plaques peuvent couvrir plusieurs niches et se développer en décors complexes (pseudo-sarcophage en *klinè* portant le fondateur, entouré des bustes familiaux se répartissant entre les pieds du lit et au-dessus du défunt couché).

Concernant les plaques de *loculi*, il est intéressant de noter les similitudes avec les stèles à représentation humaine des groupes de Zeugma (n^{os} 81-93) et de Hiérapolis (n^{os} 106-111), certes moins dans le style que dans l'esprit : préférence pour le haut-relief ; même cadrage large englobant le buste et les bras ; même tenue vestimentaire pour les hommes, c'est-à-dire la tenue grecque du *chiton* et de l'*himation*, dans l'attitude du *palliat*. Quant aux défunt(e)s, elles sont souvent représentée(e) en *palliat*, et la posture de *Pudicitia* se retrouve fréquemment ; de même les bijoux et accessoires (quenouille, fuseau, fibule à clé) qui apparaissent sur certaines stèles des groupes de Zeugma, de Hiérapolis, mais aussi d'Émésène et de Cyrrestique centrale, sont également présents sur les stèles palmyréniennes, quoiqu'avec davantage de détails⁴⁸⁰. En revanche la tenue vestimentaire sur les reliefs palmyréniens révèle également d'autres tendances : tenue orientale (tunique à manches longues descendant aux genoux, broderies couvrantes, pantalon bouffant, bottes souples) pour les hommes sur beaucoup des reliefs à banquet des II^e-III^e s. apr. J.-C. (**fig. 12**) ; manteau plus ample que l'*himation*, voile, et turban surmontant le bandeau de tête pour les défunt(e)s (que l'on retrouve sur la stèle n^o 86 de Zeugma et la n^o 106 de Hiérapolis).

3.3.1.2. Édesse

La cité d'Édesse (actuelle Urfa) fut fondée à l'époque séleucide à un carrefour de routes commerciales stratégiques. Une dynastie arabe s'y installe vers la fin du II^e s. av. J.-C.

⁴⁷⁸ Voir Parlasca 1982, p. 22.

⁴⁷⁹ Raja, Kropp 2014, p. 396 ; voir Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993, p. 66.

⁴⁸⁰ Voir *supra* p. 129.

(autour d'Abgar II) et devient par la suite un allié militaire de Rome⁴⁸¹. À la fin du II^e s. apr. J.-C., Septime-Sévère crée la province d'Osrhoène, dont Édesse est la capitale avant d'être élevée au rang de colonie en 214 apr. J.-C. Cette tardive intégration dans l'Empire, qui n'est pas remise en cause par l'occupation temporaire de la région par Chahpour I vers 241, explique qu'une culture typiquement sémitique s'y soit maintenue : la langue, l'écriture, l'ononastique, la religion y témoignent d'une tradition araméenne caractéristique, qui fera d'Édesse un centre culturel et littéraire important pour les populations de langue syriaque. Cette culture édessénienne est visible également à Apamée-de-l'Euphrate, en face de Zeugma, où les fouilles ont mis au jour la nécropole de la cité : elle témoigne d'une typologie d'architecture funéraire très différente de celle de Zeugma, attestant ainsi de la vitalité de la culture araméenne à l'époque romaine jusqu'aux limites occidentales de la province d'Osrhoène⁴⁸².

Dans le domaine artistique, ce sont les contacts avec le monde parthe qui semblent avoir façonné un style propre à l'Osrhoène. Celui-ci est particulièrement perceptible dans les mosaïques funéraires qui ornaient les tombeaux (excavés ou construits) des familles aristocratiques dans les nécropoles d'Édesse⁴⁸³. Mais une série de stèles funéraires dressées emprunte les mêmes caractères artistiques. Elles ont été étudiées par K. Parlasca, qui remarquait notamment, au sujet de deux stèles à représentation féminine, « die eckige Kopfbedeckung mit Turban, Diadem und Kopftuch »⁴⁸⁴, cette coiffe trapézoïdale caractéristique composée d'un bandeau de tête, d'un turban d'étoffe et d'un voile à armature, bien visible sur la stèle du musée de Diyarbakır (**fig. 13**) et sur celle du musée d'Urfa (**fig. 14**), tout comme sur un fragment de mosaïque du Louvre

⁴⁸¹ Voir Sartre 2001, p. 438, 609, 617, 631-633. Les Abgars se tournent alternativement vers Rome ou vers Ctésiphon au cours du II^e s. apr. J.-C. : « Les deux Empires à vocation universelle [s'affrontent] pour la maîtrise d'un État somme toute secondaire, mais qu'il leur paraît essentiel de ne pas laisser sous le contrôle de leur rival ». (p. 633).

⁴⁸² Voir Abadie-Reynal *et al.* 1998, notamment p. 403-406 (Desreumaux, Yon) ; Abadie-Reynal *et al.* 1999, notamment p. 351-366 (Desreumaux, Caillou) ; Abadie-Reynal *et al.* 2000, notamment p. 327-335 (Caillou).

⁴⁸³ Les fouilles ont livré au moins douze pavements de ce type. Il est intéressant de les mettre en parallèle avec les programmes sculptés des tombeaux palmyréniens : autour de la figure du fondateur de la concession funéraire, le plus souvent en posture de banquet, les bustes des membres de la famille sont figurés, chacun étant accompagné de son nom et de sa filiation. Voir Leroy 1957 ; Bel *et al.* 2012, p. 359.

⁴⁸⁴ Parlasca 1982, p. 15.

(fig. 15)⁴⁸⁵. Par ailleurs, sur la stèle du musée archéologique d'Istanbul, figurant un couple, l'homme (le commanditaire d'après l'inscription) semble porter un turban couvrant le crâne, et un *himation* bien serré sous le menton (fig. 16)⁴⁸⁶.

Si cette série s'éloigne des stèles de notre catalogue quant aux détails vestimentaires, elle s'en rapproche en revanche pour ce qui est de l'ordonnancement et de l'esprit : comme à Zeugma ou Hiérapolis, les stèles funéraires portent la représentation du défunt en buste, dans une niche cintrée creusée en fort relief. C'est toutefois en araméen édessénien que l'épithaphe est rédigée.

3.3.1.3. La Syrie du Sud

La région du Hauran, au sud de Damas et à l'est de la Batanée, est marquée par une identité araméenne et agricole perceptible dès l'époque perse. Un temps lagide, la région, l'Auranitide, est disputée à partir du principat entre principautés hérodiennes et royaume nabatéen, avant d'être intégrée à la province de Syrie entre 92 et 96⁴⁸⁷. Ce terroir basaltique a livré de nombreux témoignages architecturaux d'époque romaine, ainsi que plusieurs milliers d'inscriptions, majoritairement des épithaphe. Les monuments funéraires ont fait l'objet d'une étude complète par Annie Sartre-Fauriat ; les stèles conservées au Musée national de Damas ont été intégrées dans le catalogue des sculptures entrepris par Thomas Weber⁴⁸⁸.

La quasi-totalité des quelque 2000 stèles funéraires du Hauran sont d'un type très standard, simples pierres dressées, à sommet quadrangulaire ou cintré, et portant une épithaphe, sans aucune représentation figurée ou décorative⁴⁸⁹. Parmi cet ensemble, A. Sartre-Fauriat a comptabilisé, en dehors des autres marqueurs funéraires, uniquement 18 stèles portant un décor figuré de défunt en buste ou en pied et dont le caractère

⁴⁸⁵ Stèle de Diyarbakır : inv. n° 62, = Parlasca 1982, pl. 17,1 ; stèle d'Urfa : sans n° , = Parlasca 1982, pl. 17,2. Fragment de mosaïque : musée du Louvre, inv. n° AO 22917, don Mesnil 1969, = Bel *et al.* 2012, p. 358 fig. 347a. Un fragment à l'iconographie très similaire à celle des mosaïques édesséniennes a tout de même été trouvé à Zeugma, rive droite, au secteur de Köşk Mevkit : voir Wagner 1976, pl. 24a, et Görkay 2012, p. 294.

⁴⁸⁶ Stèle d'Istanbul : inv. n° 2360 ; Voir Parlasca 1982, p. 14, pl. 17,3 ; Giron 1911, p. 77-78, pl. 4.

⁴⁸⁷ Voir Sartre 2001, p. 46, 155, 507-508, 515.

⁴⁸⁸ Voir Sartre-Fauriat 2001 ; Weber 2006.

⁴⁸⁹ Il faut y ajouter les 11 stèles trouvées en place dans le tombeau de Salkhad, en 2004 : elles étaient positionnées côte à côte, le long de l'escalier d'accès à la chambre ; voir Aliquot 2004.

funéraire soit indubitable ; « Il s'agit certainement de milieux acculturés, car la représentation humaine dans le monde sémitique n'est pas de tradition, et de milieux aisés même si, dans bien des cas, la représentation est maladroite et peu soignée »⁴⁹⁰.

Ce groupe de stèles présente des similarités importantes avec les ensembles du catalogue. Il partage avec l'Émésène et la Cyrrestique la taille malaisée du basalte ; toutefois la qualité de sculpture est inégale, et certaines stèles, comme celle de Bersès (**fig. 20**) sont particulièrement travaillées. Les représentations sont des bustes principalement (**fig. 17, fig. 18, fig. 19**), mais également de figuration en pied (**fig. 20**)⁴⁹¹. La tenue vestimentaire se cantonne à la mode grecque (*chiton* et *himation*), la posture est celle du *palliat* et de la *palliat*, comme sur nos stèles. La composition est très ouverte, sans aucun cadre architecturé ; les bustes sortent en haut-relief d'un plan libre, au sommet quadrangulaire ou cintré. On remarque toutefois quelques particularités, comme le geste de puiser dans un petit pot, représenté sur deux stèles (dont la **fig. 17**). Sur les stèles familiales, les bustes sont « tassés » pour rentrer dans la largeur du bloc, en se superposant les uns sur les autres. Enfin, les sculpteurs adoptent un cadrage resserré, en « gros plan » ; peu de place est laissé pour l'épithaphe.

3.3.1.4. La Phrygie : les stèles-portes

Région berceau de l'empire hittite au début du II^e millénaire av. J.-C., la Phrygie occupe la majeure partie du plateau anatolien, encadrée par la Lydie à l'ouest et la Cappadoce à l'est. Après la bataille d'Ipsos (301 av. J.-C.) marquant la stabilisation du rapport de force entre les Diadoques, la Phrygie se trouve d'abord intégrée aux possessions de Lysimaque, puis en 281 av. J.-C. dans le royaume séleucide, dont elle forme l'extrémité occidentale⁴⁹². Ponctionnée de la Galatie naissante, elle est intégrée au royaume de Pergame en 188 av. J.-C. et fait partie du périmètre de la province d'Asie pro-consulaire, organisée en 129 av. J.-C.

⁴⁹⁰ Sartre-Fauriat 2003, p. 50.

⁴⁹¹ Fig. 17 : stèle d'Aréthatos, provenant de Masharah, Musée national de Damas, inv. n° 449, = Sartre-Fauriat 2001, n° 4 p. 248-249, = Weber 2006, n° 46 p. 63. Fig. 18 : stèle des deux Thaimos, provenant de Mushennef, Musée de Suweida, inv. n° 74, = Sartre-Fauriat 2001, n° 12 p. 256-257. Fig. 19 : stèle de Sachamelos, Obbè et Ennè, Musée national de Damas, inv. n° 7622, = Sartre-Fauriat 2001, n° 16 p. 258-260. Fig. 20 : stèle de Bersès, provenant de Harrah, Musée national de Damas, inv. n° 1350, = Sartre-Fauriat 2001, n° 43 p. 280-281, = Weber 2006, n° 18 p. 40, pl.14a.

⁴⁹² Voir Fernoux, Legras, Yon 2003, p. 33-44. Pour une étude générale sur la Phrygie hellénistique et romaine, voir Bru 2017.

Dans le domaine de la sculpture funéraire, la Phrygie romaine est connue pour ses « stèles-portes », que l'on trouve aussi bien en stèles dressées qu'en décor rupestre des tombeaux de la vallée du Tembris. Leur style, souvent vu comme lourd, est bien identifiable⁴⁹³. La stèle de Diogas et Faustè, du musée du Louvre, en est un parfait exemple (**fig. 21**)⁴⁹⁴ : reprenant le motif de la porte de tombeau, elle reproduit les montants et le linteau qui encadrent les deux vantaux, aux caissons carrés ; au-dessus du linteau, qui contient l'épithaphe, une niche cintrée est occupée par les bustes des deux défunts, de face. Ils sont vêtus à la grecque et adoptent la posture traditionnelle du *palliatu*s et de la *palliata*. Bien qu'en marbre, les vêtements sont traités en larges plis, les proportions et connexions anatomiques restent hasardeuses ; on note toutefois une grande qualité de finition des frises de rinceaux ainsi que de l'épithaphe, et la représentation de détails précis (serrure métallique dans un caisson, fines guirlandes suspendues, motif de l'attelage de bœufs sur la plinthe). Cette stèle est à rapprocher de notre stèle n° 60, provenant de Cyrrhus : même répartition des champs sur le bloc, avec un champ principal en portes de tombeaux et un champ supérieur cintré occupé par deux bustes. La stèle de Cyrrhus, en calcaire, est en revanche taillée avec beaucoup moins de détails, les caissons étant simplement gravés dans la pierre. Ces stèles, loin d'être des échos d'une culture rurale et arriérée, représenteraient pour Ute Kelp « the civic self-conception of their owners ; we can instead use them to tell the story of the development of urbanization and civic life in Roman Phrygia »⁴⁹⁵.

La stèle d'Hespéris (III^e s. apr. J.-C.), du musée du Louvre, mérite également d'être mentionnée (**fig. 22**)⁴⁹⁶. Si son linteau n'est pas surmonté d'une niche à bustes, on y trouve une frise représentant une série d'objets : miroir, peigne double, quenouille, fuseau et corbeille tressée remplie. Il s'agit d'ustensiles liés à la toilette et au tissage, finement sculptés : le fuseau est même accroché par un fil à la quenouille. Ce qui est notable ici est la présence de cette corbeille tressée, dont le contenu débordant est représenté par un large arrondi, et dont l'interprétation ne fait aucun doute étant donné sa proximité avec les deux autres accessoires de filage. Cette corbeille est

⁴⁹³ « At first glance, the corpus of Phrygian relief sculpture is not very prepossessing » (Masségli 2013, p. 122).

⁴⁹⁴ Stèle de Diogas et Faustè : musée du Louvre, inv. n° Ma 3320, provenant de Güney ; voir Baratte 1991, p. 21 fig 3. Sur les stèles-portes phrygiennes, voir Waelkens 1977 ; C. Giroire, « Les stèles-portes phrygiennes », dans Bel *et al.* 2012, p. 364-365.

⁴⁹⁵ Kelp 2013, p. 87.

⁴⁹⁶ Stèle d'Hespéris, musée du Louvre, inv. n° Ma 3317, provenant d'Oturak ; voir Bel *et al.* 2012, p. 364, fig. 352.

représentée selon les mêmes conventions que celles qui ornent de nombreuses stèles funéraires de Cyrrestique, de Zeugma et de Hiérapolis : si l'intention est la même que sur la stèle phrygienne, on aurait donc bien affaire à une corbeille remplie de laine filée. L'objet représenterait l'activité de tissage, qui représenterait à son tour par un raccourci métonymique la défunte, en admettant que le filage ait été une tâche féminine par excellence.

3.3.2. Autres marqueurs funéraires

3.3.2.1. Stèles peintes et cippes sidoniens

Avec Alexandrie, Sidon est l'autre site de la Méditerranée orientale à avoir livré des stèles funéraires peintes sur stuc. Cette production est caractéristique et très limitée géographiquement. Il s'agit d'un bloc de calcaire ou grès, grossièrement taillé pour lui donner un cadre architecturé simplifié (plinthe, montants, linteau, rampants de fronton triangulaire, acrotères) et délimiter un registre central quadrangulaire. La forme générale est donc très similaire à celle des stèles dressées à relief ; la différence réside dans la manière de figurer le décor. En effet, l'ensemble est recouvert de stuc, peint d'un fond crème et d'un décor polychrome (frises végétales, guirlandes, représentation du défunt). Les premières attestations à Sidon sont liées à la présence de mercenaires venus de l'ouest durant l'époque hellénistique (Carie, Macédoine) : ils se sont fait représenter en armes (tunique, manteau, chaussures à lacets, lance, bouclier, casque) dans une attitude dynamique ou au repos. Le musée archéologique d'Istanbul en conserve deux lots, issus d'une trouvaille en 1897 suivie d'une fouille en 1903⁴⁹⁷ : par exemple, la stèle de [S]almamod[ès] représente le défunt coiffé d'un casque rond à visière, dont le panache est peint en brun rouge (**fig. 23**)⁴⁹⁸.

Cette tradition a perduré durant l'époque impériale, et s'est adaptée aux modèles de représentation utilisés pour la sculpture funéraire : banquet funéraire, défunt debout

⁴⁹⁷ Voir Jalabert 1904 ; Perdrizet 1904.

⁴⁹⁸ Voir Perdrizet 1904, p. 3-5, n° 2 ; Mendel 1914, p. 264, n° 105 : musée archéologique d'Istanbul, inv. n° 1167, provenant de Sidon, trouvaille 1897.

en *palliat*. On peut citer par exemple la stèle n° AO 1191 du musée du Louvre, datée du I^{er} s. apr. J.-C. (**fig. 24**)⁴⁹⁹ : dans un cadre architecturé à fronton triangulaire, la niche rectangulaire est occupée par la représentation du défunt couché sur une *klinè*, appuyé sur le coude gauche, tandis qu'une femme (son épouse ?) est assise sur un tabouret à sa droite, et retient son voile de la main droite. On retrouve ici toutes les composantes des stèles à banquet d'Antioche, et notamment le soin apporté aux détails du mobilier et des tissus, la couleur en plus. De même, la stèle de Memnon, du musée du Louvre, datée du II^e s. apr. J.-C., (**fig. 25**), reproduit un schéma familial : celui de la représentation d'un enfant défunt, drapé dans un *himation* raccourci, et tenant de la main gauche un oiseau (à comparer à la stèle de Zeugma n° 76) ; l'épithaphe est quant à elle semblable en tous points à celles utilisées sur les stèles à relief (du type ἄλυπε ἄωρε χαίρε)⁵⁰⁰. Des fouilles de sauvetage réalisées à Jiyeh (Porphyreon) en 2004-2005 ont livré trois stèles en calcaire *ramleh*, à cadre architecturé en édicule, dont la surface était recouverte d'une préparation stuquée ; il s'agit vraisemblablement de stèles peintes du même type que celles de Sidon⁵⁰¹.

Sidon est également importante pour la production d'un type de marqueur funéraire très particulier, « un monument typique »⁵⁰² : les petits cippes sculptés porteurs d'épithaphe. Comme pour la délimitation des terrains, les cippes funéraires étaient fréquemment utilisés pour signaler la position d'une sépulture isolée (les *cippi monumentales*), la partie inférieure non travaillée étant fichée en terre. À Rome, les cippes ont évolué vers des formes plus élaborées, avec parfois, sous la République, l'aménagement d'une cavité pour recueillir les cendres du défunt⁵⁰³. Les ateliers sidoniens en ont quant à eux développé une forme réduite, entièrement taillée et destinée à être posée plutôt que fichée. Situés à l'emplacement des nécropoles antiques de la ville, les jardins environnant Sidon ont livré, depuis le XIX^e s., un très grand nombre de ces petits monuments funéraires en forme de colonnette. Ils furent d'emblée identifiés comme étant « le trait caractéristique des humbles sépultures sidoniennes »

⁴⁹⁹ Musée du Louvre, inv. n° AO 1191, provenant de Sidon (possiblement Bostan el-Amoud) ; achat 1884 Durighello ; voir Ledrain 1888, p. 57, n° 118 ; Gubel, Caubet, Fontan 2002, p. 98, n° 90.

⁵⁰⁰ Musée du Louvre, inv. n° AO 21065, provenant de Sidon (Bostan el-Hamoud) ; don Péretié 1863 ; voir Clermont-Ganneau 1877, p. 102-115 ; Ledrain 1888, p. 56, n° 116 ; Gubel, Caubet, Fontan 2002, p. 97-98.

⁵⁰¹ Voir Gwiazda 2013, p. 53-54.

⁵⁰² Yon 2016, p. 18.

⁵⁰³ Voir Rich 1873, « CIPPUS (stèle) ».

(Ernest Renan)⁵⁰⁴. On leur fit rapidement une place dans les collections constituées à l'époque au Levant : celle du musée du Louvre fut enrichie principalement par Ernest Renan, en 1861 et 1864, mais également par les collections Auguste Parent (1869) et Martel (1894)⁵⁰⁵. Grâce aux exemplaires datés, il a été possible d'établir une chronologie relative de cette production : c'est durant le II^e s. apr. J. -C. que les cippes connurent le plus grand succès à Sidon ; leur production se poursuivit durant tout le III^e s. au moins.

Ces petits monuments, taillés dans une pierre variant du calcaire poreux local (*ramleh*) au marbre blanc veiné ou à fines paillettes, sont d'une facture moyenne voire médiocre ; l'inscription qu'ils portent est généralement gravée sans soin. Ils marquaient l'emplacement des tombes simples des cimetières sidoniens, mais on en a également découverts en nombre lors de l'ouverture de caveaux : il n'est pas impossible qu'ils aient aussi pu être placés devant les *loculi*, pour commémorer la mémoire des défunts qui y avaient été déposés⁵⁰⁶. Enfin, une stèle à fronton trouvée à Sidon, au nom du marbrier Joulianos, figure à son sommet un cippe inscrit, ce qui laisse penser que les cippes pouvaient être intégrés dans la structure d'un monument funéraire⁵⁰⁷.

Les cippes de Sidon forment un groupe stylistique très uniforme (**fig. 26**). Leur composition est toujours tripartite : une base cubique, sans moulure, une colonnette la plupart du temps sans décor, et une couronne ornant le sommet de la colonnette. Lorsque la base porte une inscription funéraire, celle-ci est gravée sur la face antérieure ; dans certains cas elle était peinte sur un enduit, dont certains cippes avaient gardé la trace au moment de leur découverte. Cette éventuelle utilisation d'un enduit stucqué explique que dans certains cas, la surface de la pierre aujourd'hui visible ait été laissée brute, pour que l'enduit adhérât mieux. La formule de l'inscription est stéréotypée : nom du défunt, presque toujours sans patronyme, une ou deux épithètes

⁵⁰⁴ Renan 1864-1874, p. 381.

⁵⁰⁵ Dain 1933, qui en publie 51 (n^{os} 87-137), indique p. 95 que 92 cippes sont conservés au Louvre ; lors de nos recherches au département des Antiquités orientales du Louvre, nous en avons dénombré 106. Le musée national de Beyrouth conserve 119 cippes de Sidon : voir Yon, Aliquot 2016, p. 114-145, n^{os} 171-289. Le musée de l'université américaine de Beyrouth en conserve 63 exemplaires : voir Aliquot, Yon 2016, p. 163-179, n^{os} 22-83. Environ 460 exemples sont connus en tout (communication J.-B. Yon).

⁵⁰⁶ Voir Moulton 1904 : « It appeared that they served to perpetuate the memory of the new occupants of the ancient niches before which they stood ». Voir également Yon 2016, p. 19, qui reste prudent sur leur usage sur les tombes simples : « On ignore généralement où étaient placés les cippes dans les hypogées, peut-être devant les emplacements (*loculi*) où reposaient les défunts. Il pourraient aussi avoir été installés devant la tombe elle-même, dans un enclos funéraire [...] Il n'est pas non plus possible de savoir s'ils marquaient parfois des tombes à inhumation simple, comme les stèles des cimetières modernes ».

⁵⁰⁷ Voir Bel *et al.* 2012, p. 355 ; Yon 2016, p. 19, fig. 1a.

(χρηστός, ἄλυπος, ἄωρος), l'impératif χαῖρε, l'âge du défunt, et dans quelques cas la date, exprimée dans l'ère de Sidon (qui débute à l'automne 111 avant J. -C.). La couronne entourant le sommet de la colonnette est ornée au centre d'un motif peu varié : médaillon ovale, losange simple ou double, fleur à quatre pétales, parfois inscrite dans un carré. La couronne elle-même ressemble tantôt à une guirlande de feuillage – et dans ce cas les feuilles s'interrompent sur la face avant et forment un cadre au motif central – tantôt à un ruban large et plat, noué à l'arrière. Comme pour les sarcophages de pierre à guirlandes, la couronne représentée au sommet des cippes était peut-être un rappel, dans la pierre, des ornements végétaux préparés pour les funérailles. Les cippes étaient faits pour être vus de face : la guirlande n'est parfois pas réalisée au dos du cippe, cette face étant souvent laissée brute ; de plus, avec le temps et l'évolution de la mode, les cippes ont perdu de leur épaisseur, se limitant finalement à une plaque représentant le cippe à colonnette.

On ne retrouve dans notre corpus de Syrie du Nord aucune stèle comparable aux cippes sidoniens. Les seuls cippes répertoriés, d'Apamée-de-l'Oronte, en sont bien éloignés, avec leurs dimensions plus monumentales : le cippe d'Héraios et Mélinna (n° 132) et trois cippes militaires (n°s 135-137).

3.3.2.2. Statues funéraires

Les statues funéraires « illustrent les choix qui sont faits [...] dans un contexte urbain beaucoup plus influencé par l'art hellénisant »⁵⁰⁸. C'est en effet dans la sphère civique des statues honorifiques qu'il faut chercher l'origine de ces statues funéraires, somme toutes très rares dans l'ensemble des marqueurs funéraires dans l'Orient romain⁵⁰⁹. Quelques exemples proviennent de sites de notre étude (Zeugma, Hiérapolis, Hama) ainsi que des régions voisines (Palmyre, Syrie du Sud). Il est intéressant de les comparer aux stèles à relief. C'est à Zeugma/Séleucie-de-l'Euphrate que le plus grand nombre de statues a été découvert⁵¹⁰. Parmi les trouvailles réalisées lors des fouilles de sauvetage, la tombe de Zôpis dans la nécropole sud de Belkis (TS 3 de Kennedy, K 91 d'Ergeç) a livré

⁵⁰⁸ Baratte 1991, p. 22.

⁵⁰⁹ Baratte 1991, p. 26 : « Les statues funéraires, d'une certaine manière, ne sont souvent qu'un type particulier de statue honorifique ».

⁵¹⁰ Voir Wagner 1976, p. 263-271, n°s 150-166 pour les trouvailles antérieures aux fouilles de sauvetage.

une série de statues : elles se trouvaient dans le vestibule de la tombe, devant l'entrée de la chambre, « as if greeting the visitors or the guests of the banquet in the *uestibulum* »⁵¹¹. Parmi elles, mentionnons la statue, acéphale, de Zôpis (**fig. 27**)⁵¹², présentant la défunte debout, en appui sur sa jambe droite, le genou gauche légèrement fléchi, le bras droit replié sur le ventre, l'avant-bras gauche levé vers le visage pour retenir vraisemblablement le voile ; ou la statue, également acéphale, d'Hestiônas (?), montrant le défunt assis, vêtu de l'*himation*, dont il tient les plis de la main gauche (**fig. 28**)⁵¹³. La sculpture est d'une grande finesse, les plis des vêtements sont particulièrement travaillés, davantage que sur les représentations équivalentes des stèles funéraires. Il s'agissait manifestement de réalisations de haut niveau, commanditées à grand prix. On peut ajouter à la comparaison la statue assise de Barsémias (Musée du Louvre), dont l'origine de Zeugma est très vraisemblable, et qui témoigne de la qualité esthétique dont pouvaient faire preuve les productions des ateliers de Zeugma (**fig. 29**)⁵¹⁴. D'autres statues représentent des défunts masculins debout. Il est intéressant de noter que sur les stèles de Zeugma, contrairement aux statues, les hommes sont toujours figurés debout (n^{os} 74-75, peut-être 177) et non assis. À Hiérapolis, les statues montrent de la même façon cette différence entre statues et stèles. Ainsi, sont en position assise la statue de Thalassios (**fig. 6**)⁵¹⁵ et la statue de femme (**fig. 30**)⁵¹⁶ du musée national de Damas en même temps que les stèles n^{os} 112-113 représentent une femme assise. Ces dernières sont réalisées en très haut-relief, dans une technique proche de la ronde-bosse, avec les mêmes procédés de profondeur créée par la position des pieds.

Pour l'Émésène, nous n'avons qu'une occurrence de statue funéraire, trouvée en contexte dans la chambre 1 du tombeau dit de Habbashi à Hama, par H. Ingholt en 1938⁵¹⁷. Il s'agit d'une statue de femme représentée debout, en *palliata*, le bras droit pris

⁵¹¹ Görkay 2012, p. 295. Voir Kennedy 1998, p. 48, ill. 3.23 pour une vue du vestibule, avec les bases de statues bien visibles. Görkay 2012, p. 296, fig. 18 propose deux photographies du même vestibule, dégagé, avec les statues et bases positionnées en alignement le long des deux parois. Il ne nous est pas possible de déterminer si cette reconstitution est conforme à la position des différents blocs lors de la découverte.

⁵¹² Musée de Gaziantep, inv. n^o 13687 ; voir Görkay 2012, p. 297, fig. 19 (à droite) ; Ergeç, Yon 2012, p. 175, fig. 22a-b.

⁵¹³ Voir Ergeç, Yon 2012, p. 176, fig. 23.

⁵¹⁴ Musée du Louvre, inv. n^o MNE 920 ; voir Baratte 1991, figs. 5-11 ; Bel *et al.* 2012, p. 334 fig. 325.

⁵¹⁵ Musée national de Damas, inv. n^o 8983 ; voir Parlasca 1982, pl. 13.

⁵¹⁶ Musée national de Damas, inv. n^o 3738 ; voir Abdul-Hak, Abdul-Hak 1951, p. 60, n^o 12, pl. 28,1.

⁵¹⁷ Voir Ingholt 1940, p. 131s, et la présentation synthétique de Parlasca 2006. La statue de femme (n^o de fouille 8A1) est conservée au musée national de Damas (n^o inv. inconnu).

dans les plis de l'*himation*, le bras gauche le long du corps (**fig. 31**). L'*himation* remonte derrière la tête pour couvrir, mais seulement légèrement, la coiffe en double chignon. On peut la mettre en regard de la série des stèles hautes d'Émésène, représentant les défunts debout dans la même posture (n^{os} 148-157, notamment les n^{os} 148-150). Celles-ci se détachent du fond cintré, en quasi ronde-bosse, et c'est bien la verticalité de la figure qui est mise en évidence, comme pour la statue du tombeau de Hama.

Le type de la statue funéraire est également présent dans le corpus des sculptures en basalte de Syrie du Sud, mais avec très peu d'exemples. A. Sartre-Fauriat, en l'absence de preuve objective du caractère funéraire (épitaphe), n'a répertorié qu'un seul numéro dans cette catégorie : la statue assise de Roupchos, fils d'Asbos (**fig. 32**)⁵¹⁸. Bien que réalisée avec davantage de rudesse, la statue reprend les canons attendus de l'homme figuré en *palliatu*s, tenant ici un rouleau déployé, sur lequel est gravée l'épitaphe. Enfin à Palmyre, la préférence est au haut-relief dans les sculptures funéraires, si bien que très peu de statues funéraires ont été, sinon réalisées, du moins conservées ; le même constat est d'ailleurs vrai pour la sculpture cultuelle⁵¹⁹. En observant par exemple la statue funéraire d'homme debout provenant du tombeau de Barîkai (**fig. 33**)⁵²⁰, on remarque là aussi les canons de l'homme grec, en *palliatu*s, le bras droit pris dans l'*himation*, le bras gauche le long du corps. Toutefois, le sculpteur de Palmyre a introduit un peu de liberté dans la posture, en accentuant le *contraposto* et créant ainsi une ondulation des plis verticaux. Le défunt tient dans sa main gauche une pomme de pin, et non un *volumen* comme sur la plupart des plaques de *loculus*.

3.3.2.3. Sarcophages

Comme l'a bien synthétisé Guntram Koch, les sarcophages du Proche-Orient hellénistique et romain se répartissent entre productions locales d'un côté, et importations (Asie Mineure, Attique, Égypte, Rome) de l'autre⁵²¹. Les cuves de marbre

⁵¹⁸ Musée national de Damas, sans numéro, provenant de Kafr. Voir Sartre-Fauriat 2001, p. 288-290, n^o 52, fig. 384. = Weber 2006, p. 99-100, n^o 77, pl. 58a-d.

⁵¹⁹ Voir Raja, Kropp 2014, p. 396.

⁵²⁰ Voir Wielgosz 2016, p. 80, fig. 18.

⁵²¹ Voir Koch 1989 ; Koch 1993. Koch 1989, qui répertorie des sarcophages du musée national de Damas, aborde les importations de Proconnèse (p. 172-175), de l'Attique (p. 175-179) et d'Égypte (p. 179) ; il étudie plusieurs sarcophages produits localement, retrouvés à Damas (p. 165-167), à Laodicée (p. 167-169), à Palmyre (p. 169-170) et dans le Hauran (p. 170-171).

importées pouvaient être soit entièrement brutes soit semi-finies. Les productions locales ont pu chercher à reproduire les caractéristiques des différents ateliers étrangers, comme l'ordonnement des guirlandes et encarpes sur les cuves importées de Proconnèse, et que l'on retrouve sur les sarcophages en calcaire du Liban par exemple⁵²². Les périodes perse et hellénistique ont habitué le Levant à la somptuosité des plus beaux sarcophages importés (comme les sarcophages dits d'Alexandre, du Satrape ou des Pleureuses trouvés dans les tombes de Sidon et conservés au musée archéologique d'Istanbul). Parmi les plus belles pièces importées à l'époque romaine, on peut citer le sarcophage de Méléagre et celui du combat naval des Grecs contre les Troyens, découverts à Aréthuse (**fig. 34** pour ce-dernier⁵²³), qui témoignent que « Import an attischen Sarkophagen ist in der römischen Provinz Syria sehr zahlreich »⁵²⁴.

Malgré tout, l'usage du sarcophage sculpté reste peu répandu en Syrie, comparativement aux autres provinces de l'empire ; Tyr reste une exception dans ce paysage⁵²⁵. Les ateliers locaux ont utilisé, en dehors des blocs de marbre importés, le calcaire, et parfois le basalte. Des ateliers devaient exister à Damas, Antioche, Séleucie-de-Piérie, Zeugma, Apamée, Laodicée, Palmyre.

Il nous a semblé intéressant d'insister sur les productions locales de sarcophages en lien avec les représentations figurées des défunts. Ainsi, des ateliers de Damas sont sortis des sarcophages en calcaire, manifestement destinés à des hypogées (tous les côtés ne sont pas décorés) ; parmi eux, le sarcophage découvert en 1966 près du Palais de justice de Damas porte un rare décor sur un petit côté, celui de deux bustes côte-à-côte (**fig. 35**)⁵²⁶. Ce motif, qui est en revanche très présent sur les reliefs rupestres, a très bien pu s'inspirer de ces derniers⁵²⁷. On est loin en tout cas de la somptuosité avec laquelle est représenté le défunt sur le couvercle du sarcophage d'Aréthuse (ou de celui de Bosra).

⁵²² Voir Bel *et al.* 2012, p. 339-341.

⁵²³ Voir Koch 1996. Méléagre : musée national de Damas, inv. n° 25596. Combat naval : musée national de Damas, inv. n° 25662.

⁵²⁴ Koch 1996, p. 204.

⁵²⁵ Voir Koch 1989, p. 164 : « Dort [en Syrie] sind steinerne Sarkophage immer eine Ausnahme geblieben, es sind also nur verhältnismäßig wenige auf uns gekommen ».

⁵²⁶ Musée national de Damas, inv. n° 17619. Voir Koch 1989, p. 166, n° 2, pl. 40b.

⁵²⁷ Koch 1989, p. 165 : « Es wäre also denkbar, daß in diesem Fall das Motiv von einem Grabrelief auf den Sarkophag übernommen worden ».

Les bustes sont sculptés en relief dans le creux, à l'intérieur d'une niche quadrangulaire. L'homme porte la *chlamys*, fixée à l'épaule droite ; sa barbe est figurée par des ciselures, ses boucles de cheveux sont courtes et tenues par un cordon de tête. La défunte porte un *chiton* et un *himation* très enveloppant autour du buste et de la tête, qui rappelle celui des femmes debout sur les stèles éméséniennes (n^{os} 149-150), ainsi qu'un collier torsadé à médaillon.

L'atelier de Laodicée (Lattaquié) a produit des sarcophages à fines guirlandes (inspirées de modèles micrasiatiques) caractérisés par une haute plinthe. L'un d'eux, daté du début du III^e s. apr. J.-C., porte un décor de deux bustes, répartis dans les encarpes de la guirlande sculptée sur un des grands côtés (**fig. 36**)⁵²⁸. Selon Koch il s'agit à gauche d'un buste de Psychè, à droite d'une Gorgone. Celui de gauche est mal conservé, mais on devine effectivement des ailes arrondies gravées sur la cuve ; sur celui de droite, les mèches de cheveux ondulées se rejoignant au niveau du cou semblent confirmer cette lecture. Ce qui est étonnant est que ces deux figures soient en buste et non en médaillon. On retrouve peut-être cette même manière de représenter la Gorgone en buste sur le petit côté d'un sarcophage de Sidon du musée du Louvre (**fig. 37**)⁵²⁹. La Gorgone en médaillon apparaît également, par exemple, sur un sarcophage trouvé à Homs avec trois autres (**fig. 38**)⁵³⁰ : dans les encarpes de la guirlande, portée par des aigles, deux visages ronds en médaillon figurent la Gorgone, dont les deux petites ailes frontales sont bien visibles au-dessus des boucles épaisses. Enfin un sarcophage de Zeugma (K104) reprend exactement la même composition, avec des masques de Gorgone dans les encarpes (**fig. 39**)⁵³¹. En tout cas, il est à noter l'absence systématique de ce motif prophylactique sur les stèles du catalogue.

En élargissant la zone de recherche, on trouve peu d'équivalent. Au Liban, les deux sarcophages en marbre sortis de la riche nécropole de Deb'aal portaient chacun, sur un petit côté, dans le fronton triangulaire du couvercle, un buste figuré (l'un féminin,

⁵²⁸ Musée national de Damas, inv. n° 5085. Voir Koch 1989, p. 167-168, n° 7, pl. 41d et 42a-b.

⁵²⁹ Musée du Louvre, inv. n° AO 4961, provenant de Sidon ; voir Bel *et al.* 2012, p. 341 fig. 331.

⁵³⁰ Voir Jaghnoon 2009, p. 80, n° 4, fig. 7. Il s'agit de la version ovidienne de la Gorgone, « aux ailes dorées » (Ovide, IV, 655). Voir *LIMC*, IV,1, « Gorgo, Gorgones » (I. Krauskopf et St.-Chr. Dahlinger). Le masque de Gorgone peut apparaître dans les reliefs de tombeaux rupestres, comme dans celui de Rapsosès, daté du milieu du III^e s. apr. J.-C., à Babulin : voir Chehadeh, Griesheimer 1998, p. 184, fig. 22.

⁵³¹ Musée archéologique de Gaziantep, inv. n°2096. Voir Ergeç 2003, p. 88, n° 104, pl. 51,4. La guirlande est soutenue par des Erotes, comme sur un des quatre sarcophages trouvés à Homs.

l'autre masculin)⁵³². La défunte est vêtue de l'*himation* qui recouvre la tête, et porte une agrafe tenant le *chiton* à l'épaule ; sa coiffure rappelle celle de Sabine, épouse d'Hadrien. Sur le second (**fig. 40**), le défunt est barbu, et porte l'*himation* enroulé sur l'épaule gauche, laissant l'épaule droite nue. Ces exemples se rapprochent des bustes du sarcophage de Damas, et des bustes figurant sur les stèles à représentation humaine de notre catalogue, même si le cadrage est plus resserré ; nous y reviendrons plus loin. Enfin, mentionnons les sarcophages de Palmyre, ainsi que les représentations de sarcophages sous la forme de deux larges plaques superposées (que D. Wielgosz dénomme « dalle-*klinè* » et « dalle-banquet »)⁵³³. Ces monuments portent en général plusieurs bustes en relief représentant les défunts.

3.3.3. Quelques thématiques transversales

3.3.3.1. Buste, « demi-figure » et *imago clipeata*

La confrontation avec les motifs présents sur les sarcophages amène à s'interroger sur la notion de buste. En effet, nous avons utilisé ce terme tout au long de l'étude du catalogue, en précisant lorsque cela était nécessaire quelles parties du corps étaient réellement comprises dans la représentation : la tête, les épaules, le torse, les bras, les mains, et comment le sculpteur avait éventuellement découpé le contour du buste (découpe sous les épaules, au niveau du ventre, ajout d'un piédouche). Mais toutes ces représentations ne se valent pas : quelle différence dans l'esprit entre la stèle n° 91 par exemple, où les bras et mains des trois personnages sont représentés et même animés par une gestuelle, en une scène familiale, et la stèle n° 116, où le buste, coupé aux épaules, est posé sur un piédouche, comme un buste d'ancêtre placé dans une armoire. Sur l'ensemble du corpus, les représentations offrent généralement un cadrage assez large, permettant de montrer le défunt dans une gestuelle signifiante. Sur les trois secteurs où la figuration en buste est usuelle (Zeugma, Hiérapolis, Cyrrhestique), les bustes montrent au moins les mains, sinon les bras ; la posture de *palliatu*s/*palliata* est

⁵³² Voir Hajjar 1965 ; Annan 2014, p. 431-437, fig. 7.

⁵³³ Voir Wielgosz 2016, p. 73-75.

souvent reconnaissable, et permet un petit jeu de sculpture dans les plis. Il y a donc une volonté de « réalisme » du corps, même si les proportions ne sont pas forcément respectées. Sur ce choix de cadrage, D. Wielgosz utilise, pour Palmyre, l'expression « demi-figure », qui convient aussi très bien pour nos trois ensembles⁵³⁴. On peut donc dire que les stèles de Syrie du Nord privilégient, lorsque le défunt est figuré, la demi-figure, la version la plus large du buste.

Les autres choix sont plus rares : outre la stèle n° 116, mentionnons : la stèle n° 111 de Hiérapolis, sur laquelle les quatre bustes juxtaposés comme sur un linteau, ne laissent ni bras ni mains ; au contraire, sur les deux bustes de droite la sculpture a réalisé une découpe en arc de cercle, qui répond aux plis arrondis du vêtement dans le cou ; la stèle n° 108, également de Hiérapolis, où le jeune défunt est représenté avec épaules, mais sans que l'on voit ni les avant-bras ni les mains, le buste étant comme posé sur le socle/rouleau contenant l'épithaphe ; la stèle n° 48, de Cyrrestique, sur laquelle les cinq bustes, répartis sur deux registres, font l'économie de la représentation des bras et mains. Mais les bustes ne sont pas découpés en arc de cercle, et on se demande s'il ne s'agit pas d'un souci de place et de difficulté à tailler le basalte (les plis des vêtements sont également très sommairement sculptés). Donc finalement, seuls les stèles n°s 111 et 116 semblent représenter des bustes comme objets, c'est-à-dire dans l'esprit des bustes d'ancêtres, chers aux Romains. Cet esprit est parfaitement visible sur un exemple romain : la stèle de Julia Secunda et Cornelia Tychè, au musée du Louvre, représente les bustes sur piédouche de la mère et la fille, sculptés dans le cadre architecturé comme ils seraient posés dans un casier d'armoire (**fig. 41**)⁵³⁵. C'est aussi le choix de représentation d'au moins un des bustes de la stèle familiale de Nicon, provenant de Thessalonique et conservée au musée du Louvre (**fig. 42**)⁵³⁶. Nicon y est représentée avec son époux disparu et leurs quatre enfants : outre la composition chargée (le champ est entièrement rempli par la juxtaposition des cinq bustes, qui se superposent partiellement), on remarque que le buste de l'enfant entre ses parents est posé sur un piédouche, et que le buste du père est coupé de manière bien arrondie.

⁵³⁴ Voir Wielgosz-Rondolino 2016, p. 69 ; le terme est également employé, toujours pour Palmyre, par Kropp, Raja 2014, p. 395 : « half-figures ».

⁵³⁵ Musée du Louvre, inv. n° Ma 1331 (=MR 731), provenant du Champ de Mars, et daté vers 180 apr.J.-C.

⁵³⁶ Musée du Louvre, inv. n° Ma 1327, marbre, daté de la fin du II^e s. apr. J.-C.. Voir Baratte 1991, p. 21 fig. 2. Sur les stèles macédoniennes d'époque romaine, voir Rüsçh 1969.

Non loin de notre zone d'étude, un monument doit être signalé ici pour son iconographie : la colonne de Qartaba (montagne du Nord Liban), conservée au musée national de Beyrouth et datée vers 120-160 apr. J.-C. (**fig. 43**)⁵³⁷. Il s'agit d'un fût de colonne funéraire, sculpté de deux édicules architecturés (plinthe, pilastres, chapiteaux pseudo-corinthiens, fronton triangulaire, acrotères d'angle) qui s'avancent en haut-relief à l'avant du fût. Chaque édicule est occupé par deux bustes, un homme et une femme ; les tympans sont décorés d'un aigle aux ailes éployées. Bien que la tradition de la colonne honorifique se soit fréquemment étendue au domaine funéraire (Commagène, Antiochène, Lycie), celle-ci est tout à fait unique par son décor. Les quatre bustes sont représentés comme des bustes d'ancêtres : ceux des deux défuntes sont posés sur une tablette (ou un *Blätterkelch*) elle-même posée sur un piédoche de grande dimension ; ceux des deux défunts reposent sur un support hémisphérique lui-même placé sur une console moulurée décorée d'une rosette. Les hommes sont vêtus à la grecque (*chiton* et *himation*) ; en revanche les femmes portent un *himation* à bordure brodée, très ample pour recouvrir leur haute coiffe (turban ?). C'est un chaînon important dans la réflexion sur le phénomène de romanisation, sur lequel nous reviendrons. En tout cas, nous avons ici un mélange entre la tradition romaine du buste sur socle, et la stèle funéraire à édicule.

Dans de rares cas, le buste du défunt peut être figuré non pas dans le champ principal, mais dans le tympan. La contrainte du format triangulaire pourrait amener à « raccourcir » le buste, pour éviter la demi-figure. Le seul cas repéré sur une stèle concerne le Nord du Liban : la stèle de Lucius Vesius Verecundus, de Niha (**fig. 44**)⁵³⁸. La facture est assez grossière, et le fronton a été déformé pour avoir la place de sculpter le buste, en relief dans le creux. Le défunt, en vêtement grec, tient un *volumen* dans la main gauche, et s'appuie de la droite sur un long bâton⁵³⁹. Nous avons déjà évoqué également les deux sarcophages de Deb'aal, sur les petits côtés desquels un buste est représenté dans le tympan (**fig. 40**) : là, le buste a effectivement été adapté à l'étroitesse du fronton, en le coupant sous les épaules en ligne droite, au niveau de la moulure. Il faut aller en Cilicie pour trouver une comparaison. À Direvli, à l'extrémité sud-est du district

⁵³⁷ Inv. n° 3977. Voir Gatier 2005 pour la publication du monument, dont nous suivons les commentaires. Voir également Skupinska-Løvset 1999, p. 193-195.

⁵³⁸ *IGLS* 6, 2944 ; musée national de Beyrouth, n° inconnu.

⁵³⁹ La même posture en appui sur un bâton se retrouve sur une stèle funéraire de Baalbek, sur laquelle le défunt est debout au centre, encadré par Hermès psychopompe à sa gauche, et par son épouse (ou pleureuse) à sa droite ; voir Aliquot 2009, p. 259, fig. 15.

d'Antalya, une chambre funéraire a été complètement excavée (pseudo-hyposorion), avec la reproduction d'un couvercle de sarcophage dont le petit côté forme un tympan triangulaire au-dessus de l'entrée factice (**fig. 45**)⁵⁴⁰. De part et d'autre de l'entrée, ainsi que dans le tympan, un buste est sculpté : très sommairement, coupé aux épaules et sous la poitrine, de manière rectiligne ; quelques plis de vêtement sont dégagés.

Avec ces bustes simplifiés pris dans un cadre contraint, on se trouve à mi-chemin entre le buste demi-figure et l'*imago clipeata* : il s'agit de médaillons dans lesquels on sculptait le portrait du défunt. Ces médaillons ornaient les côtés des sarcophages et étaient le plus souvent soutenus par des Éros ou des génies ailés. Les sarcophages à *imago clipeata* ont été en vogue dans tout l'empire à partir de la fin du II^e s. apr. J.-C.⁵⁴¹ On ne recense que deux exemples de ce type de décor en Syrie : un sarcophage en Syrie du Sud, et un autre à Palmyre⁵⁴². Le premier est une cuve en basalte, occupée au centre par le médaillon ; deux Victoires ailées l'encadrent en couvrant toute la surface de la cuve (**fig. 46**)⁵⁴³. À l'intérieur de la couronne, le défunt est représenté en buste simplifié, coupé aux épaules et en arrondi au niveau de la poitrine. On ne saurait dire si c'est le bourrelet de la couronne qui a imposé cette forme arrondie de découpe du buste, ou bien la volonté de représenter un buste à la romaine. Le défunt porte le *sagum* militaire, fixé à l'épaule par une fibule ronde ; sa chevelure est courte et bouclée, selon une mode qui rappelle les portraits de Philippe l'Arabe. Dans un style beaucoup plus raffiné, un panneau de cuve de sarcophage provenant de Palmyre, conservé au musée du Louvre, présente le même décor de bustes en médaillon : deux bustes encadrent la représentation d'une poignée de sarcophage à tête de félin (**fig. 47**)⁵⁴⁴. Le sculpteur s'est contraint à respecter le format du médaillon, déjà très large, pour le torse, mais a joué du haut-relief de la sculpture pour faire sortir les deux têtes, qui passent devant le bord du médaillon et s'en affranchissent. Les épaules sont représentées en entier, mais pas les bras. Il s'agit bien d'une adaptation d'une technique locale : le buste en relief sur plaque de *loculus*, pour satisfaire une manière de représenter devenue à la mode.

⁵⁴⁰ Voir Iacomi 2013, p. 283, fig. 5-6.

⁵⁴¹ Voir Kranz 1984 ; Sartre-Fauriat 2001, p. 223-224 : le type C des sarcophages avec victoires portant une couronne.

⁵⁴² Voir Koch 1989, p. 171.

⁵⁴³ Musée de Damas, inv. n° 144, provenant de el-'Al, sur le Jawlan. Voir Koch 1989, p. 170-171 n° 10, fig. 43b-c ; Sartre-Fauriat 2001, p. 223-224, n° 3, fig. 307.

⁵⁴⁴ Musée du Louvre, inv. n° AO 2630, daté du milieu du II^e s. apr. J.-C. Voir Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993, p. 191, n° 192.

3.3.3.2. Le motif de la couronne

Le motif de la couronne, déjà abordé à propos de la représentation métaphorique du défunt⁵⁴⁵, mérite d'être évoqué brièvement, à la recherche de comparaisons. Rappelons que les stèles de Hiérapolis et de Cyrrestique utilisent la couronne, placée verticalement, comme image-signe pour représenter les défunts masculins, à côté des corbeilles pour les défuntes. Avec M.-Th. Le Dinahet, on peut chercher l'origine du motif dans les couronnes honorifiques qui étaient enterrées avec les défunts à l'époque hellénistique, dans certaines provinces. Trois éléments de comparaison ont retenu notre attention :

- La couronne comme accessoire dans la représentation figurée : une stèle de Palmyre, découverte en fouilles en 1958, dans l'hypogée de Sassan fils de Malé (exèdre Est), présente un couple en buste, Malkû et son épouse Bérénice (**fig. 48**)⁵⁴⁶. La défunte, à gauche, est vêtue à la grecque, mais son avant-bras droit est dégagé de l'*himation* et sa main tient une grande couronne, qu'elle présente verticalement contre sa poitrine. À sa gauche, le défunt est représenté en *palliat* ; il tient dans sa main gauche un petit récipient. Il est difficile d'interpréter la présence de la couronne : elle n'est pas brandie comme lors de la cérémonie. La défunte la tient calmement ; il s'agit peut-être pour elle de rappeler les honneurs de son époux ;
- La couronne brandie : parmi le corpus des stèles de Cilicie, très proches de celles d'Antiochène, une stèle du musée de Tarse montre le défunt, couché sur la *klinè*, appuyé sur son coude gauche (**fig. 49**)⁵⁴⁷. Il brandit de la main droite une couronne, qui occupe l'espace du champ au-dessus du défunt. À ses côtés, son épouse est assise à l'extrémité de la *klinè*. La couronne est à peu près à la même échelle que celle tenue par Bârim à Palmyre. Le défunt rappelle-t-il ainsi les honneurs qui lui ont été rendus ? C'est apparemment le cas pour le défunt d'une tombe de Palmyre, représenté couché sur la *klinè* comme sur un sarcophage ; un

⁵⁴⁵ Voir *supra* p. 151, notamment note 460.

⁵⁴⁶ Voir Saliby 1992, p. 276-280, pl. 54a et 58c. Il s'agit du relief n° 37 de l'Exèdre Est, qui obturait la première tombe de la travée 46.

⁵⁴⁷ Musée de Tarse, inv. n° 07-2-2. Voir Laflı, Christof 2015, p. 131-132, n° 7, fig. 7.

de ses enfants sculptés derrière lui brandit une couronne à proximité du visage de son père (**fig. 50**)⁵⁴⁸ ;

- La couronne comme motif décoratif signifiant : les stèles de Smyrne reproduisent fréquemment, dans un entablement très haut, le motif récurrent d'une ou deux couronnes honorifiques alternant avec une rosette. C'est une caractéristique de cette série, sculptée avec beaucoup de soin dans les ateliers de Smyrne. La nature végétale de la couronne est parfaitement rendue, avec la reproduction en très faible relief des feuilles de laurier, par trois, nouées entre elles. Le centre de la couronne est souvent inscrit de la mention Ὁ δῆμος : « Le peuple [honore]... »⁵⁴⁹. Par exemple, la stèle d'Apollodotos et Métrodôros, du musée du Louvre, est ornée de deux couronnes honorifiques au-dessus du champ figuré (**fig. 51**)⁵⁵⁰.

Ces trois exemples semblent systématiquement liés aux honneurs rendus aux défunts, ce qui confirme l'interprétation des couronnes de nos stèles, sans pour autant nous donner d'explication décisive sur le phénomène de représentation métaphorique observé à Hiérapolis et en Cyrrestique.

3.3.3.3. Le motif du « banquet funéraire »

Comparer le corpus des stèles de Syrie du Nord avec les autres groupes régionaux permet de revenir sur la question du « banquet funéraire », que nous avons pu définir comme un héritage du modèle grec dans sa version cycladique, et que H. Seyrig définissait comme une manière de commémorer l'opulence de la famille du défunt, valeur sociale à laquelle J.-M. Dentzer ajoutait une dimension d'héroïsation, acquise à l'époque hellénistique et romaine⁵⁵¹. Il faut pour commencer se tourner en arrière, vers la Syrie du Nord de l'Âge du Fer. Les principautés araméennes et néo-hittites qui s'y

⁵⁴⁸ Un autre relief de Palmyre met en jeu une couronne brandie, dans une scène de procession ou de cérémonie : fragment de cuve de sarcophage du musée du Louvre, inv. n° 15556 ; voir Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993, p. 226-227, n° 220.

⁵⁴⁹ Voir Hasselin Rous *et al.* 2009, p. 64-67.

⁵⁵⁰ Musée du Louvre, inv. n° Ma 3298 (=MND 47), provenant de Smyrne, « Mont Pagus », et datée du II^e s. av. J.-C. Voir Hasselin Rous *et al.* 2009, p. 72, n° 27.

⁵⁵¹ Voir *supra* p. 37, 133, 138-139.

sont développés à partir du XII^e s. av. J.-C. ont livré de nombreux témoignages lithiques où le motif du banquet est récurrent, non sous la forme que nous connaissons dans le corpus, mais où le défunt est assis, attablé⁵⁵². L'exemple de la stèle du prêtre Si' Gabor, provenant de Neirab, est sans ambiguïté sur la représentation du repas, et sur le contexte funéraire de la stèle (**fig. 52**)⁵⁵³. Nous avons déjà évoqué un autre exemple provenant de Sam'al (Zincirli) et daté de la fin du VIII^e s. av. J.-C. (**fig. 4**) ; on peut y ajouter la célèbre stèle de Kuttamuwa, haut-fonctionnaire de Sam'al vers 743-732 av. J.-C. (**fig. 53**)⁵⁵⁴. Le schéma est toujours similaire : le défunt est assis sur une chaise ou un fauteuil, face à une table couverte de mets à côté de laquelle se tient éventuellement un acolyte ; et il lève une coupe. En lien avec les sculptures trouvées en contexte funéraire, représentant des personnages assis tenant un gobelet, comme à Guzana (Tell Halaf) ou Qatna (Mishrifeh), E. Rehm confirme que ce motif est utilisé dans l'imagerie funéraire araméenne de Syrie du Nord⁵⁵⁵. Toutefois, il s'agit pour elle d'un banquet non funéraire mais festif, à vocation sociale, témoignage de l'appartenance à une élite. La motivation serait donc la même, entre cette série de stèles et les stèles hellénistiques et romaines du corpus, même s'il n'y a manifestement pas eu de transmission directe des unes aux autres⁵⁵⁶.

Le banquet funéraire tel qu'il est présent dans le catalogue (défunt couché sur la *klinè*, épouse assise à côté, guéridon/*kylikeion*, acolyte), n'apparaît quasiment qu'à Antioche, ainsi que sur deux stèles d'Apamée-de-l'Oronte⁵⁵⁷. En revanche, il est largement répandu dans d'autres ensembles, notamment les sarcophages et les reliefs rupestres. On pense évidemment aux sarcophages d'importation attique, où le défunt est représenté couché sur le couvercle/*klinè* ; le décor de la cuve s'éloigne en revanche de l'image de la *klinè*, pour porter de véritables programmes iconographiques (**fig. 34** pour un des sarcophages d'Aréthuse). C'est à Palmyre que l'image du banquet sur *klinè* est le plus fidèlement rendue, soit sur des sarcophages complets, soit sur des bas-reliefs en fond d'*arcosolium* et représentant un sarcophage et son couvercle (dalle-*klinè* et dalle-

⁵⁵² Ellen Rehm a dénombré 74 monuments portant cette iconographie, voir Rehm 2014, p. 371.

⁵⁵³ Musée du Louvre, inv. n° AO 3027, datée vers 700-600 av. J.-C. ; voir Bonatz 2019, p. 48. Voir *supra* p. 47.

⁵⁵⁴ Musée de Gaziantep, numéro inconnu ; voir Pardee 2009 ; Bonatz 2019, p. 51.

⁵⁵⁵ Voir Rehm 2014, p. 372.

⁵⁵⁶ Voir Rehm 2014, p. 383-384.

⁵⁵⁷ Voir *supra* p. 37 : les n°s 3, 8, 10, 11, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, d'Antioche, et les n°s 131 et 138 d'Apamée.

banquet⁵⁵⁸) : le défunt est couché sur la banquette, exactement comme sur les stèles d'Antioche ; la cuve est décorée de pieds de banquette tournés, entre lesquels sont placés des bustes de défunts de la famille (**fig. 50**). D'une autre manière, le sarcophage K 103 de Zeugma utilise également ce motif (**fig. 54**) : le défunt couché, et son épouse en buste, apparaissent sur la cuve et non sur le couvercle ; ils sont sculptés en assez fort relief et couvrent la largeur du grand côté de la cuve. Le motif de base est complété par la présence, à gauche, d'un Éros portant une grappe de raisin et une torche, et par une représentation féminine à la droite du défunt, le tenant par l'épaule, et dont on se demande s'il ne s'agirait pas d'une Psychè d'après les petites ailes visibles en faible relief⁵⁵⁹.

Le mode de représentation du motif du banquet, tel que sur le sarcophage de Zeugma, est présent également dans les reliefs de tombeaux rupestres, comme celui d'Abdrapsas à Frikiya, dans le Djebel Riha (Massif Calcaire), daté vers 325 apr. J.-C.⁵⁶⁰. À côté des treize bustes et deux figures en pied sculptés en bas-relief, la scène principale de la chambre funéraire est celle d'un banquet familial, couvrant le mur nord (**fig. 55**). Abdrapsas est étendu sur la banquette, derrière son épouse Amathbabéa, qui étend la main vers le guéridon ; trois personnages sont représentés debout (leurs enfants ? ; l'esclave Eiréné). Ce qui frappe ici est le luxe de détails encore visibles malgré la mauvaise conservation de l'ensemble : les victuailles sur la table, l'oenochè tenue par la fille, les deux volailles au pied du guéridon, le chien, la draperie soulevée en arrière-plan. Mais la formule essentielle est bien respectée. Dans un style plus raide, les reliefs du tombeau de Rapsonès à Babulin, datés du milieu du III^e s. apr. J.-C., comprennent également la représentation d'un banquet (**fig. 56**)⁵⁶¹ : cette fois le motif fait l'objet d'une adaptation, puisque devant la *klinè* sur laquelle les deux défunts masculins sont accoudés, ce n'est pas un guéridon mais un taureau passant qui est sculpté ; par ailleurs les défunts sont nus. Il ne reste donc que la composition générale, la posture des défunts, un petit acolyte tenant un vase, et le détail des pieds tournés de la *klinè*.

⁵⁵⁸ Voir Wielgosz 2016, p. 73-75.

⁵⁵⁹ Voir Ergeç 2003, p. 88, n° 103, pl. 51,3. L'auteur en reste à la description des petites ailes : « Auf den Schultern der Frau kann man kleine Flügel erkennen », sans aller à les interpréter comme des attributs de Psychè. Ces ailes sont représentées exactement de la même manière que celles des Psychès des sarcophages en plomb du Liban ; voir par ex. Bel *et al.* 2012, p. 345 fig. 334.

⁵⁶⁰ Voir Altheeb 2015 ; Annan 2019, p. 415-417.

⁵⁶¹ Voir Chehadeh, Griesheimer 1998, p. 177-180, figs. 8-9.

Il n'est pas étonnant que le motif du banquet funéraire se rencontre fréquemment à l'intérieur des tombeaux à chambre, en bas-relief et/ou sur les cuves des sarcophages qui s'y trouvent. C'est un décor qui convient parfaitement à l'espace dégagé en fond d'*arcosolium*, au-dessus des cuves excavées, comme le montrent les exemples palmyréniens. C'est dans cet esprit que certains fonds d'*arcosolia* du tombeau de Dêhes ont été sculptés (**fig. 57**)⁵⁶² : tandis que la cuve avant était décorée à la manière d'une *klinè*, avec pieds tournés et représentation d'un montant incurvé, le fond a été sculpté du buste du défunt, apparaissant ainsi, par un raccourci visuel, comme allongé sur la banquette.

Pour ce qui est des stèles funéraires proprement dites, en dehors d'un exemple à Doura, qui porte en fronton la représentation du défunt accoudé et le bras droit levé⁵⁶³, il faut aller à Chypre pour trouver une utilisation fréquente de ce motif. L'île connaît une tradition de sculpture, en ronde-bosse et en haut-relief, depuis l'époque archaïque, avec plusieurs ateliers actifs, notamment à Golgoi⁵⁶⁴. Dès cette époque, les stèles funéraires sont caractérisées par une superposition de plusieurs éléments (animaux affrontés sur chapiteau sur podium). Ce principe perdure aux époques hellénistique et romaine (c'est le type III défini par Veronica Tatton-Brown⁵⁶⁵), avec l'introduction d'un encadrement quadrangulaire en haut-relief à la place du chapiteau, avec une base haute et étroite ; dans cette niche est représenté le défunt, allongé sur une banquette. C'est le cas de la stèle du musée de Nicosie (**fig. 58**)⁵⁶⁶. Une différence d'avec les exemples syriens est la position de l'épouse, qui est assise non pas sur un tabouret à côté de la *klinè*, mais sur la banquette elle-même. La base haute peut être elle-même décorée d'un relief : par exemple une autre stèle de Nicosie y montre un homme debout, en appui sur la jambe gauche, le poing droit appuyé sur la hanche ; au-dessus de lui dans la niche, c'est un couple qui est allongé sur la banquette (**fig. 59**)⁵⁶⁷. Durant l'époque hellénistique, le modèle évolue : la base haute s'élargit pour recevoir un relief figuré à la grecque ; il est surmonté de la niche à banquet, dans la même largeur que la base, tandis que le lion du

⁵⁶² Voir Butler, Prentice, Littmann 1903, p. 274-276.

⁵⁶³ Voir Downey 1977, p. 94, n° 81, pl. 22.

⁵⁶⁴ Voir Poyiadji-Richter 2013, p. 88.

⁵⁶⁵ Voir Tatton-Brown 1986, p. 439-445.

⁵⁶⁶ Musée de Nicosie, inv. n° C 235 ; voir Tatton-Brown 1986, pl. 48,2 ; Poyiadji-Richter 2014, p. 175, fig. 3 (avec erreur de légendage, à intervertir avec fig. 4).

⁵⁶⁷ Musée de Nicosie, inv. n° 1966/V-25/1 ; voir Tatton-Brown 1986, pl. 48,3.

sommet est remplacé par un fronton triangulaire plein. Dans l'exemple de l'Ashmolean Museum d'Oxford, le champ inférieur est occupé par une femme assise sur une chaise, dans la posture de *Pudicitia* ; son époux est représenté allongé sur la *klinè*, dans la niche supérieure (**fig. 60**)⁵⁶⁸. Cette adaptation perdure pendant toute l'époque romaine.

3.3.4. Stèles et reliefs rupestres

Nous avons brièvement évoqué plusieurs tombeaux rupestres de Syrie du Nord (Babulin, Dêhes, Frikiya). Les nécropoles de Zeugma, où se concentrent à la fois stèles funéraires et reliefs funéraires rupestres, imposent de s'interroger sur les liens existant entre les deux types de sculpture. Dans les trois nécropoles de Zeugma, les décors sculptés sur les parois des tombeaux sont peu répandus, et plutôt dans les tombes à vestibule⁵⁶⁹. Ils peuvent être positionnés en façade (linteau), sur les parois du vestibule, ou dans la chambre. Nous pouvons recenser ici les reliefs de quelques-unes des tombes rupestres de Zeugma :

- La tombe W17, dans le Bahçe Dere : en façade, 3 bustes très abimés, un aigle⁵⁷⁰ ;
- La tombe W45 (tombe de Zénôn), dans le Bahçe Dere : sur les parois du vestibule, en deux registres superposés, 6 bustes, 5 aigles, 2 corbeilles (**figs. 64-65**)⁵⁷¹ ;

⁵⁶⁸ Ashmolean Museum, Oxford, inv. n° Michaelis 127 ; voir Tatton-Brown 1986, pl. 49,1 ; Poyiadji-Richter 2013, p. 84, fig. 16a. Cette série de Chypre permettrait d'évoquer la question du dédoublement du défunt dans la représentation, qui sort un peu du sujet puisqu'elle ne concerne aucune stèle du corpus. Néanmoins, on pourrait mettre en parallèle la tradition chypriote avec d'autres séries : en Mysie par exemple, les stèles à buste de Cyzique (**figs. 61-62**), vers le 1^{er} s. apr. J.-C. (musée du Louvre, inv. n° Ma 2857, et Ashmolean Museum, n° inconnu), superposent en deux registres d'une part les bustes du défunt et de sa famille (dans une niche profonde au registre supérieur), d'autre part une scène de banquet réunissant exactement les mêmes personnages (en bas-relief au registre inférieur) ; voir *PM* 1603 et 1811, = Schmidt 1991, p. 114s, respectivement figs. 78 et 77. On retrouve le même principe en Thessalie : la stèle d'Ariston, au musée archéologique de Larissa (inv. n° 88/77), montre le buste du défunt sculpté dans une niche cintrée en haut, et un bas-relief le mettant en scène de *dexiosis* au registre inférieur (**fig. 63**) ; voir Leventi 2014, p. 73 fig. 4. Ces exemples micrasiatiques et grecs offrent des formules inversées par rapport à la tradition chypriote.

⁵⁶⁹ Voir Abadie-Reynal *et al.* 2000, p. 308.

⁵⁷⁰ Voir Ergeç, Yon 2012, p. 163-164, n° 7, fig. 7.

⁵⁷¹ Voir Wagner 1976, p. 254-259, n° 140a-o ; Abadie-Reynal *et al.* 2000, p. 299, fig. 27 ; Ergeç, Yon 2012, p. 159-163, n° 6, figs. 6a-e.

- La tombe W50, dans le Bahçe Dere : autour de l'entrée, en plusieurs groupes, 3 bustes, 1 aigle, 2 corbeilles (**fig. 66**)⁵⁷² ;
- La tombe TS1, dans la nécropole Sud (= K86) : dans le vestibule, 1 buste, 3 aigles, 2 corbeilles sont conservés (**fig. 67**)⁵⁷³.

Les reliefs rupestres sont de qualité moindre que celle des stèles et statues funéraires :

Même si elles ont été fortement dégradées, il semble que la qualité des sculptures [...] soit médiocre [...]. Cela semble être un point commun à toutes les sculptures rupestres de Zeugma (note : à l'exception peut-être de la tombe W 50, en particulier l'aigle). Au contraire, les stèles indépendantes ou les statues sont parfois d'une plus grande qualité artistique.⁵⁷⁴

Toutefois il est possible de faire quelques comparaisons. La première impression est celle d'une grande homogénéité entre les deux séries : même style, même motifs métaphoriques. On constate cependant une plus grande liberté dans les choix qui ont présidé à la taille des motifs sur les parois des tombeaux. Nous avons vu que pour les stèles, il y a un certain systématisme dans les choix : stèle à édicule pour les représentations métaphoriques, stèles à niche pour les bustes. Dans les tombeaux, on trouve les deux types de motifs tantôt en niche cintrée tantôt dans un encadrement quadrangulaire, et parfois réunis dans un même cadre (comme dans la tombe W45). Certains bustes sont alignés comme ils le sont sur les stèles (par ex. les n^{os} 90-93). Les sculpteurs n'ont pas hésité à juxtaposer deux motifs de taille différente : ainsi au registre inférieur du décor de la tombe W45, les deux aigles représentant les frères Phalados et Zoôras sont sur la même ligne que la corbeille figurant leur sœur Zebinnous, mais l'alignement est interrompu par le buste de Soulaia, leur grand-mère (**fig. 65**). Cette liberté a permis de sculpter le buste à la même échelle que les bustes du registre supérieur. Au-delà de ces différences de composition, on peut noter une similitude entre stèles et reliefs dans le traitement des motifs groupés : dans les deux séries, les bustes isolés sont creusés dans une niche cintrée, en cul-de-four, tandis que les bustes groupés, alignés ou juxtaposés, sont dégagés de niches quadrangulaires.

⁵⁷² Voir Ergeç, Yon 2012, p. 164-166, n^o 8, figs. 8a-d.

⁵⁷³ Voir Ergeç 2003, p. 80, n^o K86, pl. 46 ; Ergeç, Yon 2012, p. 168-169, n^o 13, figs. 13a-d.

⁵⁷⁴ Ergeç, Yon 2012, p. 169.

Quelques autres nécropoles ont également livré des reliefs rupestres à comparer aux stèles dressées. En plus de Dêhes, Frikiya⁵⁷⁵ et Babulin, on peut mentionner pour le Massif Calcaire la nécropole de Qatura : elle est notable pour la série de reliefs qui s'alignent sur la paroi abrupte, signalant l'entrée des tombes. On y remarque en majorité des figures en pied se détachant dans des niches quadrangulaires, soit seules soit en groupes de deux à six (**fig. 68**)⁵⁷⁶. Les inscriptions datent l'ensemble entre 195 et 240 apr. J.-C. Malheureusement les reliefs sont très effacés et ne permettent pas des comparaisons de style. En s'éloignant davantage vers le nord, on peut citer la nécropole de Dolichè (Dülük) en Commagène, étudiée d'un seul tenant avec Zeugma par R. Ergeç. Par exemple, la tombe K22 de Dolichè (**fig. 69**) était décorée, sur les parois du vestibule d'un buste féminin dans une grande niche, et de deux bustes masculins, chacun dans une niche, mais non achevés ; par ailleurs le décor comprenait également une scène mythologique liée aux divinités chtoniennes⁵⁷⁷. Enfin, la comparaison entre stèles et reliefs rupestres peut également s'entendre en matière de composition architectonique : en effet, on peut retrouver à Bdama, au nord de l'Apamène, sur la route Lattaquié-Alep, des alignements de reliefs représentant des stèles à édicule (**figs. 70-71**)⁵⁷⁸. Dans la nécropole Est, les 25 stèles rupestres gardent l'entrée d'hypogées : « on croit pénétrer dans une cité des morts qui reste intacte depuis 1700 ans »⁵⁷⁹. Ces stèles sont très comparables dans leur composition à celles de la nécropole civile d'Apamée-de-l'Oronte (n^{os} 119-124).

⁵⁷⁵ À Frikiya, en plus du relief au banquet, un grand nombre de représentations humaines étaient sculptées (**figs. 72-73**) : une rangée de dix bustes côte-à-côte, malheureusement très abimés, ainsi que deux personnages en pied, et trois bustes en médaillon (de part et d'autre de l'*arcosolium* Nord). Voir Annan 2019, p. 415-417.

⁵⁷⁶ Voir Butler, Prentice, Littmann 1903, p. 272-273 ; De Giorgi 2016, p. 111-112.

⁵⁷⁷ Voir Ergeç 2003, p. 47-48, n^o K22, pl. 13,1. Pour ajouter à la liste, on voudrait citer, avec A.-M. Manière-Lévêque, la nécropole de Qweilbeh, en Jordanie, notamment les tombeaux Q8 et H3, qui sont décorés de bustes sculptés en façade ; cf. Abadie-Reynal *et al.* 2000, p. 308, note 27.

⁵⁷⁸ Voir Mouterde 1949-1950, p. 3-16, pl. 3-8 ; Bel 2019, p. 47. Selon Mouterde, le secteur de Bdâma marque la limite entre l'Antiochène et l'Apamène, même s'il dépend d'Antioche. Nous remercions Julien Aliquot pour les photographies personnelles du site qu'il a mises à notre disposition.

⁵⁷⁹ Mouterde 1949-1950, p. 9. L'auteur (p. 15) propose de dater l'ensemble, d'après les quelques épitaphes, entre 150 et 300 apr. J.-C.

3.3.5. Emplacement et valeur de la stèle

Pour en revenir aux stèles et reliefs de Zeugma, il a été souligné que les tombes à décor sculpté sont tout de même peu nombreuses à Zeugma ; au contraire les stèles dressées ont été retrouvées en grande quantité dans les nécropoles (178 exemplaires répertoriés⁵⁸⁰). Est-ce à penser que les stèles auraient été plutôt positionnées dans des tombeaux sans relief rupestre ? La documentation diverge quant à la position des stèles, contrairement à celle des statues funéraires⁵⁸¹. Selon A.-M. Manière-Lévêque, aucune stèle n'a été découverte à l'intérieur d'une chambre de tombeau, à part les trois retrouvées dans la chambre de la tombe E27, dont elle suspecte qu'elles ont « probablement été entraînées vers l'intérieur par les colluvions »⁵⁸². Rifat Ergeç propose une vision plus panoramique de la chose :

Die Stelen [...] wurden entweder wie bei den Gräbern K91 und K92 in die Wände eingearbeitet oder wie bei Grab K84 an den Eingang gestellt. Man hat auch einige Stelen in den Grabkammern mit den sogenannten Loculi gefunden. Dort wurden sie zum Verschließen dieser Grabzellen benutzt.⁵⁸³

Mais en fait, Ergeç parle, dans le premier cas mentionné, de reliefs rupestres taillés dans la façade. Il mentionne en revanche le cas intéressant de la tombe K84, où des stèles étaient dressées dans l'entrée (vestibule ?). Enfin, il envisage que certaines stèles aient pu être utilisées pour fermer des *loculi* dans certains cas. Nous n'avons pas pu trouver d'exemple confirmant cette dernière suggestion, mais il est évident que les dégradations naturelles, les occupations modernes et les déplacements de blocs au fil des siècles peuvent en être responsables.

À propos des cimetières ruraux du Massif Calcaire, Marc Griesheimer analysait l'aménagement de l'espace périphérique des tombeaux ainsi : « [...] il est des espaces, et surtout des vestiges, plus exposés et donc plus fragiles que d'autres, en particulier tout ce qui est amovible et situé à l'extérieur du tombeau : stèles, statues, autel »⁵⁸⁴. De fait ces blocs mobiles ont été les premiers à être réutilisés, parfois dès l'Antiquité (comme à Apamée), ce qui rend délicate l'interprétation de leur emplacement. Ces *sèmata*, à

⁵⁸⁰ Voir *supra* p. 50-51.

⁵⁸¹ Voir *supra* p. 166-167 à propos des statues de la tombe K91 (Zôpis).

⁵⁸² Voir Abadie-Reynal *et al.* 2000, p. 308.

⁵⁸³ Ergeç 2003, p. 32.

⁵⁸⁴ Griesheimer 1997, p. 190.

l'origine érigés sur la tombe, sont rarement trouvés en place⁵⁸⁵ ; des emplacements peuvent être repérés, dans lesquels le tenon taillé dans la base de la stèle était fiché⁵⁸⁶. Encore une fois, il faut se tourner vers Palmyre, pour trouver des exemples de stèles découvertes *in situ*. Par exemple, la fouille de l'hypogée de Sassan fils de Malé, réalisée en 1958, a révélé une série de stèles dressées, à talon épais, encore en place devant la rangée inférieure de *loculi* de la travée 46, dans l'exèdre Est (**fig. 74**)⁵⁸⁷. En élargissant le périmètre vers le sud, les sites de Jordanie septentrionale apportent également des éléments intéressants, en particulier le site d'Umm el-Jimal. Décrit par l'expédition de Princeton, le site a fait l'objet de fouilles régulières depuis les années 1980⁵⁸⁸. La « Tombe nabatéenne » et la « Tombe aux stèles » (= tombe n° 16) avaient conservé dans leur enceinte une série de stèles inscrites, le long de l'escalier d'accès pour la première, le long de la façade pour la seconde (**figs. 75-76**). Il ne s'agit pas de stèles funéraires à reliefs, mais leur positionnement et leur épitaphe est utile pour comprendre la signification de ces monuments. Les stèles de la tombe nabatéenne sont beaucoup mieux taillées, et inscrites, que celles de la tombe n° 16 ; selon Bert de Vries, cela témoignerait d'une variation de statut, au sein même de la frange sociale qui utilise des tombeaux à chambre plutôt que des tombes à ciste ou à puits⁵⁸⁹.

Une de ces stèles est particulièrement importante pour notre réflexion : l'épithaphe bilingue de Fihir, précepteur de Gadhima à la fin du III^e s. apr. J.-C., désigne la stèle avec le terme *nfshw* (*nefesh*, traduit « souffle », « âme ») dans la partie nabatéenne, et avec l'expression ἡ στήλη dans la partie en grec⁵⁹⁰. C'est peut-être le signe d'une évolution sémantique du mot *nefesh* qui ne signifierait plus que « stèle ». Pour Butler, repris par Bert de Vries, ces « name tablets » étaient des représentations des défunts enterrés à l'intérieur de la tombe, plutôt que de simples inscriptions commémoratives⁵⁹¹. Cette

⁵⁸⁵ Voir Couilloud-Le Dinahet 2003, p. 65 ; De Jong 2017, p. 49.

⁵⁸⁶ Voir De Jong 2017, p. 52.

⁵⁸⁷ Voir Saliby 1992, p. 276-280, pl. 58c.

⁵⁸⁸ Voir Butler 1913, p. 209s ; De Vries 2011. Pour De Vries (p. 203), les nombreuses tombes à puits ou à ciste n'étaient pas signalées par une stèle ; ces dernières étaient réservées à un certain niveau social, quelle que soit la qualité d'exécution.

⁵⁸⁹ Voir De Vries 2011, p. 203-204. Ce sont les sédentaires, aux noms mêlés sémitiques et grecs, qui auraient choisi plutôt des tombes à chambre pour enterrer leurs morts ; la majorité de la population, nomade, aurait privilégié les tombes à puits ou à ciste. Cette théorie reste discutable.

⁵⁹⁰ Voir De Vries 2011, p. 205.

⁵⁹¹ Voir Butler 1913, p. 207 ; De Vries 2011, p. 205 : « While the tomb loculi contained the decaying physical remains, the *stèle* carried the name, and represented the essential existence, or soul (*nephesh*) of the deceased ».

notion va de pair avec la question de la non-représentation du défunt sur la stèle. Umm el-Jimal est en bordure nord de la zone d'influence nabatéenne, où l'aniconisme funéraire est traditionnel. Comme le rappelle Isabelle Sachet à propos des tombes d'Arabie Pétrée : « Elles étaient peu décorées et les seuls vestiges d'ornementation extérieure sont des stèles portant le nom du défunt ou sa *nefesh*, c'est-à-dire un triangle, gravé ou incisé, représentation aniconique du défunt et de son "principe vital" »⁵⁹². Ce motif du triangle correspond tout à fait à ceux qui ornent, dans un secteur libanais qui a été sous influence iturénienne, des reliefs rupestres et une stèle de Niha (**fig. 77**)⁵⁹³. Cette dernière, dont on a malheureusement perdu la trace, consiste en un simple bloc dressé, portant une épitaphe composée ainsi : « Les fils de Caius Clodius Marcellus », suivi de la représentation de quatre cônes à écailles ; sous chacun d'eux, le nom et l'âge d'un des quatre fils. Il n'y a là aucun doute sur le fait que le cône représente le défunt. Le dédicant, bien que portant les *tria nomina* indiquant certainement son appartenance à la colonie de Bérytus, a choisi de faire représenter ses fils par ces motifs, et non sous forme de bustes.

On peut se demander si cette valeur de *nefesh* du motif du triangle, en contexte nabatéen ou ituréen, peut être également valable pour les motifs métaphoriques utilisés sur les stèles de Cyrrestique, de Hiérapolis et de Zeugma (aigle, corbeille, couronne). À côté des stèles à buste d'inspiration hellénique, seraient-ils la marque de persistance « sémitiques » en Syrie du Nord ? On sait en tout cas que la notion de *nefesh* est bien attestée en contexte araméen au I^{er} millénaire av. J.-C., comme le rappelle la stèle de Kuttamuwa de Sam'al, déjà mentionnée⁵⁹⁴ : son épitaphe spécifie clairement que la stèle, érigée de son vivant pour que des offrandes aux dieux tutélaires y soient réalisées, sera le siège de son âme après sa mort. Dès lors, nos aigles, corbeilles et couronnes pourraient tout à fait avoir eu une valeur aussi forte, de représentation de l'âme des défunts. Toutefois la stèle de Kuttamuwa montre également que l'invocation

⁵⁹² Sachet 2012, p. 227. L'auteur recense (p. 232-235) les exceptions à cet aniconisme funéraire : à Pétra, seuls trois tombeaux, les plus riches du site, portent des représentations humaines (tombeau du Soldat, tombeau aux obélisques, et tombeau à l'urne), sur les plus de 600 tombeaux. À Hégra, on ne trouve aucune représentation figurée des défunts, sur la centaine de tombeaux.

⁵⁹³ *IGLS* 6, 2940. Pour des exemples de triangles/*nefesh* sur des parois rupestres, voir Mouterde 1951, p. 52-54, fig. 18, pl. 14. Dans le Massif Calcaire, ce sont des formes céphaliques gravées en façade qui ont pu jouer le rôle d'indicateur du nombre de défunts inhumés dans le tombeau ; voir Griesheimer 1997, p. 170, qui parle « d'alvéoles céphaliques » pour le site de Turin (**fig. 78**). C'est peut-être la même intention qui a présidé au décor du sarcophage de Menjez, avec ses six visages schématiques en bas-relief (**fig. 79**) ; voir Annan 2019, p. 434-437, fig. 9.

⁵⁹⁴ Voir *supra* p. 47 et 177. Voir Herrmann, Schloen, Ressman 2014, p. 20-22 ; Bonatz 2019, p. 51.

de la *nefesh* n'est pas incompatible avec la représentation humaine du défunt. C'est d'ailleurs dans cette direction que vont les interprétations des bustes palmyréniens, aux visages dépersonnalisés malgré la compétence des sculpteurs. En comparant ceux-ci aux bustes de Zeugma ou Hiérapolis, A. Kropp et R. Raja notent : « Belkis-Zeugma and Hierapolis have yielded extensive series of funerary relief busts that come much closer to what one would expect of Roman provincial portraiture »⁵⁹⁵. Pour eux il s'agit bien d'un choix de représentation, non individualisée par des traits physiques, mais par l'épithaphe. M. Colledge retient également cette valeur spirituelle du relief, indépendant de tout réalisme physique⁵⁹⁶. D'autres interprétations sont d'ordre plus pratique : s'agissant de productions en série, les bustes en bas-relief auraient été préparés à l'avance, standardisés, et seule l'épithaphe aurait été réalisée à la commande, pour personnaliser la stèle⁵⁹⁷. Anna Sadurska insiste également sur le caractère sécularisé des décors sculptés des tombeaux palmyréniens, à vocation sociale et démonstrative, de même que L. De Jong⁵⁹⁸. Replaçant cette problématique dans le contexte culturel gréco-romain, B. Annan, à propos du décor de Frikiya, insiste également sur la motivation sociale :

L'exposition de portraits sur les façades de tombeaux constitue la plus claire expression de l'intention des commanditaires, qui consiste en la démonstration *publique* d'une puissance économique, d'un prestige social et de l'adhésion des propriétaires aux valeurs morales et civiques exaltées dans l'Antiquité, telles la *concordia* conjugale, la participation à la vie politique de la cité ou encore le sens du devoir religieux (*pietas*).⁵⁹⁹

Le décor des stèles et plaques de notre catalogue, que ce soient les représentations humaines ou métaphoriques, semble donc avoir eu, par son emplacement en extérieur ou dans les vestibules des tombeaux, un rôle à la fois démonstratif et commémoratif. Il reste délicat d'attribuer à un style de sculpture peu personnalisé une valeur métaphysique. On voit bien que, lorsque la notion d'âme est évoquée dans l'épithaphe, elle est en corrélation avec le monument lui-même. Mais l'absence de termes explicites sur nos stèles à représentation métaphorique empêche d'y plaquer toute analogie d'interprétation. Et cette notion de stèle/âme entre en conflit avec toutes les valeurs sociales et mémorielles portées par la représentation humaine des défunts dans la

⁵⁹⁵ Raja, Kropp 2014, p. 404.

⁵⁹⁶ Voir Colledge 1976, p. 66-67.

⁵⁹⁷ Voir Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993, p. 79.

⁵⁹⁸ Voir Sadurska 1996, p. 287 ; De Jong 2017, p. 141-144.

⁵⁹⁹ Annan 2019, p. 417.

tradition grecque puis romaine, telle qu'elle est adoptée dans au moins une partie de chaque ensemble régional étudié⁶⁰⁰.

3.3.6. Hellénisme, romanisation, « globalization »

Il n'est pas question ici de traiter de manière globale le phénomène de l'acculturation romaine de cette partie grecque de l'Empire qu'est la Syrie. « Il est [...] parfois difficile de différencier ce qui est romain de ce qui est grec »⁶⁰¹. En revanche il est possible d'en aborder quelques points particuliers par le prisme du mobilier funéraire, même si c'est un domaine moins exploré sur le sujet que, par exemple, l'architecture monumentale, les institutions civiques, la vie littéraire ou l'onomastique. Dans notre catalogue, le groupe d'Antioche a été le point d'entrée privilégié pour aborder la question des modèles grecs dans la sculpture funéraire de Syrie du Nord : la forme comme l'iconographie de ces stèles invite à se tourner vers les productions de l'Attique et des Cyclades de la fin de l'époque classique et de l'époque hellénistique. Nous avons relevé à Antioche une grande variété de cadrages et de mises en scène (cadre à édicule à fronton⁶⁰² ; banquet, défunt debout, défunt en guerrier, défunte assise, Tychè, *dexiosis*, *Pudicitia*⁶⁰³), toutes d'inspiration hellénique. « At its very minimum this collection

⁶⁰⁰ Nous placerions à mi-chemin de ces intentions, la stèle de Niha dédiée à Q. Gesius Petilianus (**fig. 80**), magistrat de la colonie de Bérytus, et son épouse (*IGLS* 6, 2942, Musée du Louvre inv. n° Ma 3728 ; voir Skupinska-Løvset 1999, p. 195-196 ; Bel *et al.* 2012, p. 335, fig. 326). Les deux bustes, en médaillon, sont bien romains, à la mode de l'époque d'Hadrien ; mais la stèle se dédouble en partie supérieure, pour former deux petites stèles cintrées, décorées chacune d'un rinceau végétal montant vers une épaisse rosette. Ces deux rosettes rappellent fortement celles mises en évidence par M.-J. Roche sur une série de stèles phéniciennes « à rosettes » (**fig. 81**) : stèles de Phéniciens originaires de Kitium, Salamine et Tyr trouvées en Attique, en Thessalie et dans les Cyclades ; voir Roche 2016, p. 22-30, pl. 4-6. À voir ces rosettes ainsi mises en valeur, on pourrait se demander si elles n'auraient pas eu, elles aussi, une valeur de représentation de l'âme du défunt dans un courant de tradition sémitique du nord-ouest ; dans ce cas la stèle de Niha porterait une réminiscence de cette tradition, accolée à un choix de représentation purement romain, dans un contexte territorial colonial (*pagus Augustus* de Niha).

⁶⁰¹ Yon 2004, p. 313. À propos de la romanisation et du maintien de coutumes locales à Palmyre, l'auteur indique : « Cette image double de Palmyre incite donc à la plus grande prudence pour l'étude des villes de la région qui ont laissé une documentation moins abondante. Pour Zeugma, Édesse ou Hiérapolis, on en est réduit à raisonner par comparaison avec Palmyre [...] » (p. 321).

⁶⁰² Voir Grossman 2013 sur le corpus de l'Agora d'Athènes ; on voit que le modèle de la stèle à édicule domine à l'époque hellénistique (nos 219-239) et romaine (nos 240-389).

⁶⁰³ Voir Balty 1996, p. 440, note 19, à propos des bustes palmyréniens : « Un des rares traits d'hellénisation me paraît être, par ailleurs, le geste de la *Pudicitia* adopté par de nombreux bustes ».

[d'Antioche] shows that no matter how permeable to external stimuli and traditions, the universe of Antioch was imbued with Hellenism »⁶⁰⁴. De même, le couronnement semi-circulaire décoré de rinceaux, qui correspond à l'un des trois types de forme définis par M.-Th. Le Dinahet pour le corpus de Rhénée, se retrouve également à Apamée-de-l'Oronte, sur la série des stèles civiles à édicule (n^{os} 119-120, 122)⁶⁰⁵.

À propos du banquet funéraire, nous avons vu que c'était la variante cycladique du motif qui s'était répandu en Syrie : le défunt est immobile, au repos, sans interagir avec les acolytes ou les mets⁶⁰⁶. Cette région a pu jouer le rôle d'intermédiaire entre l'Attique d'un côté et l'Asie Mineure et la Syrie de l'autre. On y retrouve tous les types iconographiques qui circulent à l'époque hellénistique, et notamment : la scène de *dexiosis* ; la femme assise, souvent en posture de *Pudicitia*, accompagnée d'un acolyte et/ou d'un présentoir (fig. 82)⁶⁰⁷ ; l'homme debout, en appui sur une jambe, vêtu de l'*himation* dans la posture du *palliat* (fig. 83)⁶⁰⁸ ; le banquet funéraire, avec sa formule de détails, *klinè* à pieds tournés et à montant incurvé, présentoir tripode, épouse assise ou acolyte debout (fig. 84)⁶⁰⁹. Un bon résumé du répertoire iconographique grec disponible en Méditerranée orientale romaine est peut-être fourni par la série des sarcophages de Paros. Il s'agit de sarcophages familiaux, contenant donc plusieurs défunts. Pour en rendre compte, leurs cuves sont creusées d'une série de niches quadrangulaires décorées en bas-relief : on y retrouve juxtaposés un personnage debout, une scène de *dexiosis*, un scène de banquet, une femme assise. Ils sont datés du II^e s. apr. J.-C. (figs. 85-86)⁶¹⁰. De manière assez simple, on pourrait dire que cette imagerie funéraire grecque a nourri l'ensemble des cités de l'Orient hellénistique, au premier rang desquelles Antioche, et qu'elle constitue dans le domaine funéraire un « marqueur d'hellénisme »⁶¹¹.

Ces sculptures funéraires des Cyclades sont également des indicateurs intéressants de la mode grecque dans les épitaphes : à l'époque hellénistique, les formulaires

⁶⁰⁴ De Giorgi 2016, p. 169. Il prend l'exemple des mosaïques d'Antioche, qui emploient de nombreux thèmes dérivés de motifs hellénistiques (Iphigénie en Aulide, Océan et Thétis, Narcisse, etc.).

⁶⁰⁵ Voir Le Dinahet-Couilloud 1974b, p. 263-268.

⁶⁰⁶ Voir *supra* p. 138-139.

⁶⁰⁷ Musée de Syros, inv. n^o 329 ; voir Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 427, n^o 4, fig. 24.

⁶⁰⁸ Musée de Syros, inv. n^o 328 ; voir Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 448, n^o 45, fig. 45.

⁶⁰⁹ Musée de Vicenza, inv. n^o EI 53 ; voir Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 473-475, n^o 81, fig. 74.

⁶¹⁰ Voir Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 402-412, notamment sarcophages C et D, p. 406-411, figs. 6-7.

⁶¹¹ De tels marqueurs semblent paradoxalement se développer seulement tardivement dans la sculpture funéraire de Palmyre, au milieu du II^e s. apr. J.-C. ; voir Wielgosz 2016, p. 72.

cycladiques emploient un vocabulaire limité, autour des termes *χρηστός*, *χαῖρε*, *ἄλπιος* ; durant l'époque romaine ce vocabulaire se diversifie⁶¹². En Syrie, ces formules limitées sont massivement utilisées à l'époque hellénistique, mais elles le restent encore à l'époque romaine comme le formulaire le plus standard.

La tenue vestimentaire et la posture sont également des témoignages évidents de l'hellénisme à l'œuvre en Syrie. Le *chiton* et l'*himation* constituent la tenue la plus répandue, présente dans tous les groupes régionaux à l'exception (peut-être fortuite) de celui d'Apamée-de-l'Oronte. Assis, debout ou couché, le défunt est presque toujours dans la posture du *palliat*, citoyen cultivé dont le modèle est à chercher dans les statues honorifiques des cités. Les écarts sont généralement visibles plutôt sur des stèles de défunt, notamment en Émésène, où l'*himation* semble plus épais et couvrant qu'il ne devrait (n^{os} 148-151)⁶¹³. La nature du matériau ne permet pas forcément de rendre tous les détails, mais en général l'intention iconographique est claire : sur les stèles de Cyrrestique, où le vêtement est traité parfois sommairement, la position des bras et des mains confirme la référence au modèle grec (n^{os} 46, 52-53).

Il ne faut pas chercher à opposer ces marqueurs helléniques à une culture romaine qui se serait imposée, en remplacement, à partir du 1^{er} s. apr. J.-C. Les exemples datés sont nombreux, qui montrent l'usage de ces modèles grecs pendant toute la période impériale. Il n'est peut-être même pas trop audacieux de dire qu'ils font partie de l'identité romaine en Orient⁶¹⁴ ; c'est dans ce cas précis qu'il nous semble que l'expression « globalisation » est bien choisie⁶¹⁵. En revanche, ce qui est vraiment « romain », et absent de Syrie avant le 1^{er} s. av. J.-C., c'est la stèle à buste. Nous avons déjà évoqué son origine manifeste, à trouver dans la tradition italique des portraits d'ancêtres conservés dans la famille, puis représentés en sculpture⁶¹⁶. En Syrie du Nord, les stèles à buste se concentrent en Cyrrestique (centrale et occidentale), à Hiéropolis et à Zeugma ; elles sont absentes d'Antioche et d'Émésène, rares en Apamène.

⁶¹² Voir Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 486-487.

⁶¹³ À Palmyre, où les informations sont plus abondantes, ce phénomène de persistance d'une mode vestimentaire est également le fait des représentations féminines. J. Ch. Balty y reconnaît une forme de résistance, au même titre que la représentation de la tenue des prêtres ; voir Balty 1996, p. 439.

⁶¹⁴ Voir Yon 2004, p. 336 : « Cette "romanisation" est en fait surtout une "hellénisation" ».

⁶¹⁵ Voir De Jong 2017, p. 175-215 (chapitre 6 : « The global and the local : romanization, globalization, and the Syrian cemetery »).

⁶¹⁶ Voir *supra* p. 171.

Pourquoi la diffusion d'un modèle romain de stèle funéraire n'est-elle pas homogène dans toutes les cités de Syrie du Nord à l'époque impériale ? Une densité de population d'origine italique plus importante ici que là peut en être la raison. On pense aussitôt aux colonies romaines. Or, sur la zone géographique concernée, il n'y a pas eu de vraie colonie romaine, c'est-à-dire avec installation de 2 à 3000 hommes et leurs familles⁶¹⁷. Pour ces cas-là, il faut descendre jusqu'à Bérytus, fondée entre 27 et 15 av. J.-C., ou en Syrie-Palestine (Ptolémaïs fondée en 52-54 apr. J.-C. ; Aelia Capitolina en 135 apr. J.-C. sur les ruines de Jérusalem) ; en tout cas pas en Syrie du Nord. Ce que l'on y trouve en revanche, ce sont des colonies honoraires, des refondations sans expropriations, où les citoyens (et les indigènes) deviennent les *coloni*. Les empereurs en ont fait grand usage en Syrie : Laodicée en 198 apr. J.-C., Antioche et Émèse sous Caracalla pour notre secteur géographique (auxquels s'ajoutent Tyr, Samarie, Doura, Palmyre, Édesse ou Damas). Dans ces cas, il n'y a pas plus d'apport de population d'origine italique que dans n'importe quelle autre cité de l'Empire. Quoi qu'il en soit, on constate effectivement qu'à Bérytus, la colonisation a pu avoir un impact y compris culturel sur le territoire, qui s'est étendu au *Pagus Augustus* de Niha. Des témoignages funéraires comme la stèle de Q. Gesius Petilianus (**fig. 80**), ou la « colonne de Qartaba » (**fig. 43**), sont éloquentes à cet égard, et peuvent fournir des chaînons dans la compréhension de la romanisation des élites⁶¹⁸. Mais pour la Syrie du Nord, le statut de colonie honorable de certaines cités a dû jouer un rôle très marginal dans la diffusion du modèle de la stèle à buste⁶¹⁹.

L'armée romaine a-t-elle pu jouer ce rôle ? En matière de densification de la population étrangère (italique, mais pas seulement), la réponse est évidemment positive. En matière de diffusion culturelle, c'est bien possible : comme le note David Kennedy, « the Roman army was also a force for culture change »⁶²⁰. Il est naturel qu'au gré des contacts avec l'armée, les populations fréquentant les garnisons aient côtoyé aussi les modes de pensée et valeurs romaines, les techniques, croyances, modes, structures sociales de

⁶¹⁷ Voir Sartre 2001a.

⁶¹⁸ Sur la colonne de Qartaba, voir Gatier 2005, p. 84 : « Tout ce qui est romain, [...] dans l'individualisation assez réaliste des personnages et dans leur représentation sous forme de bustes sculptés en ronde-bosse rangés dans des *naiskoi*, renvoie, me semble-t-il, à l'influence de la colonie romaine la plus proche, Béryte [...] ». à Beyrouth même, la fondation de la colonie ne semble pas avoir modifié les traditions funéraires ; voir De Jong 2001, p. 302-303, à propos du secteur funéraire de Kanthari (BEY 014).

⁶¹⁹ Voir Sartre 2001a, p. 148 : « Il y a bien une romanisation des institutions et du cadre architectural des villes de l'Orient grec. Mais les colonies y jouent un rôle très marginal ».

⁶²⁰ Voir Kennedy 1999, p. 90. Voir également Kaizer 2003, p. 294 : « It is obvious that the presence of large numbers of soldiers, either temporary or quasi-permanent, will have had important effects on the urban economies [...] ».

Rome⁶²¹. La Syrie du Nord, comme l'Asie Mineure, a joué un rôle important dans l'organisation militaire des campagnes saisonnières contre les Parthes et les Perses ; en fournissant des infrastructures logistiques, des bases de replis pour les quartiers, des systèmes d'approvisionnement des camps militaires et forteresses, quasi en permanence au II^e- début III^e s. apr. J.-C.⁶²²

Pour la Syrie du Nord, les sites d'Apamée-de-l'Oronte et de Zeugma apportent des témoignages précieux sur les traditions funéraires en vigueur dans les nécropoles militaires⁶²³. À Zeugma, la chose est simple : il n'y a pas de stèle militaire intégrée dans notre catalogue, car aucun exemple de stèle à relief n'y a été repéré. En dehors des quatre stèles épigraphiées publiées par J. Wagner, les fouilles de sauvetage ont livré une quinzaine de fragments d'épigraphes en latin et quelques stèles⁶²⁴. Si vecteur de modèle il y a eu, ce n'est donc pas par l'exemple de leurs propres monuments funéraires. À Apamée-de-l'Oronte, les stèles à relief sont en revanche très fréquentes dans la nécropole militaire (n^{os} **134-147**)⁶²⁵. Il s'agit principalement de représentations du soldat défunt en pied (le *stehender Soldat*) équipé des armes et accessoires propres à son corps d'appartenance ou à sa fonction⁶²⁶. Les stèles érigées durant l'hivernage de 252 apr. J.-C. offrent également des variantes de représentation des soldats avec chevaux. On a bien affaire ici, comme dans toutes les nécropoles militaires des provinces de l'Empire, à la manifestation de ce qu'A.W. Busch appelle la « Corporate identity »⁶²⁷. Un seul cas dans la sélection d'Apamée adopte le format de cadrage en buste : la stèle d'Aurelius Sisinna (n^o **146**). Tout en gardant la même typologie de forme et la même répartition des registres, le sculpteur a représenté le défunt non en pied mais en buste, coupé aux épaules et sous la poitrine, vêtu du *sagum* militaire. Rien qui ait pu *a priori* contribuer à diffuser le modèle de la stèle à buste auprès des populations des cités de Syrie du Nord⁶²⁸.

⁶²¹ Voir Hartmann, Speidel 2013, p. 753.

⁶²² Voir Rey-Coquais 1978, p. 67-71 ; Speidel 2012, p. 604 ; Facella, Speidel 2011 pour la Commagène.

⁶²³ Voir De Jong 2017, p. 132-138.

⁶²⁴ Voir Wagner 1976, p. 132-136, pl. 25a-c, fig. 13 ; Hartmann, Speidel 2013, notamment p. 387 fig. 7 et p. 389 fig. 20. Les auteurs répertorient par ailleurs 190 fragments de tuiles (p. 388), qui permettent de dresser un décompte fiable des corps militaires présents à Zeugma (table 2 p. 389).

⁶²⁵ Voir *supra* p. 70-82, avec toutes les références bibliographiques, en dernier lieu Balty 2018, qui donne une estimation d'environ 160 numéros (p. 16).

⁶²⁶ Voir en particulier *supra* p. 80-82 et 135, pour un renvoi aux analyses de J. Ch. Balty.

⁶²⁷ Voir Busch 2003, p. 692.

⁶²⁸ Voir aussi Sartre 2001b, p. 278, qui notait déjà cette difficulté à propos des armées hellénistiques en Syrie et de l'hellénisation : « Il est donc probable que l'appartenance à l'armée a facilité l'hellénisation des individus, du moins en surface. Il ne faut pas en déduire que l'armée par elle-même est un facteur de diffusion de l'hellénisme en Orient en dehors des milieux militaires ».

C'est sur la côte que nous trouvons, dans le catalogue, un exemple militaire de vraie représentation en buste. La stèle de Valerius Secundianus (**n° 116**), provenant de Laodicée, représente l'officier sous forme de buste sur socle, coupé aux épaules et en arrondi sous la poitrine, le tout dans une niche quadrangulaire à encadrement architecturé. L'épithaphe malheureusement incomplète ne donne pas d'information sur le corps d'origine du défunt, mais le formulaire utilisé ne laisse aucun doute sur le fait que la stèle était destinée à une nécropole militaire, vers la fin du II^e s. apr. J.-C.

L'étude du catalogue sélectionné n'apporte donc pas d'élément décisif quant au rôle des colonies ou de l'armée dans l'adoption de la mode de la stèle à buste en Cyrrestique, à Hiérapolis et à Zeugma. Le constat est pourtant là : en Cyrrestique, un groupe de stèles de ce type, daté du II^e s. apr. J.-C. par les épithaphe ; à Hiérapolis, un groupe peu daté (159 apr. J.-C. pour le **n° 107**) ; à Zeugma, un ensemble de stèles à niche sans datation précise mais à placer vers le I^{er}-II^e s. apr. J.-C. La mode de la stèle à buste est représentée massivement aux I^{er}-II^e s., peut-être III^e s. apr. J.-C., dans toute la partie nord-est de la zone géographique concernée ; et cela simultanément à la production de stèles à représentations métaphoriques du défunt, dans les trois secteurs.

Conclusion

À l'issue de ce travail de recherche, il convient de dresser un bilan des informations rassemblées et des réflexions qui en ont découlé. Le catalogue de 180 fiches (volume 2) a été réalisé selon une grille d'analyse standardisée regroupant des données d'identification et une analyse descriptive (état de conservation, structure, décor, inscription) ; ce catalogage systématique a permis, pour la région de Syrie du Nord, d'étudier d'un seul tenant des groupes de stèles habituellement publiées séparément dans la bibliographie, voire inédites.

Récapitulatif

À partir de ce catalogue, une analyse groupe par groupe a fait émerger les remarques suivantes :

- À Antioche : le fronton triangulaire est omniprésent dans la structuration de la stèle ; il existe deux groupes bien distincts, celui des stèles dressées et celui des plaques (p. 33) ;
- En Cyrrestique : la forme en « pain de sucre » est caractéristique de la zone centrale (p. 42) ; les stèles à buste dominant, surtout pour le II^e s. apr. J.-C., entre 120 et 180 (p. 45) ; les motifs conventionnels constituent une part importante des décors, notamment l'aigle (p. 45-46) ; le motif du personnage assis peut renvoyer à l'iconographie régionale utilisée dès l'Âge du Bronze moyen (p. 47-48) ;

- À Zeugma/Séleucie-de-l'Euphrate : il y a une correspondance entre le type architectonique de la stèle et son iconographie (p. 55) ; le motif de la guirlande n'est présent que sur les stèles à édicule (p. 56) ; le nombre de défunts mentionnés dans l'épithaphe correspond au nombre de motifs conventionnels sculptés (p. 56) ;
- À Hiérapolis : il existe un type à cadre architecturé et décor en bas-relief, et un type à niche et décor en haut-relief (p. 58) ; le basalte n'est pas du tout utilisé pour les stèles funéraires (p. 59) ; comme à Zeugma, il y a une correspondance entre type architectonique et iconographie (p. 61) ; on constate un lien évident entre les stèles de Hiérapolis, de Cyrrestique centrale et de Zeugma concernant d'une part l'utilisation des motifs conventionnels et d'autre part les représentations en buste (p. 64) ; le motif de la couronne semble particulier à ce groupe et à celui de Cyrrestique, contrairement à Zeugma (p. 64-65) ;
- Sur la côte syrienne : une variété de forme et d'iconographie est présente (p. 69-70) ; un des seuls exemples de buste à la romaine provient de Laodicée (p. 70) ; un lien est établi entre *IGLS* 3,1160 et une photographie des archives Perdrizet (p. 68 note 204) ;
- À Apamée-de-l'Oronte : les stèles civiles portent rarement une représentation figurée (p. 77-79) ; au contraire, les stèles de la nécropole militaire sont particulièrement nombreuses à porter la représentation du défunt et témoignent d'une « corporate identity » (p. 81) ; le type dominant est le « stehender Soldat » (p. 80-81) ;
- En Émésène : la plupart des stèles sont réalisées en basalte (p. 85) ; nous avons pu dégager deux séries bien distinctes, au sein d'une typologie marquée par des proportions élancées : d'un côté les stèles à représentation du défunt debout, sans encadrement architecturé, vers la fin du I^{er}-début du II^e s. apr. J.-C. (p. 89-90) ; de l'autre, les stèles à motifs conventionnels, datées entre 110 et 160 apr. J.-C. (p. 90) ;
- Pour les stèles de provenance incertaine : s'il n'est pas possible de tirer des conclusions globales pour cet ensemble, on peut retenir la présence de certains types iconographiques intéressants, notamment celui de l'aigle tenant une couronne dans le fronton d'une stèle militaire (p. 97).

Après l'analyse par groupes de stèles, nous avons proposé une lecture synthétique du corpus, d'abord sous l'angle de la structure architectonique de la stèle, ensuite sous celui de l'iconographie.

Pour ce qui est du premier point, il a été constaté une grande variété typologique dans l'ensemble du corpus (p. 99-101). Des comparaisons ont été faites entre les différences d'approche typologique d'ensembles publiés : par structure architectonique (Zeugma, Cyrrhestique, Apamée-de-l'Oronte) ou par iconographie pour les ensembles relevant de l'aire d'influence grecque (p. 101-105). Trois caractères ont ensuite été distingués : le matériau, les proportions de la stèle, la présence d'un encadrement architecturé. Concernant le matériau, la constatation principale est que le basalte est moins utilisé qu'on ne le pensait, son usage est limité à la Cyrrhestique centrale et à l'Émésène (p. 107). Quant aux proportions, une tendance à la forme haute, élancée, a été notée, aussi bien en Cyrrhestique qu'en Émésène et en Apamène (p. 108). Nous avons passé en revue tous les types d'encadrements architecturés présents sur les stèles du catalogue, en distinguant les niveaux de détails, la formule la plus simple étant un simple bandeau périphérique dégagé en faible relief (p. 109-117). Le constat principal est la prédominance de la référence à l'édicule architecturé de type grec, à fronton triangulaire, dans les différents groupes de Syrie du Nord, y compris en Cyrrhestique centrale (p. 117-120) ; seul l'Émésène semble échapper complètement à cette mode (p. 121).

La synthèse sur l'iconographie des stèles a posé principalement la question de la représentation du défunt sur le monument. La représentation figurée est privilégiée dans les cités les plus à l'ouest (Antioche, Cyrrhus, Laodicée) ainsi que dans la nécropole militaire d'Apamée-de-l'Oronte (p. 123) ; la représentation sous forme métaphorique est presque uniquement concentrée à l'est de la zone (Cyrrhestique centrale, Zeugma, Hiérapolis) ; les stèles sculptées mais sans représentation du défunt sont fréquentes surtout à Apamée (nécropole civile) et en Émésène (p. 124).

La question du genre des défunts représentés a été posée. Au-delà d'un équilibre global dans la répartition, certaines particularités ont été observées : à Zeugma, il y a une sur-représentation des hommes, surtout pour les stèles à motifs conventionnels (p. 126) ; à Apamée-de-l'Oronte (nécropoles civiles), les stèles à édicule et cadre architecturé sont

plus utilisées pour les hommes, tandis que les stèles-édicules à fronton le sont davantage pour les femmes (p. 127) ; enfin en Émésène, les hautes stèles à motifs sont apparemment réservées aux hommes (p. 127).

Les remarques concernant la tenue vestimentaire et les accessoires sont les suivantes : la tenue grecque est quasiment toujours utilisée (p. 127-128) ; bijoux et accessoires apparaissent sur les stèles de la plupart des groupes, mais pas du tout à Antioche, sauf pour les enfants (p. 129) ; le fuseau et la quenouille sont très représentés sur les stèles féminines de Cyrrestique centrale, à Zeugma, en Émésène, mais pas du tout à Antioche (p. 129) ; le *volumen*, accessoire masculin, est finalement peu présent (Cyrrestique, Zeugma, Émésène) et surtout observable sur les stèles militaires d'Apamée (p. 130).

La représentation figurée du défunt sur les stèles a été abordée sous l'angle des choix de cadrage et de mise en scène. Ainsi, on constate que :

- Le type au défunt couché (banquet) est une spécificité d'Antioche (p. 133) ; il fait l'objet d'une utilisation particulièrement pérenne au fil des siècles, devenant une formule standardisée caractérisée par des détails récurrents (p. 138-139) ;
- Le buste funéraire n'est pas présent du tout à Antioche, mais presque toujours en Cyrrestique occidentale et centrale, à Zeugma, à Hiérapolis (p. 133) ;
- Le défunt debout : ce cadrage est très fréquent à Antioche et en Émésène (p. 133-134) ;
- Les choix de cadrage sont limités (un ou deux dans chaque groupe) sauf à Antioche où les types sont très variés (p. 134) ;
- Certaines formules semblent réservées à un genre : ainsi à Zeugma, les défunts sont davantage représentés debout, alors que les défuntes sont plus fréquemment assises (p. 135) ;
- Certaines mises en scène relèvent clairement de références grecques : la Tychè, la scène d'adieu (*dexiosis*), le motif iconographique de *Pudicitia*, le guerrier en armes (p. 136-137) ;
- Les stèles à groupes familiaux se divisent en deux types : les stèles à représentations multiples composées de la même manière qu'il s'agisse de bustes ou de motifs conventionnels ; les stèles montrant un alignement de bustes funéraires dans l'esprit des reliefs familiaux italiens (p. 139-140).

La réflexion sur la représentation figurée du défunt a conduit à s'interroger sur la notion de portrait (p. 141-143). Il existe une certaine ambiguïté dans la bibliographie sur l'emploi du terme « portrait », qui semble se confondre le plus souvent avec la notion de « représentation figurée » elle-même. Les exemples analysés pour la Syrie du Nord et les régions limitrophes tendent à confirmer la valeur sociale, démonstrative, du portrait funéraire sur les stèles, plutôt qu'une intention vériste.

Le phénomène de représentation métaphorique du défunt est un élément important de l'étude. La notion de motifs conventionnels (aigle, corbeille, couronne) est totalement validée par les exemples du catalogue (p. 143-144). Il y a une forte concentration de leur usage dans la partie nord-est de la zone géographique étudiée (Cyrrestique centrale, Hiéropolis, Zeugma) ; cet usage n'y est jamais exclusif, mais se répartit à parts égales avec les stèles à bustes (p. 144-145). Il semble y avoir, au moins en Cyrrestique, une évolution chronologique des stèles à motifs vers les stèles à bustes, dans le courant du II^e s. apr. J.-C. ; globalement, cette mode connaît un grand succès pendant le II^e s. apr. J.-C. (p. 145-146). Les motifs conventionnels ne sont pas utilisés de la même façon à Zeugma et dans le groupe Hiéropolis/Cyrrestique : à Zeugma, l'aigle représente le défunt et la corbeille la défunte ; à Hiéropolis et en Cyrrestique, c'est la combinaison de motifs « aigle+couronne » qui représente les défunts, et la combinaison « aigle+corbeille » les défunt(e)s (p. 147-149). Cette différence peut être un bon outil pour préciser la provenance de stèles de Syrie du Nord mal identifiées, même si cet outil est à manier avec prudence (p. 151-152). Enfin, concernant la valeur accordée à ces images-signes, elle semble rester dans un registre purement funéraire, même si le motif de l'aigle trouve un écho dans l'imagerie civique et morale romaine (p. 149-150).

Vingt-sept stèles du catalogue nous ont permis d'aborder la question de la non-représentation du défunt sur les stèles : leur décor peut être fait de simples moulurations, comme un autel ou un cippe, ou d'un encadrement architecturé pour représenter un édicule (dans ce cas la représentation figurée sur le champ est remplacée par l'épithaphe), ou encore d'un motif de guirlande, inspiré du décor végétal éphémère des funérailles, qui a pu évoluer vers la représentation métaphorique du tombeau ; la série des stèles éméséniennes en est une bonne illustration (p. 154-155).

La troisième partie de la synthèse a été consacrée à une approche contextuelle, pour mettre le corpus en regard d'autres stèles et d'autres marqueurs funéraires régionaux

ou hors de Syrie du Nord. Ainsi à Palmyre, des similitudes existent entre les plaques de *loculi* et certaines stèles de Zeugma et de Hiérapolis : choix de cadrage, représentation du vêtement, des accessoires, même si d'autres tendances esthétiques, plus « orientales », existent dans les reliefs palmyréniens (p. 157-158). Les stèles d'Édesse offrent également des comparaisons intéressantes avec celles de Zeugma et de Hiérapolis : cadrage, préférence pour la niche cintrée, travail en haut-relief ; mais les productions d'Osrhoène restent très marquées par un fonds araméen et par l'influence du style parthe (p. 159-160). Les stèles de Syrie du Sud partagent des points communs avec celles d'Émésène et de Cyrrestique : emploi du basalte, cadrage en buste ou en pied, dominance du type *palliatu*s/a, absence (pour l'Émésène) d'encadrement architectural (p. 160-161). Un regard sur les stèles de Phrygie a permis de trouver une source d'influence pour une stèle de Cyrrhus, et de confirmer le motif de la corbeille comme un accessoire lié au filage de la laine (p. 162-163).

La comparaison avec d'autres marqueurs funéraires a également livré quelques réflexions : on retrouve sur les stèles peintes de Sidon le même format que celui des stèles dressées d'Antioche, et un répertoire iconographique (banquet, défunt debout de face) similaire (p. 164) ; les cippes sidoniens n'ont pas d'équivalent en Syrie du Nord, mais utilisent le même type de formulaire dans les épitaphes (p. 165-166). Concernant les statues funéraires, on constate qu'à Zeugma elles font l'objet d'une taille plus fine que pour les stèles ; par ailleurs on y trouve des statues d'homme assis, alors que ce cadrage n'est pas utilisé pour les défunts sur les stèles (p. 167) ; quant aux statues funéraires de Hama, on peut les rapprocher des stèles éméséniennes, pour leur insistance sur la verticalité de la représentation (p. 168). Enfin l'évocation de quelques sarcophages montre qu'en dehors des importations, les productions locales donnent seulement quelques rares exemples de représentation figurée du défunt, en buste, ou comme élément d'un programme décoratif rupestre à l'intérieur du tombeau (p. 169-170).

Plusieurs thématiques transversales ont été développées à la suite de ce comparatif :

- La notion de « buste » : en fait dans le corpus, pour les régions où la stèle à buste est présente, c'est la « demi-figure » qui a été privilégiée, comme à Palmyre (p. 171-172). Dans quelques cas, le sculpteur a éludé certains détails, mais il n'y a finalement que deux cas où c'est un vrai « buste », à la romaine, sur piédouche, qui est représenté sur la stèle, de la même manière que sur la colonne de Qartaba

(p. 172-173). Quant au buste en médaillon, fréquent sur les sarcophages (*imago clipeata*), il est absent du catalogue (p. 174) ;

- Le motif de la couronne permet quelques comparaisons avec Palmyre, Tarse, Smyrne, qui semblent confirmer que le motif est lié aux honneurs rendus au défunt. Mais cela n'explique pas complètement son utilisation comme image-signe à Hiérapolis et en Cyrrestique (p. 175-176) ;
- Le motif du banquet funéraire : cet héritage attique trouve des parallèles de tradition de représentation, y compris funéraire, dans l'iconographie araméenne et néo-hittite en Syrie du Nord (p. 177). En dehors des stèles d'Antioche, on le retrouve fréquemment sur les sarcophages, d'importation (Aréthuse) ou locaux (Palmyre, Zeugma), ainsi que sur les reliefs rupestres funéraires tels qu'à Frikiya ou Babulin (p. 177-178). Il se trouve que ce motif est très adapté au décor des fonds d'*arcosolia*, comme à Dêhes (p. 179). Les stèles funéraires chypriotes offrent un bon exemple d'utilisation de ce motif, seul ou en complément narratif d'un second registre figuré (p. 179-180).

Les vestiges de Zeugma ont amené à réfléchir sur le lien entre stèles et reliefs rupestres. En effet les deux types de monuments funéraires s'y côtoient. On constate une grande homogénéité : style, vocabulaire iconographique, répartition des bustes isolés en niche cintrée ou groupés en cadre quadrangulaire. Mais les dimensions des parois rupestres permettent davantage de libertés dans la composition. Globalement la sculpture des stèles est de meilleure qualité que celle des reliefs rupestres (p. 180-182). À Dolichè, des bustes ont également été sculptés en niches dans le vestibule d'un tombeau (p. 182). Enfin les reliefs rupestres de la nécropole orientale de Bdama reprennent la même structure architectonique que les stèles civiles d'Apamée-de-l'Oronte (p. 182).

La proximité entre stèles et programmes décoratifs des tombeaux pose la question de l'emplacement des stèles, et de leur valeur. La plupart des stèles ont été retrouvées en remploi, déconnectées de leur emplacement d'usage originel. Elles pouvaient se trouver à l'extérieur du tombeau, dans l'enclos funéraire, ou bien en connexion avec le caveau, en façade, dans le vestibule ou en fermeture de *loculi* (p. 183), comme le montrent des exemples pris à l'extérieur de la zone géographique étudiée : à Palmyre, à Umm el-Jimal (p. 183-184). De quelle valeur la stèle était-elle porteuse ? La notion de *nefesh*, empruntée à l'aire d'influence araméenne et nabatéenne, semble évoluer de la désignation de l'âme du défunt vers une signification plus matérielle ; elle peut

constituer une piste de réflexion (p. 185-186). Pour notre secteur géographique, c'est une valeur plus sociale, démonstrative, qui est mise en avant par la bibliographie ; cette interprétation est en phase avec les conceptions italiques du monument funéraire (p. 186).

Enfin, la question qui sert de toile de fond à ces réflexions, et concerne tous les domaines, est celle de la force de l'hellénisme en Syrie, et de la romanisation de cette empreinte. Dans le domaine de la sculpture funéraire, Antioche concentre tous les types iconographiques issus de l'art grec (p. 187). Les Cyclades, notamment Délos, sont un bon exemple de la diffusion de ces modèles aux époques hellénistique et romaine, dont les sarcophages de Paros sont la parfaite illustration. Antioche a été la porte d'entrée de ces marqueurs d'hellénisme en Syrie (p. 188). Les formulaires des épitaphes des stèles cycladiques d'époque hellénistique ont pu également être copiées, et perpétuées, en Syrie (p. 189). La mode vestimentaire des défunts représentés sur les stèles est un autre marqueur d'hellénisme : le *palliatus* est typiquement grec ; ce type est utilisé pendant toute l'époque impériale (p. 189).

Que s'est-il passé à l'époque impériale ? La « romanisation » a totalement intégré les modèles grecs (p. 189). Le seul élément purement romain concernant les stèles funéraires est le type de la stèle à buste : il est totalement absent à Antioche et en Émésène, rare en Apamène, mais très présent en Cyrrestique, à Zeugma et à Hiérapolis (p. 190). Cherchant à comprendre cette répartition inégale, nous avons suggéré que les colonies romaines aient pu jouer un rôle. Il semble pourtant que leur rôle n'a pas été décisif en matière de traditions funéraires pour la zone géographique concernée, même si la colonie de Béryte a pu rayonner sur un vaste territoire (p. 190). L'armée romaine, par sa présence et toute la logistique quasi-permanente déployée dans la partie nord et est de la province, a certainement joué un rôle plus évident. Les sites de Zeugma et d'Apamée-de-l'Oronte ont livré beaucoup de témoignages (p. 191) ; mais finalement, une seule stèle militaire du catalogue (Laodicée) représente un buste « à la romaine », et un seul autre exemple à Apamée figure le défunt en demi-figure (p. 191-192). Colonies et armée romaine ne suffisent donc pas à comprendre la diffusion du modèle romain de la stèle à buste dans la partie nord-est de la Syrie (p. 192) ; il conviendra d'élargir le catalogue, notamment autour de la présence de l'armée sur l'Euphrate, pour mieux comprendre ce phénomène.

Les apports

Commençons par les détails : il a été satisfaisant de faire des liens qui nous semblent inédits, entre la documentation photographique et les répertoires épigraphiques : ainsi *IGLS* 1,236 avec une photographie du fonds Perdrizet (21 500.028), *IGLS* 1,245 avec une photographie du Deutsches Archäologisches Institut (n° 96.407), et *IGLS* 3,1160 avec une autre photographie du fonds Perdrizet (22 400.048).

Sur la méthodologie, l'apport de la réalisation du catalogue a été de mettre sur le même niveau d'analyse des stèles provenant de micro-régions non étudiées ensemble depuis les travaux de Klaus Parlasca en 1982. Cette approche a fourni la matière aux principales conclusions de la thèse. Les traditions des stèles funéraires semblent très locales, attachées à un centre urbain ; chaque cité semble avoir développé ses propres types, présentant quelques différences avec ceux des cités voisines. Au-delà de cette constatation globale, des tendances sont communes à plusieurs groupes. La piste la plus productive concerne les fortes similitudes mises en évidence pour les secteurs de la Cyrrestique centrale, de Zeugma et de Hiérapolis à l'époque impériale : stèles à bustes et stèles à motifs conventionnels y sont présents en exclusivité, et à parts à peu près égales. Cette particularité implique de considérer ces trois micro-régions comme un ensemble, dans leurs liens avec les autres secteurs de la Syrie du Nord. L'autre piste fructueuse concerne la répartition des motifs conventionnels, différente sur les stèles de Zeugma et sur les stèles de Cyrrestique et de Hiérapolis ; l'emploi de la couronne en combinaison avec l'aigle est bien mis en évidence dans le catalogue. Ces deux pistes doivent être envisagées à travers le prisme de l'hellénisme et de la romanisation.

Finalement, dans le corpus des stèles funéraires de la Syrie du Nord hellénistique et romaine, les marqueurs de l'hellénisation sont :

- La référence à l'édicule funéraire (à fronton triangulaire) ;
- Les cadrages du défunt debout de face et du défunt couché en banquet ;

- La mode du *palliatu*s/a ;
- Le motif iconographique de *Pudicitia*.

Tous sont encore en usage à l'époque impériale et sont des éléments constitutifs de ce qui fait la romanisation.

En parallèle, les marqueurs d'une mode italique sont :

- La stèle à buste ;
- Le souci du détail matériel dans les éléments signifiants de l'iconographie : bijoux, accessoires.

Ces marqueurs-là n'apparaissent qu'à l'époque impériale. Au même moment, dans les mêmes secteurs géographiques que les stèles à bustes, mais sans rattachement apparent ni à l'hellénisme ni à la romanité, les stèles à motifs conventionnels sont en usage.

Comment mettre en ordre ces minces éléments conclusifs, rassemblés sur la base d'une sélection ? Sont-ils cohérents entre eux, peut-on les placer au sein d'un processus ? S'il fallait le faire, nous partirions d'une cartographie des données des deux tableaux de répartition des types de représentations du défunt (**fig. 87**) et de répartition des choix de cadrage pour les stèles à représentation figurée (**fig. 88**). À la lecture de ces cartes, nous proposerions le schéma suivant : Antioche (représentant la Tétrapole syrienne) est un pôle d'hellénisme, avec tous les marqueurs correspondants. Elle rayonne dès l'époque hellénistique sur la côte et en Apamène (marqueur de la stèle à édicule), et plus tardivement vers le nord-est (stèle à édicule, *palliatu*s, *Pudicitia*) et vers l'Émésène (défunt debout de face). Les marqueurs de romanité ne partent pas d'Antioche ; ils sont présents au nord-est (stèle à buste, détails matériels) et en Émésène (détails matériels). Deux tendances se greffent sur ce schéma : la tradition de non-représentation du défunt, présente à Apamée à l'époque hellénistique et en Émésène à l'époque romaine ; la tradition des motifs conventionnels, présente simultanément en Cyrrestique centrale, à Zeugma, à Hiérapolis et partiellement en Émésène à l'époque romaine.

L'Émésène semble avoir été sensible à l'influence d'Antioche à l'époque hellénistique, mais davantage en contact avec le nord-est à l'époque romaine. On peut noter en effet que les motifs conventionnels apparaissent sur la série des hautes stèles sans représentation figurée (aigle, corbeille, couronne), mais selon une syntaxe encore différente de celle de Hiérapolis : les motifs sont isolés, mais les défunts masculins sont

représentés aussi bien par un aigle seul que par une couronne seule. Le nord-est, de Cyrhrus à l'Euphrate, semble avoir été une zone particulièrement perméable aux influences : à l'époque romaine, les modèles grecs y côtoient les tendances italiques, tout en promouvant une formule peut-être locale, celle des images-signes.

Les limites d'une recherche

Ce travail, qui s'est étirée sur plus de huit ans de manière discontinue, comporte de nombreuses limites, méthodologiques aussi bien que de contenus. Nous en retenons ici quelques-unes. La première frustration a bien sûr été de ne pouvoir accéder aux sources de première main, sur le terrain, et de ne pas avoir eu le temps d'explorer davantage les collections du réseau des musées de France.

Le principe de travailler sur une sélection s'est imposé rapidement au démarrage des travaux. Il permettait d'englober plusieurs micro-régions et de porter un regard comparatif, sans viser à une parfaite exhaustivité, impossible à atteindre sur une telle étendue géographique. Cependant, ce principe rencontre deux limites : d'une part, il existe une certaine subjectivité dans le choix des stèles intégrées dans le catalogue, même si on a essayé de faire apparaître tous les types rencontrés, aussi bien pour leur structure architectonique que pour leur iconographie, tout en introduisant une pondération pour « compenser » les aléas des trouvailles ; la sélection serait peut-être légèrement différente si elle était réalisée aujourd'hui. D'autre part, cette approche sélective a contraint à relativiser systématiquement les résultats chiffrés et les conclusions que l'on pouvait en tirer ; on accède uniquement à des tendances.

Sur le fond, certaines pistes ont été seulement effleurées. Par exemple, il a été constaté que dans le corpus les stèles en basalte n'étaient pas aussi fréquentes qu'attendu, se limitant uniquement à l'Émésène et à la Cyrrestique centrale. Faute de temps, nous n'avons pas pu comparer ces résultats avec la répartition géographique des gisements de basalte en Syrie du Nord. Cela aurait peut-être permis de faire la différence entre simple opportunité des ressources locales ou choix délibéré d'un matériau plutôt qu'un autre.

La synthèse consacrée à l'architecture de la stèle a abouti à des conclusions décevantes, voire à une impasse. Le long travail d'analyse des différents éléments composant le cadre architecturé des stèles n'a finalement mis en lumière qu'une idée : celle de la référence très fréquente au type de la stèle à édicule, avec des degrés divers de simplification.

Enfin, la recherche concernant les marqueurs d'hellénisme et de romanité, même si elle a apporté des résultats (voir *infra*), aurait mérité que l'on y consacre bien plus de temps. En particulier, les données chronologiques ont été insuffisamment croisées avec la répartition géographique des marqueurs.

Questions ouvertes

De nombreuses questions restent ouvertes, pour compléter, valider ou infirmer les processus décrits ci-dessus. Il faut en premier lieu aller plus loin dans la définition des conditions qui ont permis l'adoption et le succès de la stèle à buste au II^e s. apr. J.-C., en particulier dans les régions du nord-est. Pourquoi n'est-elle pas présente à Antioche ? Une nouvelle sélection de stèles donnerait-elle un paysage différent ? Dans l'état actuel de nos recherches, c'est l'origine italique de la stèle à buste qui est mise en avant ; mais d'autres foyers culturels, comme la Commagène, auraient-ils pu contribuer à diffuser ce type de tradition à l'époque impériale ? Une étude plus poussée du formulaire des épitaphes, et de l'onomastique, pourrait permettre aussi des avancées dans le domaine de l'acculturation.

C'est en tout cas dans ce secteur au nord-est de la Syrie que des échanges ont lieu au tournant du I^{er} s. apr. J.-C., pour créer un environnement culturel mixte, du moins tel que les stèles funéraires permettent de s'en faire une idée : traces d'hellénisme, tradition de représentation en buste, motifs conventionnels. Il conviendra donc de se concentrer sur cet ensemble Cyrrestique-Zeugma-Hiérapolis, en n'omettant pas les conséquences culturelles possibles des évolutions politiques entre Syrie et Commagène aux I^{er} s. av. J.-C. - I^{er} s. apr. J.-C. De plus, il faudra intégrer aux réflexions futures des cités et territoires ayant livré très peu ou pas de stèles à reliefs : Chalcis-Qinnesrin, Europos-Carkémish, Nisibis, voire Germanicée.

Par ailleurs, beaucoup reste à dire sur les stèles à « motifs conventionnels », mettant en scène des images-signes de la même manière que des bustes de défunts, qui sont une particularité de cette région nord-est. L'origine de ces motifs a-t-elle à voir avec celle des représentations sur les stèles phrygiennes (corbeilles), ou avec la prédominance de la figure de l'aigle dans les cultes dolichéniens ? L'image-signes de la couronne fait-elle partie des héritages de l'hellénisme, et pourquoi n'est-elle pas du tout utilisée à Zeugma ? Peut-on faire des rapprochements avec la numismatique ?

Enfin, nous n'avons pas réussi à mettre en évidence la part d'influence qu'ont pu jouer les colonies et l'armée romaine dans la diffusion de modes funéraires. D'après les deux sites de garnison ayant livré du matériel funéraire à notre corpus, l'impression qui domine, pour l'armée du moins, est celle d'une certaine étanchéité. Pour gagner en précision, on pourrait essayer de croiser les localisations de trouvailles de stèles civiles à relief avec la carte des forteresses et des routes vers l'Euphrate, pour voir si les milieux ayant été en contact durable avec l'armée on pu faire évoluer leurs traditions funéraires.

Annexes

Bibliographie

Abréviations particulières (hors *Année philologique* et *GrEpiAbbr*)

AntSyr I-VII SEYRIG H., *Antiquités syriennes, I-VII* : I (1934) ; II (1938) ; III (1946) ; IV (1953) ; V (1958) ; VI (1966), VII (2013), Paris

BAH Bibliothèque archéologique et historique, Paris puis Beyrouth

Sources littéraires

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* : Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, éd. et trad. F. Chamoux (dir.), Paris, 1972-.

Dion Cassius, *Hist. Rom.* : Dion Cassius, *Histoire romaine*, éd. et trad. M.-L. Freyburger-Galland et J.-M. Roddaz, Paris, 1991-1994.

Élien, *Nat. Anim.* : Élien le Sophiste, *De la nature des animaux*, éd. et trad. A. Zucker, Paris, 2001-.

Libanius, *Libanii opera* : Libanius, *Libanii opera*, éd. R. Foester, Leipzig, 1903-1923.

Lucien, *De Dea Syria* : Lucian, *On the Syrian Goddess*, éd. et trad. J. L. Lighfoot, Oxford, 2003.

Ovide, *Métamorphoses* : Ovide, *Les Métamorphoses*, éd. et trad. G. Lafaye, corr. H. Le Bonniec & J. Fabre, Paris, 1991-1999.

Polybe, *Histoires* : Polybe, *Histoires*, éd. et trad. P. Pédech *et al.*, Paris (CUF), 1961-1995 (livres 1 à 16).

Pline, *Hist. Nat.* : Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, éd. et trad. E. Littré, Paris (Firmin-Didot), 1877.

Strabon, *Géographie* : Strabon, *Géographie*, éd. et trad. A. Tardieu, Paris, 1867-1890.

Tacite, *Annales* : Tacite, *Annales*, éd. et trad. H. Goelzer, Paris, 1963.

Travaux modernes (hors *GrEpiAbbr*)

- Abadie-Reynal *et al.* 1998 : C. Abadie-Reynal, R. Ergeç, J.-S. Caillou, A. Desreumaux, « Zeugma-Moyenne vallée de l'Euphrate. Rapport préliminaire de la campagne de fouilles de 1997 », *Anatolia Antiqua* 6, 1998, p. 379-406.
- Abadie-Reynal *et al.* 1999 : C. Abadie-Reynal, E. Bucak, R. Ergeç, J.-S. Caillou, A. Desreumaux, « Zeugma-Moyenne vallée de l'Euphrate. Rapport préliminaire de la campagne de fouilles de 1998 », *Anatolia Antiqua* 7, 1999, p. 311-366.
- Abadie-Reynal *et al.* 2000 : C. Abadie-Reynal, E. Bucak, F. Bulgan, J.-S. Caillou, A.-M. Manière-Lévêque, « Zeugma- Moyenne vallée de l'Euphrate. Rapport préliminaire de la campagne de fouilles de 1999 », *Anatolia Antiqua* 8, 2000, p. 279-337.
- Abadie-Reynal 2001 : C. Abadie-Reynal, « Séleucie-Zeugma et Apamée sur l'Euphrate : étude d'un cas de villes jumelles dans l'Antiquité », *Histoire Urbaine* 1/3, 2001, p. 7-24.
- Abdul Massih 2018 : J. Abdul Massih, « The Monuments of Cyrrhus - Nebi Hourî », dans J. Abdul Massih, Sh. Nishiyama (dir.), *Archaeological Explorations in Syria 2000-2011. Proceedings of ISCACh-Beirut 2015*, Oxford, 2018, p. 49-60.
- Abdul Massih *et al.* 2012 : J. Abdul Massih, S. Binniger, Z. Fani, A. Youssef, E. Frézouls, F. Alpi, J.-C. Bessac, *Cyrrhus 1* (BAH, 16), Beyrouth, 2012.
- Abdul-Hak, Abdul-Hak 1951 : S. Abdul-Hak, A. Abdul-Hak, Catalogue illustré du département des antiquités gréco-romaines au Musée de Damas, Damas, 1951.
- Alexandrescu-Vianu 1980 : M. Alexandrescu-Vianu, « Remarques sur l'héroïsation thrace », *DHA* 6, 1980, p. 101-108.
- Aliquot 2003 : J. Aliquot, « Rome, l'hellénisme et les traditions du Proche-Orient : les "genres impurs" de Kevin Butcher (compte-rendu de K. Butcher, *Roman Syria and the Near East*, Londres, 2003) », *Tempora* 14, 2003, p. 193-206.
- Aliquot 2004 : J. Aliquot, « Inscriptions grecques du tombeau de Salkhad », *AArchSyr* 47-48, 2004, p. 179-186.

- Aliquot 2009 : J. Aliquot, « Mercure au Liban », *Topoi* 16, 2009, p. 241-264.
- Aliquot 2010 : J. Aliquot, « Mission épigraphique de la Syrie côtière (IGLS) : rapport 2007-2008 », *Chronique archéologique en Syrie* 4, 2010, p. 263-265.
- Aliquot, Yon 2016 : J. Aliquot, J.-B. Yon, « Inscriptions grecques et latines du musée de l'American University of Beirut », *Berytus* 56, 2016, p. 149-234.
- Altheeb 2015 : D. Altheeb, « Funerary sculptures in the Tomb of Abedrapsas at Frikya », *Z. Orient-Archäol.* 8, 2015, p. 236-249.
- Annan 2014 : B. Annan, « Mourir à la grecque ? Monuments et représentations funéraires en Phénicie aux époques perse et hellénistique », dans J.-M. Mouton, J. Paviot (dir.), *Civilisations en transition : Sociétés conquérantes et sociétés composites à travers l'Histoire. L'exemple du Liban*, Byblos, 2014, p. 207-260.
- Annan 2019 : B. Annan, « Un paysage de visages : variété typologique et diffusion géographique des portraits funéraires au Proche-Orient romain », dans D. Boschung, F. Queyrel (dir.), *Das Porträt als Massenphänomen/ Le portrait comme phénomène de masse*, Paderborn, 2019, p. 407-457.
- Antonelli, Lazzarini 2015 : F. Antonelli, L. Lazzarini, « An updated petrographic and isotopic reference database for white marbles used in Antiquity », *Rendiconti Lincei. Scienze fisiche e naturali* 26/4, 2015, p. 399-413.
- Assénat, Bessac 2015 : M. Assénat, J.-C. Bessac, « Observations sur les carrières de basalte des jardins de l'Hevsel à Diyarbakır : la muraille au miroir », dans *L'Hevsel à Amida-Diyarbakır : Études et réhabilitation de jardins mésopotamiens*, Istanbul, 2015.
- Balty 1981 : J. Ch. Balty, *Guide d'Apamée*, Bruxelles, 1981.
- Balty 1987 : J. Ch. Balty, « Apamée (1986) : nouvelles données sur l'armée romaine d'Orient et les raids sassanides du milieu du III^e siècle », *CRAI* 131/1, 1987, p. 213-242.
- Balty 1988 : J. Ch. Balty, « Apamea in Syria in the Second and Third Centuries A. D. », *JRS* 78, 1988, p. 91-104.
- Balty 1991 : J. Ch. Balty, « Apamée et la Syrie du Nord aux époques hellénistique et romaine », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée* 62/1, 1991, p. 15-26.
- Balty 1993 : J. Ch. Balty, *Porträt und Gesellschaft in den römischen Welt* (Trierer Winckelmannsprogramme, 11), Mayence, 1993.

- Balty 1996 : J. Ch. Balty, « Palmyre entre Orient et Occident : acculturation et résistances », *AArchSyr* 42, 1996, p. 437-441.
- Balty 2016 : J. Ch. Balty, « Le *volumen* ou « Schriftrolle » des stèles et cippes militaires dans l'Empire romain : à propos des inscriptions apaméennes de la *Legio II Parthica* », *Syria* 93, 2016, p. 83-95.
- Balty 2018 : J. Ch. Balty, « Cippes, autels funéraires et stèles militaires d'Apamée : typologie des monuments, modèles iconographiques et ateliers », *Syria* 95, 2018, p. 15-63.
- Balty, Van Rengen 1993 : J. Ch. Balty, W. Van Rengen, *Apamée de Syrie : quartiers d'hiver de la IIe Légion parthique*, Bruxelles, 1993.
- Baramki 1967 : D. C. Baramki, *The Archaeological Museum of the American University of Beirut*, Beyrouth, 1967.
- Baratte 1991 : Fr. Baratte, « Villes et campagnes dans l'Orient romain : sculptures funéraires au musée du Louvre », *Revue du Louvre* 41/5-6, 1991, p. 20-28.
- Becker, Kondoleon 2005 : L. C. Becker, C. Kondoleon, *The arts of Antioch : art historical and scientific approaches to Roman mosaics and a catalogue of the Worcester Art Museum Antioch collection*, Worcester (Mass.), 2005.
- Bel 2019 : N. Bel, « Pour une typologie de la stèle funéraire en Syrie du Nord hellénistique et romaine : forme, structure, encadrement », dans C. Arnould-Béhar, V. Vassal (dir.), *Art et archéologie du Proche-Orient hellénistique et romain : les circulations artistiques entre Orient et Occident. Actes de la journée d'études du 29 mai 2018*, Institut Catholique de Paris, Oxford, 2019, p. 35-49.
- Bel et al. 2012 : N. Bel, P.-L. Gatier, C. Giroire, F. Gombert-Meurice, M.-H. Rutschowskaya, *L'Orient romain et byzantin au Louvre*, Paris/Arles, 2012.
- Bernand 1992 : E. Bernand, *Inscriptions grecques d'Égypte et de Nubie au Musée du Louvre*, Paris, 1992.
- Bernard 1995 : P. Bernard, « I. Une légende de fondation hellénistique : Apamée sur l'Oronte d'après les Cynégétiques du Pseudo-Oppien. II. Paysages et toponymie dans le Proche-Orient hellénisé », *Topoi* 5/2, 1995, p. 353-408.
- Bessac 2013 : J.-C. Bessac, « Le basalte de Syrie du Sud : quelques repères techniques, économiques et chronologiques », dans M. al-Maqdissi, F. Braemer, J.-M. Dentzer,

- E. Ishaq (dir.), *Hauran V : La Syrie du Sud du néolithique à l'Antiquité tardive. Recherches récentes* (BAH, 202), Beyrouth/Damas, 2013, p. 413-423.
- Blömer 2014 : M. Blömer, *Steindenkmäler römischer Zeit aus Nordsyrien*, Bonn, 2014.
- Blömer 2020 : M. Blömer, « Observations on cities and their biographies in Hellenistic North Syria », *Journal of Urban Archaeology* 2, 2020, p. 139-150.
- Blumell, Hull 2019 : L. H. Blumell, K. Hull, « Greek Inscriptions in the Okayama Orient Museum », *ZPE* 209, 2019, p. 152-158.
- Bonatz 2016 : D. Bonatz, dans C. M. Draycot, M. Stamatopoulou (dir.), *Dining and death : interdisciplinary perspectives on the « funerary banquet » in ancient art, burial and belief*, Louvain/Paris/Bristol, 2016, p. 173-194.
- Bonatz 2019 : D. Bonatz, « Les monuments funéraires des néo-Hittites », *Dossiers d'Archéologie* HS n°36, 2019, p. 48-53.
- Bonatz, Kühne, As'ad 1998 : D. Bonatz, H. Kühne, M. As'ad, *Rivers and Steppes. Cultural Heritage and Environment of the Syrian Jezireh. Catalogue to the Museum of Deir ez-Zor*, Damas, 1998.
- Boppert 2003 : W. Boppert, « Zur Sepulkralkunst im Raum der obergermanischen Provinzhauptstadt Mogontiacum. Vorbilder, Themen, Tendenzen », dans P. Noelke (dir.), *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen. Akten des VII. internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (Köln, 2. bis 6. Mai 2001)*, Mayence, 2003, p. 265-284.
- Borg 2011 : B. E. Borg, « What's in a tomb : Roman death public and private », dans J. Andreu, D. Espinosa, S. Pastor (dir.), *Mors omnibus instat. Aspectos arqueológicos, epigraáficos y rituales de la muerte en el Occidente Romano*, Madrid, 2011, p. 51-78.
- Bounni, Sadurska 1994 : A. Bounni, A. Sadurska, *Les sculptures funéraires de Palmyre*, Rome, 1994.
- Braemer 1992 : Fr. Braemer, « Les pierres ornementales au Haut-Empire romain », *Dossiers d'Archéologie* 173, 1992, p. 8-15.
- Braemer 2003 : Fr. Braemer, « Le rôle de l'histoire, de la géographie et de la géologie dans la sculpture du monde romain », dans P. Noelke (dir.), *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum*.

Neue Funde und Forschungen, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinziäl-römischen Kunstschaffens (Köln, 2. bis 6. Mai 2001), Mayence, 2003, p. 695-706.

Braemer 2005 : Fr. Braemer, « Les stèles à personnages. Origine des thèmes, modèles et dates à travers l'empire romain », dans M. Sanader, A. Rendic-Miocevic (dir.), *Akti VIII. Medunarodnog kolokvija o problemima rimskog provincijalnog umjetničkog stvaralaštva: religija i mit kao policaj rimskoj provincijalnoj plastici : Zagreb, 5.-8. V. 2003*, Zagreb, 2005, p. 31-51.

Briant 1982 : P. Briant, *Rois, tributs, paysans. Etudes sur les formations tributaires du Moyen-Orient ancien*, Paris, 1982.

Bru 2017 : H. Bru, *La Phrygie Parorée et la Pisidie septentrionale aux époques hellénistique et romaine*, Leyde/Boston, 2017.

Busch 2003 : A. W. Busch, « Von der Provinz ins Zentrum - Bilder auf den Grabdenkmälern einer Elite-Einheit », dans P. Noelke (dir.), *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen, Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des provinziäl-römischen Kunstschaffens (Köln, 2. bis 6. Mai 2001)*, Mayence, 2003, p. 679-694.

Butcher 2003 : K. Butcher, *Roman Syria and the Near East*, Londres, 2003.

Butler 1913 : H. C. Butler, *Ancient Architecture in Syria. Division II of the PPUAES, Section A, Southern Syria, Part 3, Umm Idj-Djmâl*, Leyde, 1913.

Butler, Prentice, Littmann 1903 : H. C. Butler, W. K. Prentice, E. Littmann, *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*, New York, 1903.

Butler *et al.* 1914 : H. C. Butler, F. A. Norris, E. R. Stoeber, E. Littmann, D. Magie, D. R. Stuart, W. K. Prentice, *Syria. Publications of the Princeton university archaeological expeditions to Syria in 1904-5 and 1909*, Leyde, 1914.

Cavalier 2002 : O. Cavalier, « Avignon, musée Calvet, 6. Stèle funéraire de "Doryphoros (mort) prématuré, salut !" », *La revue du Louvre et des musées de France* 1, 2002, p. 88.

Cavalier 2005 : O. Cavalier, « Une stèle funéraire syrienne au musée Calvet », *Pallas* 67, 2005, p. 437-455.

- Chabot 1900 : J.-B. Chabot, « Notes d'épigraphie et d'archéologie orientale », *JA* 16, 1900, p. 249-288.
- Chapot 1902 : V. Chapot, « Antiquités de la Syrie du Nord », *BCH* 26/1, 1902, p. 161-208.
- Chehadeh, Griesheimer 1998 : K. Chehadeh, M. Griesheimer, « Les reliefs funéraires du tombeau du prêtre Rapsonès (Babulin, Syrie du Nord) », *Syria* 75/1, 1998, p. 171-192.
- Clermont-Ganneau 1877 : Ch. Clermont-Ganneau, « Stèles peintes de Sidon », *Gazette Archéologique* 3, 1877.
- Cohen 2006 : G. M. Cohen, *The Hellenistic settlements in Syria, the Red Sea Basin, and North Africa*, Berkeley, 2006.
- Colledge 1976 : M. A. R. Colledge, *The Art of Palmyra*, Londres, 1976.
- Comstock, Vermeule 1976 : M. B. Comstock, C. C. Vermeule, *Sculpture in stone : the Greek, Roman and Etruscan collections of the Museum of Fine Arts, Boston*, Boston, 1976.
- Couilloud-Le Dinahet 2003 : M.-T. Couilloud-Le Dinahet, « Les rituels funéraires en Asie Mineure et en Syrie à l'époque hellénistique (jusqu'au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.) », dans Fr. Prost (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée : cités et royaumes à l'époque hellénistique. Actes du colloque international de la SOPHAU, Rennes, 4-6 avril 2003* (Pallas, 62), Rennes/Toulouse, 2003, p. 65-95.
- Cumont 1910 : F. Cumont, « L'aigle funéraire des Syriens et l'apothéose des empereurs », *Revue de l'Histoire des religions* 82, 1910, p. 119-164.
- Cumont 1915 : F. Cumont, « Villes de l'Euphrate — Zeugma, Néocésarée, BIRTHA », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 35, 1915, p. 161-190.
- Cumont 1917 : F. Cumont, *Études syriennes*, Paris, 1917.
- Cumont 1926 : F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos (1922-1923)* (BAH, 9), Paris, 1926.
- Dain 1933 : A. Dain, *Inscriptions grecques du Musée du Louvre. Les textes inédits*, Paris, 1933.
- Dardenay 2013 : A. Dardenay, « Virtus et pietas du défunt. Quelques hypothèses de lecture de l'iconographie officielle en contexte funéraire », dans A. Dardenay, E. Rosso (dir.), *Dialogues entre sphère publique et sphère privée dans l'espace de la cité romaine: vecteurs, acteurs, significations*, Pessac, 2013, p. 297-314.

- Davies 1985 : G. Davies, « The Significance of the handshake motif in Classical funerary art », *AJA* 89, 1985, p. 628-640.
- De Giorgi 2016 : A. U. De Giorgi, *Ancient Antioch from the Seleucid Era to the Islamic Conquest*, Cambridge, 2016.
- De Giorgi, Eger 2021: A. U. De Giorgi, A. A. Eger, *Antioch : a history*, Londres/New York, 2021.
- De Jong 2001 : L. De Jong, « Aspects of Roman burial practices in Beirut : on Romanization and cultural exchange », *Aram* 13-14, 2001, p. 293-312.
- De Jong 2017 : L. De Jong, *The Archaeology of death in Roman Syria : burial, commemoration and Empire*, Cambridge, 2017.
- De Vries 2011 : B. De Vries, « “Be of good cheer ! No one on earth is immortal” : Religious Symbolism in Tomb Architecture and Epitaphs at the Umm el-Jimal and Tall Hisban cemeteries », dans D. R. Clark, Ø. S. LaBianca, R. W. Younker, L. G. Herr (dir.), *The Madaba Plains project : forty years of archaeological research into Jordan’s past*, Oakville, 2011, p. 196-215.
- Debord 1997 : P. Debord, « Hiérapolis : du sanctuaire-État à la cité », *REA* 99/3, 1997, p. 415-426.
- Decourt 2004 : J.-Cl. Decourt, *Inscriptions grecques de la France*, IGF, Lyon, , 2004.
- Dentzer 1978 : J.-M. Dentzer, « Reliefs au banquet dans la moitié orientale de l’empire romain : iconographie hellénistique et traditions locales », *RA*, 1978, p. 63-82.
- Dentzer 1982 : J.-M. Dentzer, *Le motif du banquet couché dans le Proche-Orient et le monde grec du VII^e au IV^e siècle avant J.-C.*, Rome, 1982.
- Dentzer, Dentzer-Feydy 1991 : J.-M. Dentzer, J. Dentzer-Feydy (dir.), *Le Djebel al-’Arab : histoire et patrimoine au musée de Suweida*, Paris, 1991.
- Dentzer, Orthmann 1989 : J.-M. Dentzer, W. Orthmann (dir.), *Archéologie et histoire de la Syrie, t. II : la Syrie de l’époque achéménide à l’avènement de l’Islam*, Sarrebrück, 1989.
- Dentzer-Feydy, Teixidor éd. 1993 : J. Dentzer-Feydy, J. Teixidor éd., *Les antiquités de Palmyre au Musée du Louvre*, Paris, 1993.
- Desreumaux, Caillou, Gaborit 1999 : A. Desreumaux, J.-S. Caillou, J. Gaborit, « Nouvelles découvertes à Apamée d’Osroène », *CRAI* 143/1, 1999, p. 75-105.

- Downey 1977 : S. B. Downey, *The excavations at Dura-Europos. Final report III, Part I, fascicle 2. The stone and plaster sculpture*, Los Angeles, 1977.
- Dussaud 1927 : R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (BAH, 4), Paris, 1927.
- Edwell 2013 : P. Edwell, « The Euphrates as a Boundary between Rome and Parthia in the Late Republic and Early Empire », *Antichthon* 47, 2013, p. 191-206.
- Ergeç, Yon 2012 : R. Ergeç, J.-B. Yon, « Nouvelles inscriptions », dans C. Abadie-Reynal (dir.), *Zeugma III. Fouilles de l'habitat (2) : la maison des Synaristôsai. Nouvelles inscriptions*, Lyon, 2012, p. 153-201.
- Espérandieu, Lantier 1907 : E. Espérandieu, R. Lantier, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, vol. 1-16, Paris, 1907-1981.
- Eule 2001 : J. C. Eule, *Hellenistische Bürgerinnen aus Kleinasien*, Istanbul, 2001.
- Facella, Speidel 2011 : M. Facella, M. A. Speidel, « From Dacia to Doliche (and back) », dans E. Winter (éd.), *Von Kummuh nach Telouch*, Bonn, 2011, p. 207-215.
- Foucault *et al.* 2014 : A. Foucault, J.-F. Raoult, F. Cecca, B. Platevoet, *Dictionnaire de géologie (8e édition)*, Paris, 2014.
- Frel 1967 : J. Frel, *Rodin collectionneur. Musée Rodin, Paris, 1967-1968*, Paris, 1967.
- Frézouls 1960 : E. Frézouls, « Sur les divisions de la Séleucide, à propos de Strabon, XVI, 2, 4 », *MUSJ* 37, 1960, p. 221-234.
- Frézouls 1969 : E. Frézouls, « L'exploration archéologique de Cyrrhus », dans J. Balty, C. Dulière, M. Theunissen (dir.), *Apamée de Syrie: bilan des recherches archéologiques 1965 - 1968 ; actes du colloque tenu à Bruxelles les 29 et 30 avril 1969*, Bruxelles, 1969, p. 81-93.
- Frézouls 2012 : E. Frézouls, « Cyrrhus dans l'histoire de la Syrie du Nord », dans *Cyrrhus 1*, Beyrouth, 2012, p. 77-102.
- Friedland 2012 : E. A. Friedland, « Marble sculpture in the Roman Near East : remarks on import, production, and impact », dans T. M. Kristensen, B. Poulsen (dir.), *Ateliers and artisans in Roman art and archaeology* (JRA, Suppl. series, 92), Portsmouth, 2012, p. 55-73.
- Froehner 1865 : W. Froehner, *Les inscriptions grecques*, Paris, 1865.

- Gaborit 2007 : J. Gaborit, « La vallée engloutie : Zeugma et autres sites en amont des barrages de l'Euphrate », dans J.-P. Demoule (dir.), *L'archéologie préventive dans le monde*, Paris, 2007, p. 215-228.
- Gaborit 2012 : J. Gaborit, *La vallée engloutie. Géographie historique du Moyen-Euphrate*, vol. 1-2, Beyrouth, 2012.
- Gatier 1996 : P.-L. Gatier, « Palmyre et Émèse, ou Émèse sans Palmyre », *AArchSyr* 42, 1996, p. 431-436.
- Gatier 1997 : P.-L. Gatier, « Villages et sanctuaires en Antiochène autour de Qalaat Kalota », *Topoi* 7, 1997, p. 751-775.
- Gatier 1999 : P.-L. Gatier, « Phénicie, Liban, Levant : histoire et géographie historique d'Alexandre à Zénobie », *Tempora* 10-11, 1999, p. 103-115.
- Gatier 2001 : P.-L. Gatier, « Inscriptions grecques et latines », *Bulletin des musées et monuments lyonnais* 1, 2001, p. 14-70.
- Gatier 2003 : P.-L. Gatier, « Évolutions culturelles dans les sociétés du Proche-Orient syrien à l'époque hellénistique », dans F. Prost (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée : cités et royaumes à l'époque hellénistique. Actes du colloque international de la SOPHAU, Rennes, 4-6 avril 2003* (Pallas, 62), Rennes/Toulouse, 2003, p. 97-115.
- Gatier 2005 : P.-L. Gatier, « La "colonne de Qartaba" et la romanisation de la montagne libanaise », dans P. Bielinski, F. Stepniowski (dir.), *Aux pays d'Allat : mélanges offerts à Michal Gawlikowski*, Varsovie, 2005, p. 77-97.
- Gatier 2006 : P.-L. Gatier, « Un relief funéraire au musée des Beaux-Arts de Lyon », *Cahiers du musée des Beaux-Arts de Lyon* 2006, 2006, p. 12-15.
- Gatier 2010 : P.-L. Gatier, « Un relief funéraire d'époque romaine à 'Aqîrbât », dans P.-L. Gatier, B. Geyer, M.-O. Rousset (dir.), *Entre nomades et sédentaires. Prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud*, Lyon, 2010, p. 169-174.
- Gawlikowski 2014 : M. Gawlikowski, « La sculpture en pierre aux époques hellénistique et romaine », *Studia Orontica* 12-13, 2014, p. 91-108.
- Ginouvès 1998 : R. Ginouvès (dir.), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Athènes/Rome, 1998.

- Görkay 2012 : K. Görkay, « Zeugma in Light of New Research », dans K. Konuk (dir.), *Stephanèphoros : de l'économie antique à l'Asie mineure. Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, 2012, p. 275-300.
- Griesheimer 1997 : M. Griesheimer, « Cimetières et tombeaux des villages de la Syrie du Nord », *Syria* 74/1, 1997, p. 165-211.
- Grossman 2013 : J. B. Grossman, *Funerary sculpture*, Princeton, 2013.
- Gschwind *et al.* 2009 : M. Gschwind, H. Hasan, A. Grüner, W. Hübner, « Raphanaea. Report on the 2005 and 2006 Survey », *Zeitschrift der Orient-Archäologie* 2, 2009, p. 234-289.
- Gubel, Caubet, Fontan 2002 : E. Gubel, A. Caubet, E. Fontan, *Art phénicien : la sculpture de tradition phénicienne (Paris, Musée du Louvre)*, Paris, 2002.
- Güven 2014 : E. Güven, *Quelques aspects de la vie sociale, culturelle et religieuse à Antioche et dans ses environs à travers l'étude des stèles funéraires dans l'Antiquité*, Université Jean Moulin Lyon III- Université de Bilkent (inédit).
- Güven 2015 : E. Güven, « Les inscriptions funéraires antiques d'Antioche sur l'Oronte », *Babelao* 4, 2015, p. 149-172.
- Gwiazda 2013 : M. Gwiazda, « Grave Monuments from Jiyeh (Porphyreon) and the sepulchral art of Sidon's chora », *Archeologia* 64, 2013, p. 53-66.
- Hajjar 1965 : J. Hajjar, « Un hypogée romain à Deb'aal dans la région de Tyr », *Bulletin du Musée de Beyrouth* 18, 1965, p. 61-104.
- Hartmann, Speidel 2003 : M. Hartmann, M. A. Speidel, « The Roman army at Zeugma : recent research results », dans *Zeugma : Interim Reports* (JRA, Suppl. series, 51), Portsmouth, 2003, p. 100-126.
- Hartmann, Speidel 2013 : M. Hartmann, M. A. Speidel, « Military installations at Zeugma : an overview of the Swiss archaeological investigations, 2001-2003 », dans W. Aylward (dir.), *Excavations at Zeugma : conducted by Oxford Archaeology*, Los Altos, 2013, p. 381-392.
- Hasselin Rous *et al.* 2009 : I. Hasselin Rous, L. Laugier, J.-L. Martinez (dir.), *D'Izmir à Smyrne : découverte d'une cité antique*, Paris, 2009.
- Herrmann, Schloen, Ressler 2014 : V. R. Herrmann, J. D. Schloen, A. R. Ressler, *In Remembrance of Me : Feasting with the dead in the Ancient Middle East*, Chicago, 2014.

- Hoerni 2011 : C. Hoerni, « Place et représentation des femmes dans les structures civiques des provinces de l'Empire. L'exemple des cités romaines et romanisées de l'Afrique sous les Sévères », *Cahiers « Mondes Anciens » [en ligne]* 2, 2011, <http://journals.openedition.org/mondesanciens/478> (consulté le 21/01/2021).
- Hogarth 1907 : D. G. Hogarth, « Hierapolis Syriae », *ABSA* 14, 1907-1908, p. 183-196.
- Iacomi 2013 : V. Iacomi, « Local and foreign identities in funerary contexts : self- and social representation of indigenous elites in late Hellenistic and Roman Rough Cilicia. Rock-cut tombs and necropolis, a preliminary survey », dans L. Bombardieri, A. D'Agostino, G. Guarducci, V. Orsi, S. Valentini (dir.), *SOMA 2012: Identity and connectivity: Proceedings of the 16th Symposium on Mediterranean archaeology, Florence, Italy, 1-3 March 2012*, Oxford, 2013, p. 275-283.
- Ingholt 1928 : H. Ingholt, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, Copenhague, 1928.
- Ingholt 1940 : H. Ingholt, *Rapport préliminaire sur sept campagnes de fouilles à Hama en Syrie (1932-1938)*, Copenhague, 1940.
- Jaghnoon 2009 : M. Jaghnoon, « Note sur quatre sarcophages trouvés à Homs en 2006 [en arabe] », *Studia Orontica* 6, 2009, p. 80-86.
- Jaghnoon 2010 : M. Jaghnoon, « Les inscriptions grecques conservées à Mishirfeh », *Studia Orontica* 7-8, 2010, p. 77-83.
- Jalabert 1904 : L. Jalabert, « Nouvelles stèles peintes de Sidon », *RA* 2, 1904, p. 1-16.
- Jalabert, Mouterde 1910 : L. Jalabert, R. Mouterde, « Nouvelles inscriptions de Syrie », *Mélanges de la Faculté orientale* 4, 1910, p. 209-232.
- Jalabert, Mouterde 1955 : L. Jalabert, R. Mouterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie, t. 4, Laodicée, Apamène*, Paris, 1955.
- Jansen-Winkel, Neudecker, Niemeyer 2006 : K. Jansen-Winkel, R. Neudecker, H. J. Niemeyer, « Stele », *Brill's New Pauly*, 2006, http://dx.doi.org/biblec.univ-lyon2.fr/10.1163/1574-9347_bnp_e1122040 (consulté le 17/09/2020).
- Jarry 1982 : J. Jarry, « Nouvelles inscriptions de Syrie du Nord », *ZPE* 47, 1982, p. 73-103.
- Jarry 1985 : J. Jarry, « Nouveaux documents grecs et latins de Syrie du Nord et de Palmyrène », *ZPE* 60, 1985, p. 109-115.

- Jarry 1992 : J. Jarry, « Nouvelles inscriptions de Syrie du Nord (suite) », *ZPE* 90, 1992, p. 103-112.
- Kaizer 2003 : T. Kaizer, « The Near East in the Hellenistic and Roman Periods between Local, Regional and Supra-Regional Approaches », *Scripta Classica Israelica* 22, 2003, p. 283-295.
- Kelp 2013 : U. Kelp, « Grave monuments and local identities in Roman Phrygia », dans P. Thonemann (dir.), *Roman Phrygia: culture and society*, Cambridge/New York, 2013, p. 70-94.
- Kennedy 1998 : D. L. Kennedy, *The twin towns of Zeugma on the Euphrates: rescue work and historical studies* (JRA, Suppl. series, 27), Portsmouth, 1998.
- Kennedy 1999 : D. L. Kennedy, « Greek, Roman and native cultures in the Roman Near East (compte-rendu de F. Millar, *The Roman Near East 31 BC- AD 337*, Cambridge, 1993) », dans J. H. Humphrey (dir.), *The Roman and Byzantine Near East. Vol. 2. Some recent archaeological research* (JRA, Suppl. series, 31), Portsmouth, 1999, p. 77-106.
- King 2002 : G. R. D. King, « Archaeological Fieldwork at the Citadel of Homs, Syria : 1995-1999 », *Levant* 34, 2002, p. 39-58.
- Kleiner 1992 : D. E. E. Kleiner, *Roman sculpture*, New Haven, 1992.
- Koch 1989 : G. Koch, « Sarkophage der römischen Kaiserzeit im Nationalmuseum in Damaskus », *MDAI(D)* 4, 1989, p. 163-179.
- Koch 1993 : G. Koch (dir.), *Grabeskunst der römischen Kaiserzeit*, Mayence, 1993.
- Koch 1996 : G. Koch, « Ein attischer Schiffskampf-Sarkophag aus Arethousa in Damaskus », *MDAI(D)* 9, 1996, p. 197-207.
- Knoepfler 1996 : D. Knoepfler, « De la Grèce au Proche-Orient avec Henri Seyrig : un Athénien atypique au tournant de sa carrière (1922-1929) », *BCH* 120/1, 1996, p. 285-309.
- Kondoleon 2000 : Ch. Kondoleon, *Antioch. The lost ancient city*, Princeton, 2000.
- Kranz 1984 : P. Kranz, *Jahreszeiten-Sarkophage : Entwicklung und Ikonographie des Motivs der vier Jahreszeiten auf kaiserzeitlichen Sarkophagen und Sarkophagdeckeln*, Berlin, 1984.
- Künzl 1983 : E. Künzl, « Inschriften aus Kleinasien im römisch-germanischen Zentralmuseum Mainz (RGZM) », *EA* 2, 1983, p. 81-83.

- Lafli 2018 : E. Lafli, « Roman funerary steles and Byzantine inscriptions in the Museum of Şanlıurfa », *Philia* 4, 2018, p. 74-95.
- Lafli, Bru 2020 : E. Lafli, H. Bru, « Chronique d'Orient. Chronique 2020. Inscriptions gréco-romaines d'Anatolie IX », *DHA* 46/2, 2020, p. 370-379.
- Lafli, Christof 2014 : E. Lafli, E. Christof, « New Hellenistic and Roman grave reliefs from Antioch », dans A. Özfirat, Ç. Uygun (dir.), *Proceedings of the International symposium on the archaeology of Hatay and its vicinity through the ages, 21-24 May 2013, Antakya*, Antakya, 2014, p. 161-181.
- Lafli, Christof 2015 : E. Lafli, E. Christof, « Hellenistic and Roman steles in the Museum of Tarsus in Cilicia », *Gephyra* 12, 2015, p. 121-139.
- Lafli, Meischner 2008 : E. Lafli, J. Meischner, « Hellenistische und römische Grabstelen im Archäologischen Museum von Hatay in Antakya », *JÖAI* 77, 2008, p. 145-183.
- Lammens 1902 : H. Lammens, « Notes épigraphiques et topographiques sur l'Emésène », *RBP* 6, 1902.
- Lassus 1935-1936 : J. Lassus, *Inventaire archéologique de la région au nord-est de Hama* (Documents d'études orientales, 4), Damas, 1935-1936.
- Le Dinahet-Couilloud 1974a : M.-Th. Le Dinahet-Couilloud, « Reliefs funéraires des Cyclades de l'époque hellénistique à l'époque impériale », *BCH* 98/1, 1974, p. 397-498.
- Le Dinahet-Couilloud 1974b : M.-Th. Le Dinahet-Couilloud, *Les monuments funéraires de Rhénée* (Exploration archéologique de Délos, 30), Athènes, 1974.
- Le Dinahet-Couilloud, Mouret 1993 : M.-T. Le Dinahet-Couilloud, N. Mouret, « Les stèles funéraires grecques: études stylistiques et iconographiques, années 1980-1992 », *Topoi* 31/1, 1993, p. 109-166.
- Ledrain 1888 : M. Ledrain, *Notice sommaire des monuments phéniciens du musée du Louvre*, Paris, 1888.
- Lempereur, Aliquot 2018 : O. Lempereur, J. Aliquot, « Une stèle funéraire d'Antioche au musée archéologique de Viuz-Faverges (Haute-Savoie) », *Syria* 95, 2018, p. 441-445.
- Lepetz, Van Andringa 2008 : S. Lepetz, W. Van Andringa, « La nécropole romaine de Porta Nocera à Pompéi. Fouille d'un quartier funéraire », *Dossiers d'Archéologie* 330, 2008, p. 58-65.

- Leriche 2003 : P. Leriche, « Peut-on étudier la Syrie séleucide ? », dans Fr. Prost (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée : cités et royaumes à l'époque hellénistique. Actes du colloque international de la SOPHAU, Rennes, 4-6 avril 2003 (Pallas, 62), Rennes/Toulouse, 2003, p. 117-146.*
- Leroy 1957 : J. Leroy, « Mosaïques funéraires d'Édesse », *Syria* 34, 1957, p. 306-342.
- Leventi 2014 : I. Leventi, « Grave Reliefs from Roman Thessaly », dans I. Koncani Uhač (dir.), *Akti XII međunarodnog kolokvija o rimskoj provincijalnoj umjetnosti : datiranje kamenih spomenika i kriteriji za određivanje kronologije : Pula, 23.-28. V. 2011. Proceedings of the 12th international colloquium on Roman provincial art. The dating of stone monuments and criteria for determination of chronology, 23.-28. V. 2011, Pula, 2014, p. 70-76.*
- Lund 2003 : J. Lund, « Hama in the early Hellenistic period », *Topoi Suppl* 4, 2003, p. 253-268.
- Manière-Lévêque 2000 : A.-M. Manière-Lévêque, « Les nécropoles », *Anatolia Antiqua* 8, 2000, p. 292-312.
- Marrou 1938 : H.-I. Marrou, *Μουσικὸς ἀνὴρ. Étude sur les scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*, Grenoble, 1938.
- Masségliia 2013 : J. Masségliia, « Phrygians in relief : trends in self-representation », dans P. Thonemann (dir.), *Roman Phrygia : culture and society*, Cambridge/New York, 2013, p. 95-123.
- Masson 1987 : O. Masson, « Notes sur les inscriptions grecques du musée du Louvre jadis conservées au Cabinet des Médailles », *BCH* 111/1, 1987, p. 267-279.
- Mathieux 2015 : N. Mathieux, « Jouet, attribut ou symbole ? Le motif du raisin dans les figurines des tombes de Myrina », dans S. Huysecom-Haxhi, A. Muller (dir.), *Figurines grecques en contexte*, Villeneuve-d'Ascq, 2015, p. 245-263.
- Mayence 1936 : F. Mayence, « La v^e campagne de fouilles à Apamée (Rapport sommaire) », *AC* 5/2, 1936, p. 405-411.
- Mayence 1946 : F. Mayence, « Une inscription funéraire d'Apamée », *Le Muséon* 59, 1946, p. 421-424.
- Mazzoni 1986 : S. Mazzoni, « A sculptures quarry at Sikizlar », *AArchSyr* 36-37, 1986, p. 268-275.

- Mendel 1914 : G. Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines, t.I-III, Musées impériaux ottomans*, Constantinople, 1914.
- Meyer 2006 : M. Meyer, *Die Personifikation der Stadt Antiocheia. Ein neues Bild für eine neue Gottheit*, Berlin/New-York, 2006.
- Michon, Héron de Villefosse 1901 : E. Michon, A. Héron de Villefosse, « Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année 1901 », *BSAF* 1, 1901, p. 345-359.
- Millar 1987 : F. Millar, « The problem of Hellenistic Syria », dans A. Kuhrt, S. Sherwin-White (dir.), *Hellenism in the East*, Londres, 1987, p. 110-133.
- Moulton 1904 : W. J. Moulton, « Twelve mortuary inscriptions from Sidon », *AJA* 8, 1904, p. 283-287.
- Moussli 1983 : M. Moussli, « Griechische Inschriften aus Emesa und Laodicea ad Libanum », *Philologus* 127/2, 1983, p. 254-261.
- Moussli, Ebert 1990 : M. Moussli, J. Ebert, « Weitere Inschriften aus Emesa und seine Nachbargebieten », *Philologus* 134/1, 1990, p. 93-102.
- Mouterde 1922 : R. Mouterde, « Inscriptions grecques et latines de la Syrie », *MUSJ* 8, 1922, p. 75-110.
- Mouterde 1925 : R. Mouterde, « Inscriptions grecques conservées à l'Institut français de Damas », *Syria* 6, 1925, p. 215-252.
- Mouterde 1932 : R. Mouterde, « Mission épigraphique et relevés archéologiques en Syrie (1931) », *MUSJ* 16/3, 1932, p. 75-117.
- Mouterde 1949-1950 : R. Mouterde, « À travers l'Apamène », *MUSJ* 28, 1949-1950, p. 3-42.
- Mouterde 1951 : R. Mouterde, « Antiquités de l'Hermon et de la Beqâ' », *MUSJ* 29, 1951, p. 19-89.
- Mouterde, Poidebard 1945 : R. Mouterde, A. Poidebard, *Le Limes de Chalcis : organisation de la steppe en Haute-Syrie romaine*, vol. 1-2 (BAH, 38), Paris, 1945.
- Mussche 1959 : H. Mussche, « Relief funéraire de Gaziantep », *BCH* 83/2, 1959, p. 543-548.
- Najbjerg 2001 : T. Najbjerg, « Antioch-on-the-Orontes », dans J. M. Padgett (dir.), *Roman sculpture in the Art Museum, Princeton University*, Princeton, 2001, p. 174-181.

- Nissen, Neudecker 2006 : H. J. Nissen, R. Neudecker, « Relief », *Brill's New Pauly*, s.l., 2006, http://dx.doi.org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.1163/1574-9347_bnp_e1020610 (consulté le 17/09/2020).
- Padgett *et al.* 2001 : J. M. Padgett, M. Fuchs, H. Meyer, R. Wenning, R. G. A. Weir, *Roman sculpture : in the Art Museum, Princeton University*, Princeton, 2001.
- Palagia 2016 : O. Palagia, « Commemorating the dead : grave markers, tombs, and tomb paintings, 400-30 BCE », dans M. M. Miles (dir.), *A companion to Greek architecture*, Chichester, 2016, p. 374-389.
- Pardee 2009 : D. Pardee, « A New Aramaic Inscription from Zincirli », *BASOR* 356, 2009, p. 51-71.
- Parlasca 1967 : K. Parlasca, « Zur syrischen Kunst der frühen Kaiserzeit », *AA*, 1967, p. 547-569.
- Parlasca 1969-1970 : K. Parlasca, « A New grave relief from Syria », *Brooklyn Museum Annual* 11, 1969-1970, p. 169-185.
- Parlasca 1982 : K. Parlasca, *Syrische Grabreliefs hellenistischer und römischer Zeit. Fundgruppen und Probleme*, Mayence, 1982.
- Parlasca 1988 : K. Parlasca, « Ikonographische Probleme palmyrenischer Grabreliefs », *MDAI(D)* 3, 1988, p. 215-221.
- Parlasca 1989 : K. Parlasca, « La sculpture grecque et la sculpture d'époque romaine impériale en Syrie », dans J.-M. Dentzer, W. Orthmann (dir.), *Archéologie et histoire de la Syrie, t. II : la Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, Sarrebrück, 1989, p. 537-556.
- Parlasca 2006 : K. Parlasca, « Die Skulpturen aus dem Habbāsi-Grab in Hama », *MDAI(D)* 15, 2006, p. 219-225.
- Perdrizet 1900 : P. Perdrizet, « Mélanges épigraphiques », *BCH* 24/1, 1900, p. 285-299.
- Perdrizet 1904 : P. Perdrizet, « Syriaca, 15 : Stèles peintes de Sidon », *RA*, 1904, p. 234-245.
- Perdrizet, Fossey 1897 : P. Perdrizet, D. Fossey, « Voyage dans la Syrie du Nord », *BCH* 21, 1897, p. 66-91.

- Pfuhl, Möbius 1977 : E. Pfuhl, H. Möbius, *Die Ostgriechischen Grabreliefs, t.I-II* (4 vol.), Mayence, 1977.
- Poyiadji-Richter 2013 : E. Poyiadji-Richter, « Funerary portraiture on Hellenistic grave reliefs from Cyprus », dans P. G. Scherrer, A. Ulbrich, G. Koiner (dir.), *Hellenistisches Zypern: Akten der Internationalen Tagung, Institut für Archäologie, Universität Graz, 14. Oktober 2010 : und weitere Beiträge zur Antike*, Graz, 2013, p. 77-90.
- Poyiadji-Richter 2014 : E. Poyiadji-Richter, « Aspects of funerary art : the sculptures in the Cyprus collection in Berlin », dans V. Karageorghis, E. Poyiadji-Richter, S. Rogge (dir.), *Cypriote antiquities in Berlin in the focus of new research: conference in Berlin, 8 May 2013*, Münster, 2014, p. 169-191.
- Provost 2016 : S. Provost, « Les deux missions de Paul Perdrizet et d'Henri Seyrig en Syrie et leurs prolongements (1924-1928) », dans F. Duyrat, F. Briquel-Chatonnet (dir.), *Henri Seyrig (1895-1973) : Actes du colloque Henri Seyrig (1895-1973) tenu les 10 et 11 octobre 2013 à la Bibliothèque nationale de France et à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris/Beyrouth*, 2016, p. 33-48.
- Quoniam 1970 : P. Quoniam (dir.), *L'art de Rome et des provinces dans les collections parisiennes*, Paris, 1970.
- Raja 2018 : R. Raja, « Compilation and digitisation of the Palmyrene corpus of funerary portraits », *Antiquity* 92, 2018, p. 1-7.
- Raja 2019 : R. Raja (éd.), *Revisiting the religious life of Palmyra*, Turnhout, 2019.
- Raja, Kropp 2014 : R. Raja, A. J. M. Kropp, « The Palmyra Portrait Project », *Syria* 91, 2014, p. 393-408.
- Raja, Steding, Yon 2021 : R. Raja, J. Steding, J.-B. Yon, *Excavating Palmyra : Harald Ingholt's Excavation Diaries. A Transcript, Translation, and Commentary*, Turnhout, 2021.
- Rehm 2014 : E. Rehm, « Private Denkmäler für die Ewigkeit », *Studia Mesopotamica* 1, 2014, p. 369-389.
- Renan 1864-1874 : E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864-1874.
- Rey-Coquais 1978 : J.-P. Rey-Coquais, « Syrie romaine, de Pompée à Dioclétien », *JRS* 68, 1978, p. 44-73.
- Rey-Coquais 1994 : J.-P. Rey-Coquais, « Laodicée-sur-Mer et l'armée romaine. À partir de quelques inscriptions », dans E. Dabrowa (dir.), *The Roman and Byzantine army in*

- the East : proceedings of a colloquium held at the Jagiellonian University, Kraków in 7-9 september 1992*, Cracovie, 1994, p. 149-163.
- Rey-Coquais 1998 : J.-P. Rey-Coquais, « Deux stèles inscrites de Syrie du Nord », *Syria* 75/1, 1998, p. 193-200.
- Rich 1873 : A. Rich, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1873.
- Richter 1966 : G. M. A. Richter, *The furniture of the Greeks, Etruscans and Romans*, Londres, 1966.
- Robert 1933 : L. Robert, « Inscriptions grecques inédites au musée du Louvre », *RA* 2, 1933, p. 121-147.
- Robert 1960 : L. Robert, « Recherches épigraphiques », *REA* 62/3-4, 1960, p. 276-361.
- Roche 2016 : M.-J. Roche, « Phéniciens et Athéniens en Méditerranée : à propos de stèles funéraires à rosettes », *Transeuphratène* 48/1, 2016, p. 11-43.
- Ronzevalle 1912 : S. Ronzevalle, « Notes et études d'archéologie orientale (suite). X. L'aigle funéraire en Syrie », *MUSJ* 5/2, 1912, p. 117-178.
- Rüsch 1969 : A. Rüsch, « Kaiserzeitliche Porträt in Makedonien », *JDI* 84, 1969, p. 142-196.
- Saadé 1976 : G. Saadé, « Exploration archéologique de Lattaquié », *AArchSyr* 26, 1976, p. 9-36.
- Sachau 1883 : E. Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, Leipzig, 1883.
- Sachet 2012 : I. Sachet, « Dieux et hommes des tombeaux d'Arabie Pétrée : iconographie et aniconisme des élites nabatéennes », dans I. Sachet, C. Robin (dir.), *Dieux et déesses d'Arabie : images et représentations. Actes de la Table ronde tenue au collège de France (Paris) les 1^{er} et 2 octobre 2007*, Paris, 2012, p. 225-258.
- Sadurska 1972 : A. Sadurska, *Les portraits romains dans les collections polonaises*, Varsovie, 1972.
- Sadurska 1996 : A. Sadurska, « L'art et la société : recherches iconologiques sur la sculpture funéraire de Palmyre », *AArchSyr* 42, 1996, p. 285-288.
- Saliby 1992 : N. Saliby, « L'hypogée de Sassan fils de Malê à Palmyre », *MDAI(D)* 6, 1992, p. 267-289.

- Saliou 2020 : C. Saliou, *Le Proche-Orient, de Pompée à Muhammad : I^{er} s. av. J.-C. - VII^e s. apr. J.-C.*, Paris, 2020.
- Sartre 1988 : M. Sartre, « La Syrie Creuse n'existe pas », dans P.-L. Gatier, B. Helly, J.-P. Rey-Coquais (dir.), *Géographie historique au Proche-Orient : Syrie, Phénicie, Arabie grecques, romaines, byzantines. Actes de la table ronde de Valbonne, 16-18 septembre 1985*, Paris, 1988, p. 15-40.
- Sartre 2001a : M. Sartre, « Les colonies romaines dans le monde grec », *Electrum* 5, 2001, p. 111-152.
- Sartre 2001b : M. Sartre, *D'Alexandre à Zénobie : histoire du Levant antique, IV^e siècle avant J.-C. - III^e siècle après J.-C.*, Paris, 2001.
- Sartre 2018 : M. Sartre, « Retour vers la Coelé-Syrie », *Syria* 95, 2018, p. 447-460.
- Sartre-Fauriat 2001 : A. Sartre-Fauriat, *Des tombeaux et des morts. Monuments funéraires, société et culture en Syrie du Sud du I^{er} s. av. J.-C. au VII^e s. ap. J.-C.*, vol. 1-2 (BAH, 158), Beyrouth, 2001.
- Sartre-Fauriat 2003 : A. Sartre-Fauriat, « La stèle funéraire en Syrie à l'époque romaine : l'exemple du Hauran (Syrie du Sud) », dans A. Sartre-Fauriat (dir.), *Les pierres de l'offrande. Autour de l'oeuvre de Christoph W. Clermont : Actes (2e partie)*, Zürich, 2003, p. 36-50.
- Saulcy 1853 : F. de Saulcy, *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques exécuté de décembre 1850 à avril 1851 (3 vol.)*, Paris, 1853.
- Schmidt 1991 : S. Schmidt, *Hellenistische Grabreliefs. Typologische und chronologische Beobachtungen*, Cologne/Vienne, 1991.
- Seyrig 1939a : H. Seyrig, « Antiquités syriennes. 27. Stèle d'un grand prêtre de Hiérapolis », *Syria* 20/3, 1939, p. 183-188.
- Seyrig 1939b : H. Seyrig, « Le cimetière des marins à Séleucie-de-Piérie », dans F. Cumont, E. Dhorme, G. Contenau, A. Dupont-Sommer, *Mélanges syriens offerts à monsieur René Dussaud, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (BAH, 30,1), Paris, 1939, p. 451-459.
- Seyrig 1951 : H. Seyrig, « Le repas des morts et le "banquet funèbre" à Palmyre », *AArchSyr* 1, 1951, p. 32-40.

- Seyrig 1959 : H. Seyrig, « Antiquités syriennes 76. Caractères de l'histoire d'Émèse », *Syria* 36/3, 1959, p. 184-192.
- Seyrig 1970 : H. Seyrig, « Antiquités syriennes 92. Séleucus I et la fondation de la monarchie syrienne », *Syria* 47/3-4, 1970, p. 290-307.
- Skupinska-Løvset 1985 : I. Skupinska-Løvset, « Funerary portraiture of Seleukeia-on-the-Euphrates », *AArch* 56, 1985, p. 101-129.
- Skupinska-Løvset 1997 : I. Skupinska-Løvset, « A Palliatus in Birmingham, MI, and the question of family portraiture in Syria », *Archeologia* 48, 1997, p. 19-23.
- Skupinska-Løvset 1999 : I. Skupinska-Løvset, *Portraiture in Roman Syria. A study in social and regional differentiation within the art of portraiture*, Lodz, 1999.
- Skupinska-Løvset 2003 : I. Skupinska-Løvset, « Private portraits of Roman Syria and Palestine. Summing up twenty years of study », dans P. Noelke (dir.), *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen, Akten des VII. internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens (Köln, 2. bis 6. Mai 2001)*, Mayence, 2003, p. 587-599.
- Sokołowski 2017 : Ł. Sokołowski, « Portrait as a medium? Interpreting funerary portrait reliefs from Palmyra as a means of communication », dans R. Cascino, F. De Stefano, F. Lepone, C. M. Marchetti (dir.), *TRAC 2016. Proceedings of the Twenty-Sixth Theoretical Roman Archaeology Conference*, Rome, 2017, p. 17-35.
- Spathi 2012 : M. Spathi, « Dress in Roman grave stelai from Greek and Asia Minor and aspects of its social interpretation », dans I. Tzachili, E. Zimi (dir.), *Textiles and dress in Greece and the Roman East : a technological and social approach*, Athènes, 2012, p. 89-106.
- Speidel 1980 : M. A. Speidel, « Lixa of the third Thracian Cohort in Syria: a new inscription », *ZPE* 38, 1980, p. 146-148.
- Speidel 2012 : M. A. Speidel, « *Legio III Augusta* in the East. Evidence from Zeugma on the Euphrates », dans B. Cabouret-Lauriou, A. Gros Lambert, C. Wolff (dir.), *Visions de l'Occident romain : hommages à Yann Le Bohec*, Paris, 2012, p. 603-619.
- Stillwell 1938 : R. Stillwell (dir.), *Antioch on-the-Orontes II. The Excavations of 1933-1936*, Princeton, 1938.

- Stillwell 1941 : R. Stillwell (dir.), *Antioch on-the-Orontes III. The Excavations of 1937-1939*, Princeton, 1941.
- Tatton-Brown 1986 : V. Tatton-Brown, « Gravestones of the Archaic and Classical periods : local production and foreign influences », dans V. Karageorghis (dir.), *Acts of the international archaeological symposium « Cyprus between the Orient and the Occident »*, Nicosia, 8-14 september 1985, Nicosia, 1986, p. 439-453.
- Täuber 2011 : H. Täuber, « Adnotationes Epigraphicae II, 14-25 », *Tyche* 26, 2011, p. 304-305.
- Turcan 1995 : R. Turcan, *L'art romain dans l'histoire : six siècles d'expressions de la romanité*, Paris, 1995.
- Van Andringa 2018 : W. Van Andringa, « Le monument et la tombe. Deux façons de mourir à l'époque romaine », dans M.-D. Nenna, S. Huber, W. Van Andringa (dir.), *Constituer la tombe, honorer les défunts en Méditerranée antique*, Alexandrie, 2018, p. 381-402.
- Van Rengen 1969 : W. Van Rengen, « Inscriptions grecques et latines », dans J. Ch. Balty (dir.), *Apamée de Syrie : bilan des recherches archéologiques 1965-1968. Actes du colloque tenu à Bruxelles 29-30 avril 1969*, Bruxelles, 1969, p. 95-101.
- Van Rengen 1972 : W. Van Rengen, « Nouvelles inscriptions grecques et latines », dans J. Balty, J. Ch. Balty (dir.), *Apamée de Syrie : bilan des recherches archéologiques 1969-1971. Actes du colloque tenu à Bruxelles les 15, 17 et 18 avril 1972*, Bruxelles, 1972, p. 97-110.
- Van Rengen 1987 : W. Van Rengen, « Épitaphe grecque d'un ΔΡΟΠΑΚΙΣΤΗΣ à Apamée de Syrie », dans C. Saerens, R. De Smet, H. Melaerts (dir.), *Studia varia Bruxellensia ad orbem Graeco-Latinum pertinentia*, Louvain, 1987, p. 119-124.
- Van Rengen 2016 : W. Van Rengen, « Verinus Marinus, un soldat lyonnais mort à Apamée de Syrie », *Syria* 93, 2016, p. 97-105.
- Vandenabeele 1972 : F. Vandenabeele, « Sondages dans la nécropole Nord d'Apamée, 1969-1970 », dans J. Balty, J. Ch. Balty (dir.), *Apamée de Syrie : bilan des recherches archéologiques 1969-1971. Actes du colloque tenu à Bruxelles les 15, 17 et 18 avril 1972*, Bruxelles, 1972, p. 85-92.

- Villa et al. 1982 : N. Villa, P. Amiet, S. Dubois, F. Rousseau, M. de Bry, A. Caubet, *Félix de Saulcy (1807-1880) et la Terre Sainte. Exposition au Musée d'Art et d'Essai, Palais de Tokyo, avril-septembre 1982*, Paris, 1982.
- Viviers, Vokaer 2008 : D. Viviers, A. Vokaer, « Travaux de la Mission archéologique belge à Apamée de Syrie. XLI^e campagne », *RBPh* 86/1, 2008, p. 115-170.
- Viviers, Vokaer 2010 : D. Viviers, A. Vokaer, « Travaux de la Mission archéologique belge à Apamée de Syrie. XLIII^e campagne », *RBPh* 88/1, 2010, p. 113-149.
- Waelkens 1977 : M. Waelkens, *Typologische und epigraphische Untersuchungen des kleinasiatischen Grabreliefs mit Scheitür*, Mayence, 1977.
- Waelkens 1992 : M. Waelkens, « Carrières et marbres de l'Asie mineure », *Dossiers d'Archéologie* 173, 1992, p. 22-29.
- Wagner 1976 : J. Wagner, *Seleukeia am Euphrat/Zeugma*, Wiesbaden, 1976.
- Weber 2006 : T. M. Weber, *Sculptures from Roman Syria in the Syrian National Museum at Damascus, vol. 1, From cities and villages in Central and Southern Syria*, Worms, 2006.
- Weir 2001 : R. G. A. Weir, « Antiochene Grave Stelai in Princeton », dans J. M. Padgett (dir.), *Roman sculpture in the Art Museum, Princeton University*, Princeton, 2001, p. 274-311.
- Wielgosz 2002 : D. Wielgosz, « The origin of marble sculptures from Palmyra », dans L. Lazzarini (dir.), *Interdisciplinary studies on ancient stone : ASMOSIA VI. Proceedings of the sixth international conference of the « Association for the studies of marble and other stones in antiquity »*, Venice, June 15-18 2000, Turin/Venise, 2002, p. 389-401.
- Wielgosz-Rondolino 2016 : D. Wielgosz-Rondolino, « Orient et Occident unis par enchantement dans la pierre sculptée. La sculpture figurative de Palmyre », dans M. al-Maqdissi, E. Ishaq (dir.), *La Syrie et le désastre archéologique du Proche-Orient : « Palmyre cité martyre »*, Beyrouth, 2016, p. 65-82.
- Will 1965 : E. Will, « La Syrie romaine entre l'Occident gréco-romain et l'Orient parthe », dans P. Demargne (dir.), *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques, Huitième congrès international d'archéologie classique (Paris, 1963)*, Paris, 1965, p. 511-526.
- Will 1985 : E. Will, « Les problèmes iconographiques de la Syrie romaine », dans H. Metzger (dir.), *Εἰδωλοποιία. Actes du colloque sur les problèmes de l'image dans le*

- monde méditerranéen classique : château de Lourmarin en Provence, 2-3 septembre 1982*, Rome, 1985, p. 41-48.
- Wood 1986 : S. Wood, *Roman portrait sculpture 217-260 A.D. : the transformation of an artistic tradition*, Leyde, 1986.
- Yon 2002 : J.-B. Yon, *Les notables de Palmyre*, Beyrouth, 2002.
- Yon 2004 : J.-B. Yon, « La romanisation de Palmyre et des villes de l'Euphrate », *Annales (HSS)* 59/2, 2004, p. 313-336.
- Yon 2016 : J.-B. Yon, « Quelques cippes funéraires de Sidon. Documents nouveaux et méconnus », *Syria* 93, 2016, p. 17-28.
- Yon 2017 : J.-B. Yon, « Compte rendu de M. Blömer, *Steindenkmäler römischer Zeit aus Nordsyrien. Identität und kulturelle Tradition in Kyrrhestike und Kommagene*, Bonn 2014 », *Topoi* 21, 2017, p. 699-709.
- Yon, Aliquot 2016 : J.-B. Yon, J. Aliquot, *Inscriptions grecques et latines du Musée national de Beyrouth*, Beyrouth, 2016.
- Yon, Gatier 2009 : J.-B. Yon, P.-L. Gatier, *Choix d'inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Amman/Beyrouth/Damas/Alep, 2009.
- Zanker 1982 : P. Zanker, « Herrscherbild und Zeitgesicht », dans *Römisches Porträt. Wege zur Erforschung eines gesellschaftlichen Phänomens. Wissenschaftliche Konferenz 12.-15. Mai 1981* (WissZBerlin, 2-3), Berlin, 1982, p. 307-312.

Tables de concordance

Stèles du catalogue répertoriées dans les *IGLS*

	Numéro <i>IGLS</i>	Numéro catalogue
<i>IGLS 1</i>	114	79
	161	59
	186	88
	193	168
	235	105
	236	94
	240	98
	245	95
	246	99
<i>IGLS 3</i>	704	33
	758	22
	847	15
	857	35
	892	39
	900	24
	905	3
	908	18
	913	8
	919	34
	929	29
	934	30
	938	2
	942	19
	965	27
	966	40
	975	28

	1036	16
	1038	17
	1160	117
	1242 (19)	14
	1242 (23)	1
<i>I</i> GLS 4	1354	130
	1362	146
	1368-1369	129
	1389	133
	1928	163
<i>I</i> GLS 5	2084	165
	2097	154
	2177	157
	2311	153
	2331bis	149
	2334	148
	2359bis	152
	2373	166
	2392bis	150
	2398	161
	2665	162

Lieux de conservation des stèles du catalogue

Selon l'ordre suivant :

- Proche-Orient : Syrie, Liban, Turquie ;
- Europe : France, Allemagne, Pologne, Royaume-Uni ;
- Hors Europe : États-Unis, Japon ;
- Lieu de conservation inconnu.

Lieu de conservation	Numéro d'inventaire	Numéro catalogue
Syrie- Alep, Musée national	6294	113
	N° inconnu	79 ; 103 ; 104 ; 109 ; 114 ; 175 ; 179
Syrie- Apamée, musée de site	109.19	137
	N° inconnu	119 ; 120 ; 122 ; 123 ; 124 (?) ; 125 ; 126 ; 127 ; 128 ; 129 ; 131 ; 132 ; 134 ; 135 ; 136 ; 138 ; 139 ; 140 ; 141 ; 142 ; 143 ; 144 ; 145 ; 146 ; 147
Syrie- Burğ al-Qattinah, tour		162
Syrie- Damas, Musée national	78	153
	3097	152
	3098	150
	5346	149
	8985	107
Syrie- Deir ez-Zor, musée	133	78
Syrie- Hama, musée	1472	151
	3624	155
Syrie- Homs, musée archéologique	1271	164
	N° inconnu	159 ; 160
Syrie- Lattaquié, musée	97	116
Syrie- Tartous, musée	2311	115

	N° inconnu	102 ; 106 ; 121
Liban- Beyrouth, Musée national	14022	180
	25942	178
	26222	165
	26350	118
Liban-Beyrouth, Musée de l'Université américaine	3524	167
	4803	168
Turquie- Adana, musée	1214	76
	1298	75
	1311	90
	1314	81
	1315	89
	1317	86
	1328	71
	1467	52
	1468	46
	1469	50
	1713	87
Turquie- Antakya, musée archéologique	2388	6
	8442	2
	8445	15
	8661	24
	8789	18
	8936	3
	9013	13
	9026	8
	11182	21
	11183	20
	16737	31
	17737	10
	17843	5
	17913	4
18367	7	

	N° inconnu	9 ; 36
Turquie- Gaziantep, musée	9.11.88	48
	65 ?	72
	207	83
	379	57
	380	54
	381	49
	383	56
	583	85
	1441	69
	1714	92
	1724	84
	1961	74
	2206	67
	3899	92
	4100	51
	N° inconnu	47 ; 53 ; 66 ; 70 ; 77
Turquie- Istanbul, Musée archéologique	826	33
	1948	148
Turquie- Urfa, musée	30 (=YN 3730)	68
	32	65
	1416	80
France- Avignon, Musée Calvet	2001.4	82
France- Lyon, Musée des Beaux-arts	2001-5	93
France- Marseille, Musée d'archéologie méditerranéenne	1602	37
	4128	11
France- Paris, Musée du Louvre	AO 11245	45
	AO 11246	42
	Ma 2470	44
	Ma 2884	25

	Ma 4277 = MND 1798	39
	Ma 4287	26
	Ma 4487 = MND 408	27
	Ma 4493	28
	Ma 4494	30
	Ma 4497 = MND 1444	29
	Ma 4502 = MND 1790	40
	Ma 5457 (ancien MG14240)	23
	Ma 5458 (ancien MG14241)	41
	Ma 5459 (ancien MG3662)	43
France- Paris, musée Rodin	79	38
	80	32
France- Viuz-Faverges, musée	437	12
Allemagne- Mainz, Römisch- germanischen Zentralmuseum	O-39766	171
Pologne- Wroclaw, musée diocésain	2324	19
Royaume-Uni- Worcester Art Museum	1936.41	22
	1936.42	35
États-Unis- Boston, Museum of Fine Arts	68.582	169
	71.424	177
États-Unis- Brooklyn Museum	69.34	173
États-Unis- New-York, Columbia University	S-506.68	111
États-Unis- Princeton University Art Museum	1992-48	1
	2000-114	14
	2000-115	16

Japon- Okayama museum	006-0422	174
Lieu de conservation inconnu		17
	(Antioche <i>in situ</i> en 1934)	34
	(Üçkubbe <i>in situ</i> en 2014)	55
		58
		59
		60
		61
		62
		63
		64
	(Belkis <i>in situ</i> en 1976)	73
	(Izmir <i>in situ</i> en 1929)	88
	(Membidj <i>in situ</i> en 1925)	94
	(Membidj <i>in situ</i> en 1996)	95
	(Membidj <i>in situ</i> en 1996)	96
	(Membidj <i>in situ</i> en 1945)	97
	(Membidj <i>in situ</i> en 1925)	98
		99
		100
		101
	105	
(Membidj <i>in situ</i> en 1911)	108	
	110	

	(Membidj <i>in situ</i> en 1911)	112
		117
	(Apamée <i>in situ</i> en 1936)	130
	(Rab'o <i>in situ</i> en 1949)	133
		154
		156
		157
		158
	(Homs <i>in situ</i> en 1932)	161
		163
		166
		170
	(Frankfurt-am-Main, collection privée en 1970)	172
	(Bâle, collection privée après 1960)	176

Table des figures

Fig. 1 : carte générale	p. 247
Fig. 2 : carte des groupes régionaux	p. 248
Fig. 3 : stèle de Sin-zer-ibni, Neirab, VII ^e s. av. J.-C. (Musée du Louvre, inv. n° AO 3026 ; © Musée du Louvre, Maurice et Pierre Chuzeville)	p. 249
Fig. 4 : stèle d'une défunte, Zincirli/Sam'al, vers 730-700 av. J.-C. (Vorderasiatisches Museum, Berlin, inv. n° VA02995 ; © Vorderasiatisches Museum, Staatliche Museen zu Berlin ; Olaf M. Tessmer)	p. 249
Fig. 5 : stèle d'Ummayat, Palmyre, II ^e s. apr. J.-C. (Musée du Louvre, inv. n° AO 2196 ; © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), Hervé Lewandowski 1996)	p. 250
Fig. 6 : statue funéraire de Thalassios, Hiérapolis (Musée national de Damas, inv. n° 8983 ; © Nicolas Bel)	p. 250
Fig. 7 : stèle de Ba'alyaton, Umm el-Awamid (Liban), époque hellénistique (Musée du Louvre, inv. n° AO 4047 ; © Musée du Louvre, Christian Larrieu)	p. 251
Fig. 8 : stèle féminine fragmentaire, Umm el-Awamid (Liban), époque hellénistique (Louvre, inv n° AO 4821 ; © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), Franck Raux 2010)	p. 251
Fig. 9 : stèle à portraits de la famille de Caius Marullus (Musée du Louvre, inv. n° Ma 1329 ; © Musée du Louvre, M. et P. Chuzeville 1971)	p. 252
Fig. 10 : stèle avec rideau, Palmyre (Musée de Palmyre ; d'après Parlasca 1989, p. 544, fig. 200b)	p. 252
Fig. 11 : stèle de Palmyre (Musée du Louvre, inv. n° AO 4449 ; © Musée du Louvre, M. et P. Chuzeville)	p. 253

- Fig. 12 : stèle de Palmyre (Musée du Louvre, inv. n° AO 2000 ; © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), M. et P. Chuzeville 1988) p. 253
- Fig. 13 : stèle d'Édesse (Musée de Diyarbakır, inv. n° 72 ; d'après Parlasca 1982, pl. 17,1) p. 254
- Fig. 14 : stèle d'Édesse (Musée d'Urfa, sans n° ; d'après Parlasca 1982, pl. 17,2) p. 254
- Fig. 15 : fragment de mosaïque funéraire d'Édesse (Musée du Louvre, inv. n° 22917 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 358 fig. 347a) p. 254
- Fig. 16 : stèle d'Édesse (Musée archéologique d'Istanbul, inv. n° 2360 ; d'après Parlasca 1982, pl. 17,3) p. 255
- Fig. 17 : stèle de Marashah (Musée national de Damas, inv. n° 449 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 248 fig. 338) p. 255
- Fig. 18 : stèle de Mushennef (Musée de Suweida, inv. n° 74 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 256 fig. 345) p. 256
- Fig. 19 : stèle du Hauran ? (Musée national de Damas, inv. n° 7622 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 258 fig. 346) p. 257
- Fig. 20 : stèle de Harrah (Musée national de Damas, inv. n° 1350 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 256 fig. 373) p. 257
- Fig. 21 : stèle de Güney (Musée du Louvre, inv. n° 3320 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 265 fig. 353) p. 257
- Fig. 22 : stèle d'Oturak (Musée du Louvre, inv. n° 3317 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 264 fig. 352) p. 257
- Fig. 23 : stèle peinte de Sidon, époque hellénistique (Musée archéologique d'Istanbul, inv. n° 1167 ; d'après Mendel 1914, p. 264) p. 258
- Fig. 24 : stèle peinte de Sidon, époque romaine (Musée du Louvre, inv. n° AO 1191 ; © Musée du Louvre, Erich Lessing 2005) p. 258

- Fig. 25 : stèle peinte de Sidon, époque romaine (Musée du Louvre, inv. n° AO 21065 ; © Musée du Louvre, Erich Lessing 2005) p. 258
- Fig. 26 : ensemble de cippes de Sidon, époque romaine (Musée du Louvre, inv. n° AO 4881, 4912, 4921, 4922, 4924, 4930, 4935, 4946, 5319, 5323, 5337, 11241 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 357 fig. 346) p. 259
- Fig. 27 : statue funéraire de Zôpis, Zeugma (Musée de Gaziantep, inv. n° 13687 ; d'après Ergeç, Yon 2012, p. 175 fig. 22a) p. 259
- Fig. 28 : statue funéraire d'Hestiônas (?), Zeugma (Musée de Gaziantep, n° inconnu ; d'après Ergeç, Yon 2012, p. 176 fig. 23) p. 259
- Fig. 29 : statue funéraire de Bar Sémias, région de Zeugma (Musée du Louvre, inv. n° MNE 920 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 334 fig. 325) p. 260
- Fig. 30 : statue funéraire féminine, Hiérapolis (Musée national de Damas, inv. n° 3738 ; d'après Abdul Hak 1951, pl. 28,1) p. 260
- Fig. 31 : statue funéraire, tombeau de Habbashi, Hama (Musée national de Damas, n° inconnu ; d'après Parlasca 2006, pl. 17) p. 260
- Fig. 32 : statue funéraire de Rouphos, Hauran (Musée national de Damas, n° inconnu ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 289 fig. 384) p. 261
- Fig. 33 : statue funéraire de Barîkai, Palmyre (Musée de Palmyre, n° inconnu ; d'après Wielgosz-Rondolino 2016, p. 80 fig. 18) p. 261
- Fig. 34 : sarcophage au combat naval, Aréthuse (Musée national de Damas, inv. n° 25596 ; d'après Koch 1996, pl. 44) p. 261
- Fig. 35 : sarcophage, région de Damas (Musée national de Damas, inv. n° 17619 ; d'après Koch 1989, pl. 40b) p. 262
- Fig. 36 : sarcophage, Laodicée (Musée national de Damas, inv. n° 5085 ; d'après Koch 1989, pl. 41d) p. 262

- Fig. 37 : sarcophage, Sidon (Musée du Louvre, inv. n° AO 4961 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 341 fig. 331) p. 263
- Fig. 38 : sarcophage, Émèse/Homs (lieu de conservation inconnu ; d'après Jaghnoon 2009, p. 80 fig. 7) p. 263
- Fig. 39 : sarcophage K104, Zeugma (Musée de Gaziantep, inv. n° 2096 ; d'après Ergeç 2003, fig. 51,4) p. 264
- Fig. 40 : sarcophage de Bôdostartos, Deb'aal (Musée national de Beyrouth, n° inconnu ; d'après Annan 2019, p. 429 fig. 7) p. 264
- Fig. 41 : stèle funéraire de Iulia Secunda et Cornelia Tychè, Rome (Musée du Louvre, inv. n° Ma 1331 ; © Musée du Louvre, Philippe Fuzeau 2012) p. 265
- Fig. 42 : stèle funéraire de Nicon, Thessalonique (Musée du Louvre, inv. n° Ma 1327 ; © Musée du Louvre, M. et P. Chuzeville) p. 265
- Fig. 43 : colonne de Qartaba (Musée national de Beyrouth, inv. n° 3977 ; d'après Aliquot 2009, p. 119 fig. 52) p. 266
- Fig. 44 : stèle funéraire IGLS 6, 2944, Niha (Musée national de Beyrouth, n° inconnu ; d'après IGLS 6, pl. 28) p. 266
- Fig. 45 : tombeau excavé à couvercle, Direvli ; d'après Iacomi 2013, p. 283 fig. 6) p. 267
- Fig. 46 : détail de la cuve d'un sarcophage, El-'Al, Jawlan (Musée national de Damas, inv. n° 144 ; d'après Koch 1989, pl. 43c) p. 267
- Fig. 47 : fragment de cuve de sarcophage, Palmyre (Musée du Louvre, inv. n° AO 2630) p. 267
- Fig. 48 : stèle de Malkû et Bérénice, Palmyre, hypogée de Sassan, exèdre E (localisation inconnue ; d'après Saliby 1992, pl. 54a) p. 268
- Fig. 49 : stèle funéraire, Cilicie (Musée de Tarse, inv. n° 07-2-2 ; d'après Laflı, Christof 2015, p. 131 fig. 7) p. 268

- Fig. 50 : dalles en bas-relief de fond d'*arcosolium*, Palmyre (d'après Raja 2018, p. 6) p. 269
- Fig. 51 : stèle d'Apollodotos et Mètrodôros, Smyrne (Musée du Louvre, inv. n° Ma 3298 ; © Musée du Louvre, P. et M. Chuzeville) p. 269
- Fig. 52 : stèle de Si' Gabor, Neirab (Musée du Louvre, inv. n° AO 3027 ; © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), F. Raux 2008) p. 270
- Fig. 53 : stèle de Kuttamuwa, Sam'al/Zincirli (Musée de Gaziantep, n° inconnu ; © ASOR, Cynthia Burdge 2019) p. 270
- Fig. 54 : sarcophage K103, Zeugma (Musée de Gaziantep, inv. n° 22.1.72 ; d'après Ergeç 2003, fig. 51,3) p. 270
- Fig. 55 : détail des reliefs du mur Nord, tombeau d'Abedrapsas, Frîkya (d'après Altheeb 2015, p. 240 fig. 4) p. 271
- Fig. 56 : détail de bas-relief, tombeau de Rapsonès, Babulin (d'après Chehadeh, Griesheimer 1998, p. 179 fig. 9) p. 271
- Fig. 57 : détail de bas-reliefs de fond d'*arcosolium*, tombe de Dêhes (d'après Butler, Prentice, Littmann 1903, p. 275) p. 271
- Fig. 58 : stèle funéraire, provenance inconnue, Chypre (Musée de Nicosie, inv. n° C 235 ; d'après Poyiadji 2014, p. 175 fig. 3) p. 272
- Fig. 59 : stèle funéraire, Politiko-Koufos, Chypre (Musée de Nicosie, inv. n° 1966/V-25/1) p. 272
- Fig. 60 : stèle funéraire, probablement Golgoi, Chypre (Ashmolean Museum, Oxford, inv. n° Michaelis 127 ; d'après Poyiadji 2013, p. 84 fig. 16a) p. 272
- Fig. 61 : stèle à bustes, Cyzique (Musée du Louvre, inv. n° Ma 2857 ; d'après Schmidt 1991, fig. 78) p. 273

- Fig. 62 : stèle à bustes, Cyzique (Ashmolean Museum, Oxford, n° inconnu ; d'après Schmidt 1991, fig. 77) p. 273
- Fig. 63 : stèle d'Ariston, provenant d'Eretria Pharsalon (Musée archéologique de Larissa, inv. n° 88/77 ; d'après Leventi 2014, p. 73 fig. 4) p. 273
- Fig. 64 : vestibule de la tombe W45 de Zénôn, Zeugma (d'après Ergeç, Yon 2012, p. 160 fig. 6c) p. 274
- Fig. 65 : détail des reliefs, tombe W45 de Zénôn, Zeugma (d'après Abadie-Reynal 2000, p. 299 fig. 27) p. 274
- Fig. 66 : détail d'un buste en bas-relief, tombe W50, Zeugma (d'après Ergeç, Yon 2012, p. 164 fig. 8a) p. 275
- Fig. 67 : vestibule de la tombe TS1, Zeugma (d'après Ergeç 2003, fig. 46,2) p. 275
- Fig. 68 : nécropole de Qatura, Syrie (d'après <http://vrc.princeton.edu/archives/files/original/4/9380/1020.jpg>, consulté le 23/05/2018) p. 276
- Fig. 69 : vestibule de la tombe K22, Dolichè (d'après Ergeç 2003, fig. 13,1) p. 276
- Fig. 70 : bas-relief n° 23 en forme de stèle, nécropole de Bdama (d'après Mouterde 1949-1950, pl. 8,2) p. 276
- Fig. 71 : bas-relief en forme de stèle, nécropole de Bdama (© Julien Aliquot, 2007) p. 276
- Fig. 72 : détail de la frise de bustes, tombeau d'Abedrapsas, Frîkya (d'après Altheeb 2015, p. 244 fig. 11) p. 277
- Fig. 73 : détail des bustes écoinçon de l'*arcosolium* Nord, tombeau d'Abedrapsas, Frîkya (d'après Altheeb 2015, p. 244 figs. 12-13) p. 277
- Fig. 74 : fouille de l'exèdre E du tombeau de Sassan, Palmyre (d'après Saliby 1992, pl. 58c) p. 277

Fig. 75 : plan et vue axonométrique de la « tombe nabatéenne », Umm el-Jimal (d'après De Vries 2014, p. 204 fig. 6)	p. 278
Fig. 76 : plan et vue axonométrique de la « tombe aux stèles », Umm el-Jimal (d'après De Vries 2014, p. 201 fig. 4)	p. 278
Fig. 77 : stèle des fils de C. Claudius Marcellus (<i>IGLS</i> 6, 2940), Niha (localisation inconnue ; d'après <i>IGLS</i> 6, 1940, pl. 57)	p. 279
Fig. 78 : reliefs rupestres aux « alvéoles céphaliques », Turin, Massif Calcaire (d'après Griesheimer 1997, p. 170)	p. 279
Fig. 79 : sarcophage à visages en bas-relief, Menjez, Liban (citadelle de Tripoli ; d'après Annan 2019, p. 434 fig. 9)	p. 279
Fig. 80 : stèle de Q. Gesius Petilianus, Niha (Musée du Louvre, inv. n° Ma 3728 ; d'après Bel <i>et al.</i> 2012, p. 335 fig. 326)	p. 280
Fig. 81 : stèle à rosettes de Benhadaš-Noumènios le Kitien, Athènes (Musée du Louvre, inv. AO 4834 ; d'après Roche 2016, pl. 4)	p. 280
Fig. 82 : stèle cycladique avec scène de <i>dexiosis</i> (Musée de Syros, inv. n° 329 ; d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 426 fig. 24)	p. 280
Fig. 83 : stèle cycladique avec défunt debout (Musée de Syros, inv. n° 328 ; d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 450 fig. 45)	p. 280
Fig. 84 : stèle cycladique avec scène de banquet (Musée de Vicenza, inv. n° EI 53 ; d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 472 fig. 74)	p. 281
Fig. 85 : sarcophage C, Paros (d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 407 fig. 6)	p. 281
Fig. 86 : sarcophage D, Paros (d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 408 fig. 7)	p. 281
Fig. 87 : répartition des types de représentations (infographie N. Bel, d'après les données du tableau p. 122)	p. 282

Fig. 88 : répartition des choix de cadrage pour les stèles à représentation figurée (infographie N. Bel d'après les données du tableau p. 132) p. 282

Figures

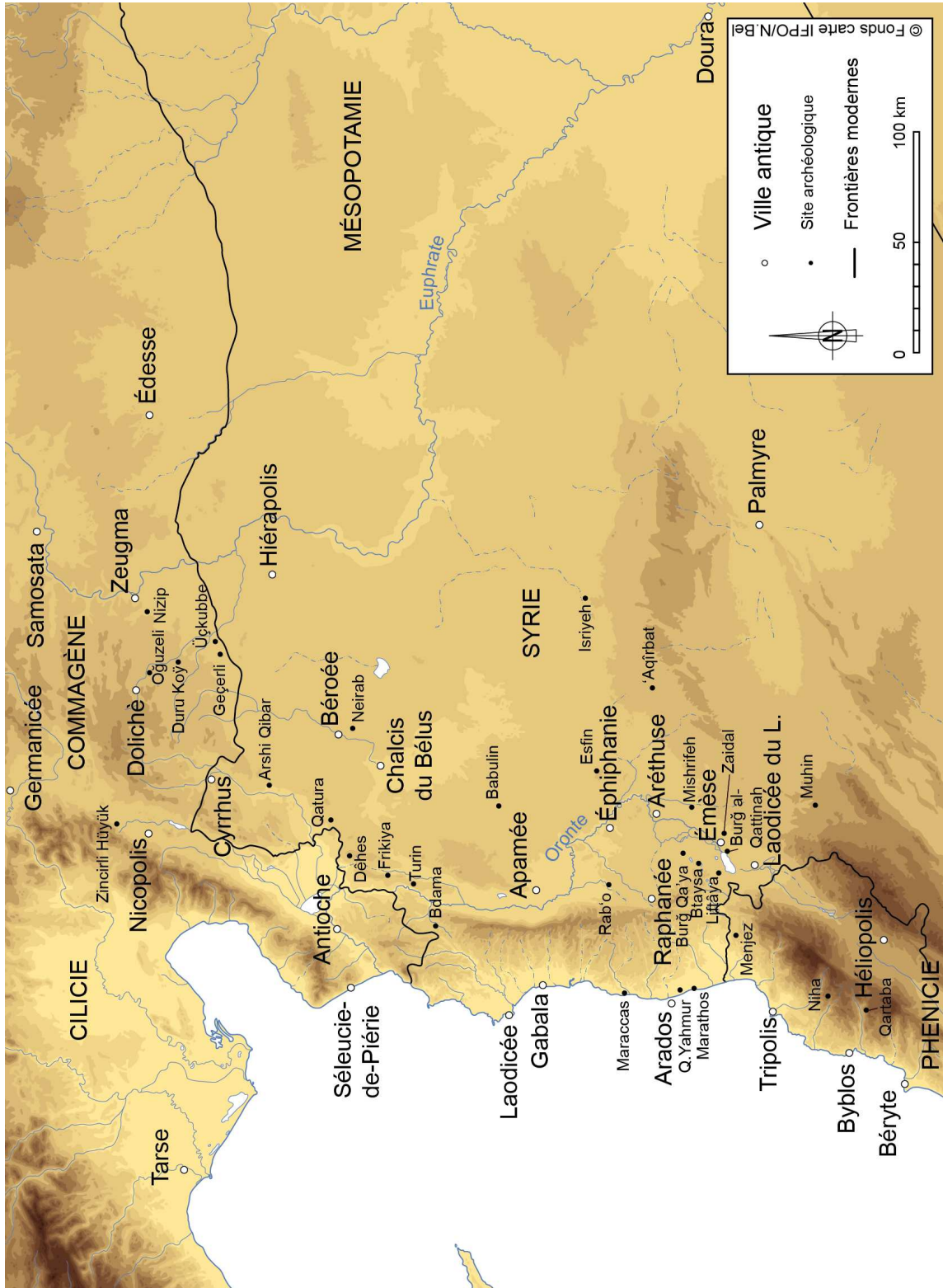


Fig. 1 : carte générale des sites

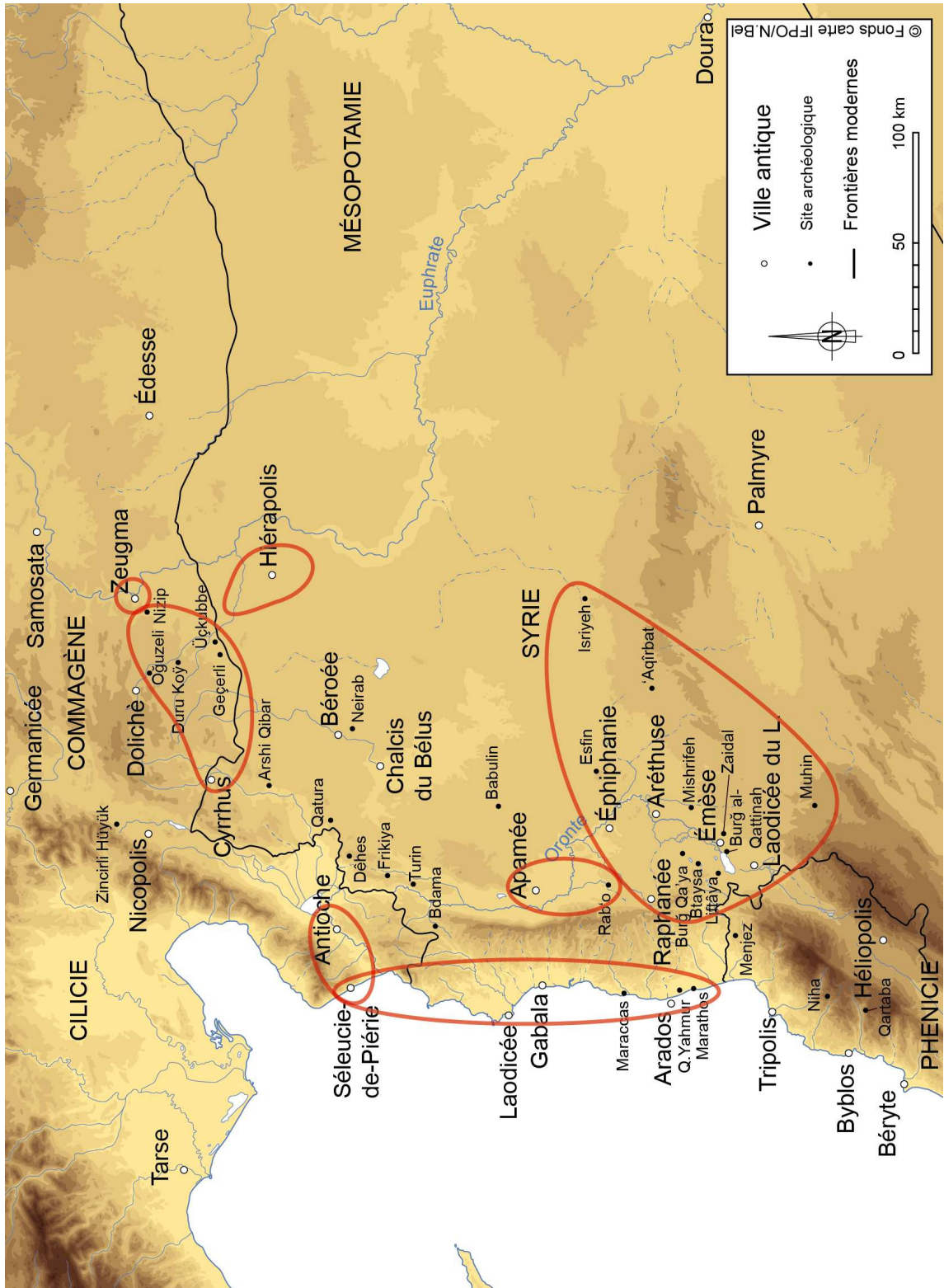


Fig. 2 : carte des groupes régionaux



Fig. 3 : stèle de Sin-zer-ibni, Neirab, VII^e s. av. J.-C.
 (Musée du Louvre, inv. n° AO 3026 ; © Musée du Louvre, Maurice et Pierre Chuzeville)



Fig. 4 : stèle d'une défunte, Zincirli/Sam'al, vers 730-700 av. J.-C.
 (Vorderasiatisches Museum, Berlin, inv. n° VA02995 ;
 © Vorderasiatisches Museum, Staatliche Museen zu Berlin ; Olaf M. Tessmer)



Fig. 5 : stèle d'Ummayat, Palmyre, II^e s. apr. J.-C. (Musée du Louvre, inv. n° AO 2196 ;
© RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), Hervé Lewandowski 1996)



Fig. 6 : statue funéraire de Thalassios, Hiérapolis
(Musée national de Damas, inv. n° 8983 ; © Nicolas Bel)



Fig. 7 : stèle de Ba'alyaton, Umm el-Awamid (Liban), époque hellénistique (Musée du Louvre, inv. n° AO 4047 ; © Musée du Louvre, Christian Larrieu)

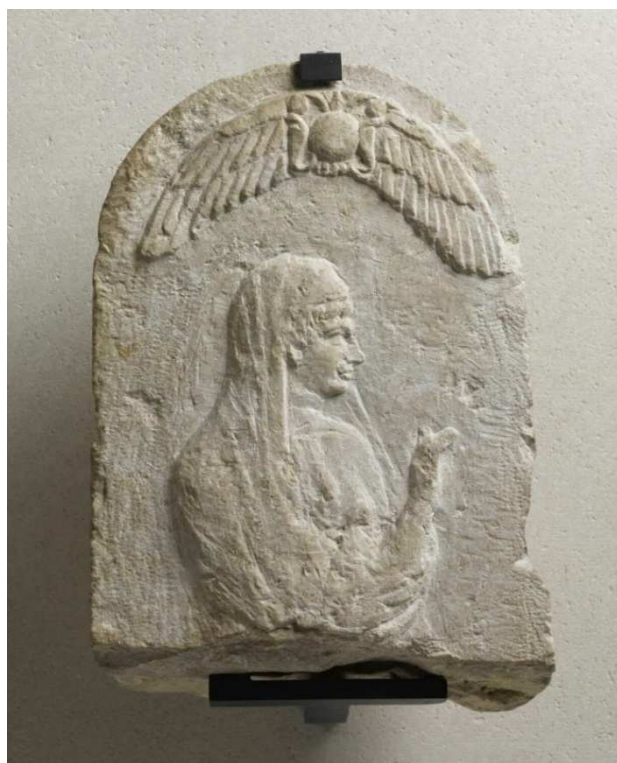


Fig. 8 : stèle féminine fragmentaire, Umm el-Awamid (Liban), époque hellénistique (Musée du Louvre, inv n° AO 4821 ; © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), Franck Raux 2010)



Fig. 9 : stèle à portraits de la famille de Caius Marullus
(Musée du Louvre, inv. n° Ma 1329 ; © Musée du Louvre, M. et P. Chuzeville 1971)

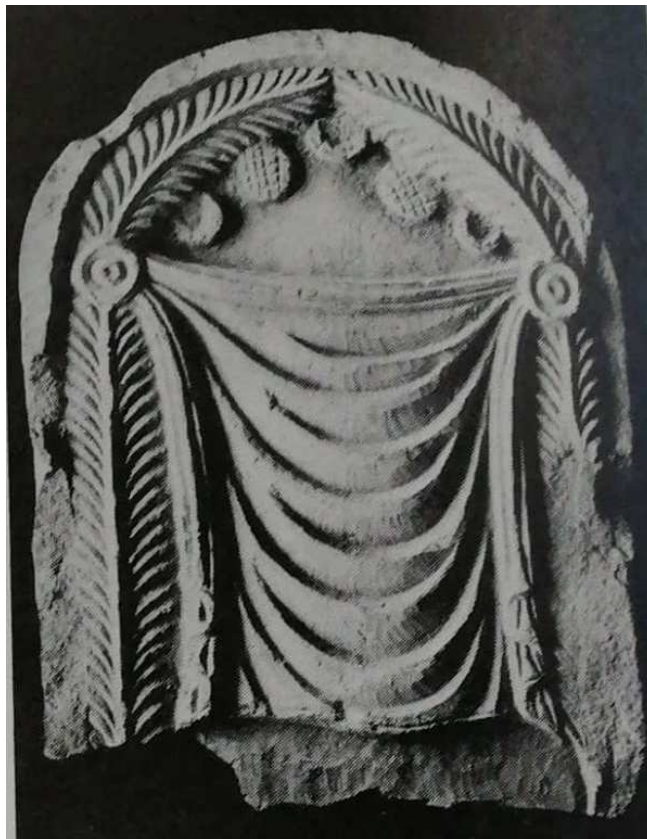


Fig. 10 : stèle avec rideau, Palmyre
(Musée de Palmyre ; d'après Parlasca 1989, p. 544, fig. 200b)



Fig. 11 : stèle de Palmyre (Musée du Louvre, inv. n° AO 4449 ; © Musée du Louvre, M. et P. Chuzeville)



Fig. 12 : stèle de Palmyre (Musée du Louvre, inv. n° AO 2000 ; © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), M. et P. Chuzeville 1988)



Fig. 13 : stèle d'Édesse (Musée de Diyarbakır, inv. n° 72 ; d'après Parlasca 1982, pl. 17,1)



Fig. 14 : stèle d'Édesse (Musée d'Urfa, sans n° ; d'après Parlasca 1982, pl. 17,2)

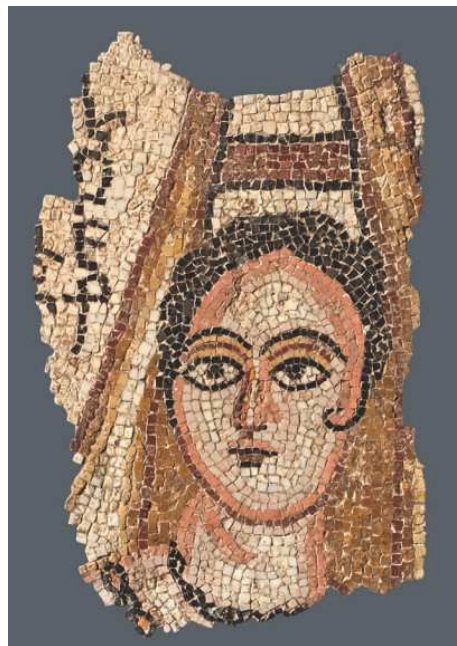


Fig. 15 : fragment de mosaïque funéraire d'Édesse (Musée du Louvre, inv. n° 22917 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 358 fig. 347a)



Fig. 16 : stèle d'Édesse (Musée archéologique d'Istanbul, inv. n° 2360 ; d'après Parlasca 1982, pl. 17,3)



Fig. 17 : stèle de Marashah (Musée national de Damas, inv. n° 449 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 248 fig. 338)



Fig. 18 : stèle de Mushennef (Musée de Suweida, inv. n° 74 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 256 fig. 345)



Fig. 19 : stèle du Hauran ? (Musée national de Damas, inv. n° 7622 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 258 fig. 346)

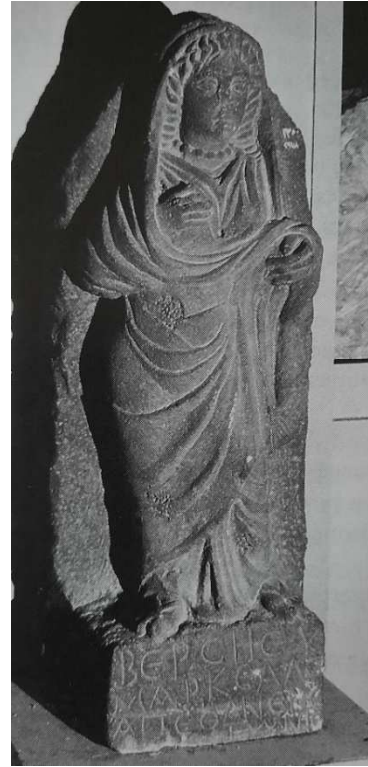


Fig. 20 : stèle de Harrah (Musée national de Damas, inv. n° 1350 ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 256 fig. 373)



Fig. 21 : stèle de Güney (Musée du Louvre, inv. n° 3320 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 265 fig. 353)



Fig. 22 : stèle d'Oturak (Musée du Louvre, inv. n° 3317 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 264 fig. 352)

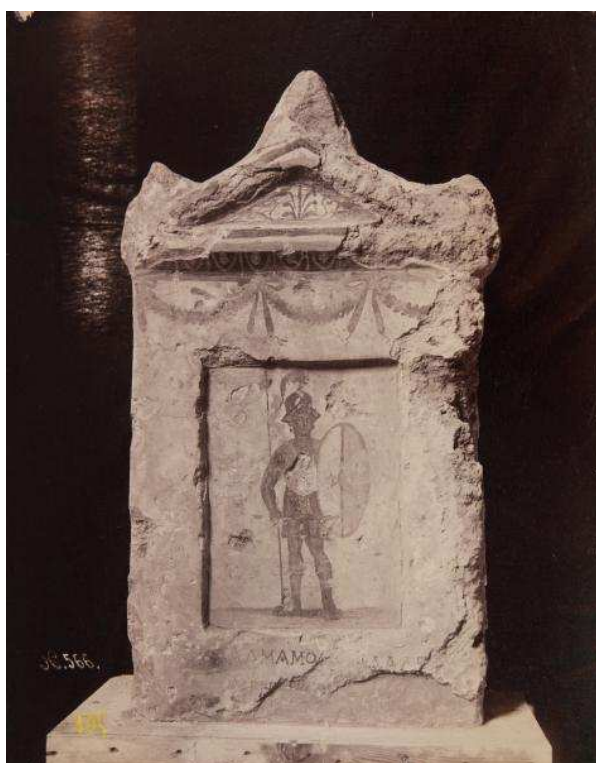


Fig. 23 : stèle peinte de Sidon, époque hellénistique (Musée archéologique d'Istanbul, inv. n° 1167 ; d'après Mendel 1914, p. 264)



Fig. 24 : stèle peinte de Sidon, époque romaine (Musée du Louvre, inv. n° AO 1191 ; © Musée du Louvre, Erich Lessing 2005)



Fig. 25 : stèle peinte de Sidon, époque romaine (Musée du Louvre, inv. n° AO 21065 ; © Musée du Louvre, Erich Lessing 2005)



Fig. 26 : ensemble de cippes de Sidon, époque romaine
 (Musée du Louvre, inv. n° AO 4881, 4912, 4921, 4922, 4924, 4930, 4935, 4946, 5319, 5323, 5337, 11241 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 357 fig. 346)



Fig. 27 : statue funéraire de Zôpis, Zeugma
 (Musée de Gaziantep, inv. n° 13687 ;
 d'après Ergeç, Yon 2012, p. 175 fig. 22a)



Fig. 28 : statue funéraire d'Hestiônas (?), Zeugma
 (Musée de Gaziantep, n° inconnu ;
 d'après Ergeç, Yon 2012, p. 176 fig. 23)



Fig. 29 : statue funéraire de Bar Sémiass, région de Zeugma (Musée du Louvre, inv. n° MNE 920 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 334 fig. 325)



Fig. 30 : statue funéraire féminine, Hiérapolis (Musée national de Damas, inv. n° 3738 ; d'après Abdul Hak 1951, pl. 28,1)



Fig. 31 : statue funéraire, tombeau de Habbashi, Hama (Musée national de Damas, n° inconnu ; d'après Parlasca 2006, pl. 17)



Fig. 32 : statue funéraire de Rouphos, Hauran (Musée national de Damas, n° inconnu ; d'après Sartre-Fauriat 2001, p. 289 fig. 384)

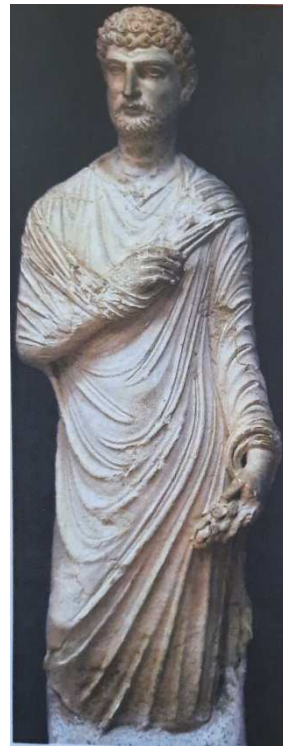


Fig. 33 : statue funéraire de Barīkai, Palmyre (Musée de Palmyre, n° inconnu ; d'après Wielgosz-Rondolino 2016, p. 80 fig. 18)

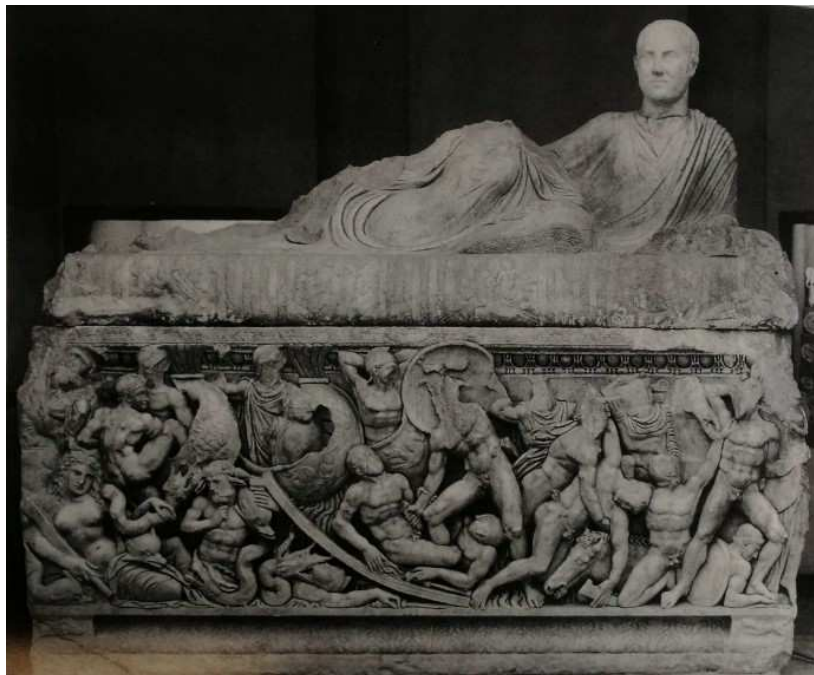


Fig. 34 : sarcophage au combat naval, Aréthuse (Musée national de Damas, inv. n° 25596 ; d'après Koch 1996, pl. 44)



Fig. 35 : sarcophage, région de Damas (Musée national de Damas, inv. n° 17619 ; d'après Koch 1989, pl. 40b)



Fig. 36 : sarcophage, Laodicée (Musée national de Damas, inv. n° 5085 ; d'après Koch 1989, pl. 41d)



Fig. 37 : sarcophage, Sidon (Musée du Louvre, inv. n° AO 4961 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 341 fig. 331)



Fig. 38 : sarcophage, Émèse/Homs (lieu de conservation inconnu ; d'après Jaghnoon 2009, p. 80 fig. 7)



Fig. 39 : sarcophage K104, Zeugma (Musée de Gaziantep, inv. n° 2096 ; d'après Ergeç 2003, fig. 51,4)



Fig. 40 : sarcophage de Bôdostartos, Deb'aal (Musée national de Beyrouth, n° inconnu ; d'après Annan 2019, p. 429 fig. 7)



Fig. 41 : stèle funéraire de Iulia Secunda et Cornelia Tychè, Rome (Musée du Louvre, inv. n° Ma 1331 ; © Musée du Louvre, Philippe Fuzeau 2012)



Fig. 42 : stèle funéraire de Nicon, Thessalonique (Musée du Louvre, inv. n° Ma 1327 ; © Musée du Louvre, M. et P. Chuzeville)



Fig. 43 : colonne de Qartaba (Musée national de Beyrouth, inv. n° 3977 ; d'après Aliquot 2009, p. 119 fig. 52)



Fig. 44 : stèle funéraire IGLS 6, 2944, Niha (Musée national de Beyrouth, n° inconnu ; d'après IGLS 6, pl. 28)



Fig. 45 : tombeau excavé à couvercle, Direvli ; d'après Iacomi 2013, p. 283 fig. 6)



Fig. 46 : détail de la cuve d'un sarcophage, El-'Al, Jawlan (Musée national de Damas, inv. n° 144 ; d'après Koch 1989, pl. 43c)



Fig. 47 : fragment de cuve de sarcophage, Palmyre (Musée du Louvre, inv. n° AO 2630)



Fig. 48 : stèle de Malkû et Bérénice, Palmyre, hypogée de Sassan, exèdre E (localisation inconnue ; d'après Saliby 1992, pl. 54a)



Fig. 49 : stèle funéraire, Cilicie (Musée de Tarse, inv. n° 07-2-2 ; d'après Laflı, Christof 2015, p. 131 fig. 7)



Fig. 50 : dalles en bas-relief de fond d'*arcosolium*, Palmyre (d'après Raja 2018, p. 6)



Fig. 51 : stèle d'Apollodotos et Métrodôros, Smyrne
(Musée du Louvre, inv. n° Ma 3298 ; © Musée du Louvre, P. et M. Chuzeville)



Fig. 52 : stèle de Si' Gabor, Neirab (Musée du Louvre, inv. n° AO 3027 ; © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre), F. Raux 2008)

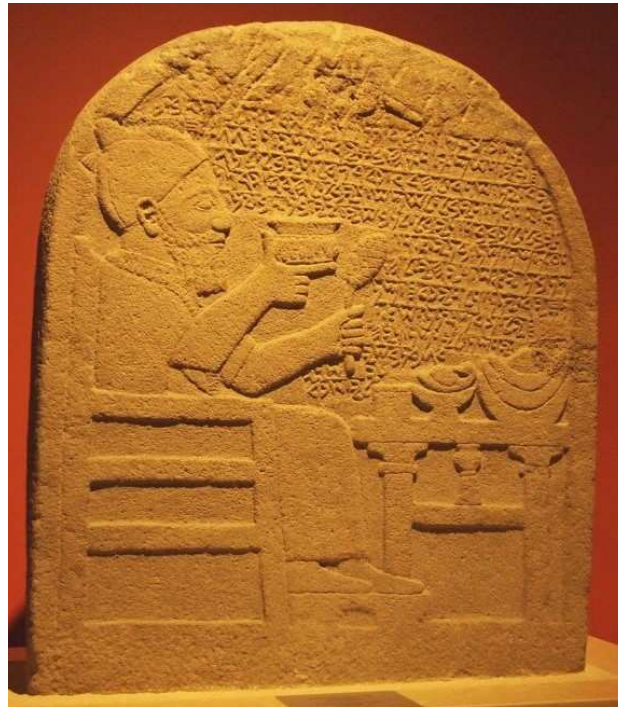


Fig. 53 : stèle de Kuttamuwa, Sam'al/Zincirli (Musée de Gaziantep, n° inconnu ; © ASOR, Cynthia Burdge 2019)



Fig. 54 : sarcophage K103, Zeugma (Musée de Gaziantep, inv. n° 22.1.72 ; d'après Ergeç 2003, fig. 51,3)



Fig. 55 : détail des reliefs du mur Nord, tombeau d'Abedrapsas, Fríkya (d'après Altheeb 2015, p. 240 fig. 4)



Fig. 56 : détail de bas-relief, tombeau de Rapsonès, Babulin (d'après Chehadeh, Griesheimer 1998, p. 179 fig. 9)



Fig. 57 : détail de bas-reliefs de fond d'*arcosolium*, tombe de Dêhes (d'après Butler, Prentice, Littmann 1903, p. 275)



Fig. 58 : stèle funéraire, provenance inconnue, Chypre (Musée de Nicosie, inv. n° C 235 ; d'après Poyiadji 2014, p. 175 fig. 3)



Fig. 59 : stèle funéraire, Politiko-Koufos, Chypre (Musée de Nicosie, inv. n° 1966/V-25/1)



Fig. 60 : stèle funéraire, probablement Golgoi, Chypre (Ashmolean Museum, Oxford, inv. n° Michaelis 127 ; d'après Poyiadji 2013, p. 84 fig. 16a)



Fig. 61 : stèle à bustes, Cyzique (Musée du Louvre, inv. n° Ma 2857 ; d'après Schmidt 1991, fig. 78)



Fig. 62 : stèle à bustes, Cyzique (Ashmolean Museum, Oxford, n° inconnu ; d'après Schmidt 1991, fig. 77)



Fig. 63 : stèle d'Ariston, provenant d'Eretria Pharsalon (Musée archéologique de Larissa, inv. n° 88/77 ; d'après Leventi 2014, p. 73 fig. 4)



Fig. 64 : vestibule de la tombe W45 de Zénôn, Zeugma (d'après Ergeç, Yon 2012, p. 160 fig. 6c)



Fig. 65 : détail des reliefs, tombe W45 de Zénôn, Zeugma (d'après Abadie-Reynal 2000, p. 299 fig. 27)



Fig. 66 : détail d'un buste en bas-relief, tombe W50, Zeugma (d'après Ergeç, Yon 2012, p. 164 fig. 8a)



Fig. 67 : vestibule de la tombe TS1, Zeugma (d'après Ergeç 2003, fig. 46,2)

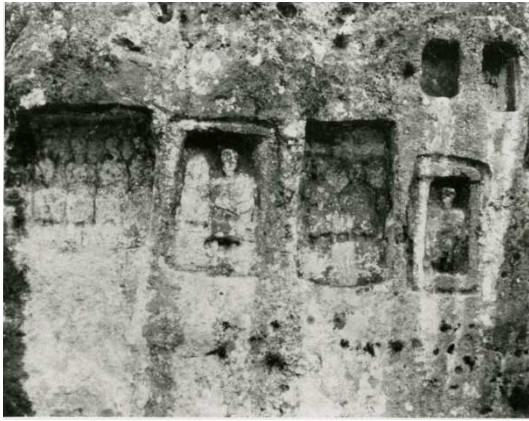


Fig. 68 : nécropole de Qatura, Syrie
(d'après

<http://vrc.princeton.edu/archives/files/original/4/9380/1020.jpg>, consulté le 23/05/2018)



Fig. 69 : vestibule de la tombe K22,
Dolichè (d'après Ergeç 2003, fig. 13,1)



Fig. 70 : bas-relief n° 23 en forme de stèle,
nécropole de Bdama (d'après Mouterde
1949-1950, pl. 8,2)



Fig. 71 : bas-relief en forme de stèle,
nécropole de Bdama (© Julien Aliquot,
2007)



Fig. 72 : détail de la frise de bustes, tombeau d'Abedrapsas, Fríkya (d'après Altheeb 2015, p. 244 fig. 11)



Fig. 73 : détail des bustes écoinçon de l'*arcosolium* Nord, tombeau d'Abedrapsas, Fríkya (d'après Altheeb 2015, p. 244 figs. 12-13)



Fig. 74 : fouille de l'exèdre E du tombeau de Sassan, Palmyre (d'après Saliby 1992, pl. 58c)

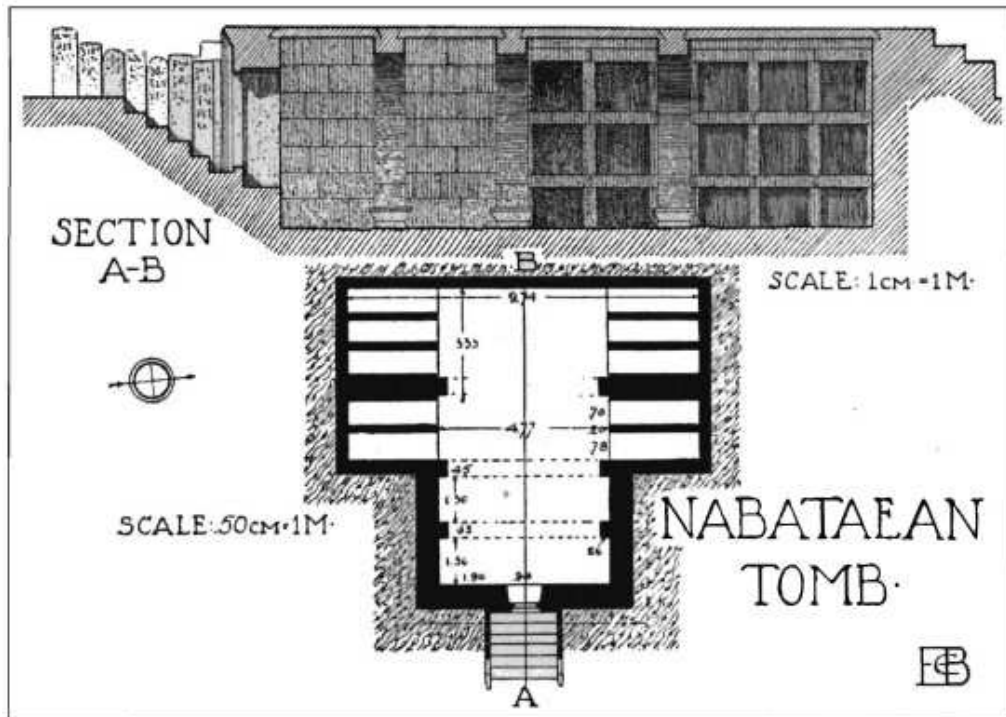


Fig. 75 : plan et vue axonométrique de la « tombe nabatéenne », Umm el-Jimal (d'après De Vries 2014, p. 204 fig. 6)

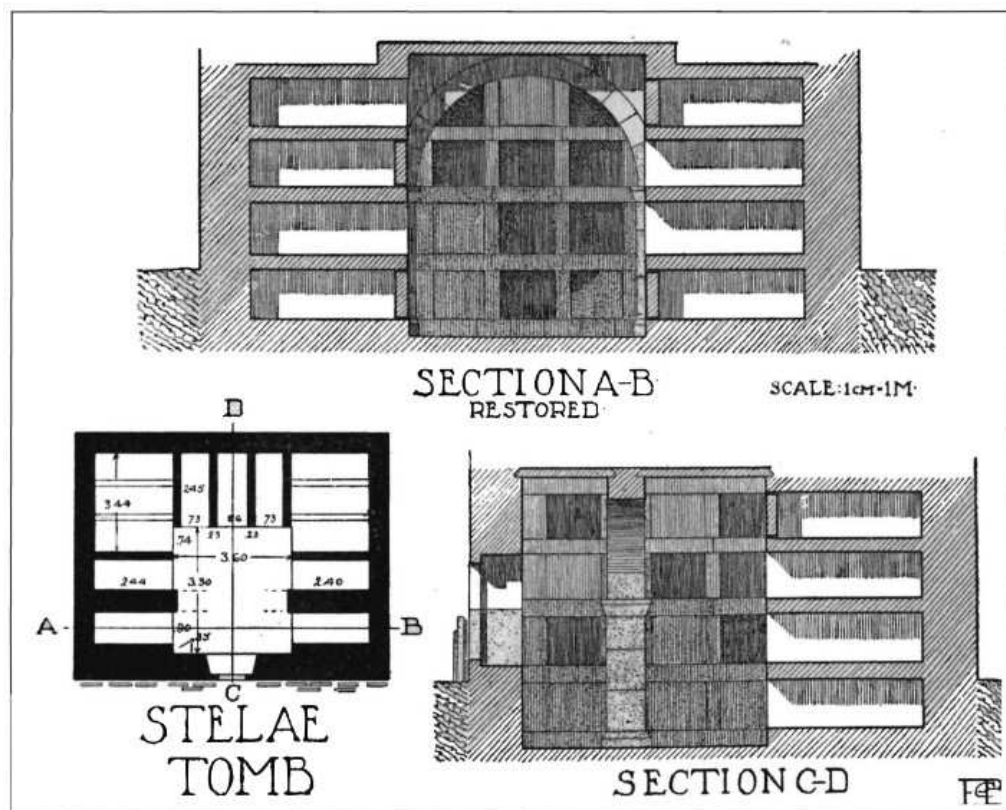


Fig. 76 : plan et vue axonométrique de la « tombe aux stèles », Umm el-Jimal (d'après De Vries 2014, p. 201 fig. 4)

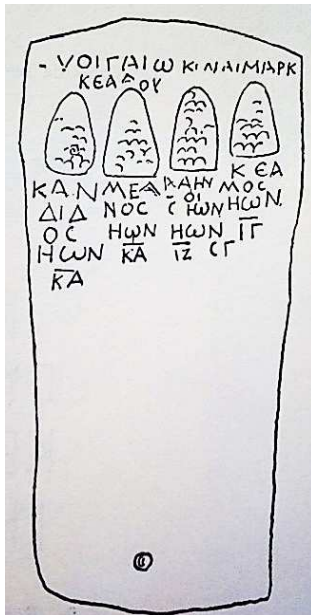


Fig. 77 : stèle des fils de C. Claudius Marcellus (*IGLS* 6, 2940), Niha (localisation inconnue ; d'après *IGLS* 6, 1940, pl. 57)

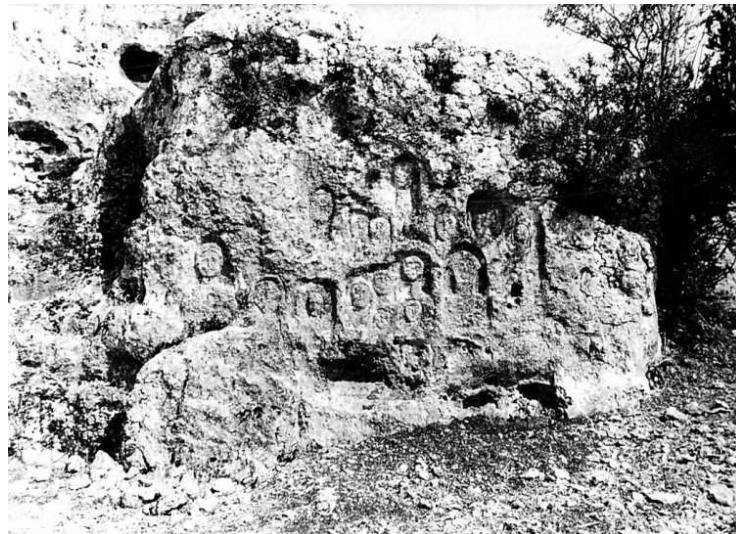


Fig. 78 : reliefs rupestres aux « alvéoles céphaliques », Turin, Massif Calcaire (d'après Griesheimer 1997, p. 170)



Fig. 79 : sarcophage à visages en bas-relief, Menjez, Liban (citadelle de Tripoli ; d'après Annan 2019, p. 434 fig. 9)



Fig. 80 : stèle de Q. Gesius Petilianus, Niha (Musée du Louvre, inv. n° Ma 3728 ; d'après Bel *et al.* 2012, p. 335 fig. 326)



Fig. 81 : stèle à rosettes de Benhadaš-Noumènios le Kitien, Athènes (Musée du Louvre, inv. AO 4834 ; d'après Roche 2016, pl. 4)



Fig. 82 : stèle cycladique avec scène de *dexiosis* (Musée de Syros, inv. n° 329 ; d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 426 fig. 24)



Fig. 83 : stèle cycladique avec défunt debout (Musée de Syros, inv. n° 328 ; d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 450 fig. 45)



Fig. 84 : stèle cycladique avec scène de banquet (Musée de Vicenza, inv. n° EI 53 ; d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 472 fig. 74)



Fig. 85 : sarcophage C, Paros (d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 407 fig. 6)

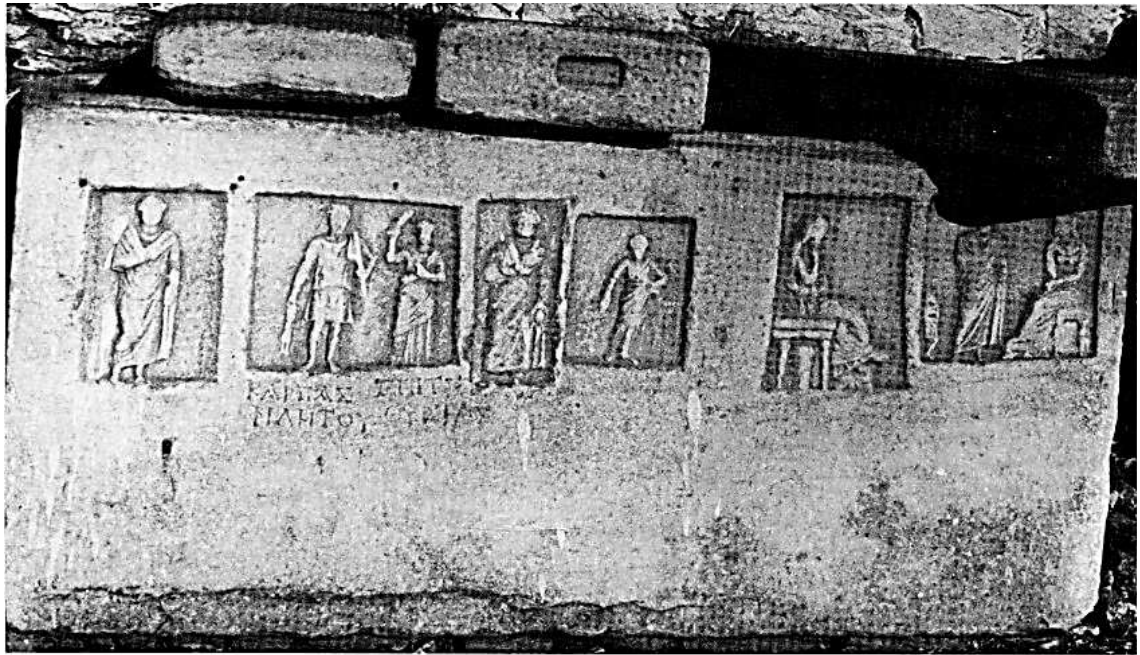


Fig. 86 : sarcophage D, Paros (d'après Le Dinahet-Couilloud 1974a, p. 408 fig. 7)

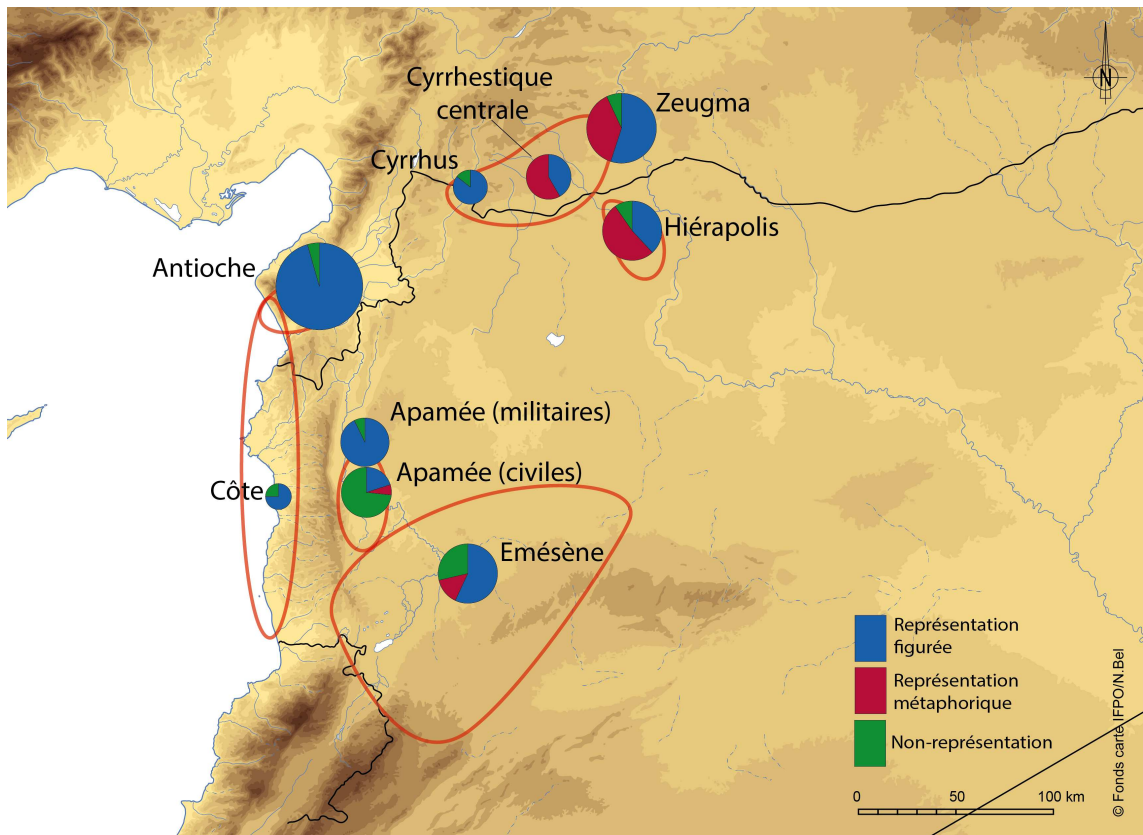


Fig. 87 : répartition des types de représentations (infographie N. Bel, d'après les données du tableau p. 122)

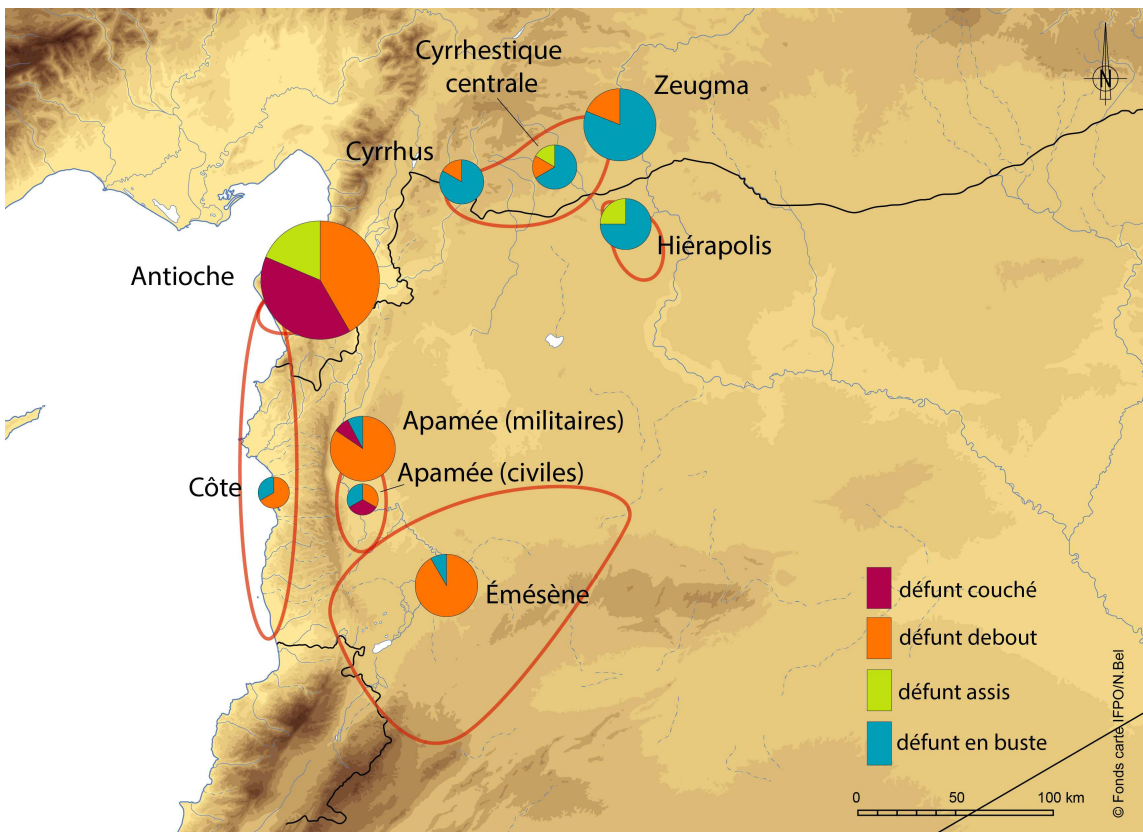


Fig. 88 : répartition des choix de cadrage pour les stèles à représentation figurée (infographie N. Bel, d'après les données du tableau p. 132)

Table des matières

1.	INTRODUCTION.....	1
1.1.	<i>Définition du sujet</i>	1
1.2.	<i>Le cadre géographique</i>	3
1.3.	<i>Le cadre chronologique</i>	5
1.4.	<i>Définition de la « stèle funéraire »</i>	8
1.5.	<i>Historiographie</i>	10
1.6.	<i>Présentation de la méthodologie</i>	13
1.6.1.	Une approche sélective	13
1.6.2.	Une répartition par zone géographique.....	15
1.6.3.	Le lemme d'analyse	15
1.6.4.	Une documentation inégale.....	17
1.6.5.	Remarques de style	20
1.7.	<i>Annonce du plan</i>	20
2.	ANALYSE DU CATALOGUE	22
2.1.	<i>Vue d'ensemble</i>	22
2.1.1.	Quelques chiffres	22
2.2.	<i>Les groupes régionaux</i>	23
2.2.1.	Antioche-sur-l'Oronte et ses environs.....	23
2.2.1.1.	La localisation des trouvailles.....	24
2.2.1.2.	Le catalogue sélectionné.....	26
2.2.1.2.1.	Le matériau	27
2.2.1.2.2.	La forme.....	32
2.2.1.2.3.	L'iconographie.....	34
2.2.2.	Cyrrhestique.....	38
2.2.2.1.	La localisation des trouvailles.....	40
2.2.2.2.	Le catalogue sélectionné.....	41
2.2.2.2.1.	Le matériau	41
2.2.2.2.2.	La forme.....	42
2.2.2.2.3.	L'iconographie.....	43
2.2.3.	Séleucie/ Zeugma	49
2.2.3.1.	La localisation des trouvailles.....	50
2.2.3.2.	Le catalogue sélectionné.....	51
2.2.3.2.1.	Le matériau	51
2.2.3.2.2.	La forme.....	52
2.2.3.2.3.	L'iconographie.....	53
2.2.4.	Hiérapolis.....	57
2.2.4.1.	La localisation des trouvailles.....	57
2.2.4.2.	Le catalogue sélectionné.....	58
2.2.4.2.1.	Le matériau	59
2.2.4.2.2.	La forme.....	60
2.2.4.2.3.	L'iconographie.....	61
2.2.5.	Syrie côtière	66
2.2.5.1.	La localisation des trouvailles.....	66
2.2.5.2.	Le catalogue sélectionné.....	67
2.2.5.2.1.	Le matériau	68

2.2.5.2.2.	La forme.....	68
2.2.5.2.3.	L'iconographie.....	69
2.2.6.	Apamée-de-l'Oronte et l'Apamène	70
2.2.6.1.	La localisation des trouvailles.....	72
2.2.6.2.	Le catalogue sélectionné	72
2.2.6.2.1.	Le matériau	73
2.2.6.2.2.	La forme.....	74
2.2.6.2.3.	L'iconographie.....	77
2.2.7.	Emésène et la Syrie intérieure	83
2.2.7.1.	La localisation des trouvailles.....	83
2.2.7.2.	Le catalogue sélectionné	84
2.2.7.2.1.	Le matériau	85
2.2.7.2.2.	La forme.....	86
2.2.7.2.3.	L'iconographie.....	87
2.2.8.	Les provenances incertaines.....	91
2.2.8.1.	La localisation des trouvailles.....	92
2.2.8.2.	Le matériau	94
2.2.8.3.	La forme.....	95
2.2.8.4.	L'iconographie.....	96
3.	INTERPRÉTATION DES DONNÉES	99
3.1.	<i>L'architecture de la stèle</i>	99
3.1.1.	Une diversité typologique évidente.....	99
3.1.2.	Rappel sur les regroupements typologiques proposés dans la bibliographie.....	101
3.1.3.	Des critères de regroupement à préciser.....	105
3.1.3.1.	Le matériau	106
3.1.3.2.	Les proportions de la stèle	108
3.1.3.3.	L'encadrement architecturé.....	109
3.2.	<i>L'iconographie</i>	121
3.2.1.	La représentation du défunt : quelles tendances ?.....	122
3.2.1.1.	La question du genre des défunts	124
3.2.2.	La représentation humaine du défunt	127
3.2.2.1.	Le vêtement et les accessoires.....	127
3.2.2.2.	Le choix du cadrage	131
3.2.2.3.	Le choix de la mise en scène	136
3.2.2.4.	La question du portrait	141
3.2.3.	La représentation métaphorique du défunt	143
3.2.3.1.	Pourquoi parler de motifs conventionnels ?	143
3.2.3.2.	Répartition dans le catalogue.....	144
3.2.3.3.	L'aigle, la corbeille et la couronne	147
3.2.4.	Entre non-représentation du défunt et métaphore du tombeau	152
3.3.	<i>Approche contextuelle</i>	156
3.3.1.	Des groupes présentant des parentés avec les stèles de Syrie du Nord	157
3.3.1.1.	Palmyre.....	157
3.3.1.2.	Édesse.....	158
3.3.1.3.	La Syrie du Sud	160
3.3.1.4.	La Phrygie : les stèles-portes.....	161
3.3.2.	Autres marqueurs funéraires.....	163
3.3.2.1.	Stèles peintes et cippes sidoniens.....	163
3.3.2.2.	Statues funéraires	166

3.3.2.3. Sarcophages.....	168
3.3.3. Quelques thématiques transversales.....	171
3.3.3.1. Buste, « demi-figure » et <i>imago clipeata</i>	171
3.3.3.2. Le motif de la couronne.....	175
3.3.3.3. Le motif du « banquet funéraire ».....	176
3.3.4. Stèles et reliefs rupestres.....	180
3.3.5. Emplacement et valeur de la stèle.....	183
3.3.6. Hellénisme, romanisation, « globalization »	187
CONCLUSION	193
<i>Récapitulatif</i>	193
<i>Les apports</i>	201
<i>Les limites d'une recherche</i>	203
<i>Questions ouvertes</i>	204
ANNEXES.....	206
BIBLIOGRAPHIE.....	207
<i>Abréviations particulières (hors Année philologique et GrEpiAbbr)</i>	207
<i>Sources littéraires</i>	207
<i>Travaux modernes (hors GrEpiAbbr)</i>	208
TABLES DE CONCORDANCE.....	231
<i>Stèles du catalogue répertoriées dans les IGLS</i>	231
<i>Lieux de conservation des stèles du catalogue</i>	233
TABLE DES FIGURES.....	239
FIGURES	247
TABLE DES MATIÈRES.....	283